

André FRANQUEVILLE

# YAOUNDÉ



Construire  
une capitale

ETUDES URBAINES

Éditions de l'ORSTOM

# YAOUNDÉ

Construire une capitale

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).  
« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal ».

# YAOUNDÉ

## Construire une capitale

André FRANQUEVILLE  
*Géographe ORSTOM*

*Publié avec le concours du Ministère des Relations Extérieures,  
Services de la Coopération et du Développement*

---

Éditions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer  
Collection MÉMOIRES N° 104  
PARIS - 1984

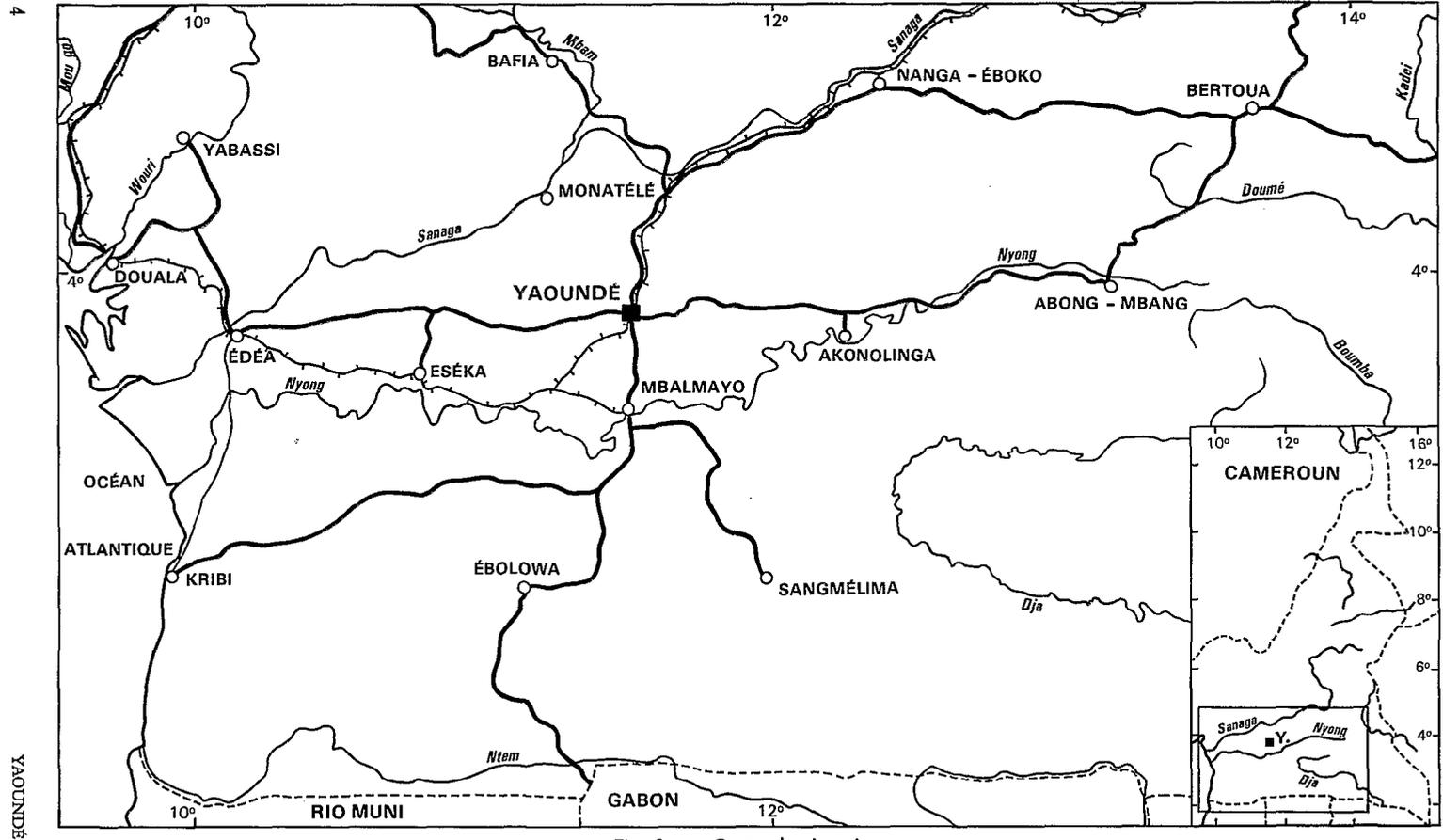


Fig. 1 — Carte de situation

# Avant-propos

*Cette présentation de Yaoundé, rédigée à la demande du Ministère de la Coopération (Service des Études Économiques et des Questions Internationales), est le fruit d'une double expérience : à la fois celle d'une longue pratique de la ville acquise au cours d'un séjour de dix années consécutives au Cameroun et, après une absence de cinq ans, celle d'une brève mission qui m'a permis de prendre la mesure des changements survenus entre temps et des problèmes restés en suspens. Au total, quinze années d'observation d'une ville longtemps somnolente et quelque peu vieillotte et qui, soudain, prend son essor en vue d'accéder au rang des grandes capitales africaines.*

*Il se trouvera probablement des lecteurs pour juger cette étude trop sévère, voire trop pessimiste. Sans négliger l'aspect positif des transformations survenues, notre propos était d'abord, dans l'esprit de la demande formulée par le Ministère, de montrer les problèmes posés par la croissance urbaine à Yaoundé. Leur connaissance constitue un indispensable préalable au choix des interventions et détermine en grande partie leur efficacité. Les pages qui suivent ont donc été écrites sans complaisance aucune mais, croyons-nous, avec la plus grande objectivité possible, dans la mesure de l'information disponible.*

*Il existe certainement des lacunes dans la documentation que nous avons utilisée. Le temps imparti à notre mission sur place ne permettait pas des recherches documentaires approfondies ni, moins encore, des recherches originales. La série des études lancées par le Ministère, dont celle-ci n'est qu'un élément, ne vise d'ailleurs qu'à faire le point des connaissances existantes. A chacun des chapitres se rapportent des indications bibliographiques placées en fin d'ouvrage et signalant les sources utilisées. Des annexes dont la numérotation est continue apportent également, pour chacun d'eux, des compléments jugés utiles au lecteur. Un chapitre final reprend l'ensemble des problèmes traités ainsi que les principales conclusions.*

*Outre le recours à des sources écrites variées, cette étude doit aussi beaucoup aux nombreuses personnes rencontrées à Yaoundé et qui m'ont très volontiers apporté leur collaboration. Dresser ici la liste exhaustive de tous ceux qui m'ont aidé est impossible. Je tiens cependant à adresser mes remerciements aux responsables de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique Camerounaise qui ont bien voulu m'autoriser à effectuer la mission demandée, en particulier à M. J.-F. LOUNG, alors Directeur de l'Institut des Sciences Humaines. D'autre part, toutes les informations ayant trait aux transformations actuellement en cours dans la ville auraient été très incomplètes sans l'aide apportée par les responsables du Service de l'Urbanisme de Yaoundé. Ces informations sont, pour une bonne part, le résultat d'entretiens et de réunions de travail avec M. T. MARCHAL, Chef de la Cellule d'Urbanisme, et avec MM. R. de MAXIMY et B. MOUGOUÉ, de la Direction de l'Urbanisme au Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. Qu'ils soient ici remerciés.*

*Mes remerciements vont également à M. MATHIEU, de l'Aménagement du Territoire, dont la longue expérience du Cameroun m'a beaucoup appris, à M. H. ELINGUI, du Centre Géographique National, qui m'a guidé à travers les quartiers de la ville, à MM. P. TJEEGA et P. MOBY-ETIA qui m'ont accueilli au C.G.N., sans oublier les nombreux étudiants qui, à leur insu, m'ont apporté de nombreux éléments d'information par leurs travaux de recherche sur la ville menés au Département de Géographie de l'Université de Yaoundé. Que M. J.-L. DONGMO, Chef de ce Département, ainsi que ses collaborateurs, trouvent ici l'expression de ma gratitude.*

# La capitale et son environnement

De façon exceptionnelle en Afrique, le Cameroun s'est choisi une capitale à plus de 200 km de sa façade maritime, en pleine forêt tropicale. Et, d'une façon non moins exceptionnelle, cette capitale n'est, par sa taille (313 706 habitants en 1976) que la seconde grande ville du pays, distancée par Douala (458 426 habitants), métropole économique. Si une telle dislocation des fonctions économiques et politiques comporte assurément des servitudes, elle n'en est pas moins un atout pour une politique d'aménagement de l'espace, car le réseau urbain n'est pas ici, comme souvent en Afrique, déséquilibré par la primauté d'une énorme capitale qui aurait désertifié son arrière-pays.

Les explorateurs allemands qui, en 1888, s'aventurèrent pour la première fois sur les lieux aujourd'hui occupés par Yaoundé, avaient dû s'enfoncer, non sans mérite, dans l'immense forêt alors pleine d'embûches qui couvre tout le sud du Cameroun et la parcourir sur plus de 250 km depuis la côte de Kribi. Le poste militaire, appelé « Yaunde Station », qu'ils y établirent l'année suivante, une fois la piste d'accès reconnue, se trouvait séparé de la côte par 11 à 14 jours de marche, et la première voiture automobile ne put être amenée sur place, en pièces détachées, qu'en 1913.

C'est dire combien l'environnement semblait peu appeler, *a priori*, la création et le développement d'une ville en cet endroit, encore moins d'une capitale. La luxuriance de la végétation forestière difficilement pénétrable, l'abondance des précipitations (1 587 mm par an) qui transforment les pistes en bourbiers durant la grande saison des pluies, un relief tout en collines et en larges vallées marécageuses, s'opposaient à l'un des impératifs qui président à la prospérité de toute ville, celui de disposer d'un réseau de communications commode et sûr. Et, en dépit des nouveaux moyens de transport et des techniques modernes, les pièges imposés par la nature à la circulation des hommes et des biens n'ont pas tous été déjoués aujourd'hui.

Certes, Yaoundé se situe, sur les cartes, comme au centre d'une remarquable toile d'araignée constituée de routes divergeant vers tous les points cardinaux (fig. 1). Mais la circulation demeure, en fait, malaisée et souvent dangereuse. La liaison routière avec le nord du pays, par la route de Yoko qui ouvrit aux Allemands l'accès au Cameroun septentrional, ou par celle de Bertoua qui supplanta la première durant la période française, n'est goudronnée que sur une cinquantaine de kilomètres, souvent en mauvais état. Vers le nord-ouest, il a fallu attendre 1979 pour qu'un pont (le Pont de l'Enfance) enjambe la Sanaga et permette d'éviter le passage obligé du bac de Nachtigal. Mais celui de Goura subsiste, continuant à faire obstacle aux liaisons, pourtant vitales pour Yaoundé, avec le pays bamiléké. De création à peine moins récente (1974), le chemin de fer Transcamerounais, avec sa voie unique, relie encore de façon insuffisante Yaoundé au nord du Cameroun, et de fréquents incidents perturbent la régularité des convois. Seule, la route du sud, la route cacaoyère, a bénéficié d'un goudronnage précoce pour faciliter l'évacuation du cacao, d'abord de Sangmélina à Mbalmayo, puis jusque Yaoundé, toutes deux reliées à Douala par la voie ferrée.

Même entre les deux grandes villes du pays, les relations par terre ont été jusqu'à présent étonnamment négligées. Le projet de goudronnage de la route Edéa-Yaoundé vient seulement d'être admis et la rénovation du chemin de fer du Centre (Douala-Yaoundé) qui devait sa conception et son infrastructure à l'administration allemande, est enfin en cours, tronçon par tronçon. Toutes les autres voies routières ne sont que des pistes de latérite. C'est dire que la capitale n'a pas encore exploité tous les avantages que sa position centrale au cœur du Cameroun méridional aurait dû lui procurer. La carte des communications ne doit pas faire illusion.

La vocation première de Yaoundé fut pourtant d'être un lieu d'étape, étape

entre la côte et le nord du pays, et c'est le rôle que donnèrent les Allemands à la Station de « Yaoundé » pour, de là, progresser vers Yoko et Ngaoundéré au Nord et Doumé à l'Est. Mais elle fut aussi, et très tôt, un centre de commerce de traite. Le principal avantage du lieu, reconnu bien vite par les conquérants, était la densité de son peuplement, fait rare en zone forestière qui le différenciait profondément, aux yeux du colonisateur, de la zone bassa-bakoko proche de l'océan. Le volume des affaires ne pouvait qu'en bénéficier, d'autant que cette population acceptait volontiers de pratiquer la collecte du caoutchouc et des palmistes ainsi que le trafic de l'ivoire si recherché par les maisons de commerce. Dès 1895, une firme allemande fonde une factorerie à l'abri de la « Station » et d'autres la rejoignent rapidement. La région est si favorable à leur activité qu'un rapport de 1898 signale déjà que « presque tous les peuples du pays Yaoundé trafiquent avec les factoreries d'ici » et que les agents de ces factoreries s'éloignent parfois à 6 ou 8 jours de marche pour commercer.

Ces régions de peuplement ewondo, bané ou eton portent en effet des densités humaines exceptionnelles en milieu forestier, au hasard d'une occupation relativement récente par l'homme. Alors que la densité moyenne de la population rurale en Province du Centre-Sud est de 8 hab/km<sup>2</sup>, celle de la zone qui entoure Yaoundé atteint ou même dépasse 50 (1976).

Propice au négoce, cette situation démographique devait l'être également au développement de cette autre spéculation que fut la culture du cacaoyer. Spontanément diffusée dans la région à partir de 1920, pratiquée dans le cadre de l'exploitation familiale (à la différence du système des grandes plantations alors appliqué dans la zone anglophone du Cameroun), la culture cacaoyère, rendue quasiment obligatoire vers 1925-35, ne prit de réelle importance que dans cette partie centrale du pays. C'est dans les départements de la Lékié et de la Méfou que, aujourd'hui encore, les tonnages produits et les rendements à l'hectare sont les plus élevés. Le développement de cette économie cacaoyère fit de Yaoundé l'une des têtes de pont du commerce de traite car, depuis 1927, et jusqu'au récent achèvement du Transcamerounais, la ville était le terminus du chemin de fer du Centre. A Yaoundé comme à Mbalmayo les transactions étaient largement aux mains de commerçants grecs ou libanais qui entretenaient tout un réseau d'acheteurs en brousse et procédaient au groupage et à l'expédition du cacao vers Douala. Les romans de Mongo Béti évoquent cette étape du développement urbain. En échange, les mêmes maisons créaient des commerces multiples d'objets importés les plus variés. Et ce sont encore les mêmes capitaux, généralement aux mains des Levantins, qui participèrent à l'ouverture des chantiers forestiers de la région et étendirent vers l'intérieur l'exploitation de la forêt longtemps confinée aux abords du chemin de fer.

Cette région vouée à la quasi-monoculture du cacaoyer pratiquée dans tous les villages, vit aujourd'hui d'inquiétants problèmes qui appellent d'inéluctables décisions : vieillissement des arbres plantés, vieillissement aussi des exploitants que les jeunes générations, attirées par la ville, ne relèvent pas, épuisement des sols, attaques de parasites et de la pourriture brune, réduction des surfaces consacrées aux cultures vivrières... Mais toutes les solutions envisageables supposent enfin résolu cet obstacle essentiel que constitue l'état des « pistes de production » dont le réseau insuffisant attend, depuis 1953, les améliorations reconnues nécessaires et jamais réalisées.

Si le cadre physique, avec ses caractéristiques de climat et de relief, demeure une sérieuse entrave aux communications et aux échanges, il fut cependant l'un des éléments qui favorisèrent l'implantation de la colonie européenne et donc la création de la ville. A 750 m d'altitude, le site choisi est l'un des points hauts du plateau camerounais méridional et, à ce titre, il bénéficie, par rapport à la chaleur

humide de la côte, de conditions de fraîcheur que les Européens surent apprécier très tôt. Peu avant de quitter le pays (1916), les Allemands envisageaient de créer là un « centre de repos pour les convalescents ou pour les Européens fatigués par un long séjour sur la côte ». Cette relative clémence du climat (température moyenne de 24°, amplitude thermique plus grande qu'à Douala) contribua à faire bénéficier Yaoundé d'un préjugé favorable dans le milieu colonial.

Ces conditions générales d'environnement, tant naturelles qu'humaines, n'auraient cependant pas suffi à provoquer l'apparition d'une grande ville dans cette partie du sud du Cameroun, ni à concurrencer les avantages offerts à l'installation européenne par la situation portuaire de Douala, si ne s'y était ajoutée la part du hasard, le clin d'œil de l'histoire.

Les Allemands avaient choisi, en 1901, de fixer la capitale de leur colonie sur le site du Buea, au pied du Mont Cameroun, mais l'entrée en éruption de ce volcan, en 1909, les conduisit à préférer le site de Douala. Il est probable que le Haut-Commissaire français et le Gouvernement camerounais auraient pris la succession du Gouverneur allemand sur les mêmes lieux si n'avait circulé, dans les années qui suivirent la fin des hostilités au Cameroun, la rumeur d'un possible retour en force des premiers occupants. Jugeant le port de Douala difficile à défendre dans l'éventualité d'un débarquement allemand, l'autorité française préféra établir son siège, temporairement plus loin vers l'intérieur des terres à Yaoundé, puis définitivement en 1921. N'eût été cette circonstance, il est à parier que Yaoundé fut restée une petite ville de la zone cacaoyère de 20 ou 25 000 habitants, à la façon de Mbalmayo ou Ebolowa.

Chef-lieu de Subdivision ainsi promu au rang de capitale, chef-lieu de Province et Préfecture, la ville était appelée à étoffer son équipement administratif et à voir se multiplier une population de fonctionnaires de tous rangs. Mais aussi, le prestige qui s'attache à un tel rôle dans la nation n'a pas manqué d'attirer à elle de nombreux ruraux scolarisés à la recherche d'un emploi de bureau. Et c'est le souci de ce même prestige qui lui impose de vouloir faire bonne figure parmi les autres capitales africaines, non sans parfois sacrifier à une émulation dispendieuse dont témoigne la rénovation architecturale en cours. Puisse cette ville, dont on désire faire l'une des vitrines du Cameroun, ne pas devenir l'écran qui cache le reste du pays.

Le choix des hommes et les contraintes de la nature font que ce rôle de capitale se heurte à des obstacles persistants et difficilement réductibles. Excentrique par rapport à l'ensemble du pays, Yaoundé ne compte que sur les liaisons aériennes pour ses relations avec le nord. Les échanges de biens et de personnes en pâtissent et elle ne joue réellement un rôle de plaque tournante que pour le sud du pays, rôle cependant limité par les relations encore difficiles avec Douala. Mais aussi, le compartimentage du relief sur lequel elle a grandi, outre les problèmes internes de circulation et de morcellement qu'il pose à l'aménagement urbain, a jusqu'ici empêché la capitale de se doter d'un aéroport accessible aux longs courriers intercontinentaux, l'amputant ainsi de l'un des atouts par lesquels les capitales élargissent leurs horizons et leur rayonnement aux dimensions du monde.

La population  
Croissance  
et structures  
démographiques



== 1 ==

## Le rythme de la croissance démographique et son mécanisme

La croissance démographique de Yaoundé peut être suivie avec une assez bonne certitude depuis 1957, date du premier recensement statistique, et, avec un plus grand degré d'approximation, depuis 1926, à l'aide des dénombrements faits par l'administration de tutelle, jusqu'en 1976, année du premier recensement général de la population du Cameroun (1).

Les deux caractéristiques de cette croissance sont sa continuité et son accélération (fig. 2). Après une période de lente progression, jusqu'en 1939, la ville réalise son « décollage » démographique au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en même temps que d'autres villes moyennes d'Afrique Centrale (Libreville, Pointe-Noire). Ce fut notamment l'effet de la suppression du travail forcé et de « l'indigénat », après la Conférence de Brazzaville (1944), qui limitaient jusqu'alors les mouvements de population vers les villes, et celui des grands travaux urbains dus aux investissements FIDES qui leur donnèrent le signal de départ.

Les années qui précèdent et suivent immédiatement l'Indépendance (1960) sont celles d'un spectaculaire redressement de la courbe de croissance de la population. L'insécurité qui règne dans certaines régions du pays (rébellion upéciste en zone bassa et bamiléké) pousse nombre de ruraux à chercher refuge dans les grands centres urbains (Douala, Yaoundé), tandis que la mise en place des organes de gouvernement et le développement de l'administration centrale, particulièrement dans la capitale, éveillent l'espoir des jeunes scolarisés qui, à la recherche d'un emploi de bureau, viennent tenter leur chance à Yaoundé. Depuis, la croissance démographique ainsi déclenchée, ne se dément plus (tabl. 1).

Le rythme actuellement atteint est celui d'un doublement de la population tous les sept ans, du même ordre donc que celui des grandes villes d'Afrique Noire (tous les six ans pour Abidjan), et le taux d'accroissement annuel demeure pratiquement inchangé depuis plus de 20 ans : il se place entre 9 et 9,5 %, si l'on excepte le léger fléchissement enregistré par le sondage de 1969 (tabl. 2). Dans ces conditions, la population de 1980 peut être estimée à 443 000 habitants.

Dans l'ensemble de la population urbaine, l'effectif des étrangers est assez faible : 3,2 % au dernier recensement. Leur proportion est stable depuis l'Indépendance, augmentant au même rythme que celui de la population camerounaise, alors qu'elle était précédemment beaucoup plus élevée : en 1957, les étrangers formaient 6,5 % de la population urbaine. Les variations de cet effectif (fig. 2) sont naturellement fonction de la conjoncture politique dont il est aisé de retrouver les traces sur la courbe : soutien logistique de la colonne Leclerc assuré par le

---

(1) Le chiffre de population publié pour 1976 par le Bureau Central du Recensement et servant de base aux tableaux d'analyse, est de 291 071 habitants. Mais l'enquête post-censitaire a mis en évidence, pour Yaoundé, une sous-évaluation de 7,77 %, ce qui porte le total de la capitale à 313 706 habitants.

**Tableau 1**  
*La croissance de la population de Yaoundé*

Années	Camerounais	Etrangers	Total
1926	5 500	365	5 865
1933	-	-	6 500
1939	8 500	580	9 080
1945	15 000	2 311	17 311
1952	29 451	2 332	31 783
1953	33 786	3 000	36 786
1957	54 343	3 756	58 099
1962	86 871	3 098	89 969
1964	105 985	3 200	109 185
1965	110 328	-	-
1967	144 723	-	-
1969	159 685	6 125	165 810
1976	303 688	10 018	313 706

n.b. Les dénombrements de 1939, 1945 et 1952 font seulement la distinction entre Africains et Européens.  
Les recensements ou sondages ayant une réelle valeur statistique sont ceux de 1957, 1962, 1964, 1965, 1969, 1976.

**Tableau 2**  
*Le rythme de la croissance démographique*

Années	Augmentation moyenne annuelle de la population	Taux d'accroissement annuel (%)
1933-39	430	-
1939-45	1 370	-
1945-52	2 050	) 9,9
1952-53	5 090	
1953-57	5 330	9,5
1957-62	6 370	9,0
1962-64	9 610	9,0
1964-69	11 320	8,7
1969-76	21 130	9,5

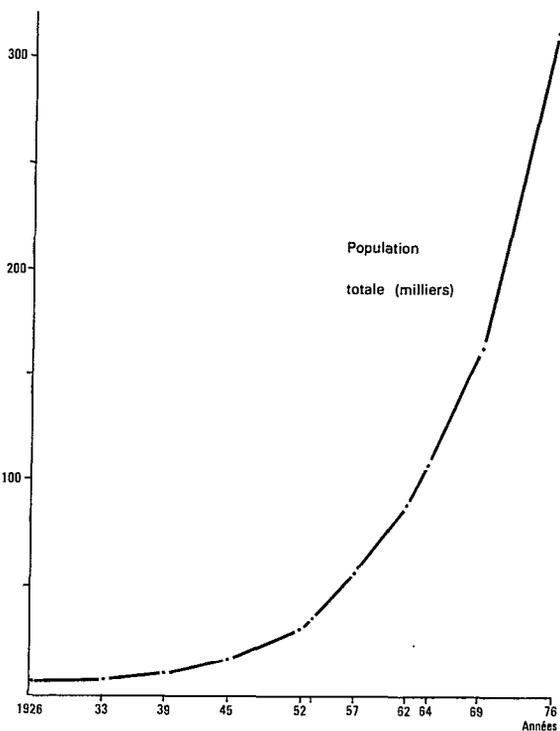
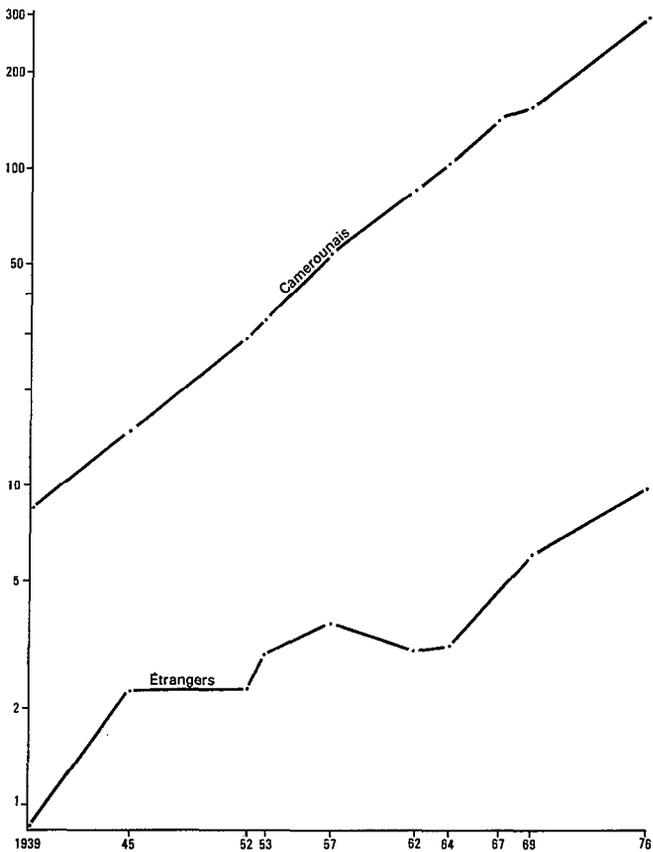


Fig. 2 — La croissance de la population de Yaoundé

Territoire « rallié » en 1940, techniciens chargés de mettre en œuvre les investissements des années 50, crise des années de l'Indépendance, puis essor de la politique de Coopération. L'origine géographique des étrangers est aujourd'hui beaucoup plus diversifiée qu'autrefois, et, sur un effectif de 10 000 personnes recensées en 1976, les Européens n'entraient que pour un tiers. Les Africains non Camerounais forment la majorité, avec 63 % dont 26 % viennent des pays voisins du Cameroun (surtout R.C.A. et Nigéria) et 37 % du reste de l'Afrique.

Des deux mécanismes qui règlent le développement de toute population urbaine, l'accroissement naturel et l'immigration, quel est celui qui joue ici le rôle le plus décisif ?

La détermination est assez malaisée, car il n'existe guère de bases sûres permettant d'établir les taux de natalité et de mortalité dans la ville. En 1964, les statisticiens estimaient le taux de natalité à 39,2 ‰ et le taux de mortalité à 10,9. En 1969, les estimations pour les mêmes taux étaient respectivement de 51,0 et 17,8 ‰ (2). Il semble donc que le taux de l'accroissement naturel devrait se situer entre 28 et 33 ‰. S'il en est ainsi, on peut avancer que, *grosso modo*, la croissance démographique de la ville est due pour un tiers à l'excédent des naissances sur les décès et pour les deux autres tiers à l'immigration.

Cette importance maintenue du rôle de l'immigration se trouve confirmée par la forte proportion des immigrés au sein de la population urbaine camerounaise : elle était, en 1976, de près des deux tiers (65 %). Certes, sa part diminue régulièrement, suivant en cela l'évolution normale de toute population urbaine, mais cette diminution est très lente : de 97 % en 1957, elle passe à 69 % en 1962 et 68 % en 1964. Si l'on observe, à titre de comparaison, que dès 1967, les immigrés de Kinshasa ne formaient déjà plus que la moitié de la population urbaine et que le mouvement d'immigration n'expliquait plus, dès cette date, que la moitié de l'accroissement démographique, on voit combien la situation de Yaoundé demeure originale.

Ainsi apparaît-il que, 30 ans après son premier essor démographique, la ville de Yaoundé poursuit sa croissance à la façon des villes relativement jeunes dont les habitants sont encore, pour l'essentiel, des immigrés de la première génération.



== 2 ==

## La composition de la population

On conçoit aisément que, dans ces conditions, l'importance persistante de l'apport démographique dû à l'immigration constitue le facteur le plus décisif de la composition de la population urbaine. Qu'il s'agisse de la composition par sexes, par âges, ou selon l'appartenance ethnique, le rôle moteur joué par l'immigration demeure déterminant.

---

(2) Selon les résultats du recensement de 1976, le taux de natalité à Yaoundé serait de 41,7 ‰.

## *La composition par sexes*

La première manifestation de ce mouvement se marque dans la prépondérance de l'élément masculin dans la population de Yaoundé. Les hommes forment, en 1976, 53,3 % de l'effectif total tous âges réunis, soit un taux de 114 hommes pour 100 femmes.

Il s'agit certes là d'une situation commune aux villes du Tiers-Monde. Et pourtant, jugée d'après les recensements et sondages démographiques de valeur assez sûre, l'évolution de cette composition par sexes est étonnante (tabl. 3).

Tableau 3  
*Évolutions de la composition par sexes (%)  
et du taux de masculinité à Yaoundé*

Années	Hommes	Femmes	Taux de masculinité	
			Général	20 ans et +
1957	53,3	46,7	114	125
1962	52,5	47,5	110	120
1964	50,8	49,2	103	111
1969	52,3	47,7	109	119
1976	53,3	46,7	114	133

La proportion des hommes dans la ville, naturellement forte au moment des années de l'essor de la population (1957), diminue ensuite selon un modèle habituel aux structures démographiques urbaines, pour atteindre presque à l'équilibre avec le groupe des femmes (1964). Mais, avant que cet équilibre parfait auquel on pouvait s'attendre soit atteint, se produit un véritable renversement de tendance, un nouvel accroissement de l'effectif masculin, marqué dès 1969 mais qui s'est nettement précisé récemment jusqu'à aboutir à une composition par sexes identique à celle qui prévalait 20 ans plus tôt. Il apparaît donc que, à en juger par le seul critère de la composition par sexes, la ville subit une seconde phase d'immigration, l'année 1964 ayant marqué, en quelque sorte, le creux de la vague. En limitant l'observation à la seule sex-ratio des âges adultes, ceux qui sont concernés par l'immigration, on constate que la période actuelle est celle d'un déséquilibre entre les sexes tel que la ville n'en a jamais connu, puisque le taux de masculinité adulte atteint en 1976 est de 133, quand il n'était que de 125 en 1957. Les autres aspects de la structure démographique vont à la fois préciser et rendre compte de cette situation.

## *La composition par âges*

La pyramide des âges de 1976 (fig. 3) montre à l'évidence le gonflement de la partie jeune de la population urbaine, entre 15 et 25 ans notamment et, du côté masculin, entre 20 et 25 ans. Parallèlement l'équilibre des sexes, à peu près réalisé jusqu'à l'âge de 20 ans, est détruit aux âges supérieurs par l'apparition d'un excédent masculin dont le maximum se place entre 20 et 30 ans. On se trouve donc en présence d'une population en cours d'accroissement moins par la base

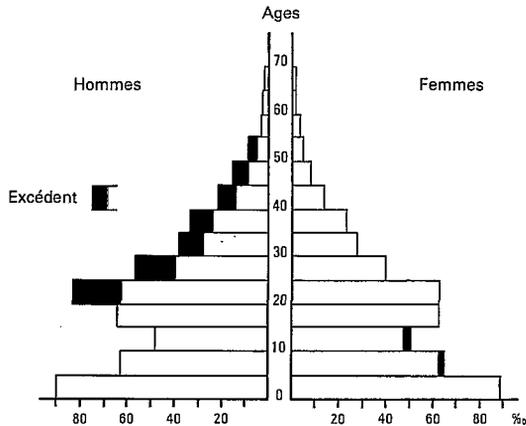


Fig. 3 — Pyramide des âges de la population de Yaoundé en 1976

que par les classes d'âges médianes, celles des jeunes adultes à dominante masculine, phénomène classique des lieux d'immigration.

La façon dont a évolué la structure par âges de la population urbaine depuis 20 ans peut être suivie avec une bonne certitude grâce aux recensements successifs dont a fait l'objet Yaoundé. La fig. 4 illustre les modifications qu'a subies la pyramide des âges tout au long de cette période.

Entre 1957 et 1962 s'observe une stabilisation de la structure démographique, après le choc des années du premier essor. La population adulte est en diminution relative, notamment celle des hommes entre 25 et 30 ans, marque du ralentissement de l'immigration, tandis que celle des jeunes augmente, les nouveaux citadins constituant peu à peu leur famille en milieu urbain. La même évolution générale se poursuit jusqu'en 1969, avec quelques variantes. Ainsi l'intervalle 1962-1964 se distingue plus spécialement par un accroissement de la population féminine de 30 à 39 ans, probablement les épouses des immigrés de la période précédente venues rejoindre leur mari en ville. De même, la croissance du groupe des enfants intéresse plutôt désormais la classe des 10-15 ans, ce que confirme l'évolution 1964-1969 (fig. 4 C). Au cours de ce dernier intervalle, c'est même entre 10 et 20 ans, et pour les deux sexes, que se produit le changement le plus significatif et qu'il faut relier au développement de la fonction scolaire de la ville. Les années qui suivirent l'Indépendance furent en effet celles d'une floraison d'établissements scolaires, publics et surtout privés laïcs qui ouvrirent largement l'enseignement secondaire et contribuèrent à augmenter considérablement la classe d'âge scolaire à Yaoundé.

Enfin, récemment, entre 1969 et 1976 (fig. 4 D), c'est dans les groupes de 15 à 24 ans que se place le changement le plus important. Le rôle de l'attraction scolaire peut encore être évoqué pour expliquer la croissance de l'effectif 15-19 ans qui concerne les deux sexes. En revanche, aucun doute n'est possible sur l'origine de l'excédent considérable et inattendu qui affecte les classes d'âge 20-24 ans, et particulièrement celle des hommes : il s'agit bien d'une vague d'immigration masculine comparable à celle que révélait, pour la classe des 25-29 ans, la pyramide de 1957, et sur l'origine de laquelle il conviendra de s'interroger. Observons encore, au cours de ce dernier intervalle, une apparente tendance à la diminution relative du nombre des enfants, jointe à la formation d'un certain excédent de filles. Il faut voir là à la fois l'effet d'une scolarisation

des enfants nés en ville dans les écoles primaires des villages d'origine des parents, là où les classes sont moins surchargées et l'inscription des élèves plus aisée, et l'effet d'une certaine immigration de filles envoyées en ville pour aider l'un ou l'autre membre de la famille aux soins du ménage et des jeunes enfants.

Mais le fait marquant de ces dernières années est la réapparition d'un excédent de jeunes adultes masculins. La fig. 5 A qui illustre les variations relatives des grandes classes d'âges depuis 20 ans, montre bien ce redressement de la courbe des 20-29 ans, caractéristique de la reprise de l'immigration de Yaoundé, et qui vient s'ajouter à celui des 10-19 ans dont la progression n'avait pas cessé. Mais l'importance de l'excédent masculin entre 20 et 24 ans montre qu'en l'espace de sept ans (1969-1976) l'effectif de la classe d'âge s'est gonflé d'un apport nouveau d'origine externe. Il est d'ailleurs probable que cette reprise de l'immigration n'est pas le cas unique de Yaoundé, mais se produit aussi pour d'autres villes d'importance comparable. Un phénomène analogue a ainsi été constaté pour Pointe-Noire dont l'évolution démographique paraît très semblable à celle de la capitale camerounaise.

L'un des effets de cet apport migratoire est le rajeunissement de la population urbaine, ou plutôt une accentuation de sa jeunesse. Aujourd'hui (1976), 54,2 % de la population de Yaoundé est âgée de moins de 20 ans, contre 50,5 % en 1964. La baisse constante et continue de l'âge moyen de la population est impressionnante (fig. 5 B). Cet âge est, en 1976, de 19,7 ans et semble avoir enfin atteint une sorte de palier. Celui des femmes est plus bas encore que celui des hommes, mais on constate que l'abaissement de leur âge moyen est encore plus prononcé également, leur écart par rapport à l'ensemble de la population ayant tendance à se creuser. Ce rajeunissement de la population est, en effet, non seulement fonction de l'élargissement de la base de la pyramide mais aussi de la structure des migrations des jeunes. Observé sur la période des 20 années, l'augmentation de l'effectif féminin jeune a d'abord été celui des fillettes de 10-15 ans, jusqu'en 1964, correspondant probablement à l'aide ménagère citée plus haut. Après cette date, les tranches d'âge en voie d'accroissement sont celles des 15-19 ans et 20-24 ans, phénomène qu'il faut mettre en rapport avec l'habitude désormais acquise d'une scolarisation des filles poussée jusqu'au niveau secondaire, technique, et parfois supérieur.

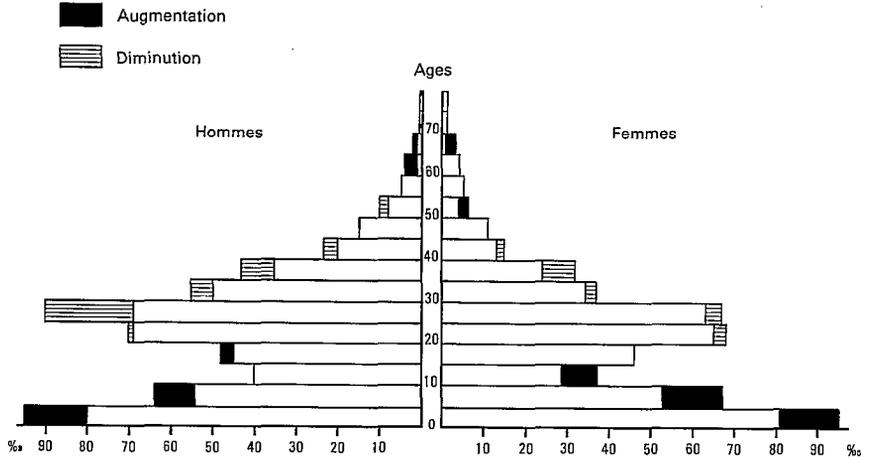


== 3 ==

## L'origine géographique de la population

Les immigrés entrent, on l'a vu, pour deux tiers dans la population de la ville. Mais l'ensemble du pays ne participe pas de façon équivalente à cet afflux vers la capitale : d'une région à l'autre, des contrastes se font jour, ainsi qu'en témoigne le tableau 4.

Un premier tiers de la population est constitué de natifs de la ville de Yaoundé, un deuxième tiers de natifs du reste de la Province du Centre-Sud dont Yaoundé est le chef-lieu, et un sixième d'originaires de la Province de l'Ouest. La première

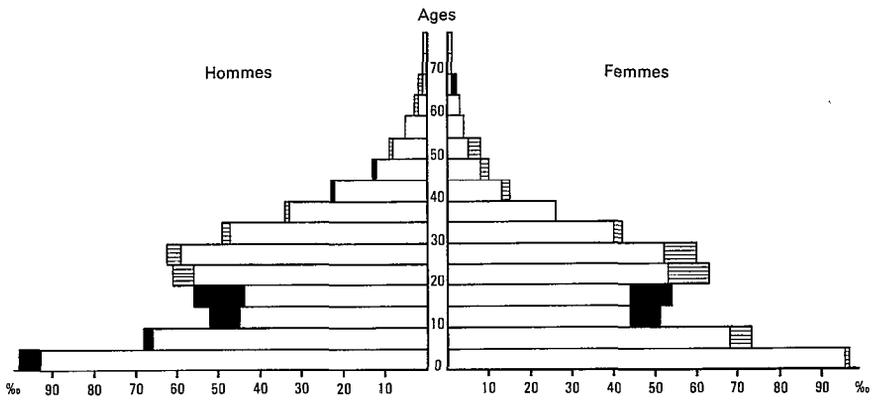


A. Entre 1957 et 1962

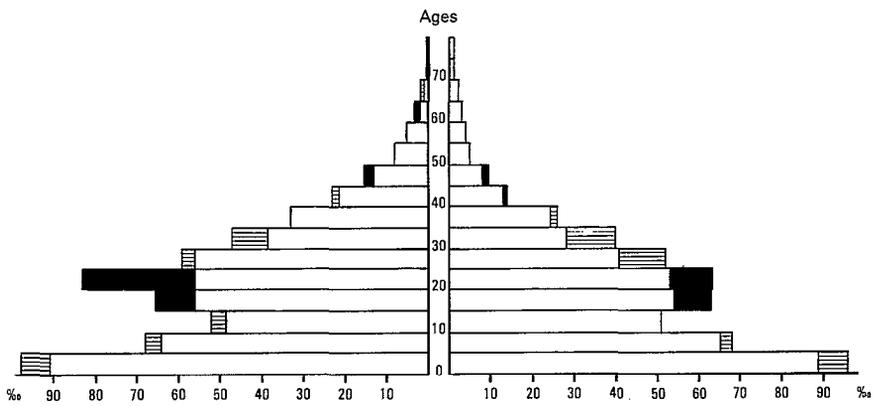


B. Entre 1962 et 1964

Fig. 4 — Les modifications de la pyramide



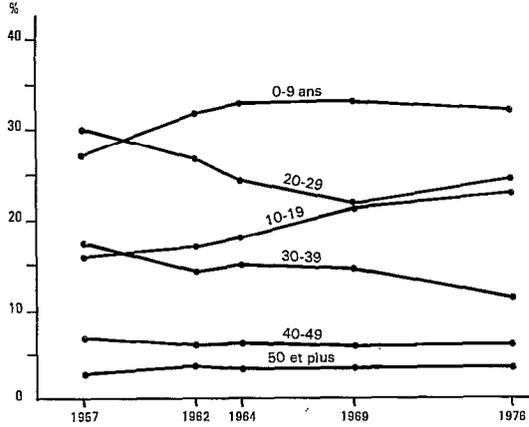
C. Entre 1964 et 1969



D. Entre 1969 et 1976

des âges entre 1957 et 1976

A. Groupes d'âges décennaux (%)



B. Ages moyens

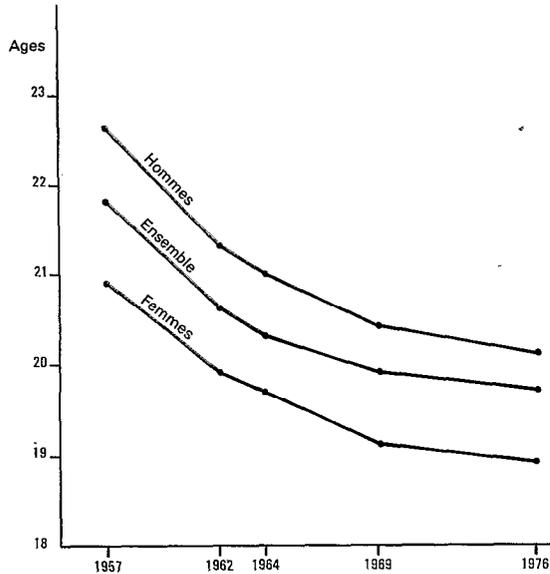


Fig. 5 — Évolution de la structure par âges de la population de Yaoundé

Tableau 4  
*Origine de la population de Yaoundé (1976)*

		Lieux de naissance								
	Yaoundé	Centre-Sud	Est	Douala	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud-Ouest	Etranger
Effectifs	98 129	90 514	5 764	10 415	16 821	9 686	3 269	43 441	3 737	9 295
%	33,7	31,1	2,0	3,6	5,8	3,3	1,1	14,9	1,3	3,2

ville du Cameroun, Douala, n'envoie qu'assez peu d'immigrants, moins que le reste de la Province du Littoral.

Mais immigrés et natifs n'appartiennent pas aux mêmes générations. On peut établir, au moins pour le département du Mfoundi (3), à l'aide du recensement de 1976, la balance entre immigrés et personnes nées sur place par groupe d'âges décennaux, et savoir ainsi comment les uns et les autres se répartissent sur l'échelle des âges (fig. 6).

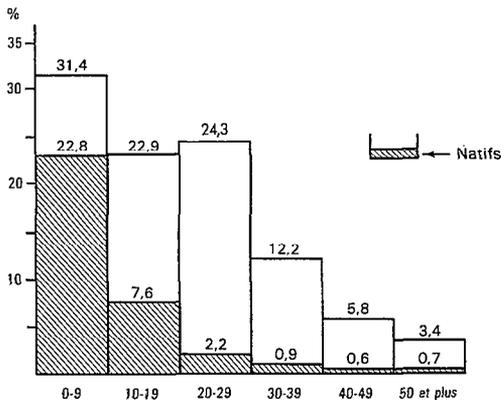


Fig. 6 — Immigrés et natifs du Mfoundi par grands groupes d'âges (1976)

Les natifs sont principalement des enfants de moins de 10 ans (65 % du total des natifs), tandis que, pour les âges supérieurs, leur proportion diminue rapidement jusqu'à devenir infime au-delà de 30 ans. Moins de 10 % des hommes et des femmes de 20 ans et plus sont nés sur place (12 613 sur 128 806). Non seulement les habitants de Yaoundé sont toujours, dans leur grande majorité des citoyens de fraîche date, mais les deux-tiers des natifs du lieu sont des enfants de moins de 10 ans, nés pour la plupart de parents immigrés, et que l'on ne peut donc considérer comme autochtones. Les vrais autochtones, nés sur place et de

(3) dont 93 % de la population est urbaine. Le « Grand Yaoundé » prévu par les urbanistes débordera sur les départements voisins dès les prochaines années.



souche locale ewondo (Mvog Tsoungui, Mvog Atangana Mbala, Mvog Ada, etc.) ou bane (Mvog Belinga, Baaba, etc.) sont en réalité fort peu nombreux et se rencontrent surtout dans les villages du Mfoundi qui entourent l'agglomération urbaine proprement dite.

La configuration ethnique de la population citadine se trouve donc sous l'étroite dépendance de la composition du flux migratoire qu'attire la capitale, de l'origine et de l'intensité des différents courants qui le constituent. Bien que la notion d'ethnie n'aie plus, aujourd'hui, d'existence légale au Cameroun, celle-ci n'en reste pas moins le premier élément de l'identification sociale habituelle, en ville comme ailleurs, et, à ce titre, sa connaissance demeure fondamentale. Le dernier recensement ne donne aucune précision en ce sens, mais il est cependant possible de saisir cette caractéristique en considérant l'origine géographique de l'immigré, car le découpage administratif du pays et le découpage ethnique coïncident dans la plupart des cas.

Presque tous les départements du Cameroun envoient, peu ou prou, des représentants vers la capitale (fig. 7), mais le pouvoir attractif de celle-ci se manifeste pourtant de façon préférentielle sur deux principaux groupes de départements :

*Ce sont d'abord les plus proches de la ville* : la Méfou qui envoie 20 000 personnes et la Lékié, 18 000. Pour ces deux départements, l'émigration vers Yaoundé est une pratique déjà ancienne qui se trouve associée à des densités de population rurale relativement fortes : 63 hab/km<sup>2</sup> dans la Lékié et près de 50 dans certains arrondissements de la Méfou. A ces deux départements qui jouxtent la capitale vient s'ajouter, parmi les gros pourvoyeurs d'immigrés, le département bamiléké de la Mifi, beaucoup plus éloigné (Bafoussam, son chef-lieu, est à 350 km de Yaoundé) mais extrêmement peuplé (plus de 170 hab/km<sup>2</sup>) et dont 17 000 originaires se sont installés à Yaoundé. Chacun de ces trois départements (Méfou, Lékié, Mifi) a contribué pour plus de 95 % au mouvement d'immigration révélé par le recensement.

*Un second ensemble comprend les départements dont les originaires constituent plus de 50 % des immigrés.* Ce sont le Mbam (12 000 immigrés), prolongé au nord-ouest par le département bamiléké du Ndé (9 000 immigrés), et le Wouri (10 000 immigrés), c'est-à-dire, en fait, la ville de Douala. Le département du Mbam, très étendu, ne participe pas de façon uniforme à ce mouvement vers Yaoundé : l'analyse des provenances au niveau de l'arrondissement, réalisé à partir du recensement administratif de 1967, montre que les grandes zones d'émigration vers Yaoundé sont centrées sur la préfecture, Bafia, et les deux sous-préfectures les plus proches, Ntui et Bokito.

L'apport fourni par le reste du pays ne revêt encore quelque importance que pour trois départements de la province du Centre-Sud : le Nyong-et-Kellé, le Nyong-et-So et le Ntem, et trois autres plus éloignés : le Moundou et la Sanaga Maritime dans le Littoral, la Ménoua dans l'Ouest. Plus de 6 000 ressortissants de chacun d'eux vivent à Yaoundé.

Ainsi, la population des départements qui participent de façon réellement importante à l'immigration dont la capitale est l'aboutissement, relève de deux grands ensembles ethno-géographiques. L'un est celui des groupes forestiers du Sud dont les ethnies principales : les Ewondo, les Bane et les Eton, appartiennent à l'ensemble bété, puis les Boulou, les Bassa et les Yambassa. L'autre est, pour l'essentiel, constitué de Bamiléké venus soit directement de l'Ouest, soit après un détour par le Moundou ou Douala.

Précisons quelle est la part respective de chacun de ces groupes dans la population immigrée, jugée d'après les lieux de naissance enregistrés par le recensement de 1976. Les originaires du Centre-Sud comptent pour la moitié, ceux

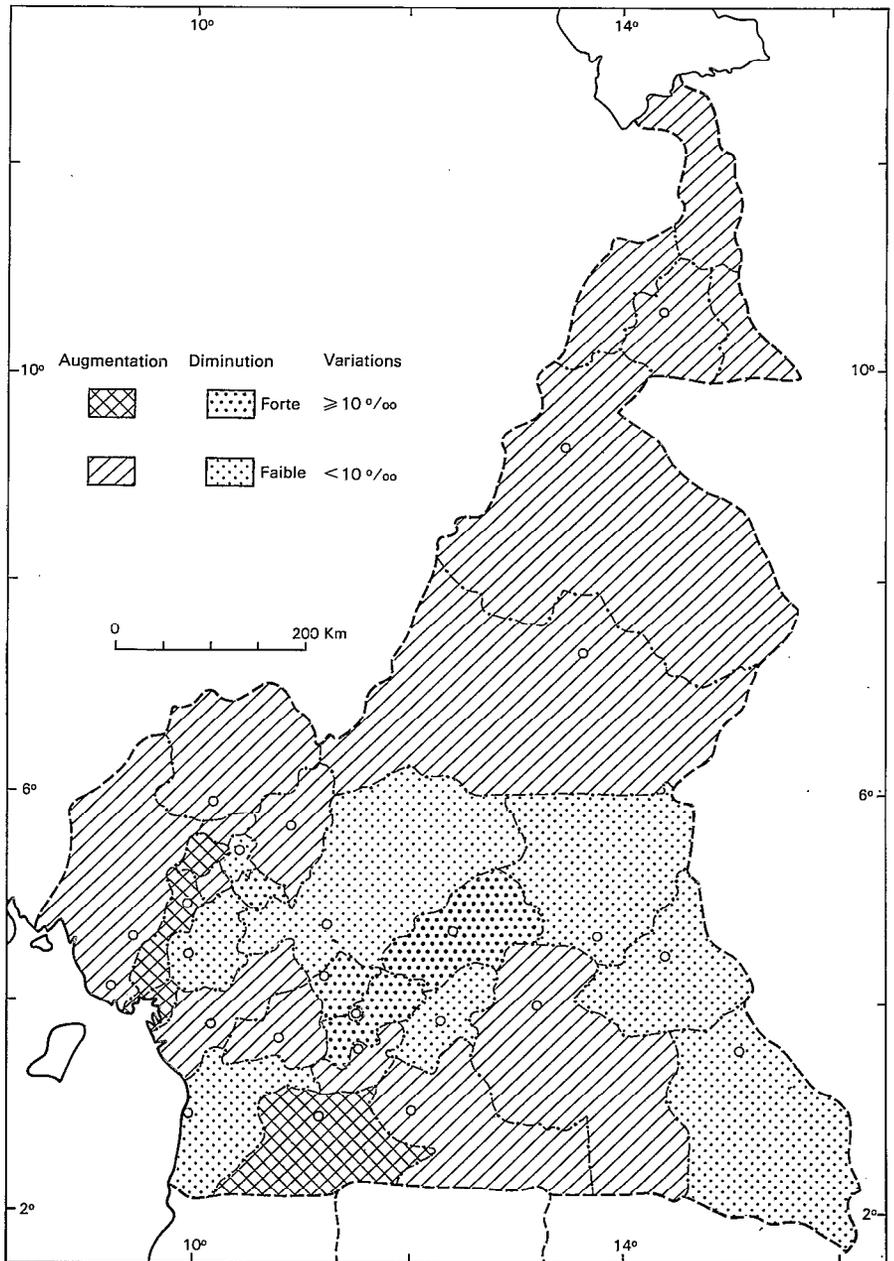


Fig. 8 — Variations de l'origine des immigrants entre 1967 et 1976

de l'Ouest pour le quart, et probablement le tiers si l'on admet que la plupart des immigrés provenant du Littoral sont en réalité fils d'émigrés originaires de l'Ouest. Les autres provinces du pays n'interviennent que pour 12 % dans l'immigration.

Au-delà de cette simple constatation, l'observation de l'évolution intervenue dans la composition du flux migratoire n'est pas sans intérêt, car son sens, avec le recul de 20 années d'observation, ne fait aucun doute (tabl. 5).

Tableau 5  
Province de naissance des immigrés à Yaoundé  
en % de chaque recensement

Province de naissance	Centre-Sud	Ouest	Littoral	Est	Nord	Nord-Ouest	Sud-Ouest
1957	74,5	13,1	5,0	5,0	2,4	-	-
1967 (+)	58,6	23,8	11,6	3,5	2,7	0,8	
1976	49,3	23,7	14,8	3,1	5,3	1,8	2,0

(+) Recensement administratif

Trois faits saillants s'imposent :

(a) La participation de la Province du Centre-Sud au peuplement de la ville diminue globalement, même si elle demeure substantielle. La fig. 8 fait bien apparaître que plusieurs départements proches et jusqu'ici gros fournisseurs d'hommes, ont nettement diminué leur apport relatif : la Méfou, la Lékié, la Haute Sanaga, et aussi le Ndé plus lointain, de même que, dans une moindre mesure, le Mbam et le Nyong-et-Mfoumou. Au contraire, les départements plus méridionaux et plus éloignés, particulièrement celui du Ntem, accroissent leur apport, de même que le Nyong-et-Kellé et le Haut-Nyong (Abong-Mbang).

(b) Le contingent d'immigrés venant de l'Ouest, après avoir fortement augmenté entre 1957 et 1967, semble avoir stagné ensuite. Mais si on le complète par celui qui provient du Littoral, il faut admettre que la progression s'est poursuivie. La fig. 8 rend compte de ce phénomène en montrant d'une part une baisse relative de la participation des départements bamiléké reliés directement à Yaoundé (Ndé et même Mifi), mais une augmentation de ceux dont les voies d'émigration passent par Douala et le Moungo (Ménoua, Haut-Nkam et Bambouto). Les études de J.-L. DONGMO ont montré que « la colonie bamiléké augmente deux fois plus vite que l'ensemble de la population de la ville » et aussi que « les trois quarts des migrants bamiléké viennent à Yaoundé indirectement, c'est-à-dire par étapes », surtout après un séjour dans la Province du Littoral (DONGMO, 1980-a). A cette augmentation de l'apport des départements bamiléké s'ajoutent celles du Wouri et du Moungo.

(c) Les autres provinces, plus éloignées, tendent à augmenter, dans l'ensemble, leur participation à l'immigration, à l'exception de celle de l'Est, trop handicapée par son faible peuplement général pour garder quelque poids dans le mouvement.

On peut donc résumer l'évolution en cours en concluant qu'elle va dans le sens d'un élargissement progressif du bassin migratoire de la capitale dont le recrutement s'étend de plus en plus effectivement aux dimensions réelles du Cameroun et à la diversité humaine et culturelle qui est l'une de ses richesses. Après une

première phase de peuplement à laquelle les populations locales ont contribué pour une très large part, la ville élargit aujourd'hui de façon considérable son horizon migratoire et entame ainsi une nouvelle phase de son histoire démographique.



== 4 ==

## Projections démographiques

La formulation de prévisions démographiques n'est pas seulement une sorte de jeu rituel auquel se livrent démographes et statisticiens après chaque recensement, et dont les résultats sont généralement démentis par le recensement suivant. Elle revêt une importance essentielle pour les planificateurs et les urbanistes, en dépit de ses incertitudes. Jusqu'ici, la progression réelle de la population urbaine a toujours dépassé les prévisions. En sera-t-il encore ainsi ? Il convient, en un tel domaine, d'être fort prudent.

En 1965, on prévoyait que les 300 000 habitants seraient atteints à Yaoundé au plus tôt en 1980. Ils étaient déjà dépassés en 1976. Même les projections basées sur les chiffres de 1969 et tablant sur un taux d'accroissement de 9 % n'auraient abouti, pour 1976, qu'à 292 000 habitants, encore en deçà de la vérité. On peut, il est vrai, supposer que les recensements précédents avaient sous-estimé la population de la ville.

Tenant compte du fait que, depuis 1945, le taux de croissance annuelle de la population de Yaoundé semble bien avoir oscillé entre 8,5 et 9,5 %, les projections que nous proposons ci-dessous sont basées sur trois taux possibles, désignés comme hypothèse faible (8,5 %), hypothèse moyenne (9,0 %) et hypothèse forte (9,5 %). La fourchette des chiffres ainsi obtenus est assez large, mais si l'on en croit l'expérience passée, ce sont les plus élevés qui ont le plus de chances d'être les vrais, sachant cependant que plus on s'éloigne de l'année d'origine, plus ces projections deviennent incertaines.

Tableau 6  
*Projections démographiques : taux constants*

	1980	1985	1990
Hypothèse faible	435 000	656 000	982 000
Hypothèse moyenne	443 000	682 000	1 050 000
Hypothèse forte	451 000	709 000	1 120 000

De leur côté les urbanistes, tablant sur une diminution progressive du taux de croissance, élaborent le schéma directeur de la ville en fonction des projections suivantes (tabl. 7).

Tableau 7  
Projections démographiques :  
taux décroissants

Années	Taux de croissance	Population
1980	9 %	443 000
1985	8,5 %	681 000
1990	7,5 %	1 024 000
1995	6,5 %	1 471 000
2000		2 015 000

Concluons en constatant qu'il existe de fortes chances pour que, si les tendances actuelles se poursuivent, la ville de Yaoundé dépasse le million d'habitants dès 1990 et atteigne les deux millions en l'an 2000.

Annexe 1  
Répartition de la population de Yaoundé  
par sexes et par groupes d'âges quinquennaux  
en 1976 (Source : Recensement de 1976)

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	Total
Moins de 1 an	6 244	6 048	12 292
1 - 4 ans	20 137	19 867	40 004
5 - 9 ans	18 547	19 104	37 651
10 - 14 ans	14 120	14 855	28 975
15 - 19 ans	18 838	18 408	37 246
20 - 24 ans	24 179	18 516	42 695
25 - 29 ans	16 287	11 889	28 176
30 - 34 ans	11 152	8 306	19 458
35 - 39 ans	9 593	7 110	16 703
40 - 44 ans	6 123	4 159	10 282
45 - 49 ans	4 388	2 813	7 201
50 - 54 ans	2 368	1 532	3 900
55 - 59 ans	1 366	1 190	2 556
60 - 64 ans	856	829	1 685
65 - 69 ans	361	463	824
70 - 74 ans	175	280	455
75 - 79 ans	110	200	310
80 - 84 ans	41	107	148
85 ans et plus	87	157	244
Indéterminés	222	44	266
Ensemble	155 194(53,3)	135 877(46,7)	291 071(100)

# L'espace urbain

*Le cadre dans lequel évolue quotidiennement le citoyen, l'espace urbain, est à la fois donnée de la nature et œuvre de l'homme. La création urbaine, de simple adaptation aux conditions de relief et d'hydrographie, passe progressivement par la maîtrise de ces éléments, puis leur transformation, voire la négation de leurs contraintes par des techniques toujours onéreuses, pour conduire à la création d'un paysage construit selon les choix de la société qui l'habite. La ville de Yaoundé n'échappe pas à ce schéma général du développement spatial urbain.*



— 1 —

## Une topographie contrastée (fig. 9)

A sa situation sur une zone d'interfluve du plateau camerounais, entre la Sanaga et le Nyong, la ville doit cette altitude moyenne relativement élevée qui la fait bénéficier d'une fraîcheur refusée à Douala et même aux petites villes voisines, telles Obala ou Mbalmayo. Cette situation sur l'interfluve explique probablement la présence ici d'un certain nombre d'inselbergs ayant résisté au nivellement : ce sont les « monts » culminant souvent à plus de 1 000 m qui dominant et limitent la ville au nord-ouest : Mt Fébé, Mt Mbankolo, Mt Messa, Mt Akouandoué.

Mais ces hauts reliefs n'appartiennent pas à l'espace réellement urbain, car la ville est née et s'est étendue sur l'étage topographique intermédiaire, celui des collines et des plateaux. Les altérites, issues de la décomposition des gneiss sous-jacents, ont donné un paysage de collines ou plateaux aux versants convexes et de vallées au fond plat mal drainé en direction du sud par le Mfoundi, affluent de la Méfou qui se jette elle-même dans le Nyong. Dans l'épais manteau détritique, le Mfoundi et des affluents, si modestes soient-ils, ont déblayé de profondes vallées guidées par un réseau complexe de failles, et circonscrit des collines qui compartimentent la ville en autant d'entités topographiques.

Prenant sa source sur les flancs du Mt Fébé, le Mfoundi coule d'abord d'ouest en est et, avec ses premiers affluents, a découpé, au nord-ouest, une première série de collines d'altitude parfois supérieure à 800 m où sont campés les quartiers Oliga, Ntougou, Ekoudou, Bastos et Mfoundassi-nord. Grossi du Tongolo et du Ntem venus du nord, le Mfoundi contourne par l'est la colline d'Etoa-Méki et se dirige ensuite vers le sud. Ses affluents ont dessiné des collines de forme oblongue orientées N.O.-S.E. sur sa droite et N.E.-S.O. sur sa gauche, toutes convergeant vers cet axe nord-sud qui constitue en quelque sorte l'épine dorsale de la ville.

Les collines de rive droite sont les plus élevées. Descendant de Ntougou, l'Ekooza et l'Abiergue entourent, avant de se rejoindre, la colline du quartier de la Briqueterie (760 m) ainsi séparé du centre commercial lui-même limité à l'est par le Djoungolo. Un deuxième affluent, le Mingoa, enserme avec l'Abiergue une longue colline où se trouve le quartier de Mokolo-Messa (760 m à la Mission catholique), ainsi que l'hôpital (760 m) et le centre administratif (750 m) où fut implantée la « Station » allemande. Enfin, plus au sud, l'Olézoa sépare le Plateau Atemengue qui s'élève jusqu'à 793 m, de la colline de Mvolyé à peine moins élevée (775 m). Le Djoungolo appartient aussi à ce réseau de rive droite, mais son cours inférieur a disparu sous les constructions urbaines.

Le versant oriental n'a pas été moins disséqué, mais les altitudes ne dépassent guère 760 m. Les ruisseaux Ebogo, Ewoué, Aké et Nkié ont découpé les collines d'Essos, de Mvog Ada, de Mvog Mbi, Awaé, Mfoundassi-sud, Kondengui et enfin d'Ekounou qui porte l'aéroport dont la piste unique a dû aussi adopter la contraignante orientation N.E.-S.O.

Toutes ces vallées, disposées en « arête de poisson », sont drainées par un réseau de ruisseaux que la saison sèche ne tarit pas. L'érosion en nappe, activée



par le déboisement, est intense, et ces cours d'eau charrient en saison des pluies une boue jaunâtre qui tapisse les thalwegs et en aplanit le fond, créant ainsi des marécages où stagnent des eaux propices au développement des anophèles, mais où se forment aussi des sols sablo-limoneux dont l'horizon superficiel est riche en matières organiques. La partie méridionale de la ville possède ainsi de nombreux étangs, le plus souvent artificiels : étangs de la Retenue, de Mélen, d'Atemengue, d'Obili. De même, entre le Plateau Atemengue et la colline administrative, un lac artificiel a été créé en 1953 sur le cours du Mingoa. Les pentes des versants sont toujours fortes, l'érosion y est intense, favorisée par les averses extrêmement brutales du début de saison des pluies, et les moindres écoulements creusent de profondes échancrures qui grignotent les collines.

C'est donc sur un site remarquablement différencié que la ville s'est accrochée et a grandi, chaque époque la marquant d'une empreinte caractéristique de sa préoccupation première.



= 2 =

### La genèse de l'espace urbain (fig. 10)

Si la présence européenne fut l'élément décisif qui donna corps à la ville, les colonisateurs ne s'établirent cependant pas, et de loin, sur une terre vierge de toute occupation humaine. Des clans ewondo et bané vivaient déjà sur le site. De nombreuses pistes le parcouraient en tous sens, comme le montre le plan établi par G. ZENKER (1890-1892), reliant les hameaux aux cases rectangulaires derrière lesquelles poussent les bananiers (LABURTHE-TOLRA, 1970). Les champs d'ignames, de maïs, de manioc, de macabo, de patates, d'arachides... suscitent alors l'étonnement des voyageurs. Et pourtant Yaoundé fut avant tout la ville des Blancs et de leurs commis.

### *La création du centre urbain*

C'est entre les ruisseaux Mingoa et Abiergue que fut édifié le poste fortifié allemand, « Yaunde Station ». D'abord simple palissade de bois entourant quelques cases où logent les militaires, il devient, en 1909, une solide enceinte carrée de 100 m de côté construite en briques sous les ordres du major DOMINIK (1). Son rôle fut non seulement d'aider à la « pacification » des environs, acquise dès 1903, et du sud du pays, mais aussi de donner toutes facilités au commerce des Européens. Sous sa surveillance se croisaient les pistes venues de Kribi par le sud,

(1) Le mot *Ongola* (l'enceinte) est demeurée, en langue bété, pour désigner Yaoundé et, en particulier, le centre administratif.



de Yoko par le nord et bientôt d'Edéa par l'ouest.

En même temps qu'elle s'équipe en débordant sa première fonction purement militaire : essais de cultures exotiques, construction d'un hôpital, ouverture d'une école au sud du Mingoa, la « Station » accueille les baraquements des factoreries. On en dénombre une quinzaine en 1911, la plupart allemandes, mais aussi quelques-unes anglaises. Elles s'installent d'abord au pied du poste, sous sa protection immédiate, le long de la route de Lolodorf-Kribi qu'empruntent les convois venant de la côte ; mais bien vite elles s'étendent au-delà du Mfoundi où ZENKER situe déjà, en 1890-92, les concessions R.W. King, J. Holt et Woermann. Cette nouvelle implantation marque le début du glissement vers la colline opposée des activités commerciales rapidement trop à l'étroit sur le site originel.

Sous la tutelle française, ce site originel qui ne pouvait répondre au développement et à la variété des activités urbaines, se spécialise dans un rôle de centre administratif symbolisé, en 1921, par la construction du Palais du Commissaire de la République. D'autres espaces étaient désormais nécessaires à la ville. Le rapport du Gouvernement note ainsi, dès 1920 : « Le plateau où se trouve l'agglomération a trop peu d'étendue pour se prêter à une extension. Il faut, de toute nécessité, choisir un emplacement propice à l'édification d'une véritable ville. » L'occasion en fut l'achèvement du chemin de fer en 1927 et celui de la gare en 1928. Sur la colline d'en face, jusqu'alors délaissée, une nouvelle route nord-sud longe l'Abiergue et la voie ferrée avec ses entrepôts et court-circuite celle qui passait par la « Station ». Entre 1930 et 1940, les maisons de commerce s'établissent le long de cette voie, à proximité de la gare et du Marché Central, amorçant ce qui deviendra le « centre commercial ». Le petit marché qu'animaient les commerçants « haoussa » au pied du poste allemand a, dès 1916, été transféré sur cette colline ; agrandi et couvert, il compte trois bâtiments, l'un pour le commerce des Haoussa, le deuxième pour les autochtones, le troisième pour la boucherie (LEROY, 1971). Il sera reconstruit en dur dans les années 52-55, en même temps que l'axe central sera complété par un quadrillage de rues tirées au cordeau et par la Rue de l'Intendance qui limite au sud ce quartier commercial.

De même que les commerçants, les militaires quittent le centre administratif pour élire domicile, en 1934, vers le sud de la ville, sur le Plateau Atemengue, non loin de l'École Régionale. Quant aux occupants du lieu, ils sont dirigés vers la route de Kribi où ils créent le village d'Obili (c'est-à-dire « obligés »). Ce déplacement marque la mise en place d'un autre système de protection militaire de la ville qui se trouvera bientôt entourée de casernements : au sud, le Plateau Atemengue et Elig Belibi, au nord-est le camp de l'Intendance qui donnera son nom à la rue, au nord-ouest l'École de Police, à l'ouest le camp Yéyap et celui d'Obili.

Ainsi se trouvent posées les bases d'une situation qui demeure en grande partie actuelle. C'est d'abord une division du centre ville, bi-polaire : de part et d'autre de l'Abiergue et de la voie ferrée, une colline à vocation administrative et une autre à vocation commerciale, difficilement reliées l'une à l'autre par deux ponts situés à leurs extrémités, passages obligés d'une circulation intense. C'est aussi une rigoureuse séparation géographique des principales fonctions urbaines localisées chacune sur une colline particulière : commerciale, administrative, mais aussi militaire et scolaire (et universitaire aujourd'hui) en amont, et enfin religieuse. Au sud de la ville en effet, les Pères Pallotins se sont installés dès 1901 sur la colline de Mvolyé. Ils y construisent chapelle et maison d'habitation auxquelles s'adjoignent plus tard la cathédrale, le séminaire, le logement des sœurs et leur « sixa » (2). C'est donc, encore aujourd'hui, la « colline catholique »,

---

(2) Mot local probablement dérivé de « sister », qui désignait des sortes d'internats regroup-

avec son dispensaire et son imprimerie, qui ne perdra son évêché et sa cathédrale au profit du centre ville que peu avant l'Indépendance. Dans le même esprit, l'Église Presbytérienne s'installera sur la colline d'Etoa Meki, au nord-est de la ville, avec ses établissements d'enseignement. Si son emprise sur le paysage urbain est moindre que celle de Mvolyé par la superficie occupée, cette Mission n'en bénéficie pas moins d'une position plus centrale qui s'impose aux aménageurs.

### *La création des quartiers d'immigration*

La présence des Européens et le développement de leurs activités devaient provoquer rapidement le déclenchement d'un mouvement d'immigration qui ira en s'amplifiant. Les premiers immigrants à se fixer sur les lieux, après les Européens, furent les commerçants venus du Nord et appelés, de façon très vague, « haoussa ». Un an seulement après l'arrivée des Allemands, ils s'installent légèrement en amont de ceux-ci, puis traversent l'Ekozoa pour s'établir vers l'actuel Marché Central dont l'implantation n'a pas été étrangère à leur présence. Le plan de 1911 révèle l'existence, à cet endroit, d'une bonne cinquantaine de leurs cases rondes caractéristiques (FRANQUEVILLE, 1968). Cette fixation fut d'autant plus aisée qu'ils jouissaient, auprès de l'administration allemande, d'un préjugé favorable : leur sens du négoce ne pouvait que servir les affaires des maisons de traite. Ils ne démentirent certes pas cet espoir, mais leur habitude des relations avec les zones d'élevage du nord du pays, leur appartenance à la religion musulmane, firent rapidement d'eux les intermédiaires naturels pour le trafic du gros bétail et le commerce de la boucherie. Les premiers bovins semblent être arrivés sur place dès 1901.

Chassés des lieux par l'extension du nouveau centre commercial, les Haoussa ne laissèrent là que le souvenir du parc où ils mettaient pâturer les bœufs, le quartier dit Nlongkak, au nord de leur ancien village (3). Après un tracé sommaire de voirie, ils furent installés sur la partie ouest de la colline de la Briqueterie au sommet de laquelle sera construite leur mosquée. Entre Abiergue et Ekozoa, les flancs sud et est de cette colline étaient en effet déjà réservés et partiellement occupés par d'autres immigrants : les Bamoun dont le quartier est né ici, autour du palais et de la mosquée de l'ancien Sultan Njoya détrôné par l'administration française après la Première Guerre et assigné à résidence, mais surtout des Bamiléké repoussés du centre ville comme les « Haoussa ».

Le tracé du premier périmètre urbain, en 1925, laisse à l'extérieur de la ville tous ces quartiers d'immigrés et n'englobe que les deux collines centrales avec, en amont de la zone administrative, le camp construit pour les fonctionnaires indigènes que ceux-ci dénomment, par dérision, Mokolo à cause de son éloignement (4). Mais la même appellation s'applique, par la suite, aux quartiers voisins qui font suite au camp le long de la route d'Okola et où furent cantonnés, à partir de 1936, les immigrants « étrangers ». Une série de sous-quartiers,

---

pant les filles en âge de se marier, dans un but d'éducation, de christianisation et de formation ménagère.

(3) De « nlong » : herbe, savane, clairière, et « kak » : bœuf, en langue bété.

(4) Mokolo est une petite ville du Nord, célèbre pour son camp d'internement auquel se réfère aussi le choix de ce nom pour le quartier. Le terme de « Mokoloman », appliqué aux habitants de ce quartier, est généralement méprisant.

délimités par un quadrillage de rues parallèles parfois encore visibles, fut alors créée. Chaque bloc ou sous-quartier reçut le nom de l'ethnie à laquelle il était destiné : Yebekolo, Yambassa, Maka, Bamvélé, Bamiléké, Babouté, Bassa, Sénégalais. Ainsi initié sur cette base ethnique, ce quartier fut ensuite laissé à lui-même. Entre l'Abiergue et la route, les cases s'ajoutèrent aux cases, dans le désordre le plus complet, jusqu'au moment où une limite fut mise à cette extension spontanée par la création, en 1954, d'un nouveau quartier planifié situé encore un peu plus au nord-ouest. Appelé Madagascar, sans doute à cause de son éloignement aussi, il est à nouveau réservé aux fonctionnaires pour qui sont construits, en dur cette fois, de longs bâtiments constitués de logements accolés.

C'est donc exclusivement vers cette partie nord-ouest de la ville que furent dirigés les « étrangers » regroupés autant que possible (à l'exception des fonctionnaires et assimilés) selon l'ethnie pour que leur contrôle soit plus facile. Ces « étrangers » n'étaient, en fait, que les immigrants d'origine assez lointaine pour que leur langue et leur culture soient sans aucun rapport avec celles des habitants de la région, c'est-à-dire ceux dont la présence en ce lieu posait un problème d'intégration au milieu local. Mais l'installation des autres immigrants, venus de moins loin et dont l'intégration se faisait « d'elle-même », n'en n'était pas moins massive.

### *Les villages et leur extension*

Il a fallu attendre 1948 pour que la ville admette timidement dans son périmètre les « villages indigènes », et 1956 pour qu'elle les intègre réellement tous, reconnaissant ainsi leur appartenance urbaine.

Les traces de l'existence pré-coloniale de ces villages apparaissent dans les documents allemands. Encore ne s'agissait-il pas réellement de « villages regroupés... mais simplement de fermes, ou mieux, de hameaux » (G. ZENKER) abritant les membres d'une même famille et « établis de préférence sur les hauteurs ». Ainsi les collines seront-elles désignées, de même que les quartiers qu'elles porteront, par les noms des clans ou des chefs de clans : Mvog Ada, Mvog Mbi, Mvog Betsi, Mvog Atangana Mbala, Nkol Ndongo, Elig Belibi, Elig Effa, Elig Essono...

Les uns sont d'appartenance bané (sud et est de Yaoundé), les autres d'appartenance ewondo, et c'est tout naturellement que les immigrants en provenance de ces zones ethniques se dirigeront vers les villages de leurs « frères » devenus urbains. L'accumulation de ces nouveaux venus se situe d'abord le long des routes d'accès et au plus près du centre urbain, source des emplois recherchés. Ainsi se peuplent les quartiers de Mvog Mbi et Mvog Ada (Djoungolo III) le long de la route d'Akonolinga, Elig Belibi (qui reçoit les cheminots principalement bassa), Awaé et Nkondongo le long de la route de Mbalmayo. Au sud-est, le village d'Ekounou, sur la nouvelle route d'Akonolinga, reçoit les Bané accueillis par leurs « frères » Mvog Belinga et, à leur suite, les Boulou venus de plus loin au sud.

Les villages plus méridionaux, trop distants du centre dont les séparent le glacis du Plateau Atemengue et la « colline religieuse » de Mvolyé, attirent beaucoup moins les immigrants et demeurent peuplés d'autochtones ewondo. Par le nord et l'ouest s'infiltrèrent les Eton. Ceux qui viennent d'Obala s'agglutinent vers Nlongkak, avec les Manguissa de Saa, de part et d'autre de la route d'Obala, donnant leurs noms aux sous-quartiers (Nkol Eton, Nkol Manguissa). Ceux d'Okala et de Monatélé s'installent à proximité de Mokolo, le long des deux routes

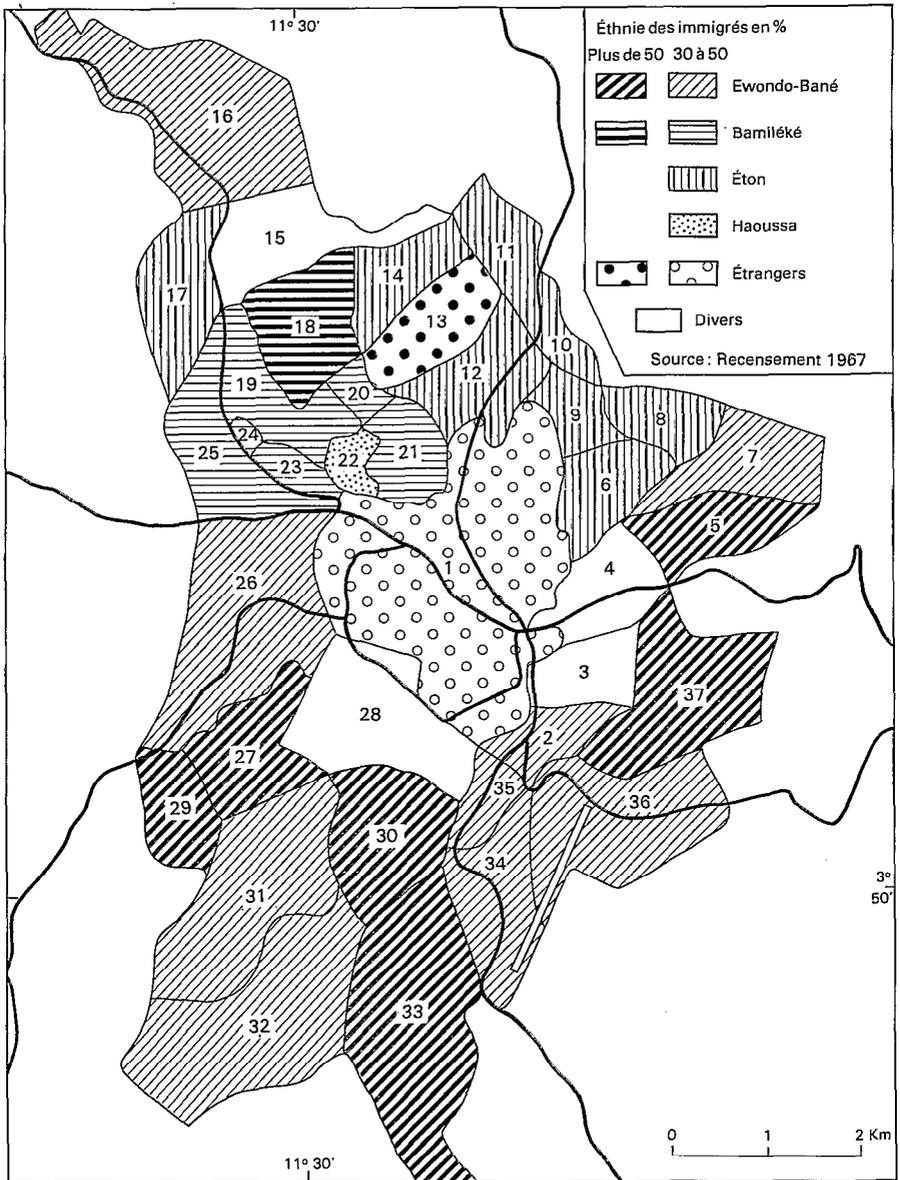


Fig. 11 — Les grandes dominantes ethniques de l'immigration par quartiers

*Principaux quartiers* : 1 : Centre ville et Grand Messa. 2 : Awaé. 3 : Nkondongo. 4 : Djoungolo III. 5 : Essos. 6 : Djoungolo I. 7 : Mfandéna II. 8 : Mfandéna I. 9 : Etoa Méki. 10 : Djoungolo II. 11 : Mbala I. 12 : Nlongkak. 13 : Bastos. 14 : Ekoudou II. 15 : Ntougou I. 16 : Fébé. 17 : Oliga. 18 : Ntougou II. 19 : Nkomkana. 20 : Ekoudou I. 21 : La Briqueterie. 22 : Quartier Haoussa. 23 : Mokolo. 24 : Madagascar. 25 : Messa. 26 : Mélen. 27 : Ngoa Ekélé I. 28 : Ngoa Ekélé II (Pl. Atémengue). 29 : Biyemassi. 30 : Mvolyé. 31 : Nsimeyong. 32 : Obobogo. 33 : Nsam. 34 : Ndamvout. 35 : Mfoundassi sud. 36 : Ekounou. 37 : Kondengui.

de Douala et d'Okala et forment l'essentiel de la population de Messa, Nkol Bikok et Elig Effa.

C'est à partir de telles bases que se développe le peuplement actuel de la ville, au gré du dynamisme des mouvements d'immigration qui l'alimentent. Les cases se sont multipliées autour du noyau originel situé au sommet des interfluves, ont dévalé les pentes et, à mesure que la place devenait rare, se sont établies jusqu'à la bordure des marigots où elles rejoignent celles du quartier voisin. Ainsi en est-il pour les quartiers de Mvog Ada, Mvog Mbi, Awaé, Nkondongo, tous réunis en un seul ensemble, ou pour Mokolo, La Briqueterie, Messa, Nkomkana au nord-ouest.

Seuls les villages éloignés du centre ou situés à l'écart des grands axes routiers se trouvent encore à l'abri de ce phénomène de densification et gardent ainsi un peuplement autochtone encore majoritaire pour peu de temps. Ce semble encore être le cas de Fébé, Biyemassi, la partie sud de Nsimyong, Nsam, Obobogo, Mvolyé. Partout ailleurs, la population immigrée l'emporte. Elle est de composition ewondo ou bané pour la couronne des quartiers du sud. Vers le nord, débordant de Nlongkak, les Eton ont peuplé majoritairement les quartiers de Mbala, Ekoudou II, Djoungolo I et II, Etoa Méki et encore Oliga au nord-ouest. Mais dans ce secteur, la vague bamiléké, que Mokolo et La Briqueterie ne contiennent plus, s'étend aux quartiers que les précédents recensements classaient encore en zone agricole : Nkomkana, Ntougou II sont majoritairement peuplés de Bamiléké, de même qu'aujourd'hui Messa dont l'extension se poursuit le long de la route d'Okola.

Le résultat de ces mouvements migratoires est assez bien illustré par la fig. 11 qui utilise le dernier recensement susceptible d'apporter des informations de ce type (1967). Le choix du quartier par les immigrés ne relève pas, en effet, du hasard mais, on le sait, de la composition ethnique préalable de ce quartier, et les grandes dominantes ethniques de l'immigration ne sont donc que le reflet de celles qui prévalent déjà sur place. On remarque d'abord les quartiers « chics », qui attirent majoritairement les étrangers : Centre ville (n° 1), Bastos (n° 13), puis la présence des Eton qui occupent une bonne partie de la zone nord de la ville et viennent voisiner, au nord-ouest, avec le « front d'avancée » des Bamiléké. De même reconnaît-on les « vieux » quartiers d'immigration où les ethnies se sont mélangées au point de faire disparaître toute dominance : Nkondongo (n° 3), Djoungolo III (n° 4). La forte immigration ewondo de certains quartiers pourtant encore peu touchés par l'urbanisation : Mvolyé (n° 30), Nsam (n° 33), Biyemassi (n° 29), Ngoa Ekélé (n° 27) et Kondengui en 1967 (n° 37) est le fait d'une immigration féminine matrimoniale et relève donc, encore à cette époque, de mouvements de population de type rural.



==== 3 ====

### Les densités urbaines (fig. 12)

Ces conditions de formation de la population urbaine expliquent en grande partie la répartition des densités humaines à l'intérieur du périmètre de la ville. Mais aussi, et de plus en plus, la politique d'urbanisme amorcée par les autorités

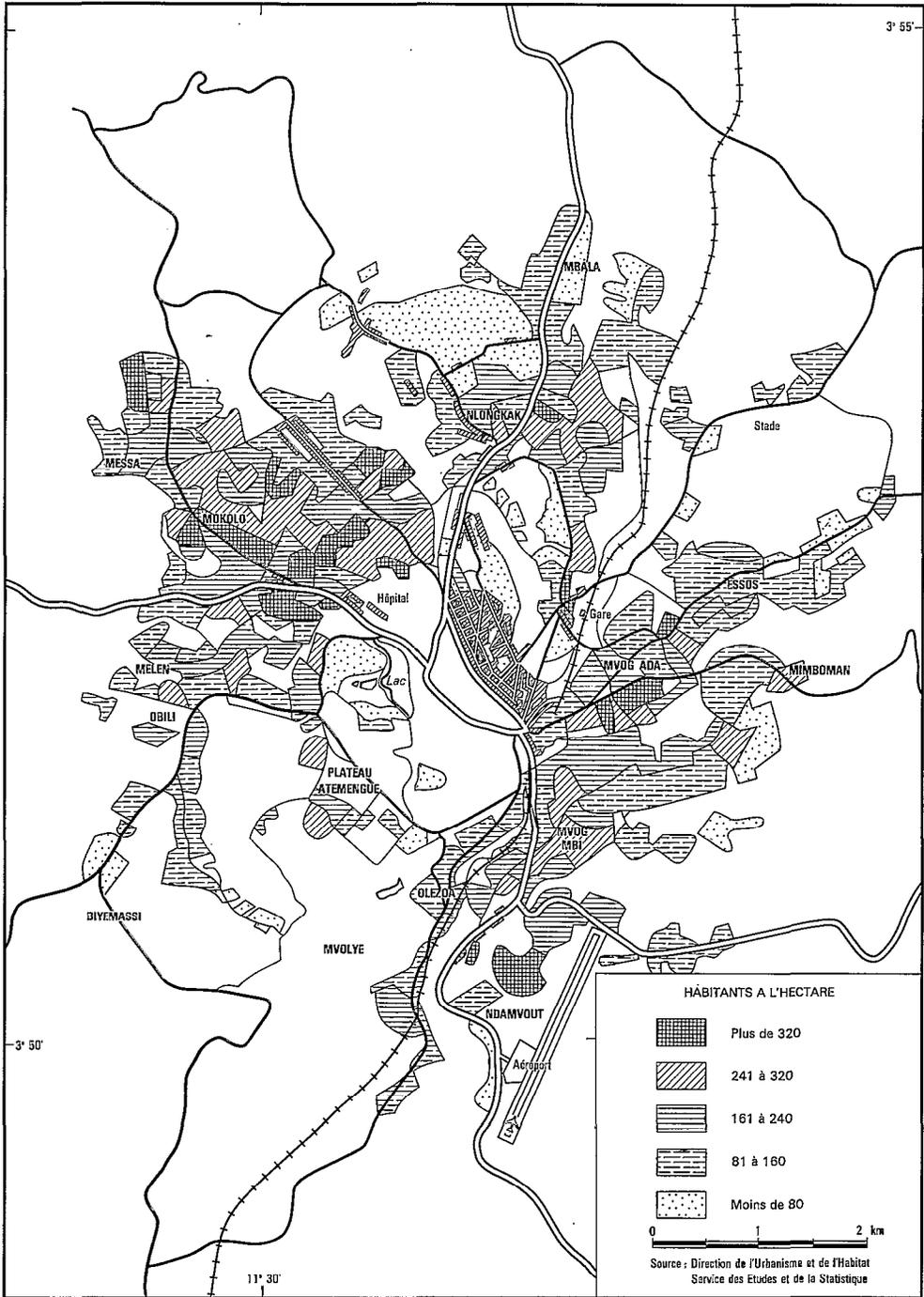


Fig. 12 — Densité de la population de Yaoundé en 1976

depuis une dizaine d'années contribue à en modifier sensiblement la trame.

La carte des densités ci-jointe reproduit en la simplifiant celle qu'a dressée la Cellule d'Urbanisme à partir des photographies aériennes de 1974 et des résultats du recensement de 1976. Ce recensement présente un découpage de la ville en îlots de comptage qui ne correspondent pas aux quartiers habituellement reconnus (5). L'image très morcelée qui en résulte, plus précise dans le détail que celle des recensements antérieurs, a le mérite de mettre en évidence les violents contrastes qui caractérisent l'occupation du site.

La ville de Yaoundé s'étend, en 1980, sur 5 000 hectares environ. La densité urbaine théorique serait donc, pour cette même année, de 88 hab/ha. En réalité, nombreuses et vastes sont les zones toujours demeurées vides de constructions et qui signalent les contraintes du relief sur lequel est bâtie la ville : ces trous dans le tissu urbain sont les vallées marécageuses et profondes, impropres à la construction, où les petits champs vivriers disputent la place aux hautes herbes et que le Schéma Directeur entend réserver aux axes routiers. En réalité, l'espace effectivement urbanisé à fonction résidentielle ne couvre que 3 000 hectares, ce qui relève la densité générale de la population à 147 hab/ha.

Ce n'est là qu'une moyenne qui cache des écarts considérables, pouvant varier du simple au double. Les îlots qui comptent les plus fortes densités à l'hectare (plus de 240 et localement plus de 320) se placent sur cette couronne presque complète de quartiers populaires qui ceinture le centre ville et doit son origine, concertée ou non, aux premiers immigrants. On reconnaît la fameuse zone nord-ouest de Yaoundé que les auteurs du recensement de 1962 avaient appelée « Zone Ibadan » : ce sont les quartiers de La Briqueterie, Mokolo, Elig Effa, Messa, Madagascar, Nkomkana, Carrière, dont la population totale est estimée à 100 000 habitants en 1980, soit plus du quart de la population urbaine totale. L'entassement est d'autant plus remarquable que seul est de règle dans ces quartiers un habitat individuel de type horizontal. Les autres quartiers péri-centraux offrent des densités humaines un peu moindres, avec cependant quelques îlots surpeuplés : ce sont surtout Nlongkak, Djoungolo II, Mvog Ada, Awaé, Mvog Mbi.

Des densités moyennes (161 à 240 hab/ha) flanquent généralement ces îlots très peuplés et les prolongent souvent en direction des bas de pentes plus difficilement habitables. La strate de densité inférieure (80 à 160 hab/ha) correspond surtout à deux types de paysages. L'un encore semi-rural, se situe suffisamment loin de la ville pour n'avoir pas encore accueilli les immigrants en masse : Nkoayos, Ngoa Ekélé II, Mfandéna, Ngousso. Ici l'épouse travaille aux champs vivriers et l'homme, presque toujours autochtone, cherche à vivre d'un salaire urbain tandis que le revenu de sa parcelle de cacaoyers n'est plus qu'un appoint au budget, souvent d'ailleurs aux mains des « anciens ». L'urbanisation s'y insinue cependant et progresse à la faveur de la modernisation des axes routiers et à la mesure de leur fréquentation. L'autre grand type correspond aux lotissements ouverts ces dernières années par la municipalité et destinés en principe aux habitants « déguerpis » du centre ville pour cause d'urbanisme : Essos, Mimboman, Nkondongo. Il se trouve en réalité que les « déguerpis » qui peuvent bénéficier de ces lots n'ont pas toujours les moyens de se construire une nouvelle case dans les délais prescrits, et certains semblent même parvenir, de façon détournée et illégale, à revendre leur terrain à des acheteurs bamiléké.

---

(5) Le tome 7 des résultats du recensement de 1976 qui doit présenter la ville de Yaoundé n'était pas encore paru quand ces lignes ont été écrites.

Mais ici les coefficients d'occupation du sol demeurent réglementés, ce qui maintient les densités dans certaines limites.

Le centre ville fait partie des quartiers qui portent les densités les plus faibles : moins de 80 hab/ha. Il s'agit essentiellement du centre commercial, car la fonction résidentielle du centre administratif est aujourd'hui nulle. Mais on voit que ce centre commercial s'accommode aussi de vastes espaces sans population résidente, les uns parce qu'impropres aux constructions en dur, les autres parce que voués à des usages administratifs (Hôtel de ville, Sûreté, etc.). Parmi ces basses densités se rangent également les quartiers à vocation purement résidentielle. Le plus vaste et le plus célèbre est, au nord de la ville, le quartier Bastos que prolonge celui d'Ekoudou le long de la route du Mt Fébé. Il en est aussi d'autres, d'extension plus réduite : ainsi le Quartier du Lac, à l'ouest du plateau administratif, où logent des hauts fonctionnaires, ou encore Tsinga construit par le S.I.C. (6). La caractéristique commune de ces zones de densités les plus faibles est de correspondre à un type d'urbanisation concertée, qu'il s'agisse de quartiers chics ou privilégiés comme les précédents ou qu'il s'agisse de lotissements municipaux encore faiblement occupés en 1976 (Nkolmesseng, Mimboman, Kondengui). Même dans les quartiers plus éloignés et qui échappent encore à la densification urbaine, les densités sont généralement plus élevées et se situent déjà dans la moyenne de la ville.



= 4 =

Le  
tissu  
urbain

La façon dont les habitants ont pris possession du site de la ville et la répartition actuelle des densités laissent déjà largement présager de la structure du tissu urbain qui caractérise Yaoundé (fig. 13). Elle est à présent bien connue car, dans le cadre de la préparation du Schéma Directeur, une remarquable série d'études a été menée sur le sujet de sorte que l'on dispose là d'une documentation très détaillée et parfaitement à jour.

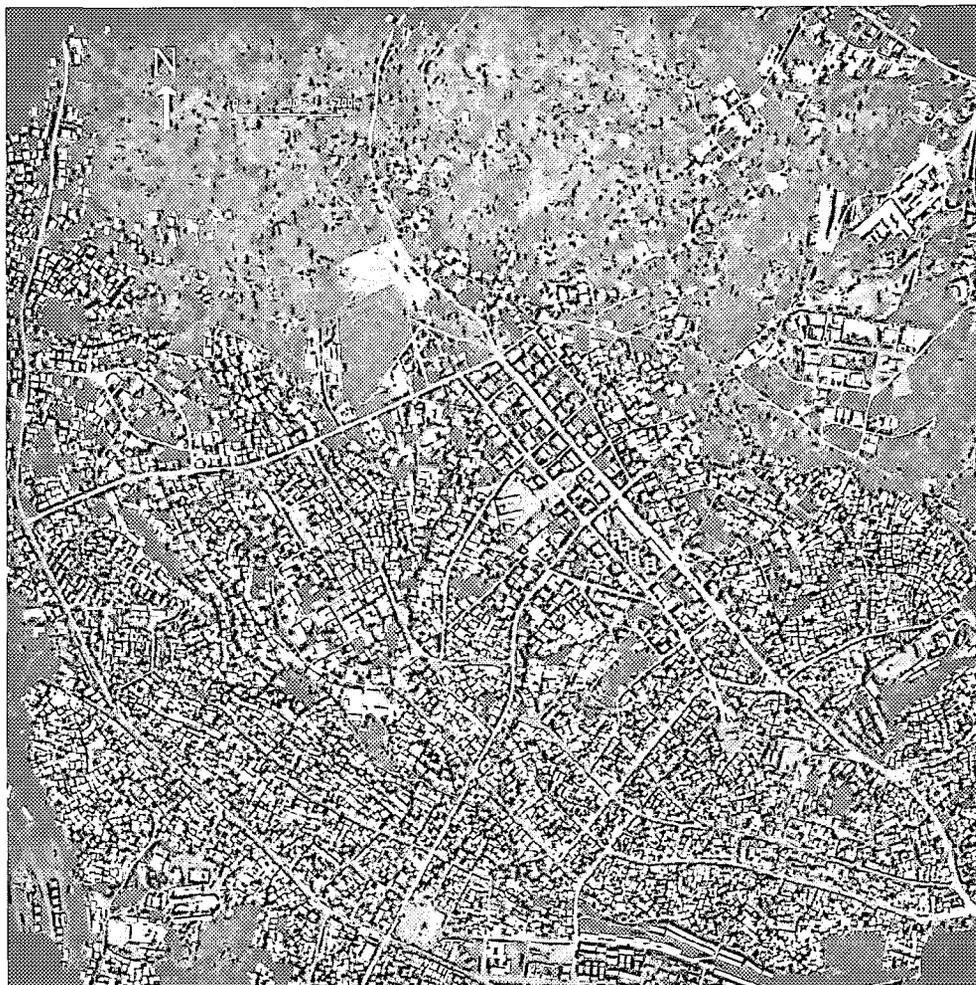
En s'inspirant à la fois de l'enquête sur l'habitat réalisée par la M.A.E.T.U.R. (7) en 1978 et de la précieuse carte de l'habitat élaborée par R. de MAXIMY, il est possible de présenter les principales caractéristiques du tissu urbain. Six grands types peuvent être distingués, identifiés selon leurs particularités physiques.

L'habitat le plus commun, celui qui forme presque la moitié du tissu urbain (44 % de l'espace résidentiel) est de type individuel dense et mal équipé. Il compte généralement plus de 300 habitants et plus de 32 maisons à l'hectare. En relèvent tous les quartiers péri-centraux d'habitat spontané, voués à plus ou moins longue

---

(6) S.I.C. : Société Immobilière du Cameroun.

(7) Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux créée en 1977 et dont il sera question plus loin.



1. La zone nord-ouest de Yaoundé. Mokolo et sa Mission catholique vers le sud-ouest (en bas à gauche), prolongé par Madagascar vers le nord. Au sud-est, La Briqueterie prolongée par Tsinga vers le nord. Dans le coin nord-est, l'usine Bastos (Photo IGN, 1974)

échéance au remodelage sinon à la destruction, où l'entassement des cases est maximal. Le meilleur exemple en demeure la zone nord-ouest qu'illustre la photo n° 1, mais la situation est peu différente à Nlongkak, Mvog Ada ou Mvog Mbi. « Un morcellement permanent et très poussé d'anciennes concessions et de terrains jusqu'alors libres, écrit M. MBONO-SAMBA à propos de Mvog Ada, a abouti à un enchevêtrement de cases, de leurs dépendances, de rigoles, de ruelles et, par endroits, à un chevauchement de toits de cases voisines recouvrant ainsi certaines ruelles. »

Certes, qualifier ces quartiers de bidonvilles serait impropre, car leur standing est de beaucoup supérieur à ce que l'on désigne généralement par là et la vie de leurs habitants est d'un niveau plus élevé. Cependant, délaissées depuis plusieurs décennies, les infrastructures sont rudimentaires, les voies d'accès carrossables insuffisantes : seuls existent quelques grands axes percés « dans le vif » ces dernières années, mais généralement non goudronnés. C'est pourtant dans de telles conditions, caractéristiques de 67 % du stock de l'habitat, que vivent 69 % des habitants de Yaoundé.

Le drainage des eaux n'est assuré, dans 90 % des cas, que par des rigoles en terre que chaque pluie approfondit dangereusement. Le seul assainissement est celui qu'offrent les puits perdus creusés près de la case (94 % des habitations) et la fosse septique est inconnue. Faute de bacs municipaux en quantité suffisante, la moitié des ordures croupissent dans les ravins, les ruelles ou même la rue principale et leur amoncellement constitue l'un des points d'attraction des enfants, des chiens et des porcs du quartier. Situation d'autant plus inquiétante sur le plan sanitaire que, dans ce type de quartiers, la desserte en eau potable est des plus médiocre. Le quart des ménages se la procure à l'aide de puits souvent collectifs et l'eau ainsi obtenue est rarement purifiée (2 % des cas). Pour la toilette, un quart seulement des habitations possède une douche : la toilette est donc faite le plus souvent dans les latrines où l'on pose une cuvette et, pour les enfants, en plein air.

Mais le problème-clé, le premier à résoudre, est celui du désenclavement de telles zones, car il conditionne l'accès à l'ensemble des services urbains. Tel est bien d'ailleurs le sentiment des habitants qui, en réponse à l'enquête de la M.A.E.T.U.R., classent leurs besoins prioritaires dans l'ordre suivant :

Manque de voies d'accès : 38 % des réponses  
Manque d'eau potable : 31 %  
Manque d'éclairage public : 17 %  
Manque d'électricité : 8 %

A l'insuffisance générale des réseaux de voirie s'ajoute une dégradation de l'habitat constitué de semi-dur ou de poto-poto (8). La particularité des conditions foncières ne favorise nullement son entretien, on le verra plus loin. Cette dégradation est extrême dans les zones de bas-fonds, zones inondables « squatterisées » par les plus pauvres. Là se rencontrent même les constructions en « carabottes » (9) ou en matériaux de récupération destinées à l'habitat. La saison des pluies transforme ces secteurs en cités palustres : les cases communiquent par des passerelles jetées au-dessus de l'eau dont on essaie de se protéger en édifiant des murets devant les portes quand l'Abiergue et l'Ekozoa débordent.

Il va de soi que les Autorités municipales ne sont pas restées indifférentes à une telle situation et leur action en faveur de l'habitat du plus grand nombre

---

(8) Argile utilisée pour la construction des murs (voir plus loin : le bâti).

(9) De l'anglais « carved boards », planches éclatées.



2. Le lotissement d'Essos. Les lots et leur case sont alignés de part et d'autre de l'ancien village traversé par la route. Au sud, début du lotissement de Nkondongo. La large partie boisée est aujourd'hui lotie  
(Photo IGN, 1974)

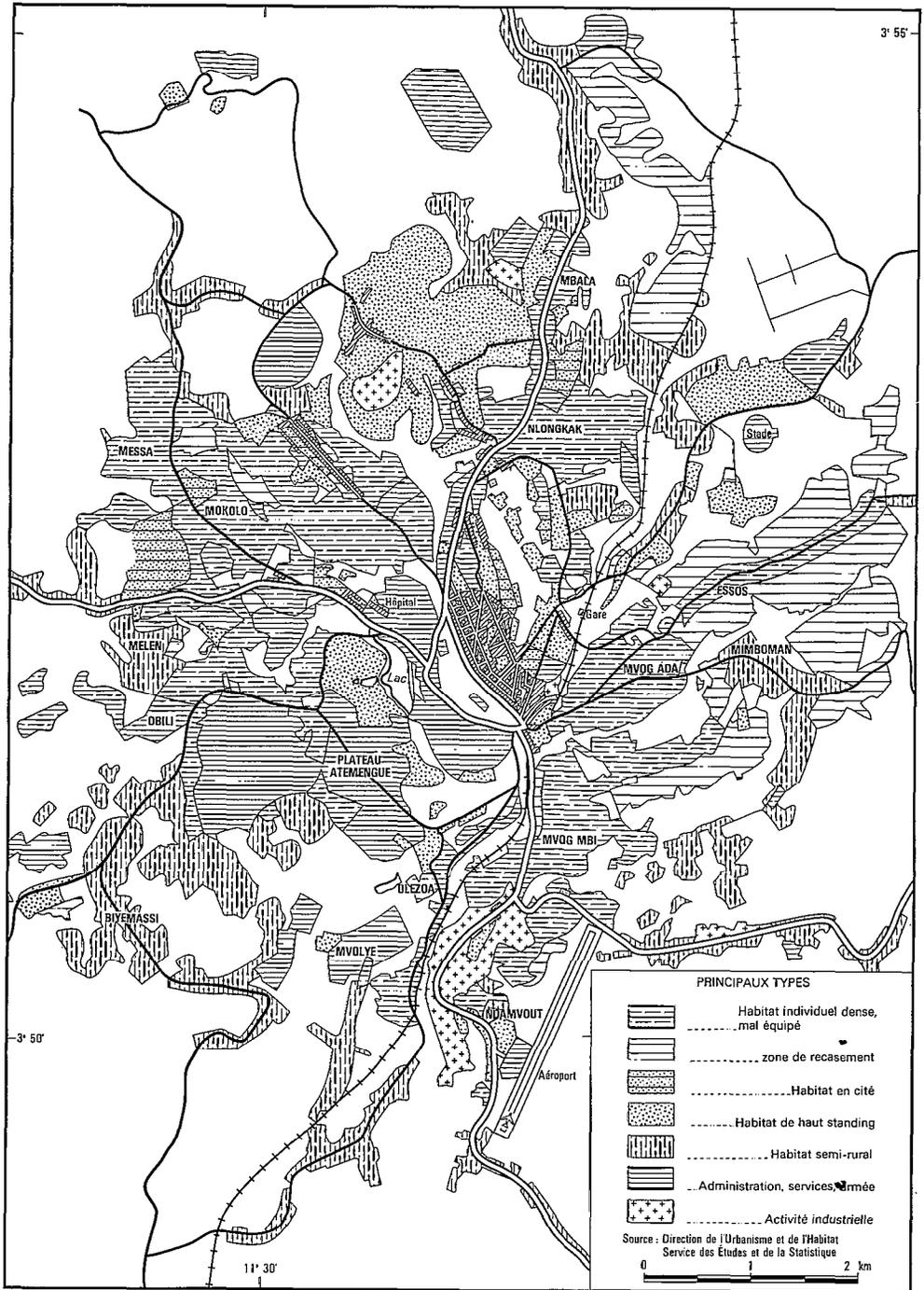


Fig. 13 — Le tissu urbain de Yaoundé en 1980

apporte désormais sa marque au paysage de Yaoundé. Les travaux de percement ou de remodelage de ces zones densément peuplées ont conduit à la création concertée de quartiers réservés à un habitat individuel de standing moyen faisant souvent office de zone de recasement. Les « déguerpis » peuvent y bénéficier d'un lot municipal dans la mesure où ils justifient d'un titre foncier antérieur. Le lot attribué doit être construit dans un certain délai et selon certaines normes strictes.

Le premier de ces quartiers nouveaux fut celui d'Essos qui accueillit les habitants de la partie de Nlongkak rasée en 1967-68 (photo 2). Suivirent celui de Nkondongo, puis d'Etoudi en 1972-73, de Mimboman en 1974-75 et, plus récemment de Kondengui et de Nkomkana. Il s'agit toujours d'un habitat individuel horizontal, mais où chaque habitation s'entoure d'un espace privé, ce qui diminue les densités tant du bâti (13 maisons à l'ha) que de la population (110 hab/ha) en moyenne. Aussi la population qui bénéficie de ce type d'habitat est-elle encore peu nombreuse, bien qu'appelée à augmenter, et ne représentait-elle en 1978 que 7 % de l'ensemble répartis sur 12 % de la superficie urbaine.

Ces zones neuves sont généralement encore sous-équipées et pourtant elles offrent des services d'un niveau de beaucoup supérieur aux précédentes. Elles sont à 75 % accessibles aux automobiles, disposent de branchements d'eau potable dans 71 % des cas, moins souvent de fosses septiques ou étanches (21 %) et presque toujours d'un branchement électrique (93 %). Le principal point noir de ces zones est le problème de l'évacuation des ordures ménagères qui n'a pas été résolu ici non plus : 70 fois sur 100, il n'existe pas de bac à ordures suffisamment proche et les détritiques sont jetés sur la voie publique où ils pourrissent au soleil.

Ainsi se construit sous nos yeux, à la faveur de ces lotissements bon marché, un tissu urbain inhabituel à Yaoundé par son ordonnance et relativement bien équipé, appelé à poursuivre son extension vers l'est de la ville. L'un des problèmes majeurs posés à ceux qui l'habitent est celui de son éloignement du centre ville, c'est-à-dire de la zone d'implantation de la majorité des emplois. La médiocrité des axes routiers de ces quartiers, généralement non goudronnés, ne permet pas, dans la plupart des cas, leur desserte par les autobus urbains (10).

D'extension beaucoup plus réduite, les lotissements sous forme de cités intégrées, construites et administrées par le Gouvernement, ne forment que quelques taches dans le tissu urbain. Le plus souvent ce sont des ensembles résidentiels construits par la Société Immobilière du Cameroun (S.I.C.) et effectivement appelés « cités ». La S.I.C., société d'économie mixte fondée dès 1952, a pour objet « l'étude et la réalisation de toutes opérations se rapportant à l'équipement et au développement des centres urbains et ruraux ». Plus modestement, elle produit à la fois, dans la mesure de ses possibilités, des logements sociaux du type LOGECO en rez-de-chaussée (1/3 des opérations) et des logements de standing moyen de type R+1 à R+3.

Le lotissement des Sources, dit « Madagascar », fut sa première réalisation dans les années 50 : 278 logements accolés dont la conception fut entachée de quelques erreurs dues à une méconnaissance du milieu, telles la construction de cuisines et de W.C. communs. Puis vinrent les opérations de Tsinga (126 logements) et le Camp S.I.C. de Nlongkak, plus ambitieux avec des 228 logements très variés mais dont les usagers déplorent souvent l'exiguïté. La dernière née (1975)

---

(10) Depuis mai 1982, tous ces quartiers sont désormais reliés au centre de la ville par au moins un axe bitumé. Leur intégration s'en trouve renforcée, mais tout dépend maintenant de l'entretien de ces axes.

de la série est la Cité Verte installée près de la route de Douala à l'extrémité ouest de la ville et bien desservie par les transports urbains (11).

A ce type de constructions se rattache le quartier « Grand Messa » où un ensemble de grands immeubles a remplacé l'ancien camp de fonctionnaires sis à côté de l'Hôpital Central. Là vivent bon nombre d'expatriés et de « coopérants » logés par l'État.

D'une façon générale, sur les lotissements de ce type se sont édifiées des villas modestes ou des immeubles de quelques étages disposant de terrain tout autour et dotés d'une infrastructure assez complète. A l'hectare on n'y compte que 25 constructions et environ 215 habitants.

L'habitat de haut standing est celui des quartiers chics de la ville, où des villas luxueuses s'entourent d'un jardin d'agrément clôturé, parfois complété d'une piscine privée avec, de loin en loin, un immeuble très moderne. Le plus vaste et le plus célèbre est le quartier Bastos, du nom de l'usine de cigarettes voisine. A partir de la cathédrale grecque orthodoxe, il s'étend aujourd'hui vers le nord en direction d'Ekoudou et vers le sud jusqu'à atteindre l'Ekozoa. La viabilisation en est généralement bonne, en dépit d'un tracé souvent anarchique des voies.

Le Quartier du Lac, résidence de hauts fonctionnaires, appartient à ce même type ainsi que celui, plus récent, du quartier Omnisport près du stade de Mfandéna. S'y rattachent aussi les îlots de villas ou de petits immeubles généralement établis le long des principales routes : Tsinga, Etoa Méki, quartier dit « du Maire », route de l'Aviation. Classons encore, parmi les habitations de haut standing, le centre commercial, mais il s'agit dans la plupart des cas d'immeubles collectifs à un ou deux étages dont le rez-de-chaussée est réservé aux activités commerciales.

La densité démographique de telles zones est naturellement faible : 40 habitants à l'hectare en moyenne. On ne trouve en effet, à Yaoundé, que 2,4 % de la population logée en « immeubles d'appartements » et 4,4 % en « villas modernes » (1976). C'est dire combien les immeubles collectifs sont encore peu répandus en ville. En réalité les loyers exigés en interdisent l'accès à la majorité de la population, en dépit et à cause des commodités offertes par de tels logements. Mais il est également évident que de telles constructions, même réalisées à meilleur marché, sont conçues selon les normes et les styles de vie de l'Europe et ne conviennent guère aux usages locaux : en ce milieu forestier, le feu de bois est naturellement le mode de cuisson des aliments le plus général, et les logements offerts n'y sont absolument pas adaptés. Il en va de même pour le mode de préparation des repas : le mortier et le pilon qui font ici office de « mixer » ne sauraient s'accommoder de ces constructions trop sonores et souvent trop fragiles.

A la lisière de la ville se rencontre un habitat de type semi-rural, voire franchement rural, là où les cacaoyers et les manguiers n'ont pas encore cédé la place aux constructions. Il en est ainsi naturellement dès que l'on s'éloigne le long des routes principales (Akonolinga, Douala, Kribi, Okola) même à peu de distance, mais aussi partout où, à l'intérieur du périmètre urbain, les opérations d'urbanisme n'ont pas encore eu d'effet : Efoulan, Nsimeyong, certaines parties de Mimboman et même d'Etoa Méki. La densité des constructions et des hommes

---

(11) Actuellement, sur les extensions en cours d'aménagement de Biyem Assi (ouest de Yaoundé), la S.I.C. construit des immeubles d'habitat « économique » en collectif (cf. *infra*).

diminue quand grandit la distance à la ville et l'on passe peu à peu aux conditions d'habitat et de vie qui prévalent en brousse. L'unité de résidence est alors la concession, constituée d'une ou plusieurs cases d'habitation flanquées de cuisines où règnent les épouses. L'enquête de la M.A.E.T.U.R. révèle que 13,5 % de la population dite urbaine vit dans ce type d'habitat, pratiquement dépourvu d'infrastructures et de services, qui occupe en surface la deuxième place après les zones d'habitat dense : 21 % de l'espace urbain.

Parmi les emprises relevant du domaine public ou des services, on note l'ampleur des superficies réservées aux administrations, conformément à la vocation principale de la ville. La colline administrative, site de départ de la ville, est restée fidèle à ses origines. Elle porte aujourd'hui la plupart des Ministères, presque tous reconstruits ou en cours de reconstruction selon une architecture très moderne, mais elle ne suffit plus aux besoins. Les équipements administratifs ont essaimé vers le nord du Centre Commercial (bâtiments de la Sûreté, de la Province, Préfecture, Caisse de Prévoyance Sociale, Hôtel de Ville...) qui semble surtout destiné aux administrations provinciales, départementales ou urbaines, et aussi vers le Plateau Atemengue au sud (Assemblée Nationale).

Quant à l'industrie, d'ailleurs très modeste, mis à part la concession de l'Usine Bastos au nord, celle des Ateliers du Chemin de Fer près de la gare et le dépôt d'engins sur la route d'Akonolinga, elle se trouve concentrée presque entièrement le long de la route de l'aéroport, dans la zone industrielle. Là se situent les Brasseries du Cameroun, l'Abattoir, l'AGRACAM, l'Imprimerie Nationale, la S.A.B., la scierie Coron que sont récemment venus rejoindre les entrepôts de la S.H.O., de la C.F.A.O., de la F.I.A.T., de Toyota et de Peugeot.



== 5 ==

## Le bâti : les types de constructions et leur répartition

Quatre grands types de constructions (fig. 14) dont l'extension spatiale est fort inégale, constituent le domaine bâti de Yaoundé évalué, en 1978, à 54 506 unités auxquelles s'ajoutaient alors 1 250 maisons non terminées. Le tableau 8 suivant précise l'importance de chacun d'eux.

Observons d'abord que les constructions en matériaux de récupération, si elles ne forment qu'une faible proportion de l'ensemble (4 %), n'en existent pas moins dans la capitale et qu'il s'agit bien là, aux termes de l'enquête, de logements habités.

Les constructions en dur, de type occidental, relèvent dans leur majorité d'un habitat individuel de haut standing ou de bâtiments à usage non résidentiel : services, commerces, etc. ; elles sont donc assez peu nombreuses : 19 % du bâti. On ne comptait en 1978 que cinq quartiers ayant plus de 25 % de maisons en matériaux durs : l'Hippodrome (aujourd'hui quartier de l'Hôtel de Ville), le Centre Ville, Bastos, Aviation et Etoa Méki.



Fig. 14 — La nature du bâti à Yaoundé en 1980

Tableau 8  
*Les types de constructions à Yaoundé (1978)*

Type de construction	Nombre	Pourcentage
Dur	10 535	19
Semi-dur et planche	24 369	45
Poto-poto	17 390	32
Matériaux de récupération	2 212	4
Total	54 506	100

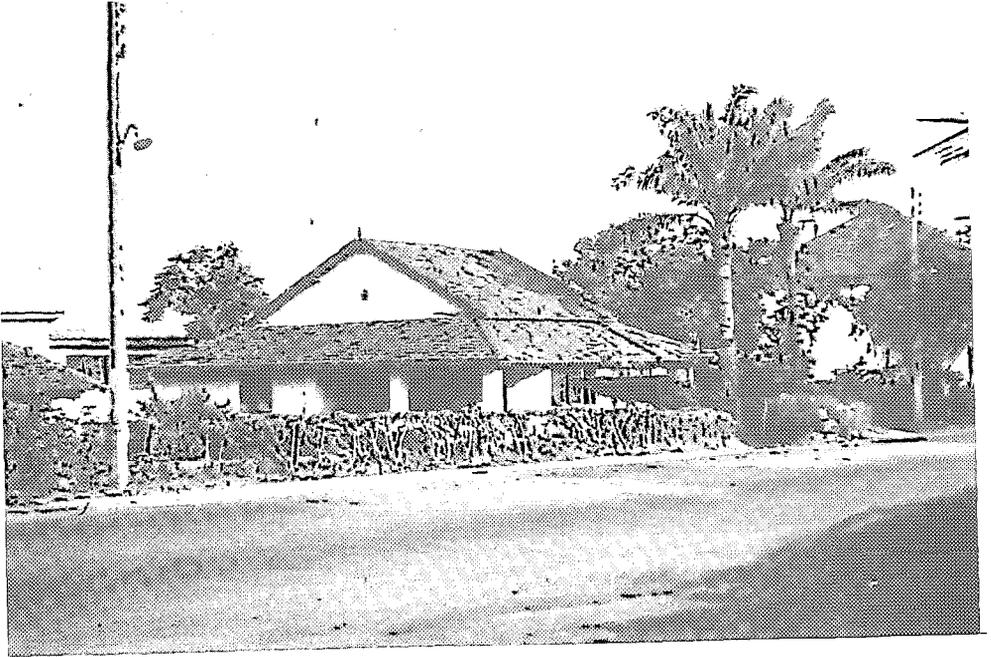
Le matériau de base en est le parpaing de ciment. La brique, utilisée aux premiers temps du développement urbain (photo 3) et qui a même laissé son nom à un quartier, est aujourd'hui totalement délaissée, peut-être à tort, de même que la tuile l'a été au profit de la tôle ondulée.

Dans cet ensemble, les bâtiments en hauteur sont assez rares encore. L'enquête de 1978 n'en dénombre que 1 250, soit 2 % du bâti urbain et 12 % des constructions en dur. Ils se localisent pour la plupart dans le centre ville où la Municipalité a fait obligation aux propriétaires de construire « en étage », et le long de quelques secteurs routiers privilégiés traversant des quartiers résidentiels : Bastos et son prolongement Ekoudou II, Tsinga, Grand Messa. Il existe cependant aujourd'hui une certaine tendance à la dispersion de ce type de construction : dans les zones qui s'ouvrent à l'urbanisation, soit à la suite de déguerpissements, soit à la faveur de l'extension de la ville vers l'est, apparaissent çà et là des constructions à étage (photo 4). Mais leur marque dans le paysage reste encore modeste, car ce sont souvent des bâtiments de type R + 1 ou R + 2. En 1978, même dans le centre ville, moins du quart des constructions possédait un étage et, au quartier Bastos, moins du cinquième. Plus rares encore sont les constructions plus élevées. Il en est pourtant quelques-unes que leur caractère exceptionnel rend d'autant remarquables et qui servent de points de repères aux citadins. On les dénomme du nom de leur propriétaire (Immeuble Torrès, Immeuble T. Bella, Immeuble Hajal, Immeuble Shell avec ses 16 étages) ou de celui de leur fonction (Immeuble C.N.P.S., Immeuble C.N.R., etc.) (12).

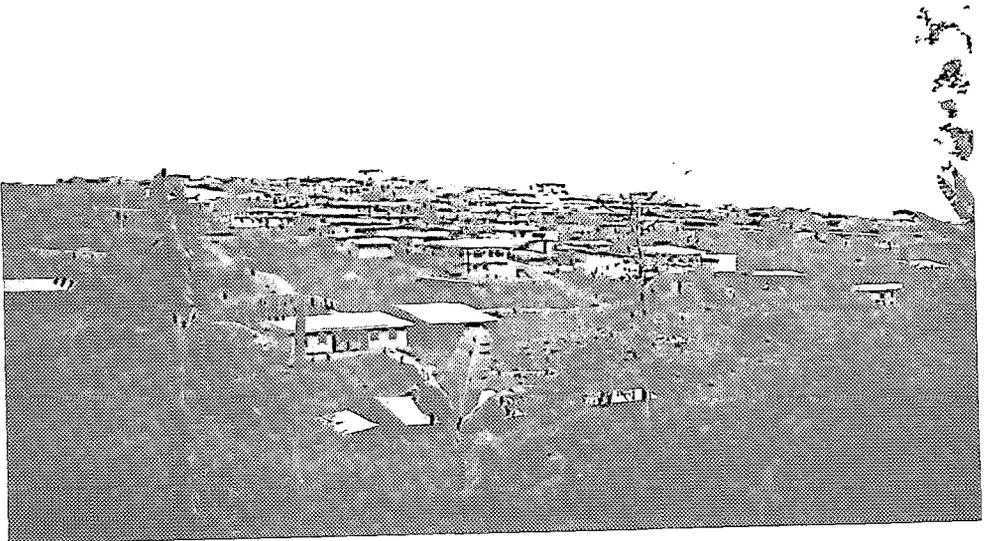
Malgré tout, basses ou en hauteur, les constructions en dur prennent peu à peu de l'importance dans l'ensemble du bâti urbain. De 10 % en 1965, leur proportion atteint 19 % en 1978.

La construction dite en semi-dur n'est qu'une version améliorée du poto-poto, lequel constitue le point de départ de la majorité des constructions urbaines. Il est assez rare encore que soient utilisés les parpaings de terre crue. L'habitude locale, en ville comme en brousse, est plutôt ici d'employer telle quelle l'argile latéritique dûment malaxée. Ensermé par une armature de piquets verticaux et de bambous horizontaux maintenus par une liane ou un fil de fer, le poto-poto reste le matériau le moins coûteux pour l'édification des murs. Les parties les plus onéreuses de ce type de case sont la charpente et les huisseries. Le prix de revient d'une telle construction (murs de terre et toit de tôles) était estimé en 1980 à 6 500 F CFA le m<sup>2</sup> et pouvait même être ramené à 4 900 F en utilisant une

(12) C.N.P.S. : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.  
 C.N.R. : Caisse Nationale de Réassurance.



3. Ancienne case de type colonial (brique et tuile) du Centre Administratif, aujourd'hui détruite



4. Extension de la ville vers le sud-est. Ça et là, des constructions à étages

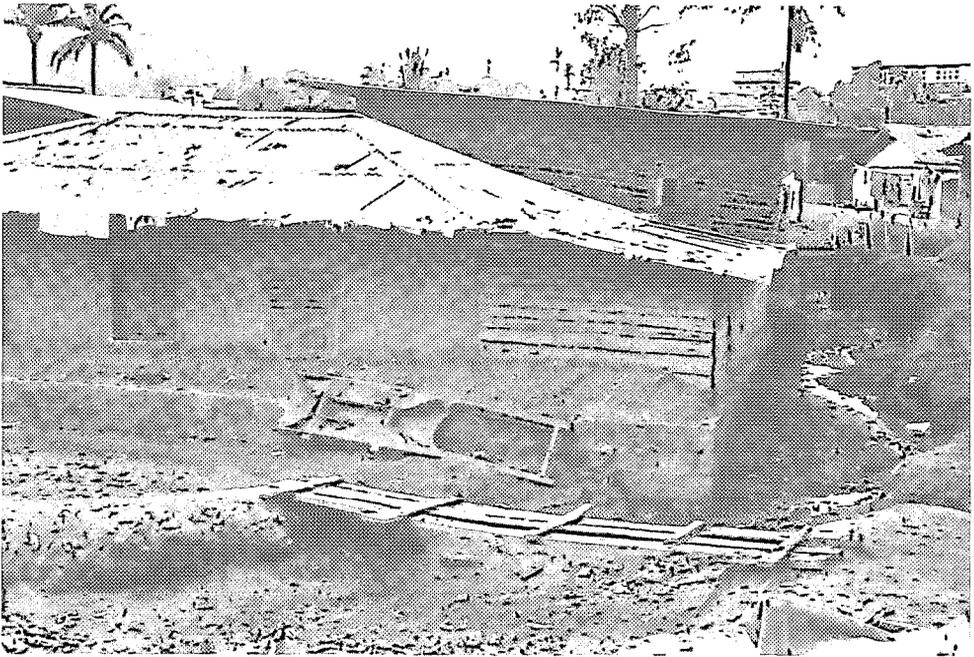
main-d'œuvre familiale. Il est en effet bien rare que le propriétaire n'ait pas, parmi les membres de sa famille ou parmi ses amis quelque tâcheron, maçon, charpentier ou menuisier auquel il ne puisse faire appel à prix réduit ou même gratuitement. Tout au contraire, une construction en dur suppose le recours à des professionnels du bâtiment, de sorte que son coût au m<sup>2</sup> se situe entre 28 000 et 30 000 F.

La case en poto-poto doit donc être considérée comme le type de construction le mieux adapté au citadin moyen de Yaoundé, celui dont les revenus sont modestes, et les urbanistes insistent avec raison sur la nécessité d'admettre et de développer cette catégorie d'habitat qui doit rester partie intégrante du tissu urbain. « Compte tenu de l'importance des matériaux traditionnels dans l'habitat de Yaoundé et malgré leur réputation de médiocrité, ceux-ci doivent être considérés avec attention. En effet, pendant des décennies encore, les populations à faibles revenus ne pourront avoir accès qu'à des logements construits en poto-poto ou en briques crues, mais il est possible, tout en conservant ce type de matériau, d'en améliorer les qualités mécaniques et donc la solidité comme la salubrité. Une politique de promotion de ces matériaux traditionnels devrait donc être assurée, notamment par une rationalisation et une mécanisation de la production de briques crues (ou adobes), ainsi que par une information éclairée et une vulgarisation active des techniques de construction qu'elle permet auprès des populations concernées » (de MAXIMY & MOUGOUÉ, 1980).

La toiture de ces constructions était à l'origine, et toujours à la façon de la brousse, constituée de « nattes », c'est-à-dire de feuilles de palmier-raphia agencées de façon à se recouvrir comme des tuiles. Ce genre de toit a pratiquement disparu de la ville (63 % des logements en 1965, 0,8 % en 1976), pourchassé par les Services Municipaux parce qu'il évoquait probablement trop les huttes. Pourtant on peut penser que ces toits de « nattes » étaient mieux adaptés aux conditions climatiques que les tôles d'aluminium rendues obligatoires aujourd'hui : celles-ci ont, en saison sèche, un effet de serre que le plafond, rarement existant, n'atténue pas, tandis qu'en saison des pluies le martèlement de l'eau transforme la case en tambour. Il existe pourtant des procédés de traitement et d'imprégnation des matériaux végétaux que la recherche devrait tenter d'appliquer à ces toitures traditionnelles pour en améliorer les qualités physiques et leur conserver leur supériorité calorifuge et leur intérêt économique évidents.

Ces maisons « primaires », première étape de la construction de la case, forment donc le tiers de l'ensemble du bâti urbain. L'examen de leur répartition à travers la ville est intéressant car elles sont la marque d'un habitat en transition : tantôt transition vers un habitat plus ou moins dégradé et précaire, tantôt transition vers un habitat amélioré.

Il en est d'abord qui correspondent aux zones peu denses de caractère encore semi-rural, à la façon des villages le long des grands axes routiers : Oyomabang, Oliga, Nsimeyong, Obobogo, Nkomo... Toutes les autres, à la périphérie du tissu urbain, marquent le « front d'urbanisation », l'espace que la ville investit de façon spontanée ou concertée. Ainsi se signalent à l'attention par un fort pourcentage de telles constructions les quartiers suivants : Carrière (52 %), Etoudi (46 %), Kondengui (45 %), alors que la moyenne de la ville est de 32 %. Mais d'autres franges de constructions en poto-poto apparaissent aussi sur la carte, non plus en bordure des quartiers en expansion, mais bien à l'intérieur des quartiers déjà anciens. Ces franges se localisent systématiquement sur les bas de pente et même dans les bas-fonds : ainsi le sud de Mvog Ada jusqu'au ruisseau Ewoué, le sud de Mvog Mbi jusqu'au ruisseau Aké, la vallée de l'Abiergue entre Mokolo et Nkomkana. Ce sont là des habitations denses et précaires, qui n'ont fait l'objet d'aucune amélioration malgré leur ancienneté, à la fois parce qu'elles abritent les



5. A Mokolo : case enfoncée dans les alluvions de l'Abiergue

plus pauvres, dans les plus mauvaises conditions, et parce qu'on les sait vouées à une destruction certaine par les Pouvoirs Publics. C'est souvent aussi dans ces bas-fonds que se trouvent les constructions en planches, malgré tout assez rares à Yaoundé (9 % des constructions).

L'étape qui suit la construction de la case en poto-poto, celle que franchit le propriétaire dès qu'il en a la possibilité financière et que les Pouvoirs Publics ont rendue obligatoire au moins le long de certains axes routiers, est celle du semi-dur. Elle consiste à crépir les murs de ciment, au moins du côté extérieur, de façon à éviter leur dégradation précoce par les intempéries. Une proportion de 36 % du bâti urbain était, en 1978, constituée de semi-dur (27 % en 1965), signalant à la fois une plus grande ancienneté de la construction et un meilleur confort. Le semi-dur se localise assez remarquablement le long des principales voies urbaines qui traversent les quartiers, cachant les habitations de l'intérieur restées en poto-poto. Il est la marque d'un standing plus élevé des habitants. Grossièrement crépie, une construction en semi-dur coûte entre 6 900 et 8 700 F le m<sup>2</sup>, coût variable selon l'importance de l'aide familiale apportée. Pour un crépissage plus soigné, il faut compter entre 14 000 et 16 500 F le m<sup>2</sup>.

Il est difficile de préjuger de l'état intérieur de ces cases au vu de leur aspect extérieur. L'idéal recherché est d'avoir un sol cimenté, mais le tiers des unités d'habitation (en 1976) ne possède encore qu'un sol en terre battue si favorable au développement d'insectes parasites. L'usage du plancher est pratiquement inconnu à Yaoundé (0,4 % des cas). Même les cases neuves ou d'aspect soigné présentent parfois des aménagements intérieurs très sommaires ou inexistantes, ou même des murs intérieurs inachevés et plus rarement encore crépis. Ce sont

là des dépenses que l'on fait en troisième lieu, quand arrive le tour de « manger la cotisation » dans le système d'épargne populaire. Observons enfin que ces améliorations apportées à un habitat déjà existant et léger au départ, ont pour conséquence d'alourdir le poids au sol des constructions, ce qui provoque parfois un fâcheux enfoncement des cases bâties sur les alluvions des marigots, au point de les rendre inutilisables (photo 5). C'est aussi là une autre raison de la persistance du poto-poto dans ces bas-fonds.



= 6 =

## Statut d'occupation et statut foncier

Si le laisser-faire qui a présidé à la croissance spatiale des quartiers péri-centraux a pu aboutir à de tels résultats, il est évident que ni le mode de peuplement de la ville ni le statut qui régit la terre et les constructions n'y sont étrangers.

Comme en beaucoup de villes d'Afrique, l'immigration prend pied et se développe par le canal de cette tradition fort respectable qu'est l'hospitalité. Jamais l'accueil, même prolongé, d'un membre de la parenté (et la parenté est vaste ici), d'un membre de la belle-famille, d'un « frère » plus ou moins connu, d'un ami, ou encore d'un inconnu recommandé... ne saurait être refusé. Un tel refus équivaldrait à vouloir s'exclure soi-même du groupe, rupture impensable et, à coup sûr, lourde de conséquences. Aussi, pour ceux qui sont restés « en brousse », la ville et, singulièrement, le quartier où logent les « frères du pays », sont perçus comme des sortes de prolongements ou d'antennes du groupe en direction du milieu urbain, milieu réputé riche en potentialités variées. Le quartier, la maison du frère ou de l'oncle, appartiennent donc, en quelque sorte, à l'ensemble du groupe familial, voire tribal (13). Et, tout naturellement, le quartier fait office de base, ou de tremplin, pour ceux qui, ne trouvant pas leur place au village, décident de tenter leur chance en ville.

Le principe de cette « migration en chaîne » est bien connu, le premier maillon de la famille entraînant tous les autres. De « visiteur » chez l'oncle ou le frère, on devient « hébergé », puis, la chance aidant, locataire au quartier et, peut-être à la longue, et si la chance sourit encore, propriétaire. Les enquêtes statistiques ne peuvent suivre que de façon très approximative un phénomène aussi fluide. Le recensement de 1976 a trouvé 5 800 personnes occupant gratuitement une unité d'habitation. Le nombre des hébergés est en réalité bien supérieur à ce chiffre, car manquent là tous ceux qui partagent une unité d'habitation déclarée au nom de leur hôte.

(13) C'est à une conclusion identique qu'aboutissent G. MEY et H. SPIRIK (1975) : « ...le foyer urbain doit être considéré comme un segment de la famille patriarcale centrée au village d'origine, séparé de celle-ci géographiquement mais lié à elle par visites et échanges multiples » (51).

L'enquête que nous avons menée en 1974 dans les quartiers d'immigration de la ville montre que sur 571 hommes de 20 ans et plus, 21,2 % étaient hébergés gratuitement, 46,2 % étaient locataires et 32,6 % propriétaires. Si l'on applique ces résultats à la population de Yaoundé en 1976, il apparaît que la ville compterait plus de 16 000 hébergés gratuitement, uniquement en prenant en considération les hommes de 20 ans et plus. En tenant compte que cette situation d'hébergé, liée à une migration individuelle, est moins fréquente dans la population féminine, on peut estimer au minimum à 20 ou 25 000 le nombre total d'adultes hébergés dans la ville, outre les nombreux élèves venus en ville pour « fréquenter » (l'école ou le collège) et eux-mêmes souvent hébergés aussi.

Cette tradition d'accueil quasi obligatoire, parfois dénoncée sous l'accusation de « parasitisme familial » par ceux qui n'en profitent plus, constitue donc un premier facteur de surpeuplement des logements et de « sur-densité » des quartiers. Le second facteur est celui de la fréquence de la location des logements, car, devant la vague de l'immigration, les heureux propriétaires de terrain se sont efforcés de multiplier au maximum constructions et locations.

Observons d'abord que le statut de locataire est aujourd'hui celui de la majorité des citoyens de Yaoundé. Selon l'enquête précitée, 46 % des hommes sont locataires et 32 % propriétaires de leur case. Le recensement de 1976, qui dénombre les unités d'habitation selon le statut d'occupation, trouve 51 % de locations et 38 % de propriétés (tabl. 9).

Tableau 9  
*Répartition des unités d'habitation urbaines  
suivant le mode d'occupation et le nombre de personnes concernées  
(Recensement 1976, tabl. 32, Yaoundé)*

Mode d'occupation	Unité d'habitation		Population
	Nombre	Pourcentage	
Total	55 027	100,0	286 117
Propriété	21 091	38,3	148 813
Location	28 122	51,1	106 775
Logé par l'employeur contre rétribution	1 825	3,3	11 181
Logé par l'employeur gratuitement	2 407	4,4	13 524
Gratuit autre que par l'employeur	1 582	2,9	5 824

On peut donc estimer qu'environ la moitié des ménages sont locataires et le tiers propriétaires de leur logement. S'il en est bien ainsi, l'évolution intervenue depuis 1962 est certaine et va dans le sens d'une diminution de la proportion des propriétaires-occupants (37 % en 1962) face à une augmentation de celle des locataires (28 % en 1962). Un tel glissement des statuts d'occupation semble bien être la marque du passage de la petite ville à recrutement local à la grande ville dont la population est massivement composée de non-autochtones.

La même enquête urbaine permet de préciser encore mieux l'identité des occupants. Si, d'une façon générale, les hommes sont, pour un tiers, propriétaires de leur habitation à Yaoundé, la proportion atteint la moitié lorsqu'il s'agit des Ewondo tandis que les locataires ne sont plus alors que 25 % au lieu de 46. Ces

propriétaires ewondo sont, pour moitié, des natifs de Yaoundé et, pour moitié, des immigrés qui ont construit leur case. On conçoit aisément que les propriétaires soient nombreux au sein de l'ethnie locale. Il est plus surprenant de constater que les Bamiléké sont aussi, pour moitié, propriétaires de leur case. Leur statut d'occupation diffère cependant de celui des Ewondo en ce sens qu'ils sont moins souvent locataires (20 %) et plus souvent hébergés (29 %). De tels rapports indiquent, à n'en pas douter, la volonté d'urbanisation des Bamiléké : après la période de l'hébergement, plus largement pratiqué, semble-t-il, au sein de ce groupe que parmi les autres (29,5 % contre 22,2 % pour l'ensemble des habitants), ceux-ci passent rapidement au stade de la propriété immobilière sans s'attarder au statut de locataire. Il est d'ailleurs frappant de constater que, parmi les immigrés, les Bamiléké réussissent à accéder à un statut de propriétaire immobilier beaucoup plus tôt que les autres : un quart du groupe après 10 ans de résidence et les deux-tiers après vingt ans, tandis qu'à séjour égal, on ne compte parmi les « Sudistes » que le cinquième et à peine la moitié.

Au contraire des Ewondo et des Bamiléké, les autres populations bété (Eton, Bané, etc.) sont majoritairement locataires en ville (45,5 %) et, dans une moindre mesure, propriétaires (28 %) et hébergés (26,5 %), tandis que les autres groupes ethno-géographiques du pays accusent davantage encore ces différences : locataires 68,5 %, propriétaires 19,2 %, hébergés 12,3 %. Nul doute que l'on ne touche là un révélateur de la plus ou moins grande implantation et intégration des différents groupes dans le milieu urbain et, partant, de la volonté des nouveaux-venus d'y demeurer.

Les propriétaires de cases sont donc essentiellement des Ewondo et des Bamiléké. Il ne semble pas encore exister, à notre connaissance, d'étude foncière ni immobilière de la ville permettant de savoir exactement qui possède quoi, mais on peut supposer à juste titre que la carte des propriétés immobilières refléterait assez fidèlement celle de la répartition ethnique des habitants dans la ville. Par contre, la carte foncière aurait très probablement un aspect fort différent.

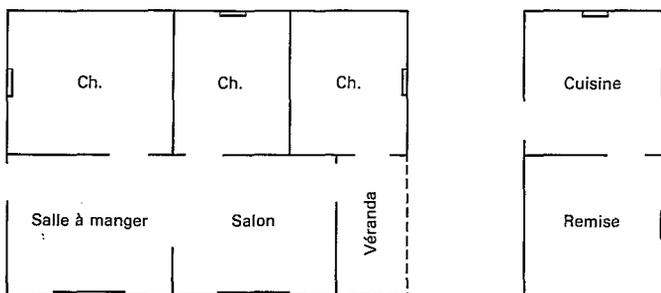
C'est peut-être en effet l'une des originalités de cette ville que le marché foncier et le marché immobilier ne coïncident pas. L'homme qui construit une case ne possède généralement pas le terrain sur lequel il bâtit, au point que l'on doit parler ici de « droit d'usage » plutôt que de propriété. La propriété du terrain est, et demeure généralement, le fait d'un autochtone bété. Elle est, le plus souvent, issue du morcellement d'une propriété collective clanique dont les notables se sont fait attribuer, après partage, les titres fonciers. La vente du terrain à bâtir est extrêmement rare et les propriétaires y répugnent. Ceux qui sollicitent un tel achat ne sont que les plus riches, capables de construire « en dur » (14).

Celui qui veut bâtir conclut avec le propriétaire du terrain une sorte de contrat qui rappelle curieusement celui du mariage coutumier. Le mot « location » qui désigne généralement cet accord, est tout à fait impropre, car il n'y a pas de loyer à payer, celui de « compensation » de type matrimonial serait plus adapté. Le propriétaire, Ewondo donc le plus souvent, demande une certaine somme forfaitaire, variable selon la qualité de la construction prévue et la situation du terrain fourni (50 000 F, 100 000 F ou même davantage), dont le paiement peut être éventuellement fractionné en plusieurs traites. A cette somme s'ajoutent les « cadeaux », fort variés, où se mêlent tradition et modernité : chèvre ou porc, tortue, chimpanzé, huile de karité, dame-jeanne de vin rouge ou de vin de palme, whisky, bois de chauffage, Vespa, radio-cassette... Les conditions du marché

---

(14) Selon notre enquête urbaine (1974), les immigrés ne sont propriétaires du terrain que dans 14 % des cas, et presque un tiers de ceux-ci (30 %) sont originaires du Centre-Sud.

1 A Madagascar



2 A Ngoa Ekélé

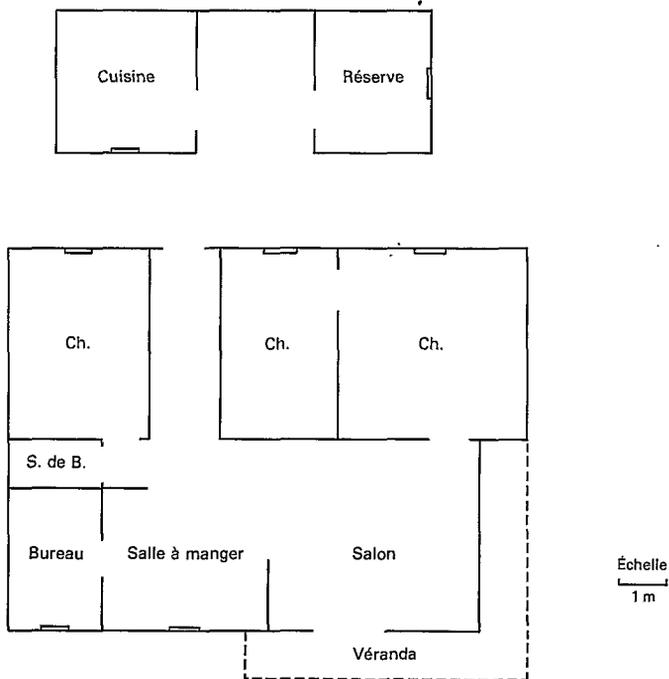
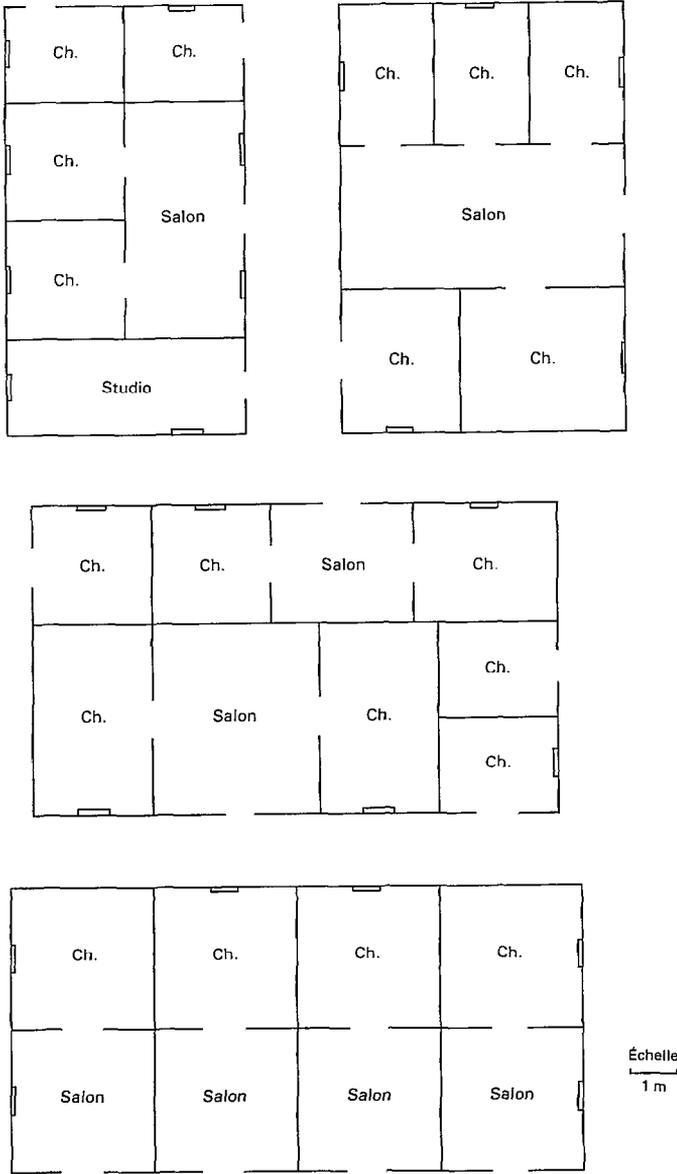


Fig. 15 — Types de cases d'habitation

varient beaucoup selon les affinités tribales ou ethniques qui relient les deux parties. Lorsque l'ensemble des demandes ont été satisfaites, le « locataire » se trouve libre de toute redevance, mais le propriétaire du sol peut cependant lui demander une somme ou un cadeau complémentaire si ce dernier vient à améliorer la case (crépissage, sol cimenté...). Il peut aussi lui reprendre, à tout moment, le terrain, moyennant une indemnité, mais la réglementation tend



d'après M. Mbono - Samba

Fig. 16 — Types de logements en location

aujourd'hui à réduire cette pratique. Le permis de bâtir est d'ailleurs libellé au nom du propriétaire du terrain.

La case ainsi édifiée peut être habitée par son constructeur-propriétaire ou être mise en location. Même dans le premier cas, il est rare que le constructeur n'ait pas prévu, dans son plan, une ou plusieurs chambres à louer qui communiquent directement avec l'extérieur. Mais il est aussi des constructions dont le seul

usage est la mise en location, et l'on conçoit que, dans ce cas, « plan et distribution intérieure des cases obéissent davantage à des objectifs mercantiles qu'esthétiques ou sanitaires » (MBONO-SAMBA). Les figures 15 et 16 en donnent quelques exemples qu'illustre la photo 6. On trouve d'ailleurs, dans les quartiers ewondo, des « propriétaires-bâisseurs » qui habitent quelquefois au village (après un séjour plus ou moins long en ville mis à profit pour construire) et chargent un parent de collecter les loyers.

On peut donc parler ici d'une occupation du sol à trois « tiroirs », puisqu'il faut distinguer l'occupant réel (de plus en plus un locataire), le propriétaire constructeur de la maison qui peut ne pas ou ne plus résider à Yaoundé, et le propriétaire « éminent » du terrain qui est souvent un notable héritier des grandes « familles » locales. Voici, à titre d'exemple, la situation foncière des propriétés de plus de 1 hectare situées dans la zone nord-ouest de la ville, celle qui correspond *grosso modo* à la partie urbanisée du 2<sup>e</sup> arrondissement (soit 203 ha sur les 424 que compte la zone) :

Tableau 10  
*Situation foncière  
de la zone nord-ouest de Yaoundé :  
propriétés de plus de 1 hectare (Source : PDU)*

Types de propriétés	Pourcentage de la superficie
Propriétés privées coutumières	53,5
Propriétés privées acquises par achat	7,5
Domaine de l'Etat	22,0 (Camps SIC, Ecole de Police)
Domaine national	17,0 (Quartier Haoussa)

Ici donc seuls 7,5 % des propriétaires de logement, et probablement moins encore parmi les occupants, disposent d'un titre foncier, tandis que la majorité de ceux qui se disent propriétaires de leur case n'ont pas de droit d'occupation légal.

Dans ces conditions, on conçoit bien que les propriétaires coutumiers ont tout intérêt à rendre maximale l'occupation de leur terrain pour en tirer un profit d'autant plus grand qu'il ne leur a rien coûté. Si l'on sait, d'autre part, que le propriétaire de la case doit, de son côté, consentir à une hospitalité fort large pour répondre honorablement aux obligations qui découlent de la solidarité traditionnelle, on voit que tout concourt à une multiplication des constructions urbaines et à leur occupation maximale qui frise en permanence la limite du supportable. Il semble d'ailleurs que les logements les plus petits soient aussi les plus surpeuplés : 45 % de la population vit, en 1976, dans des logements de 4 pièces ou moins. Or, si l'on convient que l'indice 100 correspond à une pièce par personne, on obtient les indices suivants pour les différents types de logement (tabl. 11) :

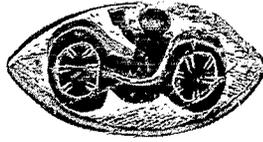


6. Studios en location à Nkondongo

Tableau 11  
*La taille des logements et leur occupation*  
*(d'après Recensement 1976, tabl. 25)*

Type d'unité d'habitation	Pourcentage	Indice	Pourcentage de la population
1 pièce	17,8	212	7,2
2 pièces	16,3	159	10,0
3 ..	13,2	157	12,0
4 ..	14,7	145	16,6
5 ..	12,8	131	16,1
6 ..	9,1	119	12,6
7 ..	5,6	110	8,4
8 ..	3,9	100	6,0
9 ..	2,3	91	3,7
10 .. et plus	4,3	89	7,4

Est-ce à dire qu'il suffirait de construire plus de grands logements pour améliorer la situation ? Le vrai problème est moins celui d'un manque de logements adéquats que celui de la solvabilité des locataires éventuels. Car, sans aucun doute, on touche par là une situation assez paradoxale : ceux qui, en raison de la faiblesse de leurs revenus, doivent se contenter de logements déjà exigus sont aussi ceux qui doivent se montrer les plus accueillants pour les « frères » nouveaux venus, tandis que ceux dont la vie est plus aisée peuvent prendre un certain recul à l'égard de cette tradition de solidarité à laquelle ils ne devront plus faire appel.



## La reconstruction d'une capitale

L'immense nuage de poussière qui recouvrait la ville de Yaoundé en janvier-février 1981 n'était pas seulement l'effet d'une saison sèche plus sévère et plus longue qu'à l'accoutumée. Il était aussi celui des multiples travaux de terrassement qui, un peu partout, contribuent à transformer le paysage urbain. Yaoundé est aujourd'hui une capitale dont on entreprend la construction ou même, pour le centre ville, la reconstruction.

Commencée vers 1975, cette entreprise ne s'achèvera pas avant 1985 ou 1990. Elle procède de deux principaux impératifs : d'une part faire en sorte que la ville présente un aspect architectural digne d'une capitale nationale et supportant avantageusement la comparaison avec celles des autres pays d'Afrique, d'autre part prendre en compte la croissance d'une population urbaine dont les Pouvoirs Publics viennent, semble-t-il, de réaliser toute l'ampleur (15) et qu'il importe de loger dans des conditions décentes. Ainsi, pour la ville de Yaoundé, les prévisions de « consommation » de l'espace sont les suivantes, en fonction de l'accroissement démographique probable :

Tableau 12  
*Évaluation des besoins prévisibles en surface urbaine  
à Yaoundé (Source : P.D.U.)*

Années	Densité résidentielle (hab/ha)	Surface résidentielle (ha)	Densité urbaine (hab/ha)	Surface urbaine (ha)
1978	164	2 500	83	4 900
1985	184	3 700	107	6 400
1990	205	5 000	118	8 700
1995	223	6 600	130	11 300
2000	250	8 100	144	14 000

Consommation accrue de l'espace, mais aussi multiplication de la demande en logements (59 000 nouveaux seront nécessaires pour la période 1980-1990, soit plus de 5 000 par an) et multiplication des besoins en équipements divers pour satisfaire une population qui double tous les 7 ans. Mais ici, on le verra, la route reste encore longue...

En même temps les Pouvoirs Publics se trouvent confrontés non seulement à une dégradation rapide de la qualité des voies de communication mais à leur

(15) Cf. le discours du Président AHIDJO à Bafoussam le 13 janvier 1980.

insuffisance face à la congestion de la circulation automobile. L'étroitesse des voies urbaines et l'agencement du tracé d'ensemble qui concentre le trafic en quelques points de passage obligé ne répondent plus du tout aux besoins de la situation actuelle. Se contenter d'entretenir le réseau existant ne saurait désormais plus suffire, il faut à présent en revoir la conception générale et faire du neuf.

L'aménageur se trouve donc placé devant l'obligation de parer à tout en même temps et au plus vite, et l'observateur a bien l'impression, de son côté, que tout est entrepris en même temps et que Yaoundé est, pour une bonne décennie, transformé en un vaste chantier.

### *Le réaménagement des voies urbaines*

Les contraintes imposées par le site de Yaoundé ont conduit, nous l'avons vu, à la création d'un réseau de voies urbaines assez particulier dont les trois principales caractéristiques ont été jusqu'à présent :

— l'implantation des grands axes sur les interfluves, ceux-là même qu'occupaient les hameaux originels. La plupart de ces axes ont d'ailleurs repris le tracé des chemins piétonniers qui parcouraient le site bien avant l'arrivée des Européens et évitaient naturellement les fonds de vallée,

— le réseau que forment ces axes : ils enveloppent les vallées par l'amont en décrivant de larges boucles mais convergent vers une vallée centrale (l'axe Abiergue-Mfoundi) pour assurer les liaisons inter-quartiers. Les deux seuls points de franchissement de cette vallée centrale sont le Carrefour Warda et le Carrefour Brouillet. Ainsi se trouvent dessinées des sortes de pétales qui structurent le développement spatial de la ville,

— quatre grandes liaisons routières régionales qui se croisent dans la ville et s'articulent sur le réseau urbain sans autre possibilité de passage que le centre ville. La plus importante et la plus fréquentée est celle du nord, dont les 50 km de bitume sont d'ailleurs très dégradés, et qui conduit vers les Provinces de l'Ouest, de l'Est et du Nord. L'axe ouest, vers Douala, verra son activité s'intensifier grâce à l'ouverture d'une nouvelle liaison entre les deux grandes villes du pays. En troisième lieu vient la liaison du sud, vers Mbalmayo, goudronnée et importante pour l'évacuation du cacao, puis celles de Kribi au sud-ouest et d'Akonolinga à l'est, d'une fréquentation moindre.

L'état de ce réseau urbain est généralement fort défectueux. Un certain nombre de voies pourtant très fréquentées ne sont pas encore bitumées, telles celles des quartiers de recasement, ou bien ont totalement perdu leur revêtement, comme à Mokolo. Ailleurs, les trous dans la chaussée goudronnée sont tels que conduire en ville consiste à pratiquer une savante partie de slalom tout en évitant les voitures qui font de même en sens inverse et les piétons qui cheminent sur les bas-côtés. Ainsi en était-il, en 1981 encore, de la route d'Obala, totalement dépourvue de trottoirs et qui supporte une circulation automobile intense et ininterrompue. Une telle situation ne manque pas de rendre très dangereuse la circulation en ville, tant pour les automobilistes que pour les piétons, et les accidents quotidiens en témoignent suffisamment (16).

---

(16) Depuis que ces lignes ont été écrites, la route d'Obala a été refaite entre Nlongkak et la nouvelle Présidence, et une nouvelle liaison Yaoundé-Bafia par Obala est en cours.

Faut-il, pour expliquer une telle situation, invoquer l'agressivité du climat qui provoquerait une rapide détérioration des voies, ou la trop grande légèreté du revêtement simplement coulé sur la latérite, ou bien la défaillance des services d'entretien, ou encore, simplement, l'attente d'une imminente réfection générale du réseau et de l'ouverture de nouveaux axes à la faveur du Schéma Directeur qu'élaboraient les urbanistes ? Pourtant certains tracés choisis ont déjà fait l'objet d'une réfection récente, sont bien entretenus et dotés de feux tricolores dont le fonctionnement demeure, il est vrai, encore mal assuré. Ainsi la route qui, depuis l'aéroport, traverse le centre ville et rejoint, par Tsinga, le Mt Fébé ; ainsi la route qui relie, depuis le Plateau Administratif, Melen et le Plateau Atemengue pour redescendre ensuite vers le Carrefour Brouillet. Mais ce sont là des parcours dont le bon état fait figure d'exception dans un réseau général fort médiocre dont l'usure est totale.

Déjà le Plan d'Urbanisme proposé en 1963 avait pris en compte l'insuffisance de la voirie et formulait un certain nombre d'options propres à l'améliorer. C'était d'abord l'utilisation des fonds de vallée par des voies rapides bordées d'écrans de verdure. C'était aussi la construction d'un boulevard périphérique ceinturant le centre historique de la ville, c'est-à-dire les deux quartiers administratif et commercial.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.) actuellement en cours d'élaboration (1981), prévoit de maintenir ces grandes options qui, depuis 1963, n'avaient guère été suivies d'effets (fig. 17). Mais depuis peu, d'importants changements se produisent. La construction du Chemin de Fer Transcamerounais a entraîné la création de nouvelles gares de voyageurs et de marchandises au nord-est du centre ville, dans la vallée du Mfoundi. Ce transfert a permis de libérer la vallée de l'ancienne gare et d'y entreprendre les travaux du premier tronçon du boulevard péri-central. Une imposante opération de comblement de cette partie de la vallée de l'Abiergue a été menée à la fois pour parer à l'inondation périodique du secteur et pour permettre le raccordement avec les réseaux de voirie adjacents. Cette future Voie Triomphale qui devrait rappeler les Champs-Élysées s'ouvre sur un Carrefour Brouillet également en plein chantier et appelé à devenir un véritable échangeur. En revanche, les parties nord et est de ce boulevard circulaire intérieur n'ont pas encore reçu de commencement d'exécution.

Mais le Schéma Directeur actuellement à l'étude (17) propose un second boulevard circulaire entourant ce qui est aujourd'hui le périmètre urbanisé de la ville. Son effet serait de libérer le centre ville de toute circulation de transit. Entre ces deux ceintures, six grandes radiales assureraient les liaisons principales : vers Douala par Nkolbisson, selon un nouveau tracé qui vient d'être ouvert par le Génie Militaire, vers le nord-ouest par une voie le long de l'Ekooza qui vient aussi d'être ouverte, vers le nord par une voie qui se dédoublera sur le boulevard intérieur à son entrée en ville, vers Soa et vers Akonolinga, et aussi, vers le sud, voie nouvelle par la rive droite du Mfoundi qui serait le point de départ de la future route à grande circulation qui reliera Douala et Yaoundé (18).

Telles sont, résumées, les grandes options proposées par le Schéma Directeur et dont le coût de réalisation serait d'environ 6 milliards de francs CFA par an. Les finances publiques sont-elles capables de supporter de tels investissements ? On voit mal, à vrai dire, comment cette ville en pleine croissance pourrait faire

---

(17) Son achèvement était prévu pour l'année 1981.

(18) Le projet d'une autoroute Douala-Yaoundé semble être abandonné.

l'économie d'un tel réaménagement de son réseau routier sans courir le risque d'une asphyxie de la circulation dont les symptômes sont déjà tangibles. Mais aussi, la volonté exprimée par les Pouvoirs Publics de faire tenir à Yaoundé un rang honorable parmi les capitales africaines laisse présager que tout sera fait pour que ces projets, si grandioses qu'ils puissent paraître, aboutissent.

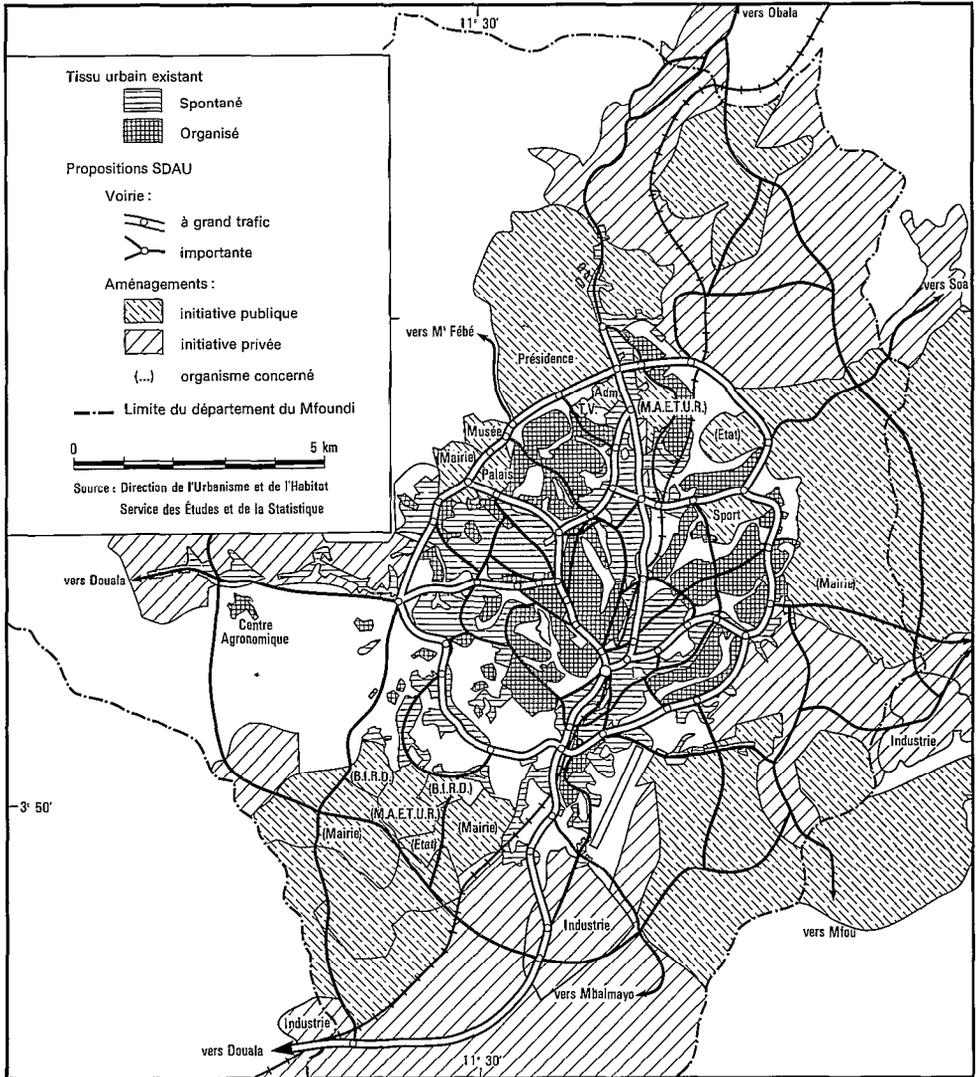


Fig. 17 — Les projets d'urbanisme



7. Nouveaux bâtiments ministériels au bord du lac

## *La restructuration du centre ville et des quartiers péri-centraux*

Le deuxième volet de la reconstruction de Yaoundé consiste à apporter de considérables modifications au tissu urbain hérité du passé. L'action porte sur deux points : le centre ville et les quartiers populaires qui l'entourent.

Afin de « doter la ville d'un véritable centre qui lui fait actuellement défaut », selon les termes de la revue *Construction-Urbanisme-Cameroun*, un vaste effort de rénovation vise à transformer l'ensemble de la zone centrale, quartier administratif et quartier commercial.

Le premier voit surtout confirmée la spécificité de son rôle. Les quelques cases de briques et de tuiles qui y rappelaient encore l'époque coloniale ont été rasées ou le seront sous peu, ce qui marque la totale disparition de la fonction résidentielle de ce quartier. De nouveaux bâtiments ministériels ont vu le jour, selon une architecture parfois assez originale (photo 7) : P.T.T., Éducation Nationale, Administration Territoriale, et d'autres sont en cours d'agrandissement (Finances). Les Services qui utilisent encore des bâtiments trop vieillots (Ministère de la Santé) ou provisoires (Urbanisme et Habitat) ne tarderont pas à être, eux aussi, mieux logés. En même temps les voies d'accès de toute cette zone sont rénovées, élargies et conçues de façon à accueillir un trafic considérable.

Pourtant on assiste en même temps à une certaine déconcentration des Services Administratifs dont quelques-uns ont émigré vers d'autres points de la ville : Hôtel de Ville à présent installé au point haut du centre commercial, Sûreté Nationale désormais au nord du même quartier et aussi, plus récemment, Palais Présidentiel. Tout au nord de la ville, au-delà du quartier Bastos, un ensemble de bâtiments destiné à abriter les services de la Présidence est en effet en cours de construction (photo 8), l'accès devant se faire par la route d'Obala et le carrefour dit « de la Régie » (19).

Les transformations les plus spectaculaires sont celles qui concernent déjà ou qui concerneront prochainement le centre commercial, cette zone que, selon l'étude de A. BOPDA, les citadins perçoivent comme formant réellement le centre ville et dont le noyau est le Marché Central. Il s'agit d'abord de donner à ce centre un aspect plus présentable, plus digne d'une jeune capitale et d'exiger la transformation des bâtiments commerciaux qui faisaient encore trop penser aux factoreries d'antan. Le plan d'aménagement du quartier prévoyait ainsi, en 1973, que « certains secteurs des plus désuets et insalubres devront particulièrement être rénovés dans les délais les plus courts pour compenser certains retards qui se sont instaurés dans le développement normal du centre d'activités d'une capitale ».

L'opération s'est d'abord soldée par une vague de destructions généralisées, car le plan prévoit que, sur 432 bâtiments existants, 383, soit 88 %, doivent être détruits. L'effort de reconstruction et de rénovation est demandé à la fois aux particuliers sommés d'ajouter un ou deux étages à leur propriété et aux Pouvoirs Publics. Ceux-ci ont donné l'exemple en édifiant un nouveau bâtiment, de forme hélicoïdale, qui abrite le Marché Central et complète celui de 1956. De même des immeubles souvent imposants hébergent les services de l'Hôtel de Ville, de la Sûreté, de la Caisse de Réassurance (C.N.R.) et bientôt de « la Province », tandis que la Caisse de Prévoyance (C.N.P.S.) apporte une note originale par son architecture en forme de gros galet. Ces diverses « tours » marquent désormais

---

(19) Cet ensemble a été inauguré le 10 mai 1982.

le paysage urbain, de sorte que l'immeuble Shell construit dix ans plus tôt ne fait plus ici figure d'intrus.

Les particuliers ont aussi, dans la mesure du possible, participé à l'essor de ces constructions en hauteur, l'exemple le plus remarquable étant l'immeuble T. Bella où prennent place un « Prisunic » au rez-de-chaussée et, aux étages un magasin de vêtements, un autre de meubles et deux restaurants.

La tâche de rénovation est cependant encore loin de sa fin car, d'une part les autorités ont malgré tout le souci de ne pas créer une « psychose de la ville nouvelle » en intervenant trop brutalement et, d'autre part, les dépenses engagées sont considérables (5 500 millions de CFA selon le IV<sup>e</sup> Plan) quand d'autres investissements n'en sont pas moins prioritaires pour l'économie du pays. Retenons cependant que, à échéance limitée, plus des deux-tiers du stock actuel de bâtiments de centre ville seront détruits et reconstruits, ce qui lui ôtera définitivement son aspect quelque peu vieillot et suranné.

L'une des priorités qui s'imposent aussi aux autorités municipales est la restructuration des quartiers péri-centraux. Son coût est estimé à 1,5 milliard par an à raison de 100 hectares aménagés. L'entreprise est ici plus délicate que dans le centre ville car il ne s'agit plus seulement de détruire pour reconstruire. Le desserrement de l'habitat, inévitable, se heurte en effet à des obstacles d'ordre foncier et suppose le relogement des personnes « déguerpies ».

Un seul quartier a, jusqu'ici, fait l'objet d'une destruction quasi totale, celui de Nlongkak au sud de Bastos, où quelques villas et petits immeubles sont venus remplacer les cases en poto-poto. Les anciens occupants, ceux du moins qui furent capables de produire un titre foncier, ont, pour la plupart, été installés sur le lotissement municipal d'Essos. Ailleurs, les opérations de déguerpissement et de destruction ont été plus limitées et ponctuelles. Elles se sont produites à l'occasion de l'agrandissement d'un marché (Mokolo) ou du percement ou de l'élargissement d'une route (Messa, Briqueterie, Awaé et bientôt route d'Obala...).

Pourtant le secteur péri-urbain pour lequel la nécessité d'une intervention rapide est considérée comme prioritaire reste bien celui du nord-ouest. Depuis longtemps, les Pouvoirs Publics s'en préoccupent et la zone a même fait l'objet d'un Schéma d'Aménagement particulier dès 1967, sans grands résultats. Ainsi que le notent les urbanistes du P.D.U., « les éléments (du Schéma de 1967) qui prenaient en compte les tendances naturelles de la croissance urbaine ont été réalisés, alors que la plupart des éléments qui dépendaient des investissements du secteur public ne l'ont pas été », ce qui revient à constater que rien n'a été fait pour tenter d'améliorer ce secteur. On peut cependant penser que, si des crédits suffisants sont dégagés pour le recasement des habitants, ce sont là des zones susceptibles de se trouver rapidement valorisées grâce à leur proximité du centre et donc aptes à susciter des opérations immobilières rentables. Le projet dont la réalisation semble la plus probable dans l'immédiat est celui qu'ont présenté les experts du P.D.U. : l'aménagement d'un terrain de 20 hectares situé face au cinéma Le Fébé, terrain communal dont les cases ont été partiellement détruites et qui devrait être prochainement dégagé.

### *L'extension du tissu urbain*

Pour lente et difficile qu'elle soit, la restructuration des quartiers peuplés n'en a pas moins déjà donné naissance à de nouveaux quartiers, notamment à l'est et au nord de la ville (fig. 17). Au total, 9 000 parcelles ont été jusqu'ici loties par

la municipalité. Leur superficie moyenne est de 300 m<sup>2</sup>. Les premiers lots (Nkomkaka, 1964) étaient de 160 à 200 m<sup>2</sup> et ceux d'Essos-sud (1967) atteignaient les 300 m<sup>2</sup>. Les bénéficiaires, en principe des « déguerpis », sont tenus de réaliser sur leur lot des investissements de l'ordre de 1 000 000 CFA dans un délai de deux ans à l'issue duquel leur est délivré un titre foncier, après constat d'une mise en valeur effective. Considérée comme une réussite, en dépit d'une insuffisance certaine des équipements collectifs, l'expérience est appelée à connaître aujourd'hui un nouveau développement.

A cet effet, le Cameroun s'est doté d'un certain nombre d'organismes qui devraient donner plus d'efficacité à la politique urbaine du logement. En même temps qu'étaient réaménagés les statuts de la S.I.C., étaient créés en 1977 le Fonds Spécial d'Équipement et d'Investissement Inter-Communal (F.E.I.C.O.M.) destiné à financer les travaux d'infrastructure et d'équipement public, et surtout le Crédit Foncier du Cameroun (C.F.C.). Le rôle spécifique de ce dernier est de consentir des prêts tant aux particuliers qu'aux sociétés désirant équiper des terrains à bâtir. Une telle création va permettre à la S.I.C. de devenir plus opérationnelle et de proposer 700 à 800 logements nouveaux chaque année, au lieu des 300 ou 350 actuellement (20).

Mais surtout l'année 1977 a été marquée par la création d'un autre organisme, la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux (M.A.E.T.U.R.). La vocation de la M.A.E.T.U.R. placée sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, est d'aménager et de viabiliser des terrains (drainage, assainissement) et d'y créer des lotissements pour le compte de l'État, des Collectivités Locales, d'organismes privés ou publics, ou encore pour son propre compte. La première opération lancée par la M.A.E.T.U.R. à Yaoundé est le programme Biyemassi I. Elle consiste à aménager et à lotir une vaste zone située au sud-ouest de la ville et restée encore semi-rurale. En 1980-81, 36 hectares devront être lotis : 300 logements y sont actuellement en construction par la S.I.C. et 620 parcelles seront mises en vente. En 1981-82, 98 autres hectares (Biyemassi II) seront aménagés dans le même secteur, produisant 2 200 parcelles à vendre et 172 construites par la S.I.C.

La surface de ces parcelles est de 150 à 300 m<sup>2</sup>. Leur équipement comporte l'adduction d'eau, l'électricité et l'éclairage public, un réseau d'assainissement des eaux usées et des voies bitumées. 70 % des parcelles seront accessibles en automobile et 65 % raccordées au tout-à-l'égout, les autres étant assainies par des puits perdus à réaliser par les acquéreurs. Le prix de revient de ces parcelles sera compris, selon le niveau d'équipement désiré, entre 550 000 et 1 400 000 F CFA, ce qui, selon la M.A.E.T.U.R., devrait les mettre à portée d'environ 80 % des ménages urbains.

Pour les années qui viennent, le même organisme prévoit le lotissement de 320 parcelles sur 60 hectares à Mbala (juin 1982) et, à nouveau au sud-ouest, à Etoug Ebé, 1 564 parcelles sur 52 hectares (mai 1983).

Ainsi, à court terme, des opérations menées par les Pouvoirs Publics vont provoquer une extension de l'habitat vers le sud et vers le nord tandis que se poursuit vers l'est la poussée initiée depuis plusieurs années déjà. A plus long terme, et dans la mesure où le déménagement de l'aéroport actuel sera effective-

---

(20) De 1952 à 1979, la S.I.C. n'a produit que 100 logements par an au Cameroun. Son programme de construction pour la période 1980-81 est le suivant :

— Logements moyens : 270 à Yaoundé, 290 à Douala, 118 dans les autres villes.  
— Logements économiques : 300 à Yaoundé, 300 à Douala, 160 dans les autres villes, soit un total de 678 logements moyens et 760 logements économiques.

ment réalisé, devront aussi s'ouvrir aux programmes d'extension de l'habitat les terrains situés au sud-est de la ville. Enfin, dans l'intervalle de ces zones d'intervention publique, les espaces suffisamment bien desservis par le réseau routier déjà en place seront laissés à l'initiative des constructeurs privés, à l'exclusion de quelques aires réservées aux implantations industrielles : Olembé au nord (240 ha), Bitotol à l'est (160 ha), Mvan au sud (300 ha) que la M.A.G.Z.I. (21) destine à l'implantation de concessionnaires automobiles, et Nkol-Ozala au sud-ouest (100 ha) déjà occupée par la REGIFERCAM.

Ainsi peut-on imaginer ce que sera la ville en l'an 2000. Pour loger ses deux millions d'habitants, la superficie nécessaire sera multipliée par trois ou quatre. Dans cette perspective, la Municipalité envisage d'aménager 60 hectares par an, au lieu de 35 ces dernières années, et la M.A.E.T.U.R. 200 à 250 hectares par an, ce qui pourrait répondre au tiers ou au quart des besoins totaux et, en principe, permettre aux moins fortunés de se loger décemment.

==== 8 ====



## Conclusion : Quels espaces pour quels besoins ?

L'héritage d'une histoire qui, malgré sa brièveté, détermine dans une large mesure la situation présente, les projets et les réalisations d'un urbanisme d'abord limité à quelques zones, puis conçu largement pour l'ensemble de la ville, se combinent pour faire de Yaoundé une agglomération aux multiples facettes qu'une topographie heurtée compartimente à l'extrême. Le zonage de l'espace urbain actuel reflète cette complexité et souligne les problèmes d'aménagement qui s'y posent.

Résidence, administration, commerce, industrie : l'assignation d'un espace à chacune de ces quatre et inégales fonctions de Yaoundé est à la fois donnée de fait et choix sans cesse renouvelé.

Une décentralisation plus poussée des services administratifs et des commerces ordinaires s'impose et a d'ailleurs reçu un réel commencement d'exécution, rapprochant l'Administration des administrés (par exemple pour les sous-préfectures urbaines) et les magasins des clients (self-services de Messa, de Bastos). Mais les options prises par les colonisateurs marqueront pour longtemps encore la vie urbaine rythmée par le flux quotidien des travailleurs vers le centre ville. Pour y parer, les urbanistes devront définir un certain nombre de points forts du tissu urbain, pôles de centralité offrant des emplois, des services et des équipements de loisir capables de créer une réelle « urbanité » qu'il ne faudra plus rechercher obligatoirement dans le centre.

Les opérations de restructuration des quartiers péri-centraux sont une entreprise fort délicate. Le danger est grand de voir les zones ainsi rendues libres par les destructions tomber aux mains des spéculateurs. Les constructions qui

---

(21) Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles.

s'élèveront sur ces terrains de situation relativement centrale ne seraient encore une fois que des immeubles et des résidences de haut standing réservées à une minorité privilégiée de la population. Les Autorités Municipales sauront-elles résister aux pressions qui ne manqueront pas de s'exercer ? Déjà tout un plateau au nord-est de la ville a échappé, avant toute concertation, à la compétence des urbanistes et s'est trouvé de fait domaine réservé, s'ajoutant à l'emprise du nouveau Palais Présidentiel.

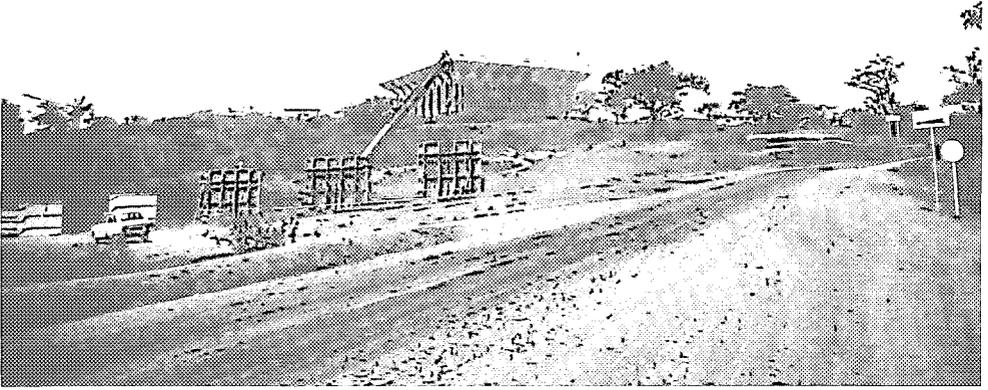
Il est d'autre part à craindre que la localisation des zones de relogement, toujours plus loin vers l'extérieur, ne traduise une tendance de la politique d'urbanisme à rejeter vers la périphérie les masses les plus pauvres et à réserver à la zone centrale, nouvelle « Ongola », un rôle de vitrine factice conçue pour les favorisés de la fortune et enviée par la multitude des autres. Au cloisonnement, dont avaient rêvé les colons, entre la « vraie » ville, celle des Blancs, et les « villages indigènes », ne ferait alors que se substituer un autre type de ségrégation entre les « citadins à part entière » habitant un centre ville copié sur l'Occident, prolongé vers le nord par les résidences de haut standing, et une banlieue qui ne serait tolérée que dans la mesure où elle apporte sa force de travail. Ne saurait-il donc y avoir d'autre modèle de ville que celui qu'a secrété l'Occident moderne ? N'est-il pas possible d'imaginer une capitale du Cameroun qui serait non pas la vitrine de l'Occident mais celle du pays qu'elle régit, et où les conditions d'habitat seraient adaptées non pas aux normes européennes mais à celles de citadins africains et à leur mode de vie spécifique ?

Enfin, telle qu'elle s'esquisse, l'organisation de l'espace urbain suscite une autre crainte : celle d'une disparition progressive et complète de tous les espaces verts devant la poussée de l'urbanisation et devant la spéculation foncière. Déjà au centre ville, tout ce qui, de près ou de loin, pouvait rappeler la nature a fait définitivement place au béton et au goudron. Les vieux manguiers qui bordent les allées tracées par les Allemands aux entrées de la « Station » ne survivent pas aux exigences de la circulation automobile. Cette ville dont on abat sans discernement tous les arbres risque fort, en perdant ses ombrages, de perdre aussi beaucoup de son intérêt touristique ou, plus simplement, résidentiel. La profonde transformation ainsi apportée au milieu écologique sans aucune contrepartie contribue très vraisemblablement à élever les températures au sol, amplifiant l'effet d'assèchement déjà créé par les hauteurs du Mbam Minkom à l'ouest.

En outre on ne voit guère, dans les zones de relogement actuel ni dans les prévisions des urbanistes, où seront en nombre suffisant les espaces de jeux et de loisirs au moins destinés aux enfants si nombreux dans la ville (22). Moins encore y voit-on des espaces de détente et de promenade pour les citadins : seules seront laissées à la nature les collines de l'ouest, parce qu'elles sont impropres à la construction. On peut certes soutenir que ce besoin d'espace de nature et de verdure n'est pas de ceux que ressentent les citadins africains et que c'est là une « idée de Blanc ». Peut-être. Mais il est cependant un autre besoin d'espace, celui-là ressenti sans conteste par le citadin moyen : un espace qui devrait permettre d'assurer, dans la plus large mesure possible, la subsistance alimentaire de la famille urbaine et que déjà les femmes mettent en culture chaque fois que possible. Tantôt cette agriculture familiale est pratiquée, s'il n'est pas trop éloigné, au village natal d'où sont ramenés les produits vivriers consommés dans la semaine ou dans le mois, tantôt elle l'est en ville même, où les bas-fonds et les espaces encore libres de constructions sont plantés de maïs ou de manioc. Les

---

(22) Cela en dépit de l'appel lancé par le Président AHIDJO à Bafoussam (1980) : « Nos villes doivent comprendre des espaces verts, des jardins botaniques... »



8. Construction du nouveau palais présidentiel au nord-ouest de la ville

Services Agricoles se préoccupent, semble-t-il, de l'utilisation de ces fonds de vallée à Yaoundé. Pourquoi l'urbanisme ne prendrait-il pas en compte cette demande implicite des citoyens les plus défavorisés en reconnaissant la nécessité de ces « jardins populaires » qui n'ont encore qu'une existence spontanée fort précaire et quasi illégale mais contribuent à résoudre au moins en partie pour bon nombre d'habitants le problème du ravitaillement vivrier ?

*Une partie des informations de ce chapitre est tirée de documents inédits ou peu diffusés que je dois à l'amabilité de M. R. de MAXIMY, Chargé d'études à la D.U.H., de M. B. MOUGOUÉ, son adjoint, de M. T. MARCHAL, Chef de la Cellule d'Urbanisme et de M. J. GOUDOUNECHE, Chef de la Division Technique de la M.A.E.T.U.R.*

# Activités et emplois



## Activité et inactivité à Yaoundé

On sait toute l'ambiguïté que revêtent en pays sous-développé les notions d'activité et d'inactivité pour lesquelles l'accord des spécialistes est loin d'être fait, au point que le passage de la définition théorique (1) à l'application concrète ne peut éviter le recours aux notions intermédiaires de sous-emploi, de chômage déguisé, de sur-chômage, etc. lesquelles ne font que traduire l'inadéquation de nos catégories trop simples. Force est, cependant, de nous en tenir aux données officielles si l'on veut présenter un tableau quelque peu chiffré de la situation de l'emploi à Yaoundé, quitte à le compléter par quelques notations plus qualitatives mais plus propres à illustrer concrètement comment les citoyens vivent ce que recouvrent ces notions théoriques.

La ville de Yaoundé compte, selon les résultats du recensement de 1976 (Annexe 2), 86 000 actifs des deux sexes de 15 ans et plus (50,1 % de la population) et 80 000 inactifs (46,7 % de la population, 3,2 % demeurant indéterminés).

Les tableaux statistiques distinguent, parmi les actifs, la population occupée et donc réellement productive (42,1 % du total), la population sans emploi ayant déjà travaillé (2,0 %) et la population cherchant un premier emploi (6,0 %). De même, parmi les inactifs, sont mis à part les élèves et les étudiants (18,8 % du total de la population), et les « ménagères », c'est-à-dire les femmes sans activité professionnelle (25 %) et les « autres » (2,9 %). Mais on ne saurait se satisfaire de ce tableau général, ne serait-ce qu'à cause de la disparité des niveaux d'activité selon les sexes.

### *Activité et inactivité masculines (Annexe 3)*

Les hommes de 15 ans et plus sont actifs dans la proportion de 72 %, réellement occupés pour 61,4 %, et inactifs pour 24,2 %. Si l'on élimine, parmi les inactifs, un certain nombre d'hommes curieusement dénommés « ménagères » et ceux qui, au-delà de 30 ans, sont encore considérés par le recensement comme élèves ou étudiants, on obtient 20,8 % de scolarisés et 3,4 % d'autres inactifs (3 250 hommes). Parmi les actifs, il s'en trouve 7 311 (7,6 % de la population masculine) qui cherchent leur premier emploi et 2 812 (2,9) sans emploi n'ayant jamais travaillé.

(1) Est active toute personne exerçant un travail ou cherchant un emploi.

Au total, si l'on restreint la notion d'activité à ceux qui sont réellement occupés et si l'on étend la notion d'inactivité non seulement aux inactifs selon ce recensement mais aussi aux deux catégories précédentes d'hommes inoccupés, on obtient alors 58 800 actifs (61,4 % de la population masculine), 33 300 inactifs (34,8 %) et 3 600 autres (3,8 %) qui demeurent indéterminés (Annexe 4). Cette nouvelle présentation des données a l'intérêt de permettre la comparaison avec les précédents recensements. Le tableau 13 présente cette comparaison en utilisant les mêmes définitions de la population masculine active et inactive.

Tableau 13  
Évolution en pourcentages  
de la population masculine active et inactive de Yaoundé  
âgée de 15 ans et plus

Années	Actifs	Inactifs	Indéterm.
1957	62,8	37,2	-
1962	70,1	29,9	-
1964	71,0	28,8	-
1969	67	33	-
1976	61,4	34,8	3,8

C'est donc une détérioration tangible et continue de la situation de l'emploi que semblerait faire apparaître la comparaison des diverses données démographiques. Depuis la période des années qui suivirent l'Indépendance et au cours de laquelle le niveau de l'activité fut relativement élevé, la proportion de la population masculine active n'a cessé de diminuer jusqu'à devenir même inférieure à celle du premier essor démographique de la ville telle qu'elle est révélée en 1957.

Il importe cependant, pour mieux comprendre cette évolution, d'analyser de plus près cette population inactive et, en particulier, les variations de chacune de ses composantes, dans la mesure où les données disponibles le permettent.

Parmi les hommes de 15 ans et plus, inactifs en 1976, les élèves et étudiants constituent la majorité : 60 % et les chômeurs 30 % dont deux sur trois n'ont jamais travaillé (tabl. 14).

Tableau 14  
Les inactifs masculins de 15 ans et plus  
en 1976

	Chômeurs		Elèves, étudiants	Autres	Total
	N'ayant jamais travaillé	Cherchant un premier emploi			
Nombre	7 311	2 812	20 005	3 252	33 380
%	21,9	8,4	60,0	9,7	100,0

Le tableau 15 établit, en pourcentages, la comparaison avec les résultats des trois recensements précédents.

Tableau 15  
*Évolution en pourcentages de la composition  
 de la population inactive masculine  
 de 15 ans et plus*

Années	Chômeurs	Elèves, étudiants	Autres
1962	50	45	5
1964	47	46	7
1969	45	46	9
1976	30,3	60,0	9,7

Selon ces résultats, il apparaît que la croissance de la population inactive masculine précédemment constatée est avant tout, en proportion, celle de la population scolaire devenue extrêmement forte depuis 10 ans à la suite de nombreuses créations d'établissements scolaires et universitaires. Au contraire, la proportion des véritables chômeurs parmi les inactifs est en remarquable régression, notamment depuis 1969. Par rapport à l'ensemble de la population masculine urbaine de 15 ans et plus, ces chômeurs officiels, au nombre de 10 000 en 1976, comptent seulement pour 10,5 % contre 13,5 % en 1964, tandis que les élèves et étudiants, qui formaient également 13,5 % du groupe masculin en 1964, en constituent, en 1976, 20,8 %.

La croissance démographique de Yaoundé présenterait donc cette originalité de ne pas engendrer une aggravation de la situation de l'emploi, mais bien plutôt d'aller de pair avec une légère amélioration de celui-ci, et de s'accompagner, voire d'être provoquée par une inflation considérable de la population scolaire. L'analyse de l'activité par groupes d'âges va permettre de préciser cet état de choses, mais c'est bien sûr ici qu'il conviendrait de pouvoir mettre en évidence les notions de sous-emploi ou de chômage déguisé que les recensements ne prennent pas en compte.

A comparer les courbes des taux d'activité masculine par groupes d'âges quinquennaux en 1964 et en 1976 (fig. 18 A), on voit clairement que la diminution globale de l'activité en 1976 (61,4 au lieu de 71,0) trouve son explication aux deux extrémités de la vie professionnelle. C'est d'abord une activité moindre qu'en 1964 après l'âge de 50-55 ans, ce qui traduit probablement une augmentation du nombre des hommes âgés qui ont cessé toute activité tout en demeurant en ville. On peut penser que ce changement est en relation avec celui de la composition de la population urbaine où entrent de plus en plus de personnes d'origine lointaine (Bamiléké et autres). Le « Sudiste », en effet, devenu âgé, ne reste en ville que s'il a un emploi. Sans travail, il rentre définitivement au village où il retrouve généralement une cacaoyère. Au contraire rien n'appelle au pays l'immigré d'origine plus lointaine ni ne lui permet d'y vivre : il reste donc en ville, même inactif. La part croissante de cette dernière catégorie d'immigrés dans la population urbaine se marque par une sensible chute du taux d'activité au-delà de 50 ans.

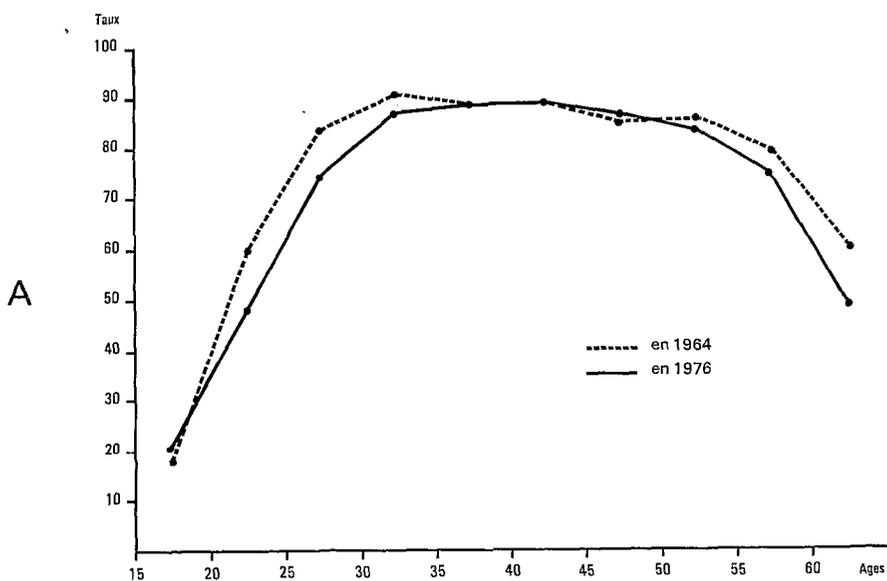


Fig. 18 A — Taux d'activité masculine par groupes d'âges en 1964 et en 1976

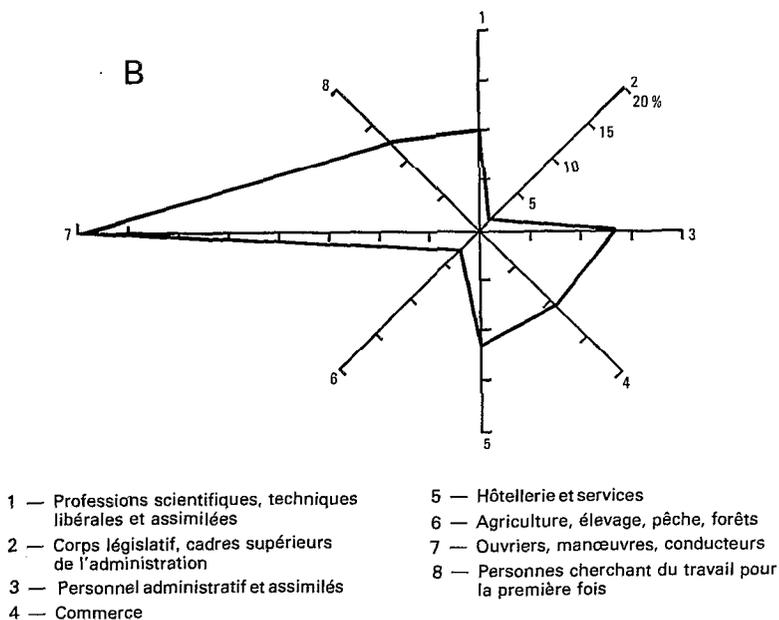


Fig. 18 B — Répartition de la population active de 15 ans et plus

Mais la différence constatée entre les deux recensements trouve sa principale explication dans la baisse des taux d'activité survenue chez les jeunes adultes, particulièrement entre 20 et 35 ans, et plus spécialement entre 20 et 24 ans où la baisse est de 12,4 % (tabl. 16).

Tableau 16  
*Évolution des taux d'activité  
des jeunes adultes masculins entre 1964 et 1976*

Années	Groupes d'âges			
	15-19	20-24	25-29	30-34
1964	18,5	60,3	83,6	90,3
1976	21,2	47,9	74,7	86,8

Pourquoi, à part une légère progression entre 15 et 19 ans, ces jeunes hommes sont-ils, en 1976, beaucoup moins engagés dans la vie active que ne l'étaient leurs aînés en 1964 ? La réponse doit être cherchée dans la nature même de leur inactivité.

Entre 15 et 19 ans, les trois-quarts des inactifs en 1976 sont des scolaires (77,7 %), entre 20 et 24 ans les deux-tiers (62,8 %) et encore plus de la moitié (52,3 %) entre 25 et 29 ans. La comparaison avec 1964 met en évidence l'importance grandissante prise par la fréquentation scolaire : entre 15 et 24 ans, 42 % des jeunes urbains masculins sont élèves ou étudiants au lieu de 36 % en 1964 (tabl. 17).

Tableau 17  
*Évolution entre 1964 et 1976  
des principaux types d'inactivité masculine  
entre 15 et 24 ans  
(en % de l'effectif total du groupe d'âge)*

Années	Elèves, étudiants	Chômeurs	
		N'ayant jamais travaillé	Ayant déjà travaillé
1964	36,8	11,8	7,6
1976	42,2	13,0	1,6

Il est cependant permis de supposer que la notion de population scolaire a été comprise en 1976 dans un sens très large, englobant tous ceux qui ont déclaré suivre une formation quelconque. Le fait que se trouvent recensées dans cette catégorie 423 personnes de plus de 30 ans (dont 12 même de plus de 60 ans) donne à penser que sont comptés là des chômeurs n'apparaissant pas sous leur véritable identité professionnelle. Il en va probablement de même pour les hommes plus jeunes. Dans ces conditions, la diminution de la proportion des chômeurs ayant déjà travaillé doit être considérée avec circonspection et l'on ne peut s'empêcher de remarquer que cette diminution a porté sur la même pro-

portion que l'augmentation des élèves et étudiants. Par contre, et avec plus de vraisemblance, il apparaît que les jeunes hommes à la recherche d'un premier emploi sont, en chiffres relatifs et en chiffres absolus, plus nombreux qu'en 1964 : 5 600 (13 %) au lieu de 1 320 (11,8 %). Parmi les « sans travail », 62 % ont entre 15 et 24 ans, de même que 76 % de ceux qui recherchent leur premier emploi, alors que ce groupe d'âge ne constitue que 45 % de la population adulte masculine. On peut conclure que la situation de l'emploi à Yaoundé ne s'est pas améliorée depuis une quinzaine d'années, en particulier pour les hommes jeunes, même si le développement de la population scolaire et étudiante contribue à occulter quelque peu l'évolution survenue.

*Activité  
et inactivité  
féminines (Annexes 2 et 5)*

La fraction de la population féminine considérée comme active en 1976 n'atteint que 22,7 % de l'effectif des 15 ans et plus, et 17,7 % si l'on s'en tient aux personnes réellement occupées. Conformément à une règle discutable que respectent tous les recensements, ne sont pas considérées comme actives les femmes dites « ménagères ». Plus contestable est l'omission de cette activité féminine si importante pour l'économie urbaine qu'est l'agriculture vivrière. Les 816 femmes que le recensement classe dans l'agriculture appartiennent fort probablement au secteur moderne de cette activité (fermes et coopératives d'élevage ?), car ce nombre est sans rapport avec celui qu'avancait le recensement de 1964 (2 879 femmes) et aurait dû dépasser celui-ci de beaucoup. En 1964, 10 % des femmes de 15 ans et plus étaient cultivatrices et formaient 35 % des actives, proportion habituelle dans les villes d'Afrique tropicale (2).

Tableau 18  
*Taux d'activité féminine par grands groupes d'âges  
en 1962, 1969 et 1976*

Groupes d'âges	1962	1969	1976
15-24	10	13	12
25-34	12	25	26
35-44	21	26	24
45-54	26	21	19
55 +	20	13	10
Ensemble	14	19	18

(2) On trouve en Afrique, selon les villes, des proportions allant jusqu'à 80 % des femmes (cf. P. VENNETIER, 1976 : 125). Notre enquête urbaine (1974) a dénombré à Yaoundé 101 cultivatrices sur 419 femmes interrogées, soit 24 %.

Pour tenter de cerner l'évolution dans le temps du niveau de l'activité féminine, on ne saurait donc baser la comparaison sur le recensement de 1964, mais sur ceux de 1962 et 1969 qui ont retenu la même définition restrictive excluant l'agriculture vivrière. Remarquons cependant que, même sur cette base, l'estimation peut être entâchée d'erreur car l'incertitude demeure sur la notion de chômage féminin, du reste peu important.

Il semble cependant (tabl. 18) que le niveau de l'activité féminine n'a que peu évolué depuis 1969 et marque une certaine tendance à la baisse, après la progression intervenue entre 1962 et 1969 (mais certains taux de 1962 paraissent peu vraisemblables, notamment au-delà de 45 ans).

De même, à l'intérieur du groupe des femmes inactives, il est difficile de suivre les variations de chacune des composantes, tant peuvent être fluctuantes les définitions retenues pour les « ménagères », les chômeuses, les prostituées et les « autres ». Seules paraissent sûres les données relatives à la population scolaire, plus facile à cerner, une fois éliminées, comme on l'a fait pour le sexe masculin, les 147 élèves ou étudiantes âgées de plus de 30 ans. Cette population en cours de scolarisation formait 7 % de l'effectif féminin de 15 ans et plus en 1962, 8 % en 1964, 10 % en 1969 et 19 % en 1976. Ici la progression est particulièrement spectaculaire et constitue l'une des clés de l'évolution sociale urbaine contemporaine : de 14,5 % de la population féminine entre 15 et 24 ans en 1964, la proportion des scolaires est passée à 31 % en 1976. Elle s'est trouvée multipliée par sept quand l'effectif du groupe ne l'était que par trois. Et pourtant, l'égalité des sexes devant l'école n'est pas encore atteinte, même à Yaoundé, car, pour ce groupe des 15-24 ans, le taux de scolarisation est de 42 % pour les garçons et de 31 pour les filles.

==== 2 ====



## Les grands secteurs de l'activité urbaine

Des trois grands secteurs d'activité entre lesquels il est coutume de partager l'activité humaine, celui qui concentre l'écrasante majorité des travailleurs est le secteur tertiaire : il regroupe, en 1976, 72,7 % des personnes actives de 15 ans et plus. Une telle prépondérance est dans la norme habituelle aux grandes villes africaines où de la moitié aux trois-quarts des citoyens actifs relèvent généralement du secteur tertiaire (VENNETIER : 153) ; elle est cependant parmi les plus fortes, et, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, la variation est légère : 73,3 % pour les premiers et 70,1 % pour les secondes.

Par contre, les activités industrielles ou artisanales ne sont exercées que par le quart de la population active : 24,8 % (hommes : 25,1 ; femmes : 24,8), proportion également classique dans les économies urbaines des pays sous-développés, mais proportion nettement inférieure à celle de Douala : 30,5 %. Enfin le secteur primaire regroupe quelque 2 000 personnes, soit 2,5 % des actifs, autant d'hommes que de femmes en chiffres absolus.

Peut-on, avant d'examiner plus en détail ces activités, discerner à l'aide des recensements précédents, l'existence et le sens d'une quelconque évolution ?

Dressé à l'aide des données qui semblent les mieux comparables à ce niveau très général, le tableau ci-dessous exclut les personnes cherchant du travail pour la première fois que le recensement de 1976 classe parmi les actifs.

Tableau 19  
Effectifs de la population  
par grands secteurs d'activité en 1957, 1962 et 1976

Années	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Ensemble
1957	661 (5,2)	1942 (15,5)	9970 (79,3)	12573 (100)
1962	1548 (6,9)	3856 (17,3)	16879 (75,8)	22283 (100)
1976	1732 (2,5)	17160 (24,8)	50250 (72,7)	69142 (100)

Sur ces vingt années d'observation, la structure de la population active est demeurée globalement la même, sans tenir compte des variations non significatives concernant le secteur primaire (dont la définition a changé d'un recensement à l'autre). Il apparaît pourtant que se dessine une très lente évolution, celle d'une diminution relative du tertiaire au profit du secondaire. Cependant, pour de nombreuses années encore, la structure de la population active de Yaoundé restera ainsi déséquilibrée.

Plus précise que cette division en trois grands secteurs d'activité, la fig. 18 B présente, selon la répartition adoptée par le recensement de 1976, les différents types d'emplois offerts par l'économie urbaine.

La grande majorité (44,5 %) est celle des emplois peu spécialisés de manœuvres et d'ouvriers. Parmi les autres, ceux qui relèvent du personnel administratif ou assimilé viennent en deuxième lieu (16 %), suivis, à égalité, par ceux du commerce et de l'hôtellerie. Assez curieusement ont été distingués les « Personnels des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées » (11,8 %) qui, avec les « Membres des corps législatifs et cadres supérieurs de l'Administration publique » (que nous avons replacés dans le personnel administratif) constituent en réalité l'élite du savoir, du pouvoir et de la fortune à Yaoundé, au total 9 500 personnes. C'est là, nous le verrons, l'aristocratie de la société urbaine de Yaoundé.



== 3 ==

## Les emplois dans la ville

En dépit des informations récentes, mais assez limitées, apportées par le recensement de 1976, les données dont on disposait jusqu'à présent sur la situation de l'emploi à Yaoundé étaient peu abondantes et, de plus, fort disper-

sées parmi un grand nombre de Services variés. En outre, leur caractère trop global ne permettait pas de saisir la dimension spatiale du problème ; au mieux devait-on se borner à mener l'analyse au niveau provincial. Même les précisions qu'apporte sur Yaoundé le recensement de 1976 ne valent qu'à l'échelle générale de la ville, l'analyse de la distribution des emplois étant menée en fonction des lieux de résidence et non des lieux d'emploi.

Pour remédier à cette dispersion de la documentation et aussi pour compléter son contenu, la Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, puis la S.E.D.E.S. à la demande de la Cellule d'Urbanisme, ont mené en 1978 une vaste enquête sur les emplois dans l'espace urbain dont les premiers résultats se révèlent du plus haut intérêt.

On peut, à la suite de cette enquête et de façon assez commode, distinguer deux grandes catégories d'emplois selon qu'ils relèvent des activités de type « moderne » ou des activités de type « informel ». Si l'on s'en tient à cette classification généralement adoptée aujourd'hui, la répartition des emplois à Yaoundé, activités agricoles exclues, est la suivante :

Tableau 20  
Répartition des emplois  
par grandes catégories (S.E.D.E.S., 1980)

	Secteur moderne		Secteur informel	Ensemble
	Secondaire	Tertiaire		
Nombre	13 456	30 312	21 743	65 511
%	20,5	46,3	33,2	100

A nouveau, cette façon de présenter les choses met en évidence la faiblesse du secteur secondaire moderne, c'est-à-dire industriel, la place considérable dévolue à « l'informel » (production, services et commerce), tandis que le tertiaire fournit près de la moitié des emplois. Analysons ce que recouvrent chacune de ces catégories.

### *Une industrialisation très modeste*

L'industrie, telle qu'elle est définie par l'enquête de la Direction de l'Urbanisme, recouvre toute activité de production ou de transformation qui utilise des machines et compte plus de 20 personnes employées. En 1978, 187 établissements de ce type ont été recensés à Yaoundé et ainsi classés :

- 131 industries de transformation (surtout bois et papier)
- 19 industries alimentaires ou agro-alimentaires
- 16 industries du cuir et du vêtement
- 8 entreprises d'extraction de pierre ou de sable
- 6 industries chimiques
- 3 entreprises de transformation des métaux
- 4 entreprises dont l'activité n'est pas spécifiée.

On voit que les industries de transformation forment 70 % de l'ensemble. Quant aux 13 456 emplois offerts, ils se répartissent ainsi :

Tableau 21  
Répartition des emplois industriels  
(S.E.D.E.S., 1980)

	Industries alimentaires	Industries de transformation	Bâtiment, T.P. Energie	Ensemble
Nombre	3 658	4 705	5 093	13 456
% des emplois urbains	5,6	7,2	7,7	20,5

L'industrie alimentaire constitue donc l'une des grandes sources d'emplois secondaires à Yaoundé. Elle est dominée par la branche « Boissons ». L'usine des Brasseries du Cameroun (S.A.B.C.) donne du travail à plus de 1 000 personnes et dispose aujourd'hui de quatre unités de production d'une capacité de 660 000 hl de bière et 420 000 hl de boissons gazeuses. L'industrie des boissons est certainement celle qui connaît au Cameroun la plus vive expansion, dont témoigne d'ailleurs le récent agrandissement de la S.A.B.C. Une autre entreprise de moindre envergure fonctionne aussi à Yaoundé, créée par la Société de Limonaderie « Santa » ; elle fabrique uniquement des boissons gazeuses et des sirops.

Au deuxième rang pour ce même secteur alimentaire se placent les boulangeries industrielles et les usines de transformation du cacao. Le domaine de la boulangerie est aussi l'un de ceux dont le développement paraît assuré dans un proche avenir. Même si on peut le regretter, car c'est là une nouvelle forme de dépendance, la consommation du pain entre de plus en plus dans les habitudes alimentaires du citadin camerounais (8 900 T de pain consommées à Yaoundé, soit 28 kg par habitant et par an), et même des villageois proches de la ville. Or la culture du blé au Cameroun, tentée par la SODEBLÉ, ne connaît pas le succès escompté et cette société se reconvertis progressivement dans la culture du maïs. On dénombrait, en 1976, 14 boulangeries à Yaoundé constituées pour moitié d'entreprises à capitaux camerounais créées depuis l'Indépendance. Près de 600 personnes y travaillent, dont 350 à la production proprement dite et 250 à la commercialisation, car une bonne partie de la production (25 %) est vendue hors de la ville. Ainsi que le constate une mission de l'A.F.C.A. (3), « La modification des habitudes alimentaires est en train de faire du pain un produit de première nécessité, sans doute au détriment des produits vivriers traditionnels » (104).

La quasi monoculture du cacao pratiquée dans la région appelait depuis longtemps la création d'usines de transformation de ce produit, au moins à Yaoundé. Les premières ont pourtant été créées à Douala et sont d'ailleurs restées de taille assez modeste, l'essentiel de la production étant toujours destiné à l'exportation sous forme de fèves (73 % en 1979). Il a fallu attendre 1967 pour que soit installée à Yaoundé la SOCACAO (Société Camerounaise de Cacao), avec une participation majoritaire de capitaux japonais, qui offrit 140 emplois. Malheureusement un certain nombre de raisons se conjuguèrent pour l'obliger à fermer ses portes dès 1972 (capacité de traitement trop faible, prix d'achat des fèves trop élevés, frais financiers trop lourds...). Sur des bases apparemment plus saines, avec des capitaux nationaux et une capacité de traitement de 8 000 tonnes, elle a pu reprendre son activité en 1978.

(3) Association pour la Formation des Cadres en Afrique : association privée subventionnée par la Coopération française.

Les industries de transformation à Yaoundé sont avant tout celles du tabac, du bois et du papier, du cuir et des textiles. L'usine J. Bastos (S.B.A.C.), implantée depuis 1948, est l'une des plus anciennes de la ville. Elle a produit, en 1979, 1 950 T de cigarettes et 260 T de tabacs divers, sa capacité totale de traitement étant de 2 500 T de tabac. Le tiers du tabac traité est récolté au Cameroun. 150 à 200 personnes y sont employées et c'est là, avec l'usine des Brasseries, l'une des principales unités industrielles de Yaoundé.

La scierie Coron et celle de la S.A.B. (Société Africaine des Bois) comptent aussi parmi les plus anciennes entreprises de la ville. Elles fournissent la matière première à quelques menuiseries d'envergure industrielle, telle la menuiserie-ébénisterie Noussi ou « La Camerounaise des Bois Œuvrés » et aussi, nous le verrons, à une multitude de menuiseries artisanales. Le traitement industriel du bois assurait, en 1978, 1 624 emplois à Yaoundé.

Industrie de transformation du papier, l'imprimerie est également une activité ancienne à Yaoundé et constitue un secteur bien représenté : Imprimerie St Paul (créée en 1953), Imprimerie Coulouma (1958), Imprimerie Adventiste, Imprimerie de l'UNESCO, Imprimerie Nationale, Ateliers Graphiques du Cameroun (AGRA-CAM), Imprimerie Nationale, et SOPECAM (Société de Presse et d'Éditions du Cameroun) qui diffuse le quotidien national « Cameroon Tribune » en français et en anglais. Pourtant, même si l'on y ajoute quelques petites unités telle la S.C.T.P. (Société Commerciale de Transformation du Papier) qui découpe le papier et fabrique des cahiers, ou la FABUREAU (Société Africaine de Fabrication d'Articles de Bureau) qui produit des classeurs et des chemises, on doit bien constater qu'il ne s'agit là que d'industries « dérivées » du papier. Le milieu forestier dans lequel baigne cependant la ville, n'a pas suscité de production de papier à partir du bois : ce privilège devait être réservé à Edéa où l'usine CELLUCAM (Cellulose du Cameroun) a pu récemment bénéficier de gros investissements.

Textiles, cuirs, vêtements ne font travailler que 529 personnes dans des unités de caractère industriel. Ce sont surtout quelques grandes maisons de confection pour lesquelles la production d'uniformes militaires ou scolaires est une activité essentielle : Confection Camerounaise, Société de Confection Nouvelle, Ets Maurice MANITAKIS, Ets Moïse SENDE. Notons encore la fabrication de bâches, matelas, tentes et stores par la maison DUCLAIR. La fabrication de chaussures est, à Yaoundé, d'une envergure plus réduite encore, la maison BATA de Douala exerçant un monopole de fait en ce domaine. Au plus peut-on signaler comme entreprise de quelque importance les Ets KETCHAYA Célestin.

L'industrie chimique tient une place encore plus modeste dans la capitale et ne procurait, en 1978, que 113 emplois. On peut citer ici la Société PLASTIFEX qui fabrique des tuyaux et seaux en plastique et des moulages d'articles ménagers, et la Société Camerounaise de Commerce et d'Industrie (SOCACI) qui produit des crayons à bille, règles, équerres, compas, rapporteurs, etc. Un peu plus importante sur le plan de l'emploi est la branche industrielle de transformation des métaux, avec 1 629 personnes en 1978, même si les produits fabriqués paraissent des plus modestes. Il s'agit surtout de la Clouterie du Mfoundi, créée en 1978, et de la Société TROMBOCAM : l'une fabrique des clous pour les tôles, des grillages et des tringles, l'autre des attaches dites trombones.

La plus grosse part des emplois industriels est proposée par les entreprises de construction et de travaux publics : 4 657 emplois, soit 35 %, et 10,6 % du total des emplois urbains, auxquels on peut ajouter les 436 emplois offerts par la Société Nationale d'Électricité (SONEL) et la Société Nationale des Eaux du Cameroun (S.N.E.C.). Il n'existe malheureusement pas de statistiques valables pour ce secteur du bâtiment, mais on peut supposer qu'il se trouve actuellement favorisé par l'essor immobilier de Yaoundé, la reconstruction du centre et l'ex-

tension des quartiers. En 1974 a été créée la Société BETONCAM, avec laquelle l'ICAB et PREFAB semblent bien être les plus importantes entreprises. Remarquons malgré tout la récente fermeture de la Société L.A.I.C. (Les Argiles Industrielles du Cameroun) exploitant un matériau qui n'a malheureusement pas réussi à s'imposer sur le marché de la construction malgré son abondance ; un groupe allemand semble vouloir tenter de la relancer.

La distribution spatiale des entreprises de taille industrielle à travers la ville fait apparaître un tel éparpillement qu'on ne saurait parler de zone industrielle à Yaoundé. On ne trouve à vrai dire que trois quartiers regroupant chacun plus de 10 % des établissements industriels : celui de l'Aviation (18 %) avec les grandes imprimeries, les scieries Coron et S.A.B. et les Brasseries du Cameroun, celui de la Briqueterie (16 %) où sont surtout des industries du cuir et du textile, et celui de Mvog Ada avec le bois (Noussi) et le papier.

Par contre, la répartition des emplois industriels dans la ville est un peu plus concentrée, faisant mieux apparaître l'existence de quelques grandes unités qui emploient une main-d'œuvre nombreuse. Ce sont notamment le quartier de l'Aviation, qui regroupe 27 % des emplois et marque ainsi son rôle de zone industrielle, puis le centre ville avec 14 % des emplois, notamment dans l'industrie alimentaire (boulangeries). Plus loin derrière viennent les quartiers Kondengui (11,5 % des emplois) et Nlongkak (8,6 %), surtout intéressés par les activités du bâtiment.

Une telle revue des entreprises industrielles de Yaoundé ne doit cependant pas faire illusion : l'équipement industriel de la ville demeure des plus modeste et l'on n'y trouve que trois ou quatre unités de grande envergure. Les deux principaux pôles industriels de la ville : zone de l'Aviation et zone nord avec Bastos et Nlongkak concentrent à eux seuls 70 % des emplois. Mais aussi les deux branches des boissons et des tabacs réalisent ensemble 54 % du chiffre d'affaires du secteur industriel local, soit 10 435 millions de F CFA. D'autre part ces quelques grandes unités de production sont, le plus souvent, aux mains de sociétés étrangères, bien qu'existent certainement des capitaux locaux capables de s'investir dans l'industrie à Yaoundé. En fait, selon les termes mêmes du Président AHIDJO, « les hommes d'affaires camerounais marquent une certaine tendance à préférer le secteur commercial ou immobilier, jugé plus rentable, au secteur industriel qui comporte plus d'aléas, malgré toutes les facilités bancaires mises en place par le Gouvernement... » (Bafoussam, 1980).

Mais aussi, il n'est pas moins certain qu'une réelle amorce de développement industriel à Yaoundé ne peut se concevoir dans l'état actuel des voies de communication. Sa condition impérative est d'abord l'existence d'une liaison commode et rapide avec Douala. Car force est bien de constater que la dépendance vis-à-vis de l'étranger dans laquelle se trouve encore, de fait, tout développement industriel en Afrique, tant du point de vue de l'équipement et de l'entretien que du point de vue des débouchés, fait que la relation avec la côte demeure un lien essentiel pour toute entreprise. L'industrialisation de Yaoundé ne saurait donc être envisagée qu'en complément de celle de Douala, qu'on le déplore ou non. Les choses n'en sont cependant pas encore là et, dans le même discours, le Président AHIDJO remarquait : « La politique de décentralisation industrielle n'a pas encore donné des résultats satisfaisants, la majorité des entreprises industrielles choisissant de s'installer dans le Littoral où les conditions sont plus favorables que dans certaines régions intérieures. » On peut malgré tout espérer que l'amélioration des relations entre Yaoundé et Douala dont les Autorités semblent bien avoir fait l'une de leurs priorités, entraînera ce mouvement de décentralisation : réaligement de la voie ferrée dont seul le tronçon central Edéa-Maloumé n'est pas achevé, création d'un axe routier lourd entre les

deux grandes villes. Ce sont là les préalables indispensables à l'occupation effective des nouvelles zones industrielles que le Schéma Directeur envisage de proposer aux entrepreneurs.

*Le poids  
considérable  
du tertiaire moderne*

Selon les résultats de l'enquête réalisée par la S.E.D.E.S., le secteur tertiaire moderne emploie près de la moitié des actifs de la ville : 30 312 personnes, soit 46,3 % du total. D'autre part, dans l'ensemble du secteur moderne, le tertiaire entre pour 70 % (tableau 20). C'est dire toute son importance à Yaoundé.

On peut commodément le décomposer en deux grands ensembles : l'Administration proprement dite qui compte 14 177 emplois (21,6 % des emplois urbains et 46,7 % du tertiaire moderne), et les services aux collectivités et aux particuliers, avec 16 135 emplois (24,6 % du total urbain et 53,3 % du tertiaire).

Le recensement des services strictement administratifs fait par la Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat donne un total de 238 établissements qui se répartissent sur trois grands pôles : le premier est, on ne s'en étonnera pas, le centre ville qui concentre plus du tiers du total notamment sur le Plateau Administratif ; puis se place Mélen avec 33 établissements (comprenant probablement les implantations militaires), et enfin la zone de l'Hippodrome qui compte 27 établissements en dépit de la nouveauté de sa vocation. Par contre, il est des quartiers totalement démunis de services administratifs, ne serait-ce qu'un bureau des P.T.T., tels La Briqueterie, Messa-Carrière, Elig Effa, Etoudi ou Nkomkana.

Ajoutons à ces services les représentations diplomatiques, au nombre de 56 en 1980 et dont les 82 établissements (parfois plusieurs pour un même pays) se localisent essentiellement à Bastos et au centre ville, et les organismes internationaux dont la localisation est généralement identique : O.N.U. et ses institutions spécialisées (PNUD, OIT, OMS, etc.), O.U.A., U.D.E.A.C., O.C.E.A.C., C.C.E., etc.

Tableau 22  
*Répartition des emplois du « Tertiaire moderne »  
(S.E.D.E.S., 1980)*

	Administra- tion publique	"Service social"	Banque Assurance	Commerce Hôtellerie	Transp. Communic.	Ensemble
Nombre	14 177	5 804	4 763	4 191	1 377	30 312
% des emplois urbains	21,6	8,9	7,3	6,4	2,1	46,3

Après celle de l'Administration, une bonne proportion des emplois relève de ce que l'on peut désigner de façon globale sous le nom de « service social » avec 5 800 personnes. L'appellation recouvre tout le personnel enseignant, réparti entre 208 établissements (1978), ainsi que les domaines sanitaire et religieux.

Banques et Assurances, représentées par 52 agences dont plus du tiers dans le centre ville (19), emploient de leur côté plus de 4 000 personnes, sensiblement le même effectif que le Commerce et l'Hôtellerie, tandis que la part des transports et des communications est nettement moindre : 1 377 emplois, soit 2 % du total. Le tableau 22 résume cette répartition des emplois selon les principales branches du tertiaire.

Rappelons que le commerce dont il s'agit ici est exclusivement celui qui répond à des normes modernes d'organisation et de vente. Il se situe pour l'essentiel dans le centre ville. Plusieurs grands types se distinguent aisément :

— Les succursales des grandes sociétés commerciales dont beaucoup se sont installées à Yaoundé dès l'achèvement de la voie ferrée en 1927. Ce sont notamment la C.F.A.O., la S.C.O.A., la R.W.KING, la C.I.A.CAM, la S.H.O., Paterson & Zochnis, la HOLLANDO qui vient de créer une grande surface de vente près du Marché Central. Ces succursales ont tantôt des activités très diversifiées, telle la C.F.A.O., tantôt au contraire elles se spécialisent dans la quincaillerie, les tissus, les fournitures de bureau ou la vente de voitures.

— A côté de ce type d'établissements intégrés à une grande firme, se placent des commerces privés modernes parfois de grande envergure. Ce sont le « Printania » ouvert dès 1957 et devenu récemment « Score », le « Prisunic » T.Bella également au centre ville, et deux autres self-services plus réduits, l'un à Bastos, l'autre à Messa. Ce sont aussi des magasins spécialisés : alimentation générale (DESPOTAKIS, GUERPILLON...), boucherie, poissonnerie, habillement, chaussures, tissus, quincaillerie, librairie. D'abord tenus uniquement par des expatriés, ils se trouvent peu à peu sérieusement concurrencés par les commerçants camerounais entrepreneurs.

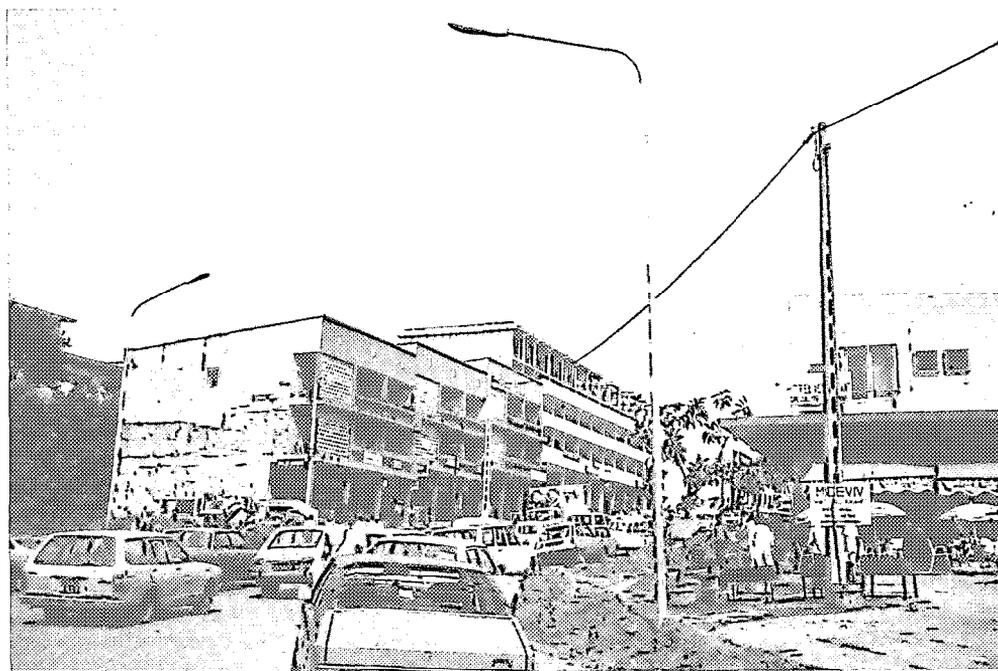
— Enfin doit être faite une place à part à un autre type de commerce moderne, celui que tiennent généralement des Grecs ou des Libanais. Ce sont des établissements non spécialisés qui pratiquent parfois en même temps la vente en gros pour les commerçants autochtones et la vente au détail dans des « bazars » où l'on trouve un peu de tout. Souvent l'habillement y constitue une part considérable des ventes. Fort bien adaptés aux besoins et aux moyens de la clientèle africaine, notamment par un système de crédit assez souple laissant place au jeu des relations personnelles, ces établissements font cependant office de commerces de demi-luxe par leur standing nettement supérieur à la boutique du quartier. Une grande solidarité et même des liens familiaux unissent généralement ces commerçants et leurs activités sont quelquefois très diversifiées entre les membres du « clan » : boulangerie, station-service, restaurant, cinéma, agence de voyage, exploitation forestière... Peut-être est-ce là une marque de prudence, car, depuis l'Indépendance, ces expatriés subissent une vive concurrence de la part des nationaux, particulièrement des Bamiléké et même, plus récemment, des Pakistanais repliés d'Afrique Occidentale.

Est-il besoin de préciser que toute cette activité commerciale d'une certaine envergure se localise quasi exclusivement dans le centre de la ville ? Elle est même le fait de quelques grandes artères caractéristiques :

— *la rue J.-F. Kennedy* jusqu'au carrefour du même nom, dite *rue de l'Intendance*, construite vers 1950-55. Elle est le siège des établissements de commerce les plus modernes, fréquentés par les Européens ou les riches Camerounais (alimentation générale, boucherie, librairie, commerces de luxe...), et de quelques bars et restaurants de même clientèle (photo 9). L'avenue de l'Indépendance la prolonge vers le nord en direction de l'Hôtel de Ville et tend de plus en plus à la même fonction commerciale avec l'ouverture récente de nombreux magasins. Cependant l'étroitesse de la chaussée et son encombrement gênent considérablement l'accès à ce secteur (photo 10) ;



9. Au centre commercial : rue et carrefour de l'Intendance



10. Au centre commercial : avenue de l'Indépendance

— les commerces de la *rue Marie Gocker* et aussi de la *rue de Narvick* présentent cette originalité d'être surtout tenus par des Levantins implantés à Yaoundé depuis bien des décennies ;

— enfin, depuis le carrefour Warda jusqu'au pied de la cathédrale catholique, l'*avenue A. Ahidjo*, ouverte en 1928 et toujours point de passage obligé de la circulation, est un axe commerçant de caractère mixte. On y trouve aussi bien la grande surface « Score » que des magasins de commerce général tenus par des Libanais, des commerces spécialisés, des succursales de grandes sociétés, des restaurants, sans compter les innombrables petits vendeurs installés précairement sur les trottoirs aux alentours du « Score » ou du Marché Central, mais qui relèvent d'un autre genre de commerce, beaucoup moins structuré.

De la même façon, les *banques* se sont tout naturellement implantées, pour la plupart, dans ce centre des affaires : Banque Centrale, Société Camerounaise de Banque et Société Générale de Banque au Cameroun sur l'Avenue Mgr Vogt, Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Cameroun et Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale sur l'Avenue A. Ahidjo, cette dernière construisant actuellement un immeuble Avenue J.-F. Kennedy. La Banque Camerounaise de Développement se place encore dans le même quartier, face à « Score ».

### *Les activités artisanales*

L'importance et l'intérêt que présente le secteur dit « informel », tant sur le plan économique que social et même politique, dans le processus du développement urbain en Afrique a fait l'objet d'une prise de conscience relativement récente et, d'intéressantes recherches ont été menées en ce domaine sur les villes du Cameroun. L'artisanat a même eu droit, pour peu de temps il est vrai, à son Ministère particulier (4).

Ce que l'on désigne sous ce terme, ou encore sous celui de secteur « non-structuré » de l'économie, n'est en fait rien d'autre que le secteur de l'artisanat de production et de service dont l'existence et les vertus viennent, semble-t-il, d'être enfin découvertes. Il se caractérise, selon le B.I.T., par une grande facilité d'accès (sans gros investissements préalables), sa petite échelle, des entreprises à dominante familiale et par le fait qu'il s'adresse à des marchés non réglementés et concurrentiels (B.I.T., 1975). On ne se contente plus aujourd'hui de classer l'artisanat parmi les « Autres activités traditionnelles », d'autant que ces activités n'ont généralement rien de traditionnel à Yaoundé. Ces métiers, que l'on estimait résiduels et voués à disparaître devant l'économie moderne, ne retiennent plus seulement l'attention des touristes tout à la joie d'en découvrir les enseignes si pittoresques : ils ont désormais droit de cité parmi les opérations visant à développer l'emploi urbain.

Une première approche de leur importance à Yaoundé est celle du recensement de 1976 qui présente la situation d'emploi de la population active (tabl. 23).

On voit par là que 22 % des actifs urbains sont en réalité des travailleurs indépendants que l'on peut considérer comme des artisans, et même 29,6 % des

---

(4) Il n'est plus que l'un des Services de la Direction du Commerce au sein du Ministère de l'Économie et du Plan.

Tableau 23  
*Situation dans l'emploi de la population active  
de 15 ans et plus à Yaoundé (1976)*

	Population active	Travailleurs indépendants	Employés	Salariés permanents
Hommes	58 891 (100)	11 905 (20,2)	493 (0,8)	37 661(64,0)
Femmes	13 476 (100)	3 985 (29,6)	61 (0,4)	7 203(53,5)
Total	72 367 (100)	15 890 (21,9)	554 (0,8)	44 864 (62,0)

	Salariés temporaires	Apprentis	Aides fam. non rémunér.	Indéterminés
Hommes	4 950 (8,4)	2 564 (4,4)	469 (0,8)	849 (1,4)
Femmes	620 (4,6)	1 041 (7,7)	174 (1,3)	392 (2,9)
Total	5 570 (7,7)	3 605 (5,0)	643 (0,9)	1 241 (1,7)

femmes actives. Ces chiffres concordent d'ailleurs avec ceux qu'avance l'enquête de l'O.I.T. (1978) sur les petites et moyennes entreprises à Yaoundé : 15 365 artisans, non compris ceux du bâtiment et les chauffeurs.

L'incidence d'une telle structure de l'activité sur le marché de l'emploi ne saurait échapper : le B.I.T. signalait ainsi que près de la moitié de l'emploi dans l'industrie manufacturière se situait en dehors du secteur moderne et près de 80 % dans le secteur commercial. C'est dire l'importance primordiale que revêt « l'informel » dans l'économie urbaine à Yaoundé. Rappelons enfin que, dans l'ensemble des emplois urbains recensés en 1978 (D.U.H., S.E.D.E.S.), 33,2 % relevaient de l'informel, c'est-à-dire d'entreprises sans machines et comptant moins de 20 salariés (tabl. 20, p. 81).

Le seul point commun à toutes les entreprises dites artisanales est leur taille réduite et la faiblesse des moyens mécaniques à leur disposition. Les activités exercées sont des plus variées, mais on peut les regrouper de façon commode et habituelle sous deux principales rubriques : activités de production et de service et activités commerciales. En se référant aux enquêtes menées par la Direction de l'Urbanisme et par l'O.I.T. à Yaoundé, les estimations suivantes peuvent être avancées pour l'année 1978 :

Tableau 24  
*Les grands types d'activités artisanales à Yaoundé  
(Sources : D.U.H., 1978 ; O.I.T., 1978)*

	Production	Service	Commerce	Total
Nombre d'entreprises	2 086 (13 %)	1 027 (7 %)	12 251 (80 %)	15 364 (100)
Nombre d'emplois	8 599 (39,5 %)		13 144 (60,5%)	21 743 (100)

Dans les activités commerciales se trouvent les effectifs les plus nombreux, et on peut d'ailleurs penser que le nombre de personnes intéressées peu ou prou est en réalité beaucoup plus élevé : les enquêtes ne révèlent que le nombre de celles qui ont déclaré en faire leur activité principale, mais il est évident que beaucoup d'autres, hommes et femmes, pratiquent un petit commerce de façon occasionnelle, en particulier dans le domaine de l'alimentation. Production et Service tiennent naturellement une place plus réduite, car l'exercice de tels métiers suppose, contrairement au commerce, une certaine compétence, un savoir-faire acquis d'une façon ou d'une autre. Cependant les emplois offerts par ce type d'entreprises sont, proportionnellement, en plus grand nombre : 2,76 contre 1,07 par « entreprise ».

UN ARTISANAT  
DE PRODUCTION ET DE SERVICE  
DOMINÉ PAR LES SECTEURS DE L'HABILLEMENT ET DU BOIS

Il est bien difficile de prétendre avancer des chiffres exacts qui indiqueraient le nombre d'artisans exerçant à Yaoundé. Les sources d'informations officielles sont sujettes à caution, car nombre d'artisans ne se déclarent pas comme tels pour échapper au fisc. D'autre part, c'est là un domaine très fluide où chaque semaine voit des entreprises apparaître ou disparaître et, enfin, les limites que l'on assigne à l'artisanat peuvent varier beaucoup d'une enquête à l'autre, ne serait-ce qu'en raison des multiples critères plus ou moins combinés auxquels on peut se référer : main-d'œuvre, outillage, type d'installation, chiffre d'affaires...

Le recensement de l'Artisanat réalisé en 1976 par la Direction de l'Artisanat donne un total de 2 607 artisans (production et service) employant 915 compagnons et 2 342 apprentis. On trouvera, en Annexe 6, la récapitulation de ce recensement regroupant les effectifs selon le statut professionnel. Le recensement de l'O.I.T., en 1978, arrive à un total légèrement supérieur : 3 113 artisans, bien qu'il ne comprenne pas les métiers du bâtiment. La répartition des entreprises selon les principales branches d'activité, auxquelles il faut en ajouter environ une centaine pour le bâtiment, est alors la suivante :

Tableau 25  
*Répartition des entreprises artisanales  
par grandes branches (Source : O.I.T., 1978)*

	Nombre	Pourcentages
Menuiserie bois	613	20
Menuiserie métallique	157	5
Réparation véhicules	218	7
Réparation électrique	145	5
Petite mécanique	86	3
Tissus-cuirs	1430	46
Divers	464	14
<b>Total</b>	<b>3113</b>	<b>100</b>

Recensements et enquêtes, y compris celle de la Direction de l'Urbanisme de 1978, s'accordent pour constater que, parmi ces entreprises artisanales, les plus nombreuses sont celles qui relèvent du secteur « Textiles et cuirs ». Dans ce domaine exercent à peu près la moitié des artisans (de 46 à 52 % selon les

sources). C'est là également que se trouvent le tiers des compagnons et près de la moitié des apprentis (5). Au sein même de cette branche, la plus grosse part revient aux métiers de l'habillement (tailleurs, couturières, tricoteuses, brodeurs et brodeuses) avec plus de 1 000 artisans, autant d'apprentis et 300 salariés, soit 42,5 % de l'effectif total du secteur « Production et Service » ; les autres métiers de la même branche sont ceux de cordonnier et de matelassier. Une telle prédominance mérite que l'on s'y attarde quelque peu, car on peut supposer qu'une activité si recherchée doit être fort lucrative.

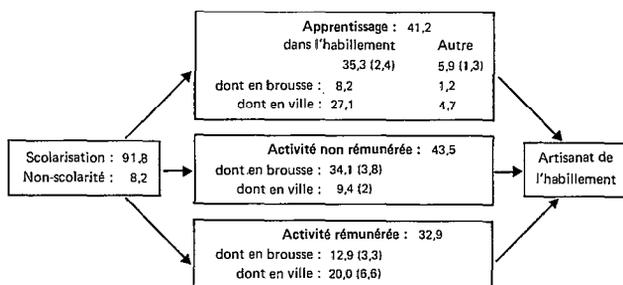
#### LES MÉTIERS DE L'HABILLEMENT

Les ateliers des tailleurs et, plus encore, ceux des couturières de quartier ne présentent pourtant bien souvent qu'un aspect très modeste. Une ou deux machines à coudre (à main le plus souvent), des ciseaux, une table, un fer à repasser constituent tout leur équipement courant, tandis que quelques vêtements accrochés à la façade tentent d'attirer l'attention de la clientèle. En réalité, ces artisans n'ont guère de stocks, car ils travaillent sur commande et à façon, et le capital investi est des plus modestes. Une enquête de 1978 montre ainsi que, deux fois sur trois, ce capital est inférieur à 200 000 F CFA.

Il est, en effet, parfaitement possible de s'installer dans le métier sans posséder de gros moyens. Comment devient-on tailleur ou couturière ?

Les années de l'école primaire étant terminées (92 % l'ont fréquentée), trois sur dix sont entrés en apprentissage directement dans le métier, ce qui est assez peu, quatre ont été auparavant chômeurs ou exerçaient une activité non rémunérée, généralement celle d'aide familial au village, et les trois autres avaient préalablement un autre emploi, le plus souvent en ville, dans un « petit métier », tel celui de « pousseur » (6). Les divers itinéraires professionnels peuvent être résumés par le schéma ci-dessous, étant précisé que le total des pourcentages est supérieur à 100 par suite de situations multiples pour un même individu. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre moyen d'années passées dans chaque situation.

Schéma des voies d'accès aux métiers de l'artisanat de l'habillement  
(Source : LACHAUD, 1979)



(5) Ce terme de « compagnon », repris par le recensement de la Direction de l'Artisanat (1976), ne semble guère convenir et n'est d'ailleurs pas utilisé par les intéressés. Il a un sens précis et suppose l'existence de toute une organisation de la profession, héritée d'une histoire qui n'a pas eu cours ici. Nous le remplaçons par le terme plus vague de « salarié », opposé à apprenti.

(6) En français local, le « pousseur » est celui, généralement un jeune garçon, qui assure les transports les plus divers à l'aide d'une « poussette », petite voiture à deux roues, de fabrication locale.

Seulement 4,7 % de ces artisans étant originaires de Yaoundé, il est clair que le secteur de l'habillement est constitué de façon massive par des personnes venues suivre un apprentissage en ville parce qu'elles ne trouvaient pas d'emploi rémunéré au village. Seulement 20 % des artisans ont exercé une activité payée en ville avant d'entrer dans le métier et de s'installer à leur compte. Par là se révèle l'importante fonction d'absorption de l'immigration urbaine joué par le secteur artisanal et, singulièrement, par celui de l'habillement, et que le secteur moderne serait incapable d'assumer seul. La même remarque vaut pour la main-d'œuvre employée : son ancienneté moyenne à Yaoundé est de deux ans et demi (6,9 ans pour les chefs d'entreprises) et de moins de trois ans pour 70 % de l'effectif.

L'origine géographique de ces artisans et employés, tous fort jeunes (les âges moyens sont respectivement de 26 et 20 ans) est assez caractéristique (tabl. 26).

Tableau 26  
*Origine géographique en % des artisans  
 et de la main-d'œuvre des métiers de l'habillement*  
 (Source : LACHAUD, 1979)

Origine	Chefs d'entreprises	Main d'oeuvre
Yaoundé	4,7	13,3
Centre-Sud	3,5	24,1
Est	2,4	2,4
Ouest	78,8	47,0
Nord	1,2	8,4
Littoral	3,5	2,4
Etranger	5,9	2,4

La très grande majorité des artisans de l'habillement est originaire de l'Ouest, non pas en vertu d'une tradition régionale du travail des tissus, mais uniquement à cause de l'esprit d'entreprise et d'organisation qui caractérise les Bamiléké. Leur prédominance parmi la main-d'œuvre est cependant moindre, parce que les Bamiléké s'établissent à leur compte dès qu'ils le peuvent, et ils se débrouillent généralement pour le faire vite. Évoquons ici le cas de Jean K., tailleur à Mokolo, né à Baham, qui, à 22 ans, a déjà son propre atelier, fait « tourner » trois machines à coudre, emploie un ouvrier et cinq apprentis, a construit sa maison au village, en construit une autre à Yaoundé et possède une voiture de sport !

Au contraire, les natifs du Centre-Sud constituent une bonne partie de l'effectif des employés et manifestent peu de propension à devenir travailleurs indépendants. Est-ce par inaptitude ou par manque d'ambition ? Pour le « Sudiste » immigré, il apparaît bien que la ville n'est qu'un lieu de passage, en attendant le retour « chez soi », au village, tandis que le Bamiléké en a fait le choix définitif et s'y installe en conséquence (7). On saisit là deux types de rapport à la ville extrêmement différents et qui prêtent à conséquence pour l'avenir de la cité.

Les étrangers exerçant dans l'habillement à Yaoundé sont peu nombreux. Il s'agit souvent d'immigrés installés depuis longtemps, Sénégalais ou Nigériens, qui travaillent parfois avec un compatriote nouveau venu.

(7) Ceci ressort à l'évidence de nos enquêtes sur l'immigration à Yaoundé (cf. thèse à paraître).

La distribution des ateliers de couture à travers la ville montre combien est grande leur adéquation à la composition du tissu urbain : près de la moitié d'entre eux (41 %) se placent en effet dans la zone nord-ouest, celle où se trouve la clientèle qui est la leur, et, plus particulièrement encore, dans les quartiers les plus peuplés, ceux de Mokolo et de La Briqueterie.

Quelle est l'efficacité économique de ce secteur artisanal de l'habillement ?

Le revenu moyen que procure une telle activité est peu élevé : 18 500 F CFA/mois, à peine plus que celui d'un ouvrier qualifié (15 000 F en 1978), mais 61 % de ces artisans ont, en fait, un revenu inférieur à ces 15 000 F. Si l'on prend aussi en considération les revenus secondaires possibles : droit d'apprentissage payé par les apprentis, location de machines à coudre à des tiers..., le revenu moyen s'élève à 18 900 F mais demeure encore inférieur à 15 000 F pour 59 % des artisans. La main-d'œuvre réellement rémunérée est peu nombreuse, car elle est en grande partie constituée d'apprentis non payés et qui doivent au contraire acquitter un droit d'apprendre le métier.

La rémunération versée aux ouvriers varie, selon les résultats de l'entreprise, entre 7 600 et 10 600 F, la moyenne se situant à 9 100 F (8). On ne trouve d'ailleurs qu'un peu plus de la moitié des artisans à employer de la main-d'œuvre (57,6 %), la proportion augmentant avec l'ancienneté de l'entreprise. Ainsi semble-t-il bien que ce secteur artisanal se révèle incapable de procurer en grand nombre les emplois dont a besoin une ville en vive expansion démographique. Observé sur la période fort courte à vrai dire, de 1976 à 1978, le taux de croissance de l'emploi dans le textile est de 23 % par an (et concerne surtout des apprentis), mais on constate que cette croissance ne touche que 30 % des entreprises tandis que 61 % n'évoluent pas et 9 % marquent une diminution du personnel employé.

Tout donne donc à penser que, en dépit de la croissance de la population urbaine, ce secteur de l'habillement est aujourd'hui saturé et ne parvient pas à se développer, peut-être parce qu'il s'adresse uniquement à une clientèle au faible pouvoir d'achat : 80 % de la production sont destinés au secteur informel. Il semble même que ce soit là le seul domaine de l'artisanat où l'on enregistre une diminution du nombre des entreprises (O.I.T., 1978). Les prix pratiqués sont soumis au traditionnel marchandage qui peut les faire varier de 20 à 40 % ; ils sont en général inférieurs à ceux du secteur structuré.

Le bilan de cette activité peut paraître mince, voire négatif aux yeux de l'économiste. Il faut cependant noter que les enquêtes réalisées ne tiennent pas compte du sexe du chef d'entreprise et c'est probablement l'une de leurs faiblesses. Nombre de « chefs d'entreprises » sont des femmes pour qui la couture n'est qu'un appoint, une activité annexe, voire occasionnelle, tandis que le chef de famille a un emploi « moderne », souvent dans la fonction publique. S'il en est bien ainsi, le bilan n'est peut-être pas aussi sombre que le donnent à penser les études économiques, et les tailleurs qui font réellement de leur art leur principale source de revenus ne sont probablement pas en aussi mauvaise posture que peut le faire croire l'analyse globale de ce secteur et les chiffres moyens présentés.

#### LES MÉTIERS DU BOIS

Après l'habillement, le travail du bois se place, parmi les activités artisanales, en deuxième position par le nombre de ceux qui le pratiquent : 400 artisans avec

---

(8) 11 700 F en 1978, selon l'O.I.T.

171 salariés et 312 apprentis, selon la Direction de l'Artisanat, 1 750 emplois selon l'enquête D.U.H.-S.E.D.E.S., soit autant que le secteur moderne du bois. Cette activité a fait l'objet de deux enquêtes par sondage, l'une en 1976 par une mission de l'AFCA auprès du Centre National d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises (CAPME), l'autre en 1978 par le Centre d'Études d'Afrique Noire de Bordeaux (9).

L'activité principale de ces artisans est la fabrication de meubles. Elle est exercée généralement avec des moyens très réduits : plus de la moitié des ateliers ne comptent qu'une seule pièce, 44 % seulement ont l'électricité et 19 % seulement disposent de machines. Dans ce dernier cas, l'artisan a la possibilité d'élargir la gamme de ses activités : rabotage, fabrication de séries, et aussi location de machines à ceux qui n'en possèdent pas, à raison de 25 ou 30 F l'heure (METTELIN, 1979).

Ces menuiseries sont souvent de création récente : 72 % ont moins de deux ans et 81 % moins de cinq ans, la moyenne étant de 2,08 ans. Celles qui possèdent des machines ont plus d'ancienneté, car un tel investissement suppose l'accumulation d'un certain capital, les achats à crédit étant peu pratiqués. Ce capital fixe est naturellement très différent selon les deux grands groupes d'ateliers : de 39 000 F en moyenne pour les « sans-machines » et dans ce cas l'artisan n'est que locataire de son atelier (96 %), il passe à 600 000 F pour ceux qui en disposent et l'artisan est alors propriétaire de l'atelier (48 %) ; la moyenne se situe à 179 000 F.

Notons encore que 90 % des artisans sont entrés dans le métier en disposant d'un avoir inférieur à 100 000 F : « Du savoir-faire, quelques outils et du courage, et voilà l'entreprise qui commence. Un apprenti viendra s'adjoindre et, après deux ans de travail, il ouvrira aussi son atelier... les investissements viendront par la suite... » (BEUGHAM *et al.* : 79).

La faiblesse de ce capital de départ ne doit pas surprendre. Les artisans sont, pour la plupart, « des immigrés récents qui essaient de trouver leur subsistance dans la menuiserie » (TCHANA, 1978). Leur âge moyen est de 29 ans et, en moyenne, ils ne résident à Yaoundé que depuis 7 ans et demi. Entre l'arrivée à Yaoundé et l'ouverture de l'atelier, un délai de cinq ans s'écoule, consacré à l'apprentissage, qui dure de deux à quatre ans, et à la constitution d'une épargne. Ce sont en majorité des Bamiléké (65 % selon P. METTELIN), les Ewondo et les Eton venant en deuxième position avec seulement 16 % du total. Neuf fois sur dix, ils ont appris le métier chez un patron en qualité d'apprentis, soit chez un parent déjà menuisier lui-même, soit, plus souvent (65 %) chez un artisan à qui il fallait payer le droit d'apprentissage : en moyenne 12 500 F par an auxquels doivent s'ajouter des cadeaux.

Tous les ateliers n'emploient pas de la main-d'œuvre, tant il est vrai que ce sont surtout des petites unités à l'existence précaire : 37 % n'ont ni apprenti ni salarié, 38 % n'ont que des apprentis, 7 % que des ouvriers et 18 % utilisent les deux. En réalité, ils recourent pour un tiers à une main-d'œuvre temporaire, surtout des ouvriers, quand la demande est forte. C'est notamment le cas lors des périodes de fêtes de fin d'année, tandis que la rentrée scolaire et la saison des pluies marquent une diminution des commandes. Ces variations qui correspondent au cycle de la production cacaoyère donnent d'ailleurs à penser que bon nombre de ventes sont destinées aux villages de brousse.

La main-d'œuvre employée est, bien sûr, encore plus jeune que ne le sont les

---

(9) Le CAPME est un organisme public camerounais subventionné par le PNUD.

patrons : moins de 25 ans pour 94 % du total, et, notamment, la moitié des apprentis ont moins de 20 ans. Par rapport aux Bamiléké, les originaires du Centre-Sud sont, cette fois, plus nombreux qu'ils ne l'étaient parmi les chefs d'entreprise : 35 % de « Sudistes » et 60 % de Bamiléké (au lieu de 16 et 65). Ceci confirme la tendance déjà observée à propos de l'habillement, celle d'une moindre propension des « Sudistes » à s'installer en ville en créant leur propre entreprise et leur préférence pour un statut de salarié. C'est surtout pour le recrutement des apprentis que joue la relation familiale : 42 % d'entre eux ont un lien de parenté avec leur patron. Il en va tout différemment des salariés : 87 % n'ont aucun lien familial avec leur employeur. On note cependant que, dans l'ensemble, 47 % du recrutement de la main-d'œuvre se fait sur une base familiale, P. METTELIN remarquant d'ailleurs que « le recrutement sur un critère ethnique est surtout marqué chez les artisans bamiléké » (o.c. : 195).

La localisation des ateliers de menuiserie dans la ville de Yaoundé rappelle beaucoup celle des tailleurs. De façon identique, ils se placent de préférence dans les quartiers populeux de la ville : Mokolo, La Briqueterie, Awaé-Mvog Mbi, c'est-à-dire probablement là où la location d'un local est la moins onéreuse. Le centre ville, la zone industrielle, en sont totalement dépourvus. Une question vaut d'être posée ici : pourquoi ne pas prévoir, dans l'organisation spatiale des quartiers, des zones d'activité artisanale offrant à peu de frais des équipements propres à faciliter l'activité de telles entreprises ?

Les revenus procurés par le travail du bois varient beaucoup suivant l'équipement de l'atelier : ceux qui possèdent des machines ont une production beaucoup plus importante et leur revenu net moyen atteint 21 000 F/mois contre 12 000 F pour les autres. L'ordre de grandeur demeure cependant le même que pour les artisans tailleurs. On a vu que seule une minorité d'ateliers emploie des salariés de façon permanente. Ceux-ci ne sont payés sur une base mensuelle fixe que dans la moitié des cas, les autres l'étant en fonction de l'activité de l'entreprise. La rémunération moyenne (1978) est de 15 000 F par mois, mais 95 % des salariés touchent moins de 10 000 F, soit un peu moins que le salaire minimal officiel. On peut donc résumer cette situation en constatant que « la fonction réelle d'emploi n'est assurée que pour une petite catégorie d'ouvriers, généralement employés dans des ateliers équipés de machines » (METTELIN : 215).

CONCLUSION :  
L'ARTISANAT DE PRODUCTION  
ET DE SERVICE DANS L'ÉCONOMIE URBAINE

Bien qu'elles constituent la plus grande partie des entreprises artisanales et occupent la main-d'œuvre la plus nombreuse, ces deux branches des textiles et du bois procurent en définitive peu de revenus à ceux qui y travaillent. Cette situation conduit les économistes à conclure qu'il s'agit là de secteurs « involutifs », c'est-à-dire de substitution ou de reproduction simple ne présentant, au mieux, qu'un équilibre de stagnation. L'un et l'autre sont parmi les métiers les plus recherchés, les plus pratiqués, mais ils ne sont rentables que pour une faible proportion de ceux qui les exercent.

Faut-il pour autant condamner l'artisanat tout entier et admettre qu'il n'est, d'une façon globale et à l'instar de ces deux branches, qu'un secteur économique en stagnation, qu'il ne résout nullement le problème de l'emploi inhérent à l'immigration urbaine, reproduisant simplement l'insécurité économique qui caractérisait déjà le milieu rural dont est issu le migrant ? Ainsi J.-P. LACHAUD écrit-il : « Le mouvement migratoire n'a pas résolu le problème de l'emploi, il l'a seulement déplacé spatialement » (o.c. : 47).

Notons d'abord que ces deux branches de l'artisanat qui en constituent une fraction si importante, correspondent justement à des secteurs d'activité apparemment saturés, même si leurs prix de vente sont très compétitifs par rapport à ceux du secteur moderne et même s'ils sont parfaitement adaptés à une clientèle populaire. Le bas niveau des revenus de celle-ci ne saurait faire attendre pour l'avenir un développement bien sensible de ce genre d'activités. La fonction économique réelle de ces ateliers est effectivement faible, mais peut-être n'est-ce pas là l'essentiel aux yeux de ceux qui s'y emploient, et l'économiste en fait d'ailleurs lui-même l'expérience en constatant : « Il semble que la possibilité de changer de statut soit plus importante que l'analyse en termes de revenu escompté, dans l'esprit des individus » (METTELIN : 263).

Le secteur informel est le tremplin d'une promotion sociale moins par les revenus qu'il procure que par la formation qu'il donne. Cette formation reçue assied la position sociale de l'individu, l'intègre dans la société en lui donnant son statut. Il est évident que les écoles techniques pourraient en être aussi bien la voie ; en fait elles sont bien incapables, et pour longtemps encore, de répondre aux besoins du pays en matière d'ouvriers spécialisés ou même, plus simplement, de bons « tâcherons ». Leur nombre est insuffisant, elles ne sont accessibles qu'à un petit nombre car la majorité sont privées et donc payantes et, de toutes façons, seulement 40 % des élèves arrivent au terme de la scolarité normale de 4 années (B.I.T., 1979). De plus il apparaît qu'une bonne proportion de chefs d'ateliers (40 %) refuseraient de toutes façons d'embaucher des diplômés de l'enseignement technique, estimant que la formation reçue, trop théorique, ne correspond pas aux besoins, souvent parce que les écoles ne possèdent pas le matériel nécessaire. Dans ces conditions, la promotion sociale obtenue par celui qui réussit à trouver une place d'apprenti et à « avoir un métier en main », même s'il est peu lucratif, est plus sûre et représente, aux yeux de l'ancien rural et des villageois, un pas considérable.

Mais ces deux branches de l'artisanat, les plus recherchées et les plus « remplies », sont aussi probablement les plus mal choisies pour juger des possibilités de l'ensemble du secteur. Il en est d'autres, qui frappent peut-être moins l'observateur par leur importance statistique, mais semblent cependant promises à un réel développement. Faute d'enquêtes spécifiques, on peut malgré tout en juger d'après le nombre des apprentis qu'elles recrutent. C'est là en effet une sorte de « baromètre » de l'activité considérée, qui témoigne non pas seulement des besoins en main-d'œuvre qu'elle implique, mais de l'attrait qu'elle exerce sur les jeunes et, finalement, de l'espoir de promotion qu'elle porte aujourd'hui. Les métiers du bois et ceux des textiles et cuirs sont de ceux qui attirent le moins les apprentis (0,7 apprenti par atelier). Ceux qui ont trait aux réparations diverses sont dans la moyenne (0,8) avec, cependant, cette observation que les réparateurs-auto présentent un taux nettement plus élevé : 1,7. Les métiers d'art ont également un certain succès (1,3) : bijoutiers, sculpteurs, mais les métiers les plus prisés par les jeunes gens sont incontestablement ceux de la restauration (3,7) et ceux de l'alimentation (4,8). On peut estimer en effet que ce sont là, aujourd'hui, les véritables activités « informelles » « en pointe ». D'une part elles sont liées à une augmentation de la consommation inhérente à la croissance démographique de la ville, d'autre part elles relèvent d'un mode de vie urbain (croissance du parc automobile, repas pris près des lieux de travail...) en rapide généralisation. Observons ici que le marché de la voiture d'occasion est des plus lucratifs et que le nombre de petits garagistes de quartier qui entretiennent, réparent et revendent des voitures se multiplie.

On dispose malheureusement de peu de données sur ces branches de l'activité artisanale les plus dynamiques. Il semble bien que, comme la plupart des autres,

elles soient tenues par des patrons bamiléké. C'est du moins ce qui ressort d'une étude de la restauration populaire à Yaoundé (NOUPEWOU, 1978). L'auteur dénombre, en 1976, 128 restaurants populaires divers à Yaoundé et distingue quatre grands types. Le restaurant dit « Aide-Maman », le plus fréquent (les deux-tiers du total), tenu généralement par un homme et qui offre de façon quasi uniforme le « café et riz », le restaurant « Bidi bi Nnam » où sont servis les plats du pays (gibiers, légumes locaux...) à des prix un peu plus élevés et qui est tenu par une femme. Viennent ensuite les « salons », maisons particulières sans enseigne où les habitués viennent prendre leur repas et, moins nombreux, les « restaurants ambulants », sortes de cuisines de campagne que le propriétaire installe sur la place publique et qui servent grillades et omelettes.

Les restaurants se localisent, pour une forte proportion, peut-être le quart, au quartier de La Briqueterie, le long des deux plus anciennes rues où l'on en compte un pour 17 maisons. Des enseignes souvent facétieuses les signalent à l'attention : Grand Restaurant Américain, Restaurant au bon goût d'Ongola, Restaurant conforme au Goût spectaculaire de l'Époque, Restaurant Super-Haricot, etc. A tout cela s'ajoutent les points de vente temporaires et occasionnels établis aux endroits fréquentés du quartier, où l'on peut trouver grillades et brochettes jour et nuit, dénommés « Ministères de soya » ou « café chaud matin et soir »...

Dans cette branche de la restauration, comme dans tout le secteur artisanal, règne une grande instabilité ; on estime que trois établissements se ferment chaque mois, mais combien s'en ouvre-t-il ? En tous cas l'ensemble paraît en progression, de façon plus nette que ne l'est le secteur moderne lui-même, comme semble le démontrer le tableau 27.

Tableau 27  
*La progression de quelques établissements  
de restauration (Source : NOUPEWOU, 1978)*

	1974	1975	1976
Hôtels et restaurants modernes	23	37	34
Restaurants "Aide-Maman"	26	66	85

L'auteur de l'étude citée estime que le bénéficiaire journalier moyen d'un restaurant « Aide-Maman » en activité normale peut être de 5 000 à 6 000 F et, pour montrer que « la restauration peut donner naissance à une bourgeoisie d'affaires », propose l'exemple de M.J., un Bamiléké arrivé à Yaoundé en 1957. D'abord hébergé chez un parent et vendeur de « pain chargé » (nom local des sandwiches), il tient aujourd'hui un restaurant à La Briqueterie, occupe quatre salariés, et sert 300 clients par jour. Sa prospérité est telle qu'il a fait construire deux immeubles en location à Yaoundé, possède un car de brousse et construit une maison au village. Certes il ne s'agit là que d'un exemple peut-être très particulier. Il n'en demeure pas moins qu'aucun jugement sur l'artisanat ne saurait être porté de façon globale et sans nuances. C'est d'ailleurs en ce sens que conclut l'enquête menée en 1978 par l'O.I.T. : « L'étude de l'O.I.T. a mis en évidence l'importance du secteur non-structuré, les différences entre les secteurs, l'importance du système d'apprentissage qui permet à l'entrepreneur de disposer d'une main-d'œuvre bon marché et qui permet la formation des apprentis. Cette étude

a également mis en évidence la saturation de certains marchés, le manque de connaissances de gestion, l'insuffisance des investissements et des supports extérieurs ou gouvernementaux comparés aux souhaits des entrepreneurs. Mais d'autre part, l'étude conclut que peut-être 50 % des petites entreprises souhaitent continuer sur la tendance actuelle et se débrouillent relativement bien, quoique mal informées » (P.D.U. : 20).

Peut-être est-il possible d'avancer le principe que si l'artisanat de production semble avoir peine à se développer dans les circonstances actuelles, en revanche l'artisanat de service paraît promis à un meilleur avenir. Peut-on penser de même pour les activités purement commerciales qui relèvent aussi du secteur informel ?

### *Un petit commerce très composite*

Les transactions commerciales relevant du secteur « non-structuré » se déroulent soit sur les marchés de la ville, soit sur des points de vente aux dimensions très réduites : la boutique du quartier, le petit kiosque de vente (« l'Échoppe »), ou encore l'éventaie du colporteur ou du vendeur à la sauvette, difficile à saisir par définition. L'enquête de la D.U.H. dénombre, sans prétendre à l'exhaustivité, plus de 13 000 activités de vente dont la majorité se situent sur les marchés (tabl. 28).

Tableau 28  
*Principales activités commerciales  
du secteur non-structuré (D.U.H.-S.E.D.E.S., 1980)*

	Types de commerce			
	Alimentaire	Non-Alimentaire	Marchés	Total
Nombre	2 826	1 221	9 105	13 152
%	21,5	9,2	69,3	100

Sans examiner ici le fonctionnement des marchés de Yaoundé ni les problèmes d'approvisionnement vivrier de la ville qui seront présentés plus loin, nous bornerons notre attention à l'analyse des différents types de commerce et tenterons de porter une appréciation sur leur situation économique.

Contrairement aux autres activités artisanales ou même aux activités des marchés, les petits commerces de quartier ne semblent pas, à notre connaissance, avoir fait jusqu'ici l'objet d'études particulières à Yaoundé. Il paraît assez évident que leur répartition à travers la ville est la même que celle des entreprises artisanales, c'est-à-dire qu'elles se placent de préférence dans les quartiers populaires, reflet fidèle de la densité de la population et de la localisation des couches sociales à bas niveau de vie. On sait aussi qu'il s'agit là, comme partout en Afrique, d'un commerce démultiplié à l'extrême qui pratique la vente au micro-détail, jusqu'à offrir les cigarettes à l'unité. Mais on ne saurait se prononcer sur son organisation. Chaque « échoppe » est-elle le résultat de l'initiative d'un habitant du quartier spécialement entreprenant, n'est-elle qu'une activité annexe confiée à l'épouse ou au neveu, ou au contraire partie d'un réseau commercial dont les ramifications s'étendent à d'autres quartiers et que dirige un homme

d'affaires bamiléké ? Les différents systèmes coexistent vraisemblablement, on ne sait dans quelles proportions. De même, le volume des transactions et le montant des profits retirés demeurent-ils du domaine de l'hypothèse.

Mieux connues sont les activités commerciales qui prennent place sur les marchés, notamment à la suite des études menées par le CEAN de Bordeaux et la D.U.H.

Une distinction fondamentale, mais qui n'apparaît pas toujours clairement dans les résultats des enquêtes, doit d'abord être établie entre les activités commerciales des hommes et celles des femmes sur les marchés, car il s'agit là de deux types de commerces et de commerçants bien différents.

La première différence, la plus évidente, concerne les produits vendus. En grande majorité, les femmes (96,5 %) se contentent de vendre uniquement des produits vivriers, généralement d'origine locale ou régionale proche. Les hommes, au contraire, ont des activités commerciales fort variées (habillement, viande, quincaillerie...) parmi lesquelles la vente de vivres, sans être totalement exclue, ne prédomine nullement. La seconde grande différence réside dans l'importance des transactions et des profits réalisés. Le produit mensuel brut est, pour les hommes, de quatre fois et demie supérieur à celui des femmes (285 900 F contre 63 000), et le revenu mensuel accuse le même écart : 22 600 F pour les hommes et 7 700 F pour les femmes (BRAAKHUIS, 1979). Ce revenu mensuel est, certes, d'une façon générale, peu élevé, mais s'il est inférieur à 15 000 F pour 55 % des hommes et même à 5 000 F pour 20 % d'entre eux, pour les femmes ces taux s'élèvent respectivement à 87,5 % et 44,4%. A de fortes différences d'un commerçant à l'autre s'ajoute donc une disparité constante entre hommes et femmes.

Ainsi est-on conduit à penser que l'activité commerciale revêt bien pour les hommes l'aspect d'une véritable profession dont ils tirent leur subsistance tandis que, pour les femmes, elle n'est souvent qu'une activité d'appoint, de la même façon que la couture l'est aussi. D'autres indices viennent encore confirmer cette constatation. Les vendeurs sont présents sur les marchés de façon beaucoup plus régulière que les vendeuses. Il se trouve en effet, parmi celles-ci, des villageoises qui viennent offrir, en fonction de leurs besoins en argent du moment, une partie des produits de leur récolte. Leur présence ne saurait être régulière. D'autre part on remarque que 67 % des hommes sont des chefs de famille mais que 78 % des femmes ne le sont pas : elles n'exercent donc là qu'une activité venant en complément des ressources du mari ou du fils qui les héberge, à moins qu'elles ne tentent de parer aux conséquences du chômage du chef de famille.

En détaillant plus encore les caractéristiques de ces hommes et de ces femmes qui commercent sur les marchés, d'autres particularités apparaissent qui révèlent la différence des enjeux représentés par cette activité. Si les uns et les autres ont des âges moyens sensiblement identiques (hommes : 33,5 ans ; femmes : 32,3 ans), on note cependant que les hommes se placent en majorité dans la tranche d'âges 20-29 ans, tandis que les femmes se répartissent en deux groupes importants : 25-29 et 40-44 ans. De même apparaît-il que l'ancienneté des hommes à Yaoundé est inférieure à 3 ans pour 22 % d'entre eux, mais va de 9 à 12 ans pour 25 % des femmes. On peut donc conclure que les commerçants masculins sont, en général, plus jeunes et plus récemment arrivés à Yaoundé que leurs homologues féminins ; mais aussi, ils ont, dans 72 % des cas, déjà exercé précédemment une activité rémunérée qui leur donnait, pour presque la moitié d'entre eux, plus d'argent qu'actuellement. Il s'agit donc là, au moins pour ces derniers, d'une activité d'attente qui leur permet d'échapper au chômage total. Cela semble particulièrement vrai pour les hommes qui vendent des produits vivriers locaux, domaine habituellement dévolu aux femmes, et N. BRAAKHUIS remarque qu'ils « se considèrent comme étant en chômage, ce qui implique que l'activité commerciale



## Conclusion : Emploi et croissance urbaine

### *Le secteur informel a-t-il un avenir ?*

Si les activités dites informelles ont retenu longuement notre attention, ce n'est pas seulement parce qu'elles sont l'une des bases de l'économie urbaine (le tiers des emplois et plus de la moitié de l'activité de certaines branches), c'est aussi parce qu'elles jouent un rôle décisif dans l'intégration du migrant à la ville. Le mécanisme de cette intégration, quand elle est réussie, est connu : l'immigré, élève à Yaoundé ou apprenti, ou bien encore immédiatement à la recherche d'un emploi, est d'abord hébergé chez un parent ou un ami. Deux ans plus tard, en moyenne, il obtient son premier travail rémunéré, loue un logement au quartier et se marie. Il cherche alors à construire sa propre case et, s'il est artisan, à s'installer à son compte.

Quelles sont, dans ce cheminement professionnel, les relations qu'entretiennent le secteur « informel » et le secteur moderne de l'économie ? Il est souvent avancé que « l'informel » (le terme n'est-il pas déjà dépréciatif ?) n'est qu'un secteur « traditionnel », celui où se réfugient les chômeurs qui survivent de cette façon en attendant de trouver un nouvel emploi dans le « moderne ». Il apparaît qu'en réalité les choses ne sont pas aussi simples.

A considérer le cas des vendeurs masculins commerçant sur les marchés, on s'aperçoit que près des trois-quarts (72 %) avaient déjà auparavant un emploi rémunéré qui, pour plus de la moitié (54 %) du total n'avait rien à voir avec le négoce. Mais il est difficile de croire que ce sont tous là des chômeurs en position d'attente puisqu'il s'avère que 56 % d'entre eux gagnaient dans leur activité précédente moins d'argent qu'à présent (ils étaient surtout manœuvres et ouvriers). Il serait donc plus conforme à la réalité de penser qu'existe une sorte de symbiose, faite d'échanges constants, entre les deux grands secteurs de l'économie urbaine : si l'informel joue effectivement un rôle de refuge en cas de chômage, il peut aussi être délibérément choisi, tandis que le « secteur structuré » peut être le recours d'un travailleur indépendant touché par la faillite. Mis à part le secteur de l'Administration, l'insécurité de l'emploi semble, de toutes façons, aussi élevée dans l'une ou l'autre situation. Mais il semble que l'on puisse, pour la ville de Yaoundé, aller plus loin dans l'analyse de ces relations.

Les deux principaux groupes humains qui constituent la plus grande part de la population de la ville (les « Sudistes » et les Bamiléké) présentent en effet des caractéristiques professionnelles assez spécifiques qui se sont révélées au cours de nos enquêtes urbaines. La mobilité professionnelle des uns et des autres n'est pas identique. Elle est, certes, dans l'ensemble, importante, mais plus élevée chez les Bamiléké (54 %) que chez les « Sudistes » (41 %). D'autre part, les statuts professionnels des uns et des autres sont différents : 80 % des « Sudistes » sont salariés et seulement 19 % des Bamiléké. L'examen des âges permet de déceler dans quel sens le glissement professionnel s'est opéré au cours de la vie active. A leur arrivée en ville, les Bamiléké se dirigent de façon égale vers l'un ou l'autre des deux secteurs de l'économie, mais, dans les années qui suivent, le changement

exercée ne représente pas un emploi réel » (o.c. : 448). Les femmes au contraire, quoique moins assidues à la fréquentation du marché, y viennent cependant depuis plus longtemps, soit avec leurs enfants en bas âge (groupe 25-29 ans), soit quand, plus tard, les enfants ayant grandi, elles sont plus libres de leurs déplacements (40-45 ans).

A ce schéma général doivent être apportés, en outre, quelques correctifs en fonction de l'ethnie à laquelle appartiennent vendeurs et vendeuses. Il existe en effet une certaine spécialisation ethnique selon les produits commercialisés. Ainsi les hommes bamiléké se trouvent fréquemment parmi les marchands de tissus et vêtements (39 % d'entre eux et 68 % de ce type de commerce), puis parmi ceux de poisson fumé, tandis que les femmes de la même ethnie se consacrent plutôt à la vente des produits végétaux non périssables (haricots, maïs...) ou de mets préparés (73 % des femmes bamiléké et 60 % de ce type de commerce). La proximité de leur département d'origine, la Lékié, fait que les Eton, hommes et femmes, vendent de préférence des produits végétaux frais (fruits, feuilles légumières, tubercules divers...). Les femmes ewondo font de même, tandis que les hommes sont surtout présents dans le commerce de la viande et du poisson fumé, mais leur effectif est faible. Enfin, si, en raison de leur appartenance à la religion musulmane, Foulbé et Haoussa laissent aux Bamiléké le commerce du porc, ils gardent le monopole de la boucherie bovine.

Il semble bien d'ailleurs que ce soit surtout parmi ces « Nordistes » et parmi les Bamiléké que se rencontrent les « vrais » commerçants qui font de cette activité leur profession. Leurs revenus sont deux fois plus élevés que ceux des Eton : 21 200 F par mois pour les Bamiléké, 19 200 F pour les Foulbé contre 11 300 F pour les Eton. En dépit de l'inflation qui gonfle les prix des produits vivriers végétaux, il s'avère que les revenus les plus élevés sont ceux que procurent le commerce du poisson frais et celui des textiles (10 à 20 000 F) et, plus encore, celui de la viande (35 500 F) et du poisson fumé (41 600), toutes activités aux mains des « Nordistes » ou des Bamiléké.

On voit à nouveau ici combien il serait hasardeux de prétendre porter un jugement global sur les activités du « petit commerce non-structuré » et, plus encore, sur l'ensemble du « secteur non-structuré ». Les revenus que l'on peut en tirer sont très disparates mais varient surtout en fonction de la façon dont le vendeur conçoit son activité : réelle occupation destinée à le faire vivre, lui et sa famille, activité occasionnelle pour échapper au chômage quelque temps, ou activité d'appoint qui complète les ressources du ménage ? Ici règne la plus grande variété de situations, tant peuvent être diverses les motivations qui conduisent à cette activité à laquelle chacun peut s'essayer sans formation particulière ni capitaux initiaux.

professionnel se produit en direction du secteur « informel » et de métiers « indépendants » : artisanat de production, de service, et surtout commerce. La trajectoire professionnelle des « Sudistes » est différente. Pour eux, l'état de salarié (et les salaires relèvent pour les deux-tiers du secteur moderne) est soit celui que l'on adopte dès l'arrivée en ville ou au sortir de l'école, et on le garde dans toute la mesure du possible, soit encore celui que l'on essaie de trouver à tout prix. Le changement professionnel ne consiste alors, dans la plupart des cas, que dans un passage d'un employeur à un autre, au gré des licenciements, avec fréquemment, dans l'intervalle, des périodes de chômage et même de retour au village. L'ambition du « Sudiste » se limite, généralement, au statut de salarié, le plus souvent dans le secteur public ou para-public, qui assure un emploi stable. Les raisons de ces comportements différents face à la ville des deux principaux groupes humains de Yaoundé se fondent à la fois, nous le verrons, dans les structures sociales traditionnelles qui leur sont propres (modes d'héritage, organisation politique) et dans l'histoire même de leur mise en contact avec le monde dit moderne.

Un tel état de chose n'est pas sans implications pour l'avenir des activités et des emplois dans la ville. Le flux des immigrants bamiléké, qui a redoublé ces dernières années et dont on ne voit pas pourquoi il se tarirait, continuera de gonfler, par le jeu de l'accueil familial ou tribal, les activités et les effectifs du secteur « informel », d'autant plus que leur immigration revêt dans la plupart des cas un caractère définitif. Il apparaît donc que le secteur informel, loin de constituer un secteur de transition ou un secteur refuge, est au contraire voué à une croissance continue, à la fois par le jeu du mécanisme qui le constitue et par les besoins nés de l'expansion démographique de la ville.

Il semblerait donc souhaitable que les Pouvoirs Publics considèrent avec attention des activités qui, en dépit de la taille et des moyens réduits des entreprises, jouent un rôle considérable non seulement dans la résorption du chômage urbain, mais surtout dans l'intégration du migrant à la ville. Des facilités devraient être consenties au moins aux entreprises relevant des branches en expansion, et les études socio-économiques réalisées à Yaoundé ont proposé quelques suggestions en ce sens : stages de formation professionnelle et de formation à la gestion, groupements d'achats, construction d'ateliers, meilleure accessibilité au crédit, etc. Elles auraient d'autant plus de chances d'être bien reçues par les artisans que ceux-ci sont généralement des hommes jeunes de l'Ouest, désireux de s'installer en ville de façon définitive.

### *Les perspectives de l'emploi à Yaoundé*

Les prévisions de croissance de la population de Yaoundé font envisager, avec une assez bonne certitude, la présence d'un million d'habitants en 1990 et de deux millions en l'an 2000. Qu'en sera-t-il alors de la population active et de la population réellement occupée ?

Le tableau suivant propose une réponse, hypothétique en ce sens qu'elle ne fait que prolonger les tendances actuelles supposées stables : 40 % de la population urbaine âgée de moins de 15 ans, 50 % des adultes actifs et 84 % d'entre eux réellement occupés.

Tableau 29  
*Perspectives d'évolution  
de la population active de Yaoundé*

Années	Population totale	Population de plus de 15 a.	Population active	Population occupée	Emplois nouveaux
1976	291 071	171 883	86 283	72 367	38 600
1980	443 000	265 800	133 000	111 000	60 000
1985	681 000	408 600	204 000	171 000	86 000
1990	1 024 000	614 400	307 000	257 000	114 000
1995	1 471 000	882 400	442 000	371 000	137 000
2000	2 015 000	1 209 000	605 000	508 000	

Ces chiffres s'accordent avec ceux qu'avance la D.U.H., mais le point important est de savoir quelle évolution sectorielle des emplois il faut attendre pour la ville. La D.U.H. prévoit, pour la période 1980-2000, les taux de croissance annuels suivants pour les différents secteurs de l'économie : Administration : 5,2 % ; Bâtiments-Travaux Publics : 8,0 % ; Industrie : 8,4 % ; Commerce : 9,9 % ; Transports et Communications : 10,0 % ; Chômeurs et agriculteurs : 7,0 %. Les tendances générales seraient : un taux de chômage stable, une diminution relative de l'emploi administratif et une augmentation de tous les autres.

Que penser de ces prévisions ?

On a vu que le développement industriel de Yaoundé se trouve étroitement subordonné à de meilleures liaisons avec la côte. Les travaux d'amélioration sont en cours, mais il est peu probable que leur effet se fasse sentir avant 10 ou 15 ans. Aucun élément ne permet, pour le moment, d'espérer une croissance prochaine et significative (8,4 %) de l'emploi industriel à Yaoundé. Plus vraisemblable nous paraît la stabilisation, ou même la diminution relative de l'emploi administratif. Ce secteur semble bien avoir fait le plein de ses besoins, et même parfois avoir été au-delà. L'augmentation prévue des Transports et Communications paraît quelque peu optimiste. Par contre le secteur Bâtiment et Travaux Publics de même que le Commerce nous semblent appelés à un développement plus important que prévu par les urbanistes. La croissance spatiale de la ville, les grands travaux entrepris ou à venir, appellent une forte augmentation des effectifs nécessaires, et l'activité commerciale devra suivre dans son envolée, l'évolution de la population urbaine.

Dans de telles perspectives, il nous semble que le secteur « informel » devra jouer un rôle-clé. La croissance démographique de la ville est celle d'une population aux revenus modestes, composée d'immigrants ou de jeunes à la recherche d'une activité, de sorte que les petites entreprises commerciales continueront à répondre parfaitement aux besoins d'une telle clientèle. D'autre part, à court et moyen terme, il semble exclu que de grandes unités industrielles délaissent le Littoral et choisissent de s'implanter à Yaoundé, même si elles doivent y avoir, pour des commodités de contacts et de gestion, une bonne représentation administrative, voire leur siège social. Dans la mesure où leur production demeure essentiellement tournée vers l'exportation, cette préférence paraît dans la nature des choses. Les seules entreprises qui pourraient s'établir et prospérer à Yaoundé sont celles qui s'adresseraient à un marché intérieur solvable : elles ne pourraient être que de dimensions modestes et, sur ce plan, le secteur « informel », par sa souplesse, paraît mieux armé pour répondre sans trop grands risques à de tels besoins, à condition qu'il ne soit pas laissé à lui-même.

Annexe 2  
Répartition de la population de 15 ans et plus  
selon la situation d'activité en 1976

		Populat. totale	Populat. active	Populat. occupée	Dont déjà travaillé	Dont ja- mais trav.	Populat. inactive	Dont ménag.	Dont élèv.étud.	Dont autres	Indéter.
S e x e  M.	Nbre	95 924	69 014	58 891	2 812	7 311	23 256	513	20 428	2 315	3 654
	%	100,0	72,0	61,4	2,9	7,6	24,2	0,5	21,3	2,4	3,8
S e x e  F.	Nbre	75 959	17 219	13 476	664	3 079	57 038	42 397	11 954	2 687	1 702
	%	100,0	22,7	17,7	0,9	4,1	75,1	55,8	15,7	3,6	2,2
E n s e m b l e	Nbre	171 883	86 233	72 367	3 476	10 390	80 294	42 910	32 382	5 002	5 356
	%	100,0	50,1	42,1	2,0	6,0	46,7	25,0	18,8	2,9	3,2

Annexe 3  
Répartition de la population masculine de 15 ans et plus selon l'âge  
et la situation d'activité en 1976

		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 +	Total
A c t i f s	Nbre	6 593	15 246	13 589	10 364	9 080	5 842	4 132	2 116	1 120	932	69 014
	%	35,0	63,0	83,4	92,9	94,6	95,4	94,2	89,3	82,0	57,2	72,0
dont	Nbre	3 987	11 578	12 130	9 684	8 470	5 451	3 807	1 966	1 021	797	58 891
occup.	%	21,2	47,9	74,5	86,8	88,3	89,0	86,7	83,0	74,7	48,9	61,4
dont	Nbre	2 439	3 159	967	306	210	89	80	32	17	12	7 311
jamais trav.	%	12,9	13,0	5,9	2,7	2,2	1,4	1,8	1,3	1,2	0,7	7,6
I n a c t.	Nbre	11 678	7 588	2 037	430	232	138	134	188	211	620	23 256
	%	62,0	31,4	12,5	3,8	2,4	2,2	3,0	7,9	15,4	38,0	24,2
dont	Nbre	11 100	7 075	1 830	(283)	(92)	(21)	(7)	(5)	(3)	(12)	(20 428)
éläv. étud.	%	58,9	29,3	11,2								20 005 20,8
I n d é t.	Nbre	567	1 345	661	358	281	143	122	64	35	78	3 654
	%	3,0	5,6	4,1	4,3	4,0	4,4	2,8	1,8	2,6	4,8	3,8
T o t a l	Nbre	18 838	24 179	16 287	11 152	9 593	6 123	4 388	2 368	1 366	1 630	95 924
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 4  
Répartition de la population masculine de 15 ans et plus  
selon l'âge et la situation d'activité en 1976,  
en fonction des critères utilisés pour les recensements précédents (actifs = occupés)

		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 +	Total
A c t i f s	Nbre	3987	11578	12130	9684	8470	5451	3807	1966	1021	797	58891
	%	21,2	47,9	74,5	86,8	88,3	89,0	86,7	83,0	74,7	48,9	61,4
I n a c t.	Nbre	14284	11256	3496	1110	842	529	459	338	310	755	33379
	%	75,8	46,5	21,4	9,9	6,7	8,6	10,5	14,2	22,7	46,3	34,8
I n d é t.	Nbre	567	1345	661	358	281	143	122	64	35	78	3654
	%	3,0	5,6	4,1	4,3	4,0	4,4	2,8	1,8	2,6	4,8	3,8
T o t a l	Nbre	18838	24179	16287	11152	9593	6123	4388	2368	1366	1630	95924
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 5  
Répartition de la population féminine de 15 ans et plus  
selon l'âge et la situation d'activité en 1976,  
en fonction des critères utilisés pour les recensements précédents (actifs = occupés)

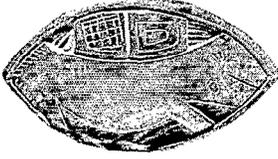
		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 +	Total
A c t i v e s	Nbre	1241	3028	3016	2302	1789	966	557	260	149	168	13476
	%	6,7	16,4	25,3	27,7	25,2	23,2	19,8	17,0	12,5	8,3	17,8
I n a c t.	Nbre	16690	15042	8699	5892	5211	3116	2191	1210	1001	1729	60781
	%	90,7	81,2	73,2	71,0	73,3	74,9	77,9	79,0	84,1	84,9	80,0
I n d é t	Nbre	477	446	174	112	110	77	65	62	40	139	1702
	%	2,6	2,4	1,4	1,3	1,5	1,9	2,3	4,0	3,4	6,8	2,2
T o t a l	Nbre	18408	18516	11889	8306	7110	4159	2813	1532	1190	2036	75959
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 6  
*Effectifs de l'artisanat  
répartis d'après le statut professionnel*  
(Source : Recensement Direction de l'Artisanat, 1976)

Statut professionnel	Artisans Compagnons Apprentis			Regroupement par secteurs	Artisans Compagnons Apprentis		
Boucher Boulangier	8 13	16 34	- 102	Alimentation	21	50	102
Tailleur, brodeuse Tricot., couturière Cordonnier Matelassier	1184 143 34	294 5 2	1018 18 7	Textiles et cuirs	1361	301	1043
Briquetier et fabric. parpaings	18	41	-	Fabr. mat. de construction	18	41	-
Vitrier Electricien Peintre en bâtim. Plombier	16 15 29 3	3 - 19 1	15 11 22 -	Bâtiment	63	23	48
Forgeron Tôlier Soudeur Fabr. lits métall. .... cantines .... cocotes	2 12 10 61 11 16	1 1 - 21 2 6	31 - - 97 7 13	Métaux et constructions métalliques	112	31	148
Menuisier Vannier Fabr. lits bambou	363 28 9	158 13 -	24 18 -	Bois	400	171	312
Réparat. auto ..... batteries ..... radiateurs ..... radio-élec. ..... cycl.motos Frigoriste Réparat. montres	90 27 6 54 23 6 53	23 4 6 16 3 12 2	155 18 3 21 20 9 5	Réparateurs divers	259	66	231
Bijoutier Maroquinier Sculpt. s/bois ..... s/ivoire	6 5 31 10	10 5 10 10	10 - 36 26	Artisanat d'art	52	35	72
Blanchisseur Coiffeur Photographe	6 158 67	2 39 13	- 24 36	Services aux ménages	231	54	60
Gargotier Restaurateur	66 14	11 128	184 116	Restauration Hôtellerie	80	139	300
Autres	10	4	26	Autres	10	4	26
Ensemble	2607	915	2342		2607	915	2342

Vivre à Yaoundé

L'approvisionnement  
de la ville



## L'approvisionnement alimentaire

### *Les produits consommés et leur provenance*

Le doublement de la population urbaine enregistré tous les sept ans entraîne une croissance correspondante de la demande alimentaire sur laquelle on manque de données sûres et récentes. En fonction de leur provenance et de leur nature, on peut distinguer parmi les produits consommés trois grands types : les produits d'importation, les produits végétaux d'origine camerounaise et les produits animaux.

*Les produits alimentaires d'importation*, généralement venus d'Europe, sont destinés, du fait de leur prix élevé, à une minorité de la population urbaine, expatriés et riches Camerounais. Ce sont la viande (de France), les légumes et les fruits frais, le fromage, le beurre et les laitages, les boissons et alcools divers. Leur distribution est assurée par quelques magasins du centre ville. Mentionner ce type de consommation, qui n'entre que pour fort peu dans l'approvisionnement global de la ville, serait sans grand intérêt s'il n'impliquait pas un effet de démonstration et de modèle sanctionnant la réussite sociale. Il se trouve fort heureusement qu'au Cameroun les exigences d'un tel modèle peuvent être en grande partie satisfaites à moindres frais par des productions autochtones de qualité. C'est cependant par un tel mécanisme que se modifient, du haut au bas de l'échelle sociale, les habitudes alimentaires des citadins.

*Parmi les produits végétaux de production locale*, il s'en trouve en effet un certain nombre d'origine européenne dont l'acclimatation réussit assez bien sans nécessiter de gros investissements. La qualité des sols et les conditions climatiques des Hauts Plateaux de l'Ouest font de cette région la principale source de telles productions destinées avant tout à la consommation urbaine : Douala et Yaoundé. Ce sont les carottes, salades, poivrons, haricots, aubergines, poireaux cultivés dans les environs de Fombot, Bafoussam, Mbouda, auxquels viennent même s'ajouter, produit de luxe par excellence, les fraises. C'est aussi une importante culture de pommes de terre pratiquée sur les flancs des Bambouto et dans la région de Santa (Bamenda), et les choux, d'introduction plus récente. Toutes ces productions arrivent certes à Yaoundé, mais leur destination principale est plutôt Douala beaucoup mieux relié à l'Ouest que la capitale. L'écologie du Plateau de l'Adamaoua autorise aussi de telles cultures de primeurs, mais la distance qui sépare Ngaoundéré de Yaoundé rend leurs prix de vente prohibitifs.

Comme toutes les autres grandes villes, Yaoundé a suscité dans sa région immédiate l'apparition d'une agriculture maraîchère. On ne saurait cependant parler ici de « ceinture maraîchère », car il s'agit d'une agriculture à la fois urbaine et péri-urbaine, et cette dernière n'entoure nullement la ville. Sa progression est spectaculaire depuis 20 ans : de 50 T en 1960, elle s'est développée très vite à partir de 1965 pour atteindre 400 T en 1970 (MORINIÈRE, 1972) et probablement le double aujourd'hui.

Les villages qui se sont lancés dans cette spéculation, concurrente de la culture du cacao, se localisent dans les zones facilement reliées à la capitale : celles que traverse un grand axe goudronné ou qui n'en sont qu'à faible distance. La zone d'Obala (villages de Minkama, Nkolnguem...) cultive surtout les tomates et, dans une moindre mesure, les aubergines, poivrons, concombres. La présence du Village Pionnier de Minkama est pour beaucoup dans son essor. Ses productions sont aussi particulièrement bien adaptées à un climat local plus sec que vers le sud. Les environs immédiats de Yaoundé, jusqu'à une distance d'une quinzaine de kilomètres, produisent surtout de la salade et des haricots verts, tandis que les villages proches de Mbalmayo, au sud, se consacrent plus particulièrement à la culture des radis, céleri, persil, basilic, etc.

En ville même, les cultures maraîchères sont pratiquées partout où il se peut, de préférence dans les bas-fonds et les zones marécageuses, quelquefois aussi sur les pentes proches du marigot. La production principale est, ici encore, celle de la salade, puis des haricots, du persil, des épinards, des radis, du cresson, des aubergines, des poireaux. Les secteurs qui comptent le plus grand nombre de ces jardins maraîchers sont ceux de Mvog Mbi et Kondengui à l'est, de Ndamvout, Nsam, Mélen et Ngoa Ekélé au sud, de Nkolbikok et Mokolo à l'ouest (potagers des Yambassa) et celui de Nlongkak au nord où les femmes entretiennent des petites planches de salades. Ce sont pour la plupart des jardins minuscules (moins de 1 are) qui constituent très souvent des activités d'appoint pour les femmes ou d'attente pour les jeunes hommes inoccupés. Il faut sortir de la ville pour trouver des exploitations maraîchères dignes de ce nom, dirigées par des jardiniers expérimentés et anciens dans le métier.

La commercialisation de la production est assurée tantôt par le producteur lui-même ou sa famille, tantôt par des revendeurs. D'abord limitée au Marché Central, celui que fréquentent Européens et Camerounais aisés, et aux abords des grands magasins du centre ville, la vente a gagné aujourd'hui d'autres marchés de la ville (Mokolo, Mvog Mbi...) à mesure que la consommation de tels produits se généralise parmi la population citadine.

Les vivres consommés de façon habituelle par la population demeurent cependant ceux de l'agriculture traditionnelle dont le volume commercialisé est estimé à 150 000 T environ par an. La banane plantain, culture forestière par excellence, constitue la base de l'alimentation urbaine et entre pour 40 % dans l'approvisionnement vivrier. Grâce à la route goudronnée de Sangmélina, elle provient surtout des zones situées au sud de Yaoundé : Nyong-et-Soo, Dja-et-Lobo, Ntem, l'Ouest étant au deuxième rang des fournisseurs. Les tubercules suivent de près le plantain dans la consommation locale : ce sont le macabo-taro dont la moitié vient, semble-t-il, de l'Ouest, et le manioc utilisé sous diverses formes (tubercules, farine, bâtons dits « bibobolo ») que produit surtout le Centre-Sud.

Les autres denrées d'origine végétale sont de consommation moins courante et semblent surtout prisées par les immigrés qui y reconnaissent leur nourriture régionale. L'arachide, de culture locale, est transformée en pâte ou utilisée comme sauce. L'igname provient de l'Ouest et de la région de Bafia ; le maïs, les haricots et la patate douce de l'Ouest pour les quatre-cinquièmes ; le riz enfin, très consommé dans les restaurants populaires, provient du Nord (Yagoua) à 80 %. Cette région ne satisfait pourtant pas à la demande urbaine et sa production doit être complétée par des importations souvent italiennes. Ajoutons à ces productions locales les agrumes (oranges, pamplemousses, citrons, mandarines) qui réussissent particulièrement bien au nord de la Sanaga (Ntui), et les fruits locaux divers (ananas, banane douce, papaye, goyave, avocat, corosol...), tous objets d'une cueillette plus que d'une culture. Ils n'entrent d'ailleurs guère dans le repas

habituel de l'Africain adulte. Enfin le tableau serait fort incomplet si l'on omettait d'y faire figurer la boisson régionale traditionnelle, le vin de palme (« meyok ») qui garde en ville ses fidèles et ses débits spécialisés malgré la concurrence des boissons occidentales (bière et vin rouge). Il semble bien provenir, pour l'essentiel, des départements voisins, Lékié et Nyong-et-Kellé. Difficile à évaluer, sa consommation à Yaoundé serait de 350 T par an (EDJOA, 1978). Cet autre produit du palmier, l'huile de palme, est à Yaoundé une spécialité des Bassa qui l'acheminent par la voie ferrée du Centre. Enfin la consommation de la noix de kola, dont l'échange est lourd de signification sociale, est moins fréquente qu'en brousse. Elle n'est cependant jamais absente des marchés et accompagne souvent les réunions de famille et les rencontres d'amis.

La carte de l'origine du ravitaillement vivrier de Yaoundé est ainsi à l'image de celle de ses immigrants : le Centre-Sud et l'Ouest en envoient la plus grande part.

*Les produits animaux* consommés à Yaoundé sont au contraire d'origine généralement plus lointaine. Si l'on excepte le gibier, d'ailleurs peu abondant sur la place, et qu'envoie surtout l'Est, les animaux vendus viennent soit encore de l'Ouest (chèvres, moutons et porcs) soit du Nord (moutons et bœufs). La viande la plus couramment consommée est celle du bœuf qui provient des élevages du Plateau de l'Adamaoua.

Ces bœufs à bosse et aux cornes souvent imposantes descendent du Plateau central par la route de Tibati-Yoko et arrivent à Yaoundé après un mois de trajet à pied, au rythme d'une quinzaine de kilomètres chaque jour. « Les troupeaux sont conduits par des convoyeurs, en moyenne trois pour une cinquantaine de bêtes. Les troupeaux d'un même marchand, ou de plusieurs du même lieu, rassemblés en convois, se suivent les uns les autres à une centaine de mètres et campent aux mêmes endroits. Les convoyeurs, en particulier le responsable du convoi, connaissent parfaitement le trajet à suivre. Chaque fois, ils font les mêmes étapes, se reposent aux mêmes sites, si bien qu'ils peuvent dire où ils se trouveront à tel jour de marche. Quand la circulation automobile se fait intense sur le trajet suivi, les troupeaux se déplacent souvent de nuit. De jour, ils pâturent s'il existe un endroit disponible ; de nuit, ils marchent sans arrêt » (BOUZAÏ, 1978 : 79).

La route de Yoko est, depuis quelques années, empruntée par la plus grande partie du bétail acheminé vers Yaoundé (20 à 25 000 têtes par an) tandis que celle de Garoua-Boulai paraît délaissée, une épidémie de péripneumonie régnant dans les zones traversées. Contrairement à Douala, le transport par camions vers Yaoundé est assez peu pratiqué, et on ignore encore quel est le degré d'utilisation du Transcamerounais.

Tous les troupeaux venus du Nord ne s'arrêtent d'ailleurs pas à Yaoundé. Certains continuent plus loin vers le sud jusqu'aux villes de Mbalmayo, Eséka, Ebolowa, Sangmélina. A leur arrivée à Yaoundé, un parc à bœufs situé à Etoudi reçoit les animaux souvent épuisés et amaigris par le trajet. L'abattoir se trouvant malencontreusement placé au sud de la ville, sur la route de l'aéroport, les bœufs doivent encore traverser toute la capitale pour y parvenir, ce qui donne parfois lieu à d'inquiétantes corridas. A Ndamvout, l'abattoir traite une centaine de bœufs par jour, le vendredi étant réservé aux porcs.

Comme pour d'autres activités, le volume des ventes, et donc l'importance du transit des troupeaux vers le sud, sont déterminés au moins en partie par le calendrier de la récolte du cacao et celui des fêtes de fin d'année. Ainsi la commercialisation du bétail augmente à partir de septembre, bat son plein en décembre-janvier et diminue ensuite.

La consommation du poisson est beaucoup moins habituelle à Yaoundé que

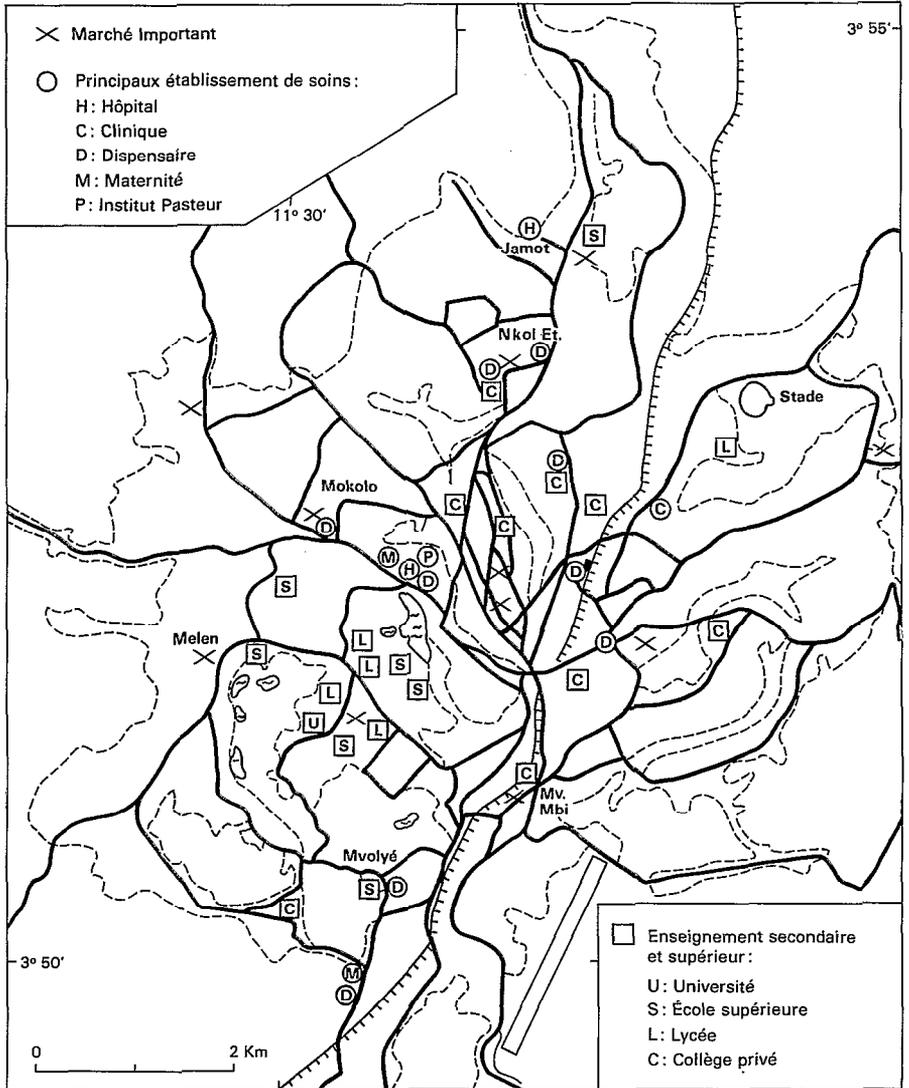


Fig. 19 — Principaux équipements urbains : marchés, santé, enseignement

ne l'est celle de la viande, car elle n'entre réellement dans les habitudes alimentaires que pour les Douala et les Bassa. La pêche en rivière est assez peu pratiquée dans le Sud. Il existe cependant une certaine commercialisation de poisson d'eau douce à Yaoundé, en provenance du Littoral et d'Edéa, les ventes ayant surtout lieu près de la gare à l'arrivée du train du matin. Quant aux produits de la mer (poisson, crustacés...), quelque 7 000 T seraient achetées à Yaoundé qui compte moins d'une dizaine de poissonneries dont les plus importantes sont dans le centre ville. Quelques grandes sociétés dominent le marché : COTONNEC, SIPEC, PECAM...

Le petit élevage consiste principalement ici en une aviculture qui ne dépasse le stade expérimental que pour la volaille. Mais on sait que le poulet est plutôt objet d'échanges de cadeaux que consommation habituelle dans la région. Les œufs, malgré la publicité dont ils ont bénéficié, ne le sont pas davantage, et la coopérative qui offrait des produits avicoles dans le centre ville a même disparu. Pourtant la Station de Mvog Betsi, à Yaoundé, produit à l'intention des éleveurs des poussins d'un jour et bien des jeunes gens tentent de créer des poulaillers dans les villages suburbains. De tels élevages (volailles, lapins) s'avèrent cependant difficiles à réussir car ils sont souvent ravagés par des épizooties que l'écologie forestière favorise probablement.

### *Les lieux de ravitaillement des citadins*

A l'exception des magasins du centre ville fréquentés par les citadins aisés mais peu nombreux, l'essentiel du commerce des produits alimentaires a pour théâtre *le marché*. Officiellement, la ville compte six marchés ; en fait on en dénombre une quinzaine de quelque importance, sans parler de ceux dont l'existence est occasionnelle, tel celui de Mvolyé rythmé par l'assemblée dominicale des fidèles de la Mission Catholique (fig. 19).

Chaque partie de la ville possède donc son marché quotidien, plus ou moins bien achalandé. On y trouve généralement des fruits et légumes, des tubercules, de la banane plantain, la viande, le poisson et, bien souvent, d'autres marchandises : quincaillerie, matériel de cuisine, tissus, etc. A l'exception de celui de Mokolo, les marchés ne fonctionnent que le matin. Dès 6 heures, les premiers vendeurs sont en place et l'activité bat son plein vers 10 heures pour décroître vers midi ; les liquidations commencent alors. Il est trois façons différentes de s'installer sur un marché : la plus fonctionnelle est d'utiliser une boutique louée, local fermé où le commerçant entrepose sa marchandise. Ces boutiques ne sont accessibles qu'à une minorité de commerçants (15 %), les plus riches, et proposent le plus souvent des produits non-alimentaires : tissus, quincaillerie, chaussures... L'installation la plus habituelle est soit la simple table de bois posée en plein air (38 % des marchands) et plus ou moins bien abritée par un toit de fortune, soit l'étal, quel qu'en soit la nature, posé sur le sol (30 %). Les autres vendeurs (17 %) exercent sans aucune installation, se contentant d'exposer par terre leurs produits proposés au tas. C'est le cas général pour les femmes qui offrent les fruits et les légumes d'origine locale. On a vu plus haut que la spécialisation des commerçants selon le sexe est de règle : les denrées de production locale sont vendues par les femmes, celles qui sont moins traditionnelles (produits maraîchers notamment) le sont par les hommes, de même que tout le domaine non alimentaire.

Les deux marchés les plus importants de la ville sont celui du Centre et celui de Mokolo ; selon les enquêtes, les deux-tiers des commerçants exercent sur l'un ou l'autre de ces deux marchés (BRAAKHUIS et LACHAUD, 1979 ; D.U.H., 1979). Le

*Marché Central* est le plus ancien de la ville. Il est en réalité constitué de deux marchés distincts. L'un, entre l'*Avenue du 27 août 1940* et la *rue de Narvick*, est le marché moderne encore appelé « *Marché Européen* », construit en dur et réaménagé ou reconstruit à plusieurs reprises (1928, 1956, 1980). Côté ouest, le nouveau bâtiment hélicoïdal inauguré en juillet 1980, dont les étages supérieurs n'étaient d'ailleurs pas encore occupés à notre passage, est consacré aux tissus, chaussures, quincaillerie, ustensiles divers, tandis que le côté est, organisé en stalles couvertes, est spécialisé dans la vente des légumes, produits maraîchers et fruits ; entre les deux, un espace est réservé à la boucherie. Les citadins aisés fréquentent depuis toujours la partie vivrière de ce marché.

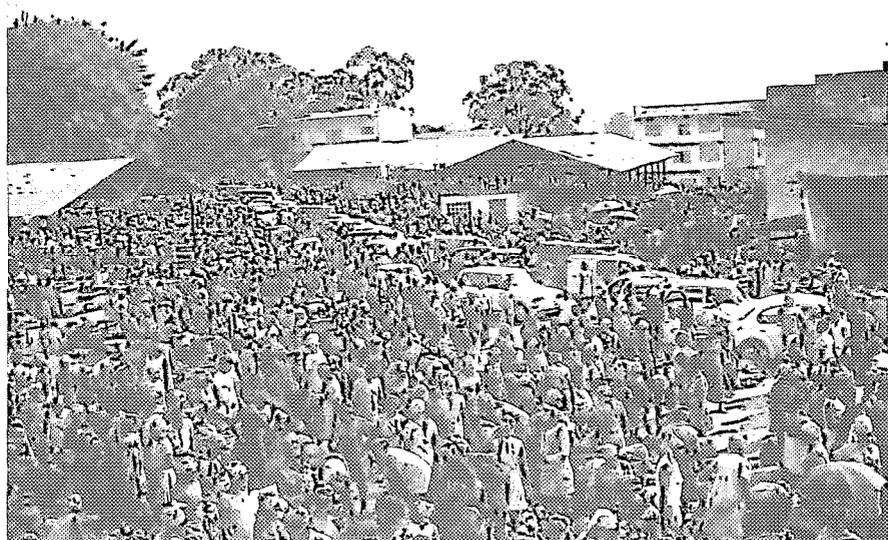
Plus à l'est, entre la *rue de Narvick* et l'*avenue de l'Indépendance*, se situe la seconde partie du *Marché Central*, appelée le « *Marché des Femmes* » (photo 11). Il doit son nom au fait que, à l'origine tout au moins, les vendeurs en étaient presque uniquement des femmes, villageoises venant offrir les produits de leur culture, ce qui spécialisait ce marché dans la vente des denrées d'origine locale. Ce rôle demeure, certes, mais la situation centrale de ce marché lui a donné peu à peu une autre orientation : avant de répondre aux besoins des quartiers populeux, il est devenu celui que fréquentent les ménagères résidant dans le centre ville ou y faisant habituellement leurs courses, c'est-à-dire les plus aisées. Les produits maraîchers y prennent une place grandissante, les ventes sont de plus en plus affaire de revendeuses et, également de plus en plus, de revendeurs qui achètent leurs produits sur les autres marchés de la ville. Cette évolution a conduit à une augmentation des prix pratiqués ici, de sorte que ce « *Marché des Femmes* » tend à devenir une annexe du « *Marché Européen* » et intéresse finalement assez peu la clientèle ordinaire de la capitale (FRANQUEVILLE, 1976).

Le marché qui assure la plus grande partie du ravitaillement de la ville est plutôt celui de *Mokolo*, au cœur du quartier populeux du même nom. Il concentre la moitié des points de vente et le tiers des vendeurs (D.U.H., 1979). Son aménagement est, paradoxalement, des plus sommaire : la moitié des points de vente sont de simples tables et les trois-quarts des autres commerçants ne disposent que d'installations provisoires ou d'aucune installation. Le contraste est grand entre le rôle vital qu'il joue dans l'approvisionnement de la capitale et l'état de délaissement dans lequel il se trouve en réalité. Sur les quelques trois mille trois cents points de vente dénombrés, entre les deux-tiers et les trois-quarts sont consacrés aux produits alimentaires dont, pour 75 %, aux fruits et légumes venus directement de la brousse par les routes de Douala ou d'Okola. Les ménagères savent bien que là sont pratiqués les prix de vente les plus bas.

Il serait fastidieux et sans intérêt de présenter chacun des autres marchés de la ville. Comme à Mokolo, les transactions portent essentiellement sur les fruits et légumes de production locale ou régionale, auxquels s'ajoutent, en moindre quantité, la viande, le poisson et l'épicerie indispensable à la cuisine. Les plus importants de ces marchés sont, en ordre décroissant, ceux de *Nkol Eton*, *Nkondongo*, *Mélen*, *Mvog Mbi* et *Madagascar*.

L'animation qui règne sur ces marchés varie en intensité selon les moments de la semaine et de l'année. Les fins de semaine sont plus favorables à la vente, le marché du samedi étant le plus actif. Deux périodes de l'année marquent une intensité particulière des transactions : la saison sèche, durant laquelle la bonne viabilité des pistes étend l'aire de ravitaillement de la capitale, et les derniers mois de l'année, ceux qui correspondent, on l'a déjà signalé, à la récolte et à la vente du cacao. Par contre la rentrée des classes, en septembre-octobre, entraîne une baisse de l'activité commerciale, les dépenses étant plutôt consacrées au matériel scolaire et à l'habillement des enfants.

Les variations des prix ne sont pas moins sensibles que celles de l'activité



11. Le « Marché des Femmes »

générale. On a vu que, d'un marché à l'autre, ces prix changent, les plus élevés étant ceux du Marché Central, les plus bas ceux de Mokolo. Revendeurs et revendeuses qui opèrent entre les différents marchés mettent à profit ces écarts. Pour les produits de consommation courante, la saison sèche, moment où les communications sont faciles, correspond à la période des prix les plus bas. Au contraire la fin de la saison des pluies accumule les désavantages : transports difficiles et forte demande inflationniste liée aux fêtes de fin d'année. Ainsi, sur le Marché Central, entre juillet et décembre 1978, le prix du régime de bananes plantain est-il passé de 1 300 à 2 100 F, et celui du bâton de manioc de 35 à 45 F (EDJOA, 1978). Les produits maraîchers sont au contraire sujets à une variation inverse : plus rares en saison sèche car ils demandent alors un soin constant et des installations d'arrosage adaptées, ils sont alors plus chers ; le kilogramme d'oignons vaut alors 300 F contre 100 F en saison des pluies.

Mais les marchés qui approvisionnent la capitale ne sont pas seulement les marchés urbains. Des études ont montré la part importante et semble-t-il grandissante qu'y prennent les marchés de brousse et aussi ceux des villes avoisinantes. Sont particulièrement intéressés par cette opération les marchés situés sur les axes goudronnés : route d'Obala et route de Mbalmayo. Vers Obala, ce sont Etoudi, à présent rattaché à Yaoundé, Ekombitié, Soa, Nkométou II et Obala-ville. Dans les autres directions, ce rôle est moins connu mais il se retrouve probablement vers Nsimalen et Mbalmayo et peut-être jusqu'à Nlong à l'ouest, au moins pour l'approvisionnement en vin de palme. Les prix pratiqués sur ces marchés de brousse ou de petite ville sont en effet de beaucoup inférieurs à ceux de Yaoundé : la différence est de la moitié pour celui de Nkométou II (EDJOA).

On comprend donc que non seulement les revendeurs de Yaoundé viennent constituer leurs stocks sur ces marchés, mais aussi que les citadins essaient d'en profiter au maximum chaque fois qu'ils le peuvent. Sur ce même marché de Nkométou, à 27 km de la capitale, l'auteur de l'étude citée dénombrerait un jour

de janvier 1978, 88 véhicules appartenant à des fonctionnaires ou des cadres du secteur privé, tous venus de la ville. Le jour de plus grande affluence de ces citadins est donc le dimanche matin, mais il est évident que, seuls, ceux qui disposent d'une voiture peuvent profiter de cet approvisionnement à prix réduit.

Il est enfin une autre source de ravitaillement pour le citadin, encore plus difficile à évaluer, mais à laquelle une grande partie de la population semble bien recourir, c'est *le ravitaillement hors marché*.

Il revêt deux formes. L'une, proche de la précédente, consiste en achats directs du producteur au consommateur. Le citadin se rend en voiture, non plus sur les marchés de brousse, mais dans les villages environnants et s'y procure auprès des villageois un maximum de denrées, surtout lors des week-ends. Les habitants des villages situés sur les routes fréquentées et bien carrossables ne manquent d'ailleurs pas de confectionner des présentoirs dressés au bord de la chaussée et portant les produits à vendre : papaye, plantain, manioc, etc., les prix demandés sur les voies passantes, telle la route d'Obala, étant plus élevés qu'ailleurs. Mais l'éventualité de tels achats reste encore limitée aux seuls citadins possesseurs de voitures, ou détenteurs de voitures de fonction.

La seconde façon de se procurer des vivres hors marché consiste, pour les ménagères, à les cultiver elles-mêmes, soit dans le village d'origine pour les femmes seules, soit dans le village du mari, soit encore à l'intérieur même du périmètre urbain. Les enquêtes démographiques décèlent l'existence de ces citadines cultivatrices dont on peut estimer la proportion au quart ou au tiers des actives.

La culture des vivres au village ne peut évidemment concerner de façon significative que les immigrés provenant de la région relativement proche de la capitale, soit un rayon de 100 à 150 km au-delà duquel le va-et-vient que suppose un entretien minimum des champs s'avère difficile. Les statistiques officielles en la matière font entièrement défaut, mais il est certain que les femmes ewondo et eton de Yaoundé cultivent des champs vivriers au village chaque fois qu'elles le peuvent, tant l'économie ainsi réalisée est substantielle. Nos enquêtes dans les quartiers de Yaoundé ont montré que, sur 300 femmes nées dans le Centre-Sud, 107 (35 %, soit plus d'une sur trois) font des champs vivriers au village, village qui se situe, dans les deux-tiers des cas, à moins de 100 km de la ville. Si l'on applique ce résultat à la population féminine de 20 ans et plus originaire du Centre-Sud, on peut estimer qu'environ 10 000 femmes de la ville, soit 17 % de l'ensemble, contribuent de cette façon à l'alimentation familiale (1). Ajoutons que la polygamie permet parfois aussi de résoudre commodément ces problèmes d'intendance : une épouse demeure en ville avec le mari tandis que l'autre est au village et assure l'approvisionnement du foyer urbain.

Signalons, pour illustrer l'importance de ces déplacements féminins, qu'une enquête réalisée en 1978-79 sur la mortalité infantile à Yaoundé, s'est ainsi heurtée à une grande difficulté de « suivre » les nouveau-nés du fait de l'émigration temporaire fréquente des mères. Ces « sorties » (6,8 % au premier passage des enquêteurs, 11 % au deuxième, 10,5 % au troisième) dont la raison n'est pas apparue aux démographes, présentent leurs maxima de fréquence en juin-juillet et d'octobre à novembre, précisément aux périodes où la femme fournit le plus d'heures de travail au village : la moitié du total annuel au village de Zengoaga (TISSANDIER, 1979).

---

(1) Une étude réalisée en 1963 estimait que la moitié de la consommation à Yaoundé était assurée par ce ravitaillement hors-marché (SONEDIC, 1963). La diversification de l'origine des immigrés tend à réduire progressivement cette proportion, augmentant ainsi l'acuité du problème vivrier.

A Yaoundé même, il est frappant de constater que les terrains vagues, les pentes, les bas-fonds, tous les espaces libres entre les cases, sont mis à profit pour tenter de faire pousser quelques tiges de maïs, quelques pieds d'arachides, de manioc ou de macabo. Il semble bien que ces cultures intra-urbaines soient surtout le fait d'immigrées d'origine lointaine et qui ne peuvent donc les pratiquer au village. Les terrains sont tantôt utilisés « à la dérochée », tantôt explicitement prêtés ou loués par le propriétaire selon des formules variées. Ainsi, au quartier Nkondongo, une Bamiléké paie 400 F pour le terrain que lui loue un natif ewondo. Ailleurs, la Mission Catholique offre gratuitement ses terrains inutilisés.

La culture la plus fréquemment pratiquée en ville est celle d'une plante à cycle annuel, le plus souvent le maïs, ce qui limite le risque de voir le propriétaire récupérer inopinément son terrain... et la récolte en même temps ! Point remarquable, il apparaît, selon nos enquêtes, que la proportion des femmes mariées parmi ces citadines cultivatrices est supérieure à celle que l'on trouve généralement pour les actives de la ville. Cette particularité semble bien traduire le fait qu'une telle agriculture est pratiquée beaucoup moins en vue d'une commercialisation que pour assurer, ou tout au moins compléter, l'alimentation de la famille. Ajoutons que les continus bouleversements apportés au tissu urbain entraînent souvent la destruction de ces petits champs et rendent la récolte d'autant plus incertaine.

### *Les problèmes de l'approvisionnement urbain et leurs solutions*

Il n'existe donc pas, fort heureusement, une seule et unique façon de se ravitailler en ville, mais le choix des moyens n'est que privilège réservé à une partie assez réduite des citadins : ceux qui ont gardé des attaches rurales proches et ceux qui disposent d'un véhicule. Tous les autres sont soumis, pour leur nourriture quotidienne, à la loi du marché. Or l'évolution récente des prix montre que règne sur ce marché une forte tension inflationniste.

#### L'INFLATION DES PRIX

Bien loin de se limiter aux seuls pays occidentaux, l'inflation des prix ne touche pas moins gravement les économies des pays sous-développés, et le Cameroun n'y échappe pas. Pour mesurer l'évolution des prix de détail, on dispose d'un indice calculé sur la base de 132 articles pour les familles originaires résidant à Yaoundé. Sans chercher à discuter ici le bien-fondé du choix de certains de ces articles, car un indice de ce type prête toujours à discussion, on constate que, de 1968 à 1975, les prix de détail dans la capitale ont augmenté de 84,7 %, soit une moyenne de 12 % par an (MOREL, 1978).

Les dépenses d'alimentation, dans le budget du citadin, entrent en moyenne pour 33 % du total, non sans variations selon les groupes sociaux : de 38 % pour les plus démunis à 26 % pour les plus riches (M.A.E.T.U.R., 1978). Or, pour la seule période 1972-1975, les produits alimentaires arrivent au deuxième rang des augmentations de prix survenues (+57 %), après les transports (+132 %), mais avant les dépenses de scolarité et de service (+55 %), les dépenses de maison (+46 %), d'hygiène et de santé (+43 %), de boisson et tabac (+21 %) et de loisirs (+17 %). En 1975, la dépense alimentaire moyenne par personne et par jour est

estimée à 160 F, avec une variation de 385 F pour les ménages d'une personne à 33 F pour ceux de 12 personnes et plus (BARBIER *et al.*, 1978).

Le mécanisme de l'inflation des prix alimentaires n'est pas simple. Il s'agit, en partie, d'une inflation importée, celle que répercute le commerce avec les pays occidentaux. Mais le détail de la variation des prix montre que les produits locaux ont augmenté autant et parfois plus que les produits importés (tabl. 30).

Tableau 30  
*Évolution des prix (en %) de quelques produits alimentaires  
entre 1972 et 1975 (d'après MOREL, 1978)*

Produits importés		Produits locaux	
Farine de blé	: + 23	Sucre	: + 134
Lait Nestlé	: + 63	Riz en vrac	: + 123
Tomate en boîte	: +140	Oeufs	: + 120
Stockfish	: +197	Huile de coton	: + 93
Vin rouge. Bellevie	: + 21	Boeuf avec os	: + 71
Sardines	: + 75	Manioc (boule)	: + 55
		Huile de palme	: + 50
		Igname	: + 42
		Poulet vivant	: + 42
		Sel	: + 29

Une autre enquête sur l'évolution des prix entre 1970 et 1975 révèle des différences encore plus considérables selon l'origine des produits : +160 % pour le manioc, +111 % pour le plantain, +75 % pour l'huile de palme, mais seulement +16 % pour le whisky. On ne saurait donc dire que l'inflation des prix des produits alimentaires soit exclusivement une inflation importée de façon directe.

En réalité plusieurs facteurs sont à l'origine d'une telle évolution, sans qu'il soit possible de démêler clairement la part de chacun d'eux. Entre en jeu, de façon évidente, une inflation importée indirecte. Les villageois se voient en effet obligés de répercuter sur les prix de vente de leurs produits vivriers les hausses subies par les importations de première nécessité qu'il leur faut obligatoirement se procurer en ville, ou que leur envoie la ville. Observons, pour la période 1972-1975, l'évolution des prix de quelques-unes de ces importations : pétrole lampant : +28 %, le pétrole étant le seul moyen d'éclairage en brousse (alors que, pour la ville, l'électricité augmente de 6 % seulement), réchaud à mèche deux feux : +68 %, fer à repasser au charbon : +91 %, lampe-tempête : +73 %, marmite aluminium : +41 %.

A cette cause d'augmentation, imputable au producteur, s'ajoute celle qu'introduisent les frais de transport des vivres. Les prix demandés par les transporteurs (taxis-brousse ou petits cars) sont assez variables, malgré l'existence d'un tarif officiel ; ils sont fonction de l'état de la piste, et donc de la saison, de la surcharge déjà plus ou moins prononcée du véhicule, etc. En 1974, ce prix variait de 4 F à 7 F 40 au kilomètre, quand le tarif officiel était de 5 F. Quelques études ont calculé la part du transport dans la formation du prix de vente à Yaoundé (EDJOA). On a ainsi trouvé qu'entre la ville de Saa (département de la Lékéié) et le Marché Central de Yaoundé, le transport de 300 kg de vivres s'élevait à 750 F, soit 2 F 50 par kg transporté : le prix du transport sur cette distance (72 km) entre

pour 12 % dans le prix de vente d'un régime de banane plantain, mais il atteint 25 % de celui d'un sac de manioc entre Evodoula (Lékié) et le marché de Mokolo (54 km), probablement à cause du plus mauvais état de la piste et d'une concurrence moindre.

Si le coût du transport intervient à ce point dans la formation du prix de vente, on conçoit que les hausses récentes subies par les carburants se répercutent immédiatement sur le marché vivrier. Entre 1972 et 1975, cette hausse fut de 40 % pour l'essence et de 81 % pour le gazole.

Depuis ces dates, un nouvel élément d'inflation des prix vivriers est venu s'ajouter aux précédents. L'année 1977 fut celle d'une sécheresse exceptionnelle marquée dans le département de la Lékié dont les précipitations sont, même en période normale, inférieures à celles de l'ensemble forestier. Or la Lékié est l'un des principaux fournisseurs de Yaoundé en vivres frais. Cette circonstance, réduisant cette année-là le volume de l'offre, contribua à une augmentation accrue des prix pratiqués sur les marchés de la ville et l'inflation annuelle, qui était précédemment de 12 à 15 %, doubla à cette occasion. Un indice général des prix à la consommation des « familles de condition moyenne » à Yaoundé, présenté par le Rapport d'Activité de la BEAC, fait d'ailleurs état d'une augmentation de 14 % entre juin 1976 et juin 1977, dont la répartition sectorielle est la suivante : dépenses de maison +10,5 %, transports +19,1 % et alimentation +23,8 %.

Mais, du côté de la demande, les facteurs propres à engendrer une inflation des prix ne manquent pas non plus : ils sont liés tant au volume de la population à nourrir qu'à sa composition.

Bien que l'on dispose de peu de données sur la composition socio-économique de la société urbaine, et moins encore sur son évolution, il paraît certain que la fraction des citoyens aisés de la capitale s'élargit en même temps qu'augmente la population. Or on sait que, d'une façon générale, le niveau des prix s'adapte aux revenus de la clientèle, d'autant que celle-ci marchande moins. Le cas du Marché Central est assez typique de ce phénomène. De même, les augmentations de salaires qui sont décidées chaque année, pour justifiées qu'elles soient dans leur rôle de maintien du pouvoir d'achat des salariés, n'incitent pas moins les commerçants à augmenter leurs prix en même temps qu'elles stimulent la consommation.

Mais surtout, et c'est là la question essentielle, est-il certain qu'à la croissance de la population urbaine dont on a vu le rythme, correspond une croissance équivalente du ravitaillement en produits vivriers ? Si, comme le pensent certains experts, même les ménages à faibles revenus se nourrissent cependant relativement bien, n'est-ce pas surtout grâce à une agriculture pratiquée au village par les épouses de citoyens qui appartiennent justement aux catégories les plus démunies (2) ? Inflation importée, directement ou indirectement, sécheresse, étaient en quelque sorte des causes exogènes de l'inflation. N'y a-t-il pas aussi, et peut-être en grande partie, une cause interne au système de ravitaillement qui serait l'incapacité de l'offre à répondre à la demande induite par la croissance urbaine et provoquerait ainsi une situation de pénurie à laquelle les citoyens tentent d'échapper quand ils le peuvent ?

Les conditions dans lesquelles la capitale est ravitaillée en vivres paraissent en effet peu satisfaisantes et ne semblent pas répondre à ce que l'on attendrait pour une ville de 450 000 habitants.

---

(2) La dépense minimale retenue par la M.A.E.T.U.R. en 1978 (105 F par personne et par jour) pour atteindre un niveau de nutrition acceptable nous semble sous-estimée. Selon J.-C. BARBIER *et al.* (o.c. : 82), la dépense alimentaire par personne et par jour à Yaoundé variait, en 1975, de 33 à 385 F, selon la taille du ménage, la moyenne étant de 160 F.

Depuis les années 30, le Centre-Sud, province au cœur de laquelle se situe Yaoundé, pratique de façon quasi exclusive la monoculture du cacao et, dans une moindre mesure, du café *robusta*. Source essentielle du revenu monétaire villageois, les cacaoyers ont occupé les terres les meilleures et les plus aisément accessibles, au bord des routes, à la lisière des villages ; leur culture est devenue la tâche « noble » des hommes et, source de devises, a fait l'objet de tous les soins des Services agricoles. Aux femmes sont revenues les cultures vivrières de subsistance, reléguées sur les espaces indignes des cacaoyers, de plus en plus loin du village.

Une stricte division des tâches agricoles selon les sexes s'est ainsi instaurée : aux hommes la culture du cacao et ses revenus monétaires, aux femmes les cultures qui assurent l'alimentation de la famille, avec, en plus, le soin des enfants et la tenue de la maison (corvées de l'eau, du bois, etc.). La mise en place d'un tel système agricole ne pouvait permettre de dégager de grandes quantités de produits vivriers à commercialiser. D'une part la capacité de travail de la femme, sans autre outil que la houe et la machette, est difficilement extensible ; la possibilité d'étendre les cultures, de les varier, de travailler d'autres champs dépend uniquement de la quantité de main-d'œuvre féminine disponible, mais, dans les zones très peuplées qui entourent la capitale, une longue jachère doit être respectée pour maintenir la fertilité des sols, ce qui réduit en pratique cette possibilité. D'autre part, l'emploi du temps extrêmement lourd de la femme au village, la multiplication des tâches qui reposent sur elle, ne lui permettent guère d'envisager la commercialisation de grandes quantités de produits vivriers.

A 30 km de Yaoundé, le village de Nkongmesssa (Lékié) est une bonne illustration de cette situation. Les cinq ménages étudiés par L. WENEZOU (1979) ne mettent en vente pas plus de 15 % de leur production vivrière, et il s'agit surtout de banane douce que le villageois ne consomme guère et qui demande peu de soins. En moyenne, les revenus tirés de ce commerce n'entrent que pour 20 % dans le revenu monétaire agricole total, dans une zone pourtant toute proche de la capitale. Si, à Mom (Nyong-et-Kellé), à 50 km de Yaoundé, les Bassa paraissent tirer davantage de la commercialisation de leur production (53 à 66 %), il s'agit uniquement d'huile de palme, produits d'une cueillette beaucoup plus que d'une culture et réponse très partielle aux besoins de la ville (CHAMPAUD, 1973).

Mais encore, et c'est probablement là le problème le plus grave aux yeux des Pouvoirs Publics, une totale anarchie règne dans l'organisation de cette commercialisation, propice à tous les abus. Si les paysannes toutes proches de la ville peuvent apporter elles-mêmes leurs produits à vendre, il n'en est plus de même pour celles des villages plus reculés, le coût du transport devenant trop élevé. Les agricultrices de ces villages sont donc à la merci des revendeuses, les « buy'em sell'em » (3). Ce sont des femmes douées pour les affaires, le plus souvent résidant à Yaoundé, qui pratiquent activement le commerce des produits vivriers locaux. Très tôt le matin, elles parcourent les villages qui n'ont bien souvent pas d'autres clients, achètent leurs produits aux paysannes et les acheminent vers les marchés de Yaoundé en louant un véhicule. En moyenne on compte un peu plus de deux « buy'em sell'em » entre le producteur et le consommateur. Même si ces femmes

---

(3) Expression pidgin-english dérivée de « buy and sell », acheter et vendre (cf. N'SANGOU AROUNA, 1977).

n'ont pas « l'envergure commerciale » voire capitaliste, de celles qui pratiquent des activités identiques en Afrique Occidentale, leur situation d'intermédiaires obligées n'en est pas moins difficilement acceptée tant par les paysans qui s'estiment exploités que par les citoyens inquiets de leur pouvoir économique. N'est-il pas naturel de les soupçonner d'être à l'origine de la montée des prix grâce à des bénéfices difficilement contrôlables, et ne tiennent-elles pas en mains le ravitaillement de la capitale et, par-là, un redoutable pouvoir sur la ville ?

Prenant conscience à la fois des conditions dans lesquelles est assuré le ravitaillement de la ville, de la rapide croissance démographique qui s'y produit et du monopole croissant des « buy'em sell'em », les Pouvoirs Publics se sont alarmés. Le système agricole tel qu'il existe s'avérant très difficile à améliorer, l'idée vint tout naturellement qu'il vaudrait mieux créer des plantations vivrières spécialisées, uniquement destinées à l'alimentation urbaine, et dont on pourrait contrôler la commercialisation.

Lors des Comices Agricoles de Buéa (1973) fut donc lancée l'idée de créer des « Ceintures Vertes » qui assureraient le ravitaillement des centres urbains, dans la logique de la « Révolution Verte » tentée ailleurs. On espérait en même temps qu'un appel au retour à la terre inciterait les chômeurs urbains à regagner leur village grâce aux perspectives ainsi ouvertes. Le principe fut de créer de vastes plantations, surtout de banane plantain, uniquement pour ravitailler la ville, et cultivées en culture pure supposée *a priori* plus rationnelle et plus rentable que la culture associée des paysans. A cet effet fut fondé un établissement de crédit, le FONADER (4), tandis qu'un autre organisme, la MIDEVIV (5) devait se charger des plantations, de la collecte et de la commercialisation, des magasins de vente étant ouverts à Yaoundé et à Mbalmayo.

Les résultats obtenus furent, en réalité, assez décevants et, huit ans plus tard, il faut bien constater que « en fait, en matière de cultures vivrières, tout reste à faire pour moderniser les exploitations, introduire l'utilisation des engrais. Le gouvernement manque encore de moyens pour entamer à grande échelle cette modernisation... » (Cameron Tribune, 1981). Dans la logique de tout système capitaliste, les prêts du FONADER ne pouvaient être accordés qu'aux personnes présentant des garanties de remboursement suffisantes, c'est-à-dire presque exclusivement aux fonctionnaires. Beaucoup profitèrent donc de l'occasion pour créer à bon prix des bananeraies sur les terres qu'ils avaient gardées au village d'origine, y faire travailler des salariés, et trouvèrent parfois même plus rentable d'en commercialiser la production vers le Gabon. En outre, décidées sans sérieuses études préalables, ces plantations en culture pure pratiquées sur des sols pauvres en des lieux où les pluies sont parfois insuffisantes, virent leurs rendements décroître dès la deuxième année et la production réduite à rien la troisième année quand elle n'était pas déjà ravagée par la prolifération des charançons.

Il est aujourd'hui évident que cette opération « Ceinture Verte » avait été lancée sans préparation suffisante, notamment quant aux conditions agronomiques de sa réalisation. De même, l'opération MIDEVIV l'avait été sans étude suffisante du marché vivrier. Au bout de quelques mois de fonctionnement de cet organisme, on s'aperçut que le réseau commercial qui devait faire baisser les prix en s'assurant 20 % du marché, ne répondait nullement aux espoirs. Non seulement la MIDEVIV ne parvenait à commercialiser que 3 000 T de vivres sur les 150 000 qui transitent sur le marché, mais les prix proposés aux producteurs étaient, en

---

(4) Fonds National de Développement Rural.

(5) Mission de Développement des cultures vivrières.

général, inférieurs à ceux des « buy'em sell'em » tandis que les prix de vente étaient équivalents (DUPRIEZ, 1980). La lourdeur de l'organisation étatique mise en place rendaient en effet très élevés les frais de fonctionnement de l'organisme (achat de camions, salaires, construction de hangars, etc.) et en réduisaient tout l'intérêt.

Tirant la leçon de cet échec, les Pouvoirs Publics procèdent actuellement à une réorientation des objectifs assignés à l'opération, car il apparaît bien que l'action devait commencer non au niveau de la commercialisation ni de la production à grande échelle, mais beaucoup plus en amont : dans la sélection des semences et la formation agricole du villageois à qui il convient d'abord de venir en aide. « La MIDEVIV, écrit encore le Cameroon Tribune, poursuit activement les objectifs qui lui sont assignés, mais de gros efforts restent à faire pour assurer un approvisionnement correct des centres urbains. A court terme, la mission compte intensifier ses actions de production et de diffusion de semences et de matériel végétal. » Il est certain que les recherches agronomiques s'étaient jusqu'ici presque uniquement limitées aux seules cultures d'exportation, délaissant les productions consommées localement. Des fermes de multiplication, de diffusion et de démonstration seront équipées qui sélectionneront les variétés les plus intéressantes pour le plantain, la patate, le macabo, les fruits, etc. dans le cadre d'un Plan Semencier National, et rechercheront les façons culturales les mieux appropriées aux sols et au climat. C'est là un revirement réaliste et salutaire. En attendant qu'il porte ses premiers résultats, le système des « buy'em sell'em » semble à présent beaucoup mieux toléré et ses vertus semblent même reconnues. Ne fonctionne-t-il pas dans un marché de concurrence parfaite, sans monopole de quiconque, ouvert à tous ? La MIDEVIV semble avoir admis que l'on ne peut faire mieux à Yaoundé, s'agissant du commerce de produits périssables.

Pour résoudre le problème du ravitaillement de la ville, c'est donc vers une perspective tout autre que l'on s'oriente désormais, en renonçant aux cultures en grandes plantations hautement spéculatives, et c'est probablement la solution la plus raisonnable. Le ravitaillement de la capitale passe par une reconversion au moins partielle de l'agriculture pratiquée dans la région mais restant aux mains des paysans. « Pour nourrir une population urbaine d'un million d'habitants, une zone cultivée d'une centaine de kilomètres de rayon (suffit) largement, et ce dans le système de culture le moins intensif qui soit » estime F. de RAVIGNAN qui connaît bien la région (1977 : 54). Encore faut-il que tout soit mis en œuvre pour favoriser cette culture vivrière. Avant que les résultats des recherches agronomiques ne soient acquis et diffusés, il est hors de doute qu'une simple amélioration des conditions de circulation dans la région apporterait déjà un changement considérable dans le ravitaillement de la capitale. Dans l'état actuel des pistes, en effet, ce ravitaillement n'est assuré que par un petit nombre de villages, toujours les mêmes (cf. N'SANGOU AROUNA) pour lesquels la reconversion qui s'impose s'est déjà faite spontanément ou est en cours.

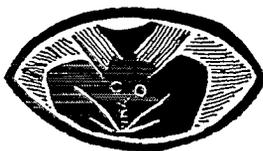
Les études menées dans quelques villages de la région confirment les données du problème. Ainsi J. WEBER (1977) constate-t-il qu'il est de moins en moins rare de trouver des hommes ayant une parcelle de produits vivriers, ce qui implique une véritable révolution des traditions agricoles ; l'exemple du village de Yemesoa (Lékié) montre toute l'importance que peut prendre la commercialisation des vivres dans le revenu de l'exploitation paysanne. De même à Nkongmesssa, L. WENEZOUJ expose le cas d'un ménage qui a misé sur les cultures vivrières et en retire 71 % de ses revenus monétaires : la prochaine amélioration de la liaison routière avec Yaoundé donne à penser que ce cas ne sera plus longtemps isolé.

Mais les situations favorables à de tels changements sont encore rares, trop rares, au point que là où l'opération est possible, dans les villages les mieux reliés

à la ville, un nouveau problème fait son apparition. C'est celui d'une sorte de sur-exploitation du village par la ville, qui en vient à mettre en danger non seulement la suffisance alimentaire de certains villages mais aussi l'équilibre nutritionnel des habitants, sans parler de la destruction des sols ainsi provoquée. Par exemple, à Yemesoa encore, à 50 km de Yaoundé, les achats de vivres et de boissons par personne sont estimés à plus de 7 000 F tandis que le revenu agricole est de 8 100 F. A Zengoaga (Haute Sanaga), pourtant situé à 200 km de Yaoundé, mais sur la grande route du nord et de l'est, une étude montre qu'une trop grande partie de la récolte est vendue au détriment de l'alimentation familiale. Il y règne un constant déficit alimentaire et même une sous-alimentation chronique : les besoins caloriques ne sont couverts, en moyenne, qu'à 85 % et même beaucoup moins en saison sèche, entraînant les agriculteurs dans un cercle vicieux de sous-production due à leur faiblesse physique. Or l'auteur de l'étude, J. TISSANDIER (1969) écrit : « L'un des facteurs essentiels de la sous-alimentation provient de la commercialisation abusive des produits vivriers. Ce phénomène paraît lié à l'extension de la ville de Yaoundé et aux besoins croissants de produits alimentaires pour nourrir sa population. La facilité de vente de l'arachide, du sésame, du riz, amène les gens à écouler de cette manière l'essentiel de leur production, ce qui joue au détriment de la consommation locale ; souvent l'on doit même racheter quelques kilos de semence car l'on a trop vendu. »

Ces études de villages, ajoutées aux déboires essuyés par la MIDEVIV, devraient permettre aujourd'hui une appréciation plus réaliste des possibilités de la région quant au ravitaillement vivrier de la capitale. Même dans la conjoncture actuelle, ces possibilités sont grandes. Avant même de pousser à une intensification de la production agricole, qui sera probablement nécessaire en une seconde phase, la première action doit viser à désenclaver la majorité des villages de la Lékié et de la Méfou qui voient leurs vivres pourrir sur place, faute d'acheteurs, quand d'autres villages en sont déjà à vendre une part excessive de leur récolte. L'illogisme d'une telle situation suffit à faire comprendre l'urgence d'ouvrir de nouvelles pistes qui ne soient plus seulement « cacaoyères » et surtout la nécessité de les entretenir tout au long de l'année. Le problème du ravitaillement de Yaoundé ne peut être résolu qu'à ce prix. Une fois ce goulot d'étranglement disparu, une intensification de l'agriculture, telle que la prévoit la MIDEVIV pourra être tentée et sa réussite sera d'autant mieux assurée que la commercialisation des produits récoltés sera effectivement à la portée de tous les villageois.

= 2 =



Les  
autres  
services  
essentiels :  
eau et énergie

L'un des premiers besoins exprimés par les habitants des quartiers peuplés de Yaoundé est celui d'une adduction d'eau potable. Cette constatation, faite par

le C.E.P.E.C. (6) et reprise par le P.D.U., donne une première mesure de la situation.

Depuis 1968, *l'alimentation en eau* de la ville est assurée par la S.N.E.C. (7) dont le capital se partage entre l'État Camerounais, la Caisse Centrale de Coopération Économique et les collectivités locales. L'eau est fournie, depuis 1950, par une prise sur la Méfou, à 9 km sur la route de Douala, rénovée vers 1970 après la création d'un barrage-réservoir sur la rivière. La station d'épuration se trouve à Messa, l'eau étant ensuite emmagasinée et distribuée par deux principaux réservoirs, à Ngoa Ekélé et à Etoa Méki, tandis qu'un troisième, à Tsinga, a été rasé pour faire place au Palais des Congrès.

Le problème posé par cet appareil de distribution est double. D'une part, la limite de sa capacité est atteinte, malgré un doublement récent de la production, et il ne répondra bientôt plus à la demande, compte tenu de l'urbanisation en cours. La saison sèche est à présent marquée par des coupures de la distribution qui témoignent de cette situation. D'autre part, le réseau dans la ville laisse beaucoup à désirer. Certes, le nombre de branchements privés augmente constamment : en 1965 seulement 14 % des ménages étaient branchés, mais, en 1976, 23 % soit 26 % de la population (tabl. 31).

Tableau 31  
*Modes d'approvisionnement en eau à Yaoundé,  
pour 100 ménages (1976)*

Eau courante	Borne fontaine	Puits	Source	Marigot	Autres
23,4	56,1	10,7	8,2	0,4	1,2

Cependant, même si la proportion des ménages qui recourent aux bornes-fontaines a diminué, dans la même période, de 75,5 à 56,1 % (et 53,5 % de la population urbaine), la desserte des habitants est encore, en ce domaine, fort insuffisante, notamment dans les quartiers peuplés ou en extension. La moyenne actuelle est d'une borne-fontaine pour 1 000 habitants, quand la norme devrait être de une pour 500, la distance entre deux bornes ne devant pas dépasser 150 m (P.D.U.). On comprend que, dans ces conditions, les habitants de certains quartiers doivent encore puiser l'eau à la source. Il semble bien, d'ailleurs, que cette situation résulte d'une politique délibérée de la municipalité précédente, laquelle estimait que les branchements individuels devaient être la règle en ville. La chose est évidemment impensable dans les quartiers peuplés où, on l'a vu, plus des trois-quarts des habitants s'approvisionnent aux bornes-fontaines. Lieux de rendez-vous des femmes et des enfants où l'on échange les nouvelles du quartier, les bornes-fontaines sont aussi le théâtre de bagarres parfois violentes, peut-être parce que « l'on est dans un pays où la notion de "tour" est inconnue » (E. LOWE),

(6) Centre d'Éducation à la Promotion Collective qui vise à aider les initiatives de la population urbaine pour les adductions d'eau, la formation des jeunes, l'achat des vivres à la campagne, etc.

(7) Société Nationale des Eaux du Cameroun.

mais sûrement aussi parce que les attentes y sont beaucoup trop longues (8). De nombreux puits creusés par les habitants des quartiers tentent de remédier à l'insuffisance des bornes-fontaines. Leur voisinage fréquent avec les fosses d'aisance ne laisse pas d'inquiéter quant à la qualité de l'eau puisée, et leur simple présence, sans aménagements particuliers, au cœur des quartiers populaires constitue un danger permanent pour les enfants. Un article de Cameroon Tribune, reproduit en Annexe 7, rapporte ainsi un tragique accident nullement exceptionnel.

Notons enfin, en corollaire d'une telle situation, l'existence, à la fois dans les zones denses et dans d'autres semi-rurales, d'un système d'approvisionnement proprement spéculatif. Il consiste simplement à vendre l'eau de son branchement, le tarif habituel étant de 10 F le seau de 20 litres, soit presque le double du prix demandé par la S.N.E.C.

Reste un aspect souvent négligé de l'approvisionnement en eau, celui du réseau des bouches d'incendie dont le nombre est des plus réduits. Dans de telles conditions, l'efficacité des interventions des sapeurs-pompiers de la ville se trouve très limitée et il faut souhaiter que les incendies de quelque importance, tel celui qui a totalement détruit voici quelques années la Boulangerie Bastos, demeurent longtemps encore choses rares.

Il est un peu plus habituel à Yaoundé d'être branché au *réseau électrique* urbain qu'au *réseau d'eau potable* : 39 % des ménages le sont en 1976, proportion presque double de celle de 1965. On compte, en 1979, un peu moins de 60 abonnés pour 1 000 citadins.

Jusqu'en 1968, le courant électrique était fourni par une centrale thermique Diesel vieille de 20 ans. En 1968 fut installée une ligne de haute tension (90 kV) joignant la ville au barrage hydro-électrique d'Edéa, sur 165 km. Aujourd'hui, 99 % de l'énergie électrique consommée à Yaoundé est d'origine hydraulique tandis que la centrale thermique ne fonctionne plus qu'en solution d'appoint ou de secours pour les Services officiels ou certains équipements (aéroport, hôpital, radiodiffusion...). Production, transport et distribution sont assurés par la S.O.N.E.L. (9) qui a succédé en 1973 à l'E.D.C. (Électricité du Cameroun) et dont le capital est constitué à raison de 86 % par des fonds de l'État et de 14 % par la C.C.C.E.

Passé de 5 500 en 1964 à 26 000 en 1979, le nombre des abonnements croît rapidement à Yaoundé. Il ne représente pourtant que le quart du total des abonnements du pays et du total de la consommation camerounaise en basse tension (55 millions de kwh sur 220 millions), alors que celle de Douala est du double (EBANGA METE, 1980).

La consommation haute tension (plus de 15 000 V) est limitée à quelques grands équipements urbains ou gros établissements industriels : Ministères, hôpital, C.N.R., radiodiffusion, quelques hôtels, usine des Brasseries du Cameroun et usine Bastos. Elle n'est que le reflet du faible équipement industriel de la ville. Pour la même raison, sur les 52 millions de kwh consommés en 78-79, 10 % seulement sont utilisés en Force Motrice (avec moins de 4 % des abonnements). La plus grande part de la consommation (36,5 %) est destinée à l'éclairage, le reste (33,5 %) servant aux usages domestiques : surtout réfrigérateurs et, dans une mesure beaucoup moindre, chauffe-eau et machines à laver. Ce type d'éclairage

---

(8) L'auteur ajoute cette remarque percutante : « On pourrait d'ailleurs se demander dans quelle mesure cette situation ne se retrouve pas dans tous les services, administratifs et privés ! »

(9) Société Nationale d'Électricité du Cameroun.

n'exclut d'ailleurs pas l'usage concomitant de la lampe à pétrole dans les chambres ou les dépendances.

On comprend que, dans ces conditions, la consommation électrique moyenne soit assez faible : 2 000 kwh annuels par abonné, soit 167 par mois. De plus, pour les deux-tiers des abonnés, la consommation n'atteint pas 100 kwh par mois, et elle est encore inférieure à 200 kwh pour 83 % d'entre eux. Cette faible consommation est, comme celle de l'eau, à l'image du niveau socio-économique des différents quartiers : inférieure à 100 kwh dans toute la zone nord-ouest, de 100 à 200 kwh dans les autres quartiers denses et les nouveaux lotissements, et supérieure à 300 kwh dans les quartiers de grande résidence.

Nul doute que, dans cette situation générale médiocre, l'incertitude qui plane depuis de nombreuses années sur le devenir des quartiers peuplés n'intervienne pour beaucoup. La crainte d'être soumis à un prochain déguerpissement toujours probable retient les habitants de demander leur raccordement au réseau, de sorte que seuls sont branchés ceux qui résident en bordure des routes principales. La même crainte est partagée par la SONEL, et cette constante incertitude est cause de la stagnation du niveau de sous-équipement de ces quartiers.

Pour cette même raison, on ne saurait s'étonner de constater que le nombre de ménages bénéficiant de l'électricité est plus élevé que le nombre de ceux qui sont abonnés au réseau (47 % contre 35 % selon l'enquête M.A.E.T.U.R.), le rapport étant encore plus élevé dans les quartiers peuplés. On trouve fréquemment, en effet, qu'un seul abonnement desservent en réalité non seulement plusieurs locataires mais aussi plusieurs maisons, le système constituant une source de bénéfices pour l'abonné officiel qui a toute latitude pour estimer la consommation de ses co-consommateurs. D'une honnêteté encore plus douteuse, mais nullement exceptionnelle, relèvent les branchements « mixtes » qui dévient subrepticement une partie de l'énergie électrique normalement attribuée au voisin (EBANGA METE) !

Dans les chiffres de consommation cités plus haut n'entrent ni celle des agents de la S.O.N.E.L. ni celle de l'éclairage public, à la charge de la commune. En réalité, cet éclairage public est caractérisé par son insuffisance. Seules en bénéficient les grandes artères urbaines : centre ville, voie qui, de l'aéroport au Mt Fébé, conduit les visiteurs officiels par Bastos ou par Tsinga, quartier administratif et Plateau Atemengue, route du Stade Omnisports ; vers les quartiers peuplés, l'éclairage n'est effectif que sur la route de Messa-Madagascar (rue Nana Tchakounté), sur la route centrale de La Briqueterie et sur une partie de celle de Mvog Ada (rue Many Ewondo et Rudolphe Abessolo). En 10 ans, le nombre de points lumineux n'a progressé que de 800, passant de 1 394 à 2 209 entre 1969 et 1979, de sorte que le sous-éclairage de la ville est, avec la dégradation de la voirie, l'une de ses caractéristiques les plus frappantes.

C'est donc à un sous-équipement électrique de Yaoundé qu'il nous faut conclure, dont on trouve la marque à la fois dans une faible consommation individuelle liée au bas niveau de vie des habitants et dans un éclairage urbain inadapté à la taille de la ville et à ses besoins. Faut-il incriminer aussi un approvisionnement insuffisant de la capitale ? La ligne de haute tension qui relie Yaoundé à Edéa depuis 1968 a déjà dû être doublée en 1978, mais la consommation augmente au rythme de 11 à 14 % chaque année, plus vite encore que la population, doublant tous les 5 ou 6 ans (fig. 20). Les chutes fréquentes de tension sur le réseau montrent que le problème est réel. On compte dorénavant sur l'aménagement hydraulique de Song Loulou, sur la Sanaga, pour y porter remède.

Parmi les sources d'énergie utilisées en Afrique, le bois demeure l'une des principales, ici peut-être plus qu'ailleurs puisque Yaoundé se place en pleine zone forestière équatoriale. Certes, le *gaz butane* n'est nullement inconnu, mais c'est

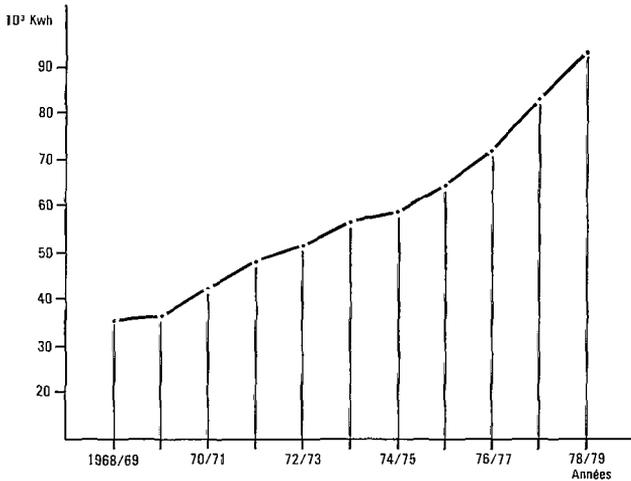


Fig. 20 — Évolution de la consommation d'électricité à Yaoundé  
(Source : EBANGA METE)

un produit cher dont l'usage pour la cuisine n'est général que dans les quartiers résidentiels (Bastos, Quartier du Lac, Omnisports) et dans le centre ville. Pour tenter d'en réduire le coût, les citoyens peu aisés combinent parfois son usage avec celui d'une autre source d'énergie (pétrole, bois ou charbon de bois) ; outre que le prix de revient ne s'en trouve pas nécessairement abaissé (cf. tabl. 32), cette solution qui fait dangereusement voisiner feu et gaz, est à l'origine de beaucoup d'accidents.

Dans l'ensemble, seulement le quart des ménages de la ville recourt habituellement au gaz, proportion dont il faudrait d'ailleurs déduire tous les expatriés pour avoir une idée de la situation réelle. Plus rare encore est l'usage de la cuisinière électrique, d'un prix de revient trop élevé, même pour les habitants du quartier Bastos (29 % des ménages, mais très peu ailleurs). Le charbon étant inexistant au Cameroun, restent deux façons de cuisiner, le pétrole ou le bois, ou une association des deux.

D'une manière générale, le pétrole est apprécié à cause de sa grande facilité d'emploi et c'est un combustible relativement bon marché. Bien que son utilisation présente un certain risque, 55 % des ménages y recourent pour la cuisine et 76 % pour l'éclairage. C'est une source d'énergie particulièrement commode dans les habitations modernes non pourvues de cuisine extérieure, mais dont les occupants n'ont pas les moyens de cuisiner au gaz. Au contraire, dans les quartiers pauvres ou encore semi-ruraux, le bois est le combustible le plus utilisé (50 à 60 % des ménages) sous forme de bois de chauffage ou de charbon de bois.

Son emploi est cependant soumis à quelques conditions. Il suppose l'existence d'une cuisine distincte du bâtiment d'habitation, à cause de la fumée dégagée, et l'on a vu que cette disposition, habituelle en brousse, est reproduite chaque fois que possible dans les quartiers. Il suppose aussi la possibilité d'un certain stockage, à l'abri des vols, et donc l'existence de dépendances assez spacieuses, ou encore la possibilité d'un approvisionnement régulier et facile. A cet effet, de nombreux dépôts existent à Yaoundé, chaque quartier possédant le sien, et la commercialisation de ce bois fait l'objet d'une grande démultiplication, depuis la

vente du fagot jusqu'à celle de petits morceaux et même de sciure que l'on mélange au pétrole (TCHANA, 1978).

Les villages proches de Yaoundé s'efforcent de répondre à la demande des citadins en offrant à la vente, le long des routes, des fagots tout préparés (photo 12). Les prix demandés varient en fonction de la viabilité de la route et de la proximité de la ville, les routes les moins fréquentées étant celles où les prix sont les plus bas. Il est probable que les premiers villages sur les routes d'Obala et de Mbalmayo tirent un certain profit de ce commerce, mais on manque d'éléments pour en apprécier l'importance.

D'une utilisation plus commode que le bois, *le charbon de bois* est une solution souvent adoptée, car ce matériau présente l'avantage à la fois d'un grand pouvoir calorifique et d'un faible encombrement. Son prix de revient est pourtant plus élevé que celui du bois, comme le montre le tableau suivant, mais il n'implique pas, comme le pétrole ou le gaz, l'achat d'un appareil onéreux. D'autre part, son usage est général pour le repassage du linge.

Tableau 32  
*Prix de revient mensuel des différents combustibles  
pour une famille de huit personnes (Source : TCHANA, 1978)*

Combustible	Quantité	Prix CFA
Gaz butane	1/2 bouteille	4.000
Charbon de bois	4 sacs	3.500
Bois	40 fagots	2.000
Pétrole	40 litres	1.800
Association de : Charbon + gaz		4.600
Bois + gaz		3.500
Pétrole + gaz		2.000

L'approvisionnement de la ville en charbon de bois est assuré, pour l'essentiel, à partir d'un grand marché spécialisé qui se tient chaque jour au quartier de La Briqueterie. Les « pousseurs » se chargent de la livraison à travers la ville. Des ventes sont certes aussi pratiquées sur les différents marchés de la ville, mais les prix proposés y sont plus élevés qu'à La Briqueterie.

Assez curieusement la fabrication du charbon de bois destiné à Yaoundé relève d'une sorte de monopole de fait : c'est là quasiment une spécialité réservée à une quinzaine de villages situés à l'est de la ville. Il apparaît en effet que 80 % de la production provient de villages localisés entre Soa et Mfou qui approvisionnent régulièrement la capitale. Les autres axes routiers ne jouent qu'un rôle beaucoup plus réduit, s'agissant d'achats faits par les citadins lors des week-ends, surtout sur la route d'Obala et celle de Kribi.

Il semble d'ailleurs que la fabrication et la vente du charbon de bois soit, dans les villages spécialisés, une source de revenus souvent plus rémunératrice que la culture du cacao. Elle est le fait d'hommes qui allient les deux activités, de sorte que la production se trouve sous la dépendance du cycle agricole. Elle fléchit en février-mars, seule période où les hommes mettent la main à la préparation des champs vivriers, et en août-septembre, saison des pluies qui gêne la fabrication et période de traitement des cacaoyers.

Un peu de la même façon que le ravitaillement vivrier de la capitale, l'approvisionnement en charbon de bois et en bois de chauffage est, pour les habitants



12. Bois à vendre au bord d'une route à l'est de Yaoundé

des villages environnants, une occasion de revenus qui semble, paradoxalement, peu mise à profit. La raison d'une telle situation échappe quelque peu. On peut penser que l'attention exclusive portée par les Pouvoirs Publics à la culture du cacao et, peut-être, la nostalgie des années 50 où les cours en étaient très élevés, ont en quelque sorte inhibé les villageois dans leur recherche d'autres sources de revenus. Mais pourquoi cette étonnante spécialisation de quelques villages à l'est de Yaoundé dans la fabrication du charbon de bois ? Est-ce le résultat d'un hasard, d'une spécialisation technique inconnue ailleurs, ou bien est-ce à cause d'une forêt dont la composition locale conviendrait mieux ? L'importance que conserve et que conservera encore longtemps le bois comme source d'énergie domestique du citoyen devrait inciter à étudier le problème sous tous ses aspects, y compris celui d'une éventuelle dégradation du milieu, et à mieux organiser sa production.

*Outre les articles et ouvrages cités, ce chapitre doit beaucoup à l'amabilité de M. M. TIBERGHIEU, du B.D.P.A., Chef du Service des Études à la MIDEVIV.*

MFOUNDI

## Un garçon meurt noyé dans un puits à Essos

Malgré les grands efforts des municipalités, le problème de l'eau demeure préoccupant dans nos quartiers urbains. Le branchement d'eau à l'intérieur des maisons n'étant pas à la portée de tous, certaines familles s'approvisionnent dans les bornes-fontaines. Or celles-ci sont suffisamment éloignées et quelquefois, pour des raisons que seule la SNEC connaît, elles peuvent être fermées pendant plusieurs jours. Parfois leur faible débit oblige ménagères et enfants à s'aligner pendant des heures devant les robinets, avec les fréquentes rixes qui en découlent.

Les usagers en quête de l'eau ont trouvé un pisaller : les puits. On les creuse un peu partout, surtout dans les bas-fonds des quartiers. Ces grands trous parfois profonds de plus de dix mètres constituent un danger public, surtout lorsque certaines précautions n'ont pas été prises lors de leur aménagement, telles que le système de tirage avec une poulie, la margelle de sécurité. C'est ainsi qu'on est de temps en temps témoin de regrettables accidents comme celui qui vient d'endeuiller une famille au quartier Essos à Yaoundé.

Le jeune Mbarga Bessala Justin, âgé de 5 ans, élève à l'Ecole publique de Kondengui où enseigne sa mère, voulait de l'eau pour se laver. Au lieu de faire appel à sa mère ou l'un de ses grands frères, il a pris lui-même le seau, comme il s'était donné l'habitude. Or voulant se rendre au puits, il a trouvé que le chemin de la borne-fontaine était déjà barré. Un voisin trop précautionneux, (une espèce d'Harpagon) avait entouré son petit champ de cannes à sucre d'une clôture renforcée de fils barbellés.

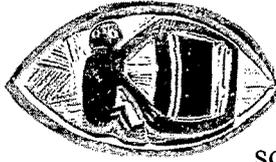
L'enfant a donc voulu contourner la difficulté en se ravitaillant dans un puits creusé derrière la case. En tirant l'eau dans un vieux seau qui pendait au bout d'une corde, le poids du seau rempli d'eau et davantage alourdi par la corde trempée a basculé le jeune Mbarga, qui, manquant de point d'appui, a plongé dans le puits.

Sa maman, ayant constaté son absence prolongée a commencé à faire des recherches qui n'ont pas été longues. Lorsqu'on a retiré l'enfant du trou vaseux, il était déjà mort.

Michel MINKA MAYEMI.

Cameroon Tribune (n° 1944) - Mercredi 4 février 1981

Vivre à Yaoundé  
Les équipements  
et leur utilisation



## L'équipement scolaire, culturel et sportif

### *La fréquentation scolaire et le niveau de scolarisation*

Comparée à l'ensemble du Cameroun, la scolarisation des enfants de la Province du Centre-Sud est très forte : 92,1 % pour les enfants de 6 à 15 ans en 1976, quand la moyenne nationale est de 67,5 (1). Dans la ville de Yaoundé, le taux de scolarisation est plus élevé encore : 94,3 %, légèrement plus faible pour les filles (93,5) que pour les garçons (95,1). Nul doute que ce résultat n'ait été obtenu grâce à l'existence d'un réseau d'écoles relativement bien serré qui couvre tout le sud du Cameroun et tente, en ville, de faire face à l'accroissement continu de la population enfantine.

Le recensement de 1976 indique la répartition des 100 000 élèves et étudiants de 4 à 25 ans que comptait alors la ville et qui formaient 40,5 % de la population totale (tabl. 33).

Tableau 33  
*Les effectifs scolaires de Yaoundé en 1976 et leur taux de féminisation*

	Jardin d'enfants Ecole maternelle	Ecole primaire	Enseignem. secondaire général	Enseignem. technique	Enseignem. supérieur	Ecole coranique	Indét.	Total
Effectifs	7 646	56 063	22 440	7 471	5 431	649	442	100 142
dont filles (%)	49,5	50,8	36,4	51,5	13,5	47,1		45,5

Il est de règle que le taux de féminisation des effectifs scolaires augmente avec la généralisation de l'enseignement. A Yaoundé, les filles comptent presque pour moitié de l'effectif total. L'égalité est chose acquise au niveau de l'école maternelle et du primaire et les filles marquent même une certaine supériorité dans l'enseignement technique. Par contre, leur proportion baisse rapidement dans l'enseignement secondaire général, et plus encore dans l'enseignement supérieur. Ainsi, même dans la capitale, les chances de « survie » scolaire des filles au-delà de l'école primaire demeurent moindres que pour les garçons : pour 10 garçons du primaire, on en compte 5 dans le secondaire, mais pour 10 filles on n'en trouve que 3. Ce retard de la scolarisation post-primaire des filles s'accroît à mesure de la prolongation des études, et, au-delà de 20 ans, les garçons poursuivent leur éducation deux fois plus souvent que les filles (tabl. 34).

(1) Concernant les disparités de scolarisation au Cameroun, voir les études de J.Y. MARTIN.

Tableau 34  
Taux de scolarisation par sexes et âges  
à Yaoundé (1976)

Taux de scolarisation (%)	4-5 ans	6-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans
Général	58,8	94,8	93,8	53,7	24,5
Masculin	59,7	95,4	94,8	59,3	31,3
Féminin	57,9	94,2	92,9	47,9	15,7

En dépit de la persistance de cette lacune, l'égalité d'accès à l'éducation tend progressivement à s'instaurer et l'on ne peut nier que l'évolution par rapport aux générations précédentes est remarquable. Le recensement de 1976 montre en effet que, à Yaoundé, près de la moitié des femmes âgées de plus de 24 ans (42,8 %) n'avaient jamais fréquenté l'école, contre seulement 13,9 % des hommes. Dans l'ensemble, le quart de la population adulte de Yaoundé était analphabète en 1976, ce qui peut paraître élevé par rapport à la scolarisation actuelle des enfants, mais est peu comparé à l'ensemble de la Province (52,7 %) et, plus encore, à l'ensemble du pays (70,6 %).

Le tableau 35 présente à la fois le taux d'analphabétisme et le niveau d'instruction des adultes de Yaoundé selon le sexe. Plus de la moitié des citoyens n'ont pas dépassé le niveau primaire (et, la plupart sans obtenir le C.E.P.), moins du quart ont abordé l'enseignement secondaire, mais on ignore jusqu'à quel niveau exact.

Tableau 35  
Le niveau de scolarisation des adultes de 25 ans  
et plus à Yaoundé (1976)

	N'ont jamais été à l'école (%)	Dernier niveau d'études p. 100 scolarisés				
		Jardin d'enf. Maternelle	Ecole primaire	Second. général	Second. technique	Supérieur
Hommes	13,9	0,1	53,4	25,8	8,3	12,4
Femmes	42,8	0,2	68,6	17,6	8,5	5,1
Ensemble	26,0	0,1	58,4	23,1	8,4	10,0

Plus les études sont longues, plus se creuse la disparité entre hommes et femmes, à l'exception remarquable de l'enseignement technique dont le cas, nous le verrons, est particulier.

## *Les établissements d'enseignement et leur utilisation*

L'enseignement supérieur à Yaoundé, pourtant d'implantation récente, connaît un essor spectaculaire du fait de la concentration dans la capitale de presque tous les établissements qui furent successivement créés. De 1 600 étudiants en 1966-67, on passe à 6 000 en 1974-75 et à 10 000 en 1978-79.

L'Université de Yaoundé comprend trois Facultés : Droit et Sciences Économiques, Lettres et Sciences Humaines, Sciences ; une vingtaine d'écoles supérieures spécialisées sont venues peu à peu la compléter. Citons entre autres : l'École Normale Supérieure (ENS), l'École Supérieure Internationale de Journalisme (ESIJY), le Centre Universitaire des Sciences de la Santé (CUSS), l'École Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), l'École Normale d'Administration et de Magistrature (ENAM), l'École Nationale de Technologie, l'École Supérieure des Télécommunications, l'Institut National des Sports (INS), l'Institut International de Formation Statistique, l'Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD), etc.

On voit que quelques-unes de ces écoles supérieures ne répondent pas seulement à un besoin national mais ont une vocation plus large, recrutant leurs élèves dans de nombreux pays d'Afrique, hors même du domaine francophone, l'enseignement étant ici bilingue.

Cet enseignement supérieur pose deux problèmes principaux. D'une part, pour favoriser le développement du pays, il est essentiel que soit dispensé un enseignement technologique très large et la multiplication des écoles supérieures va dans ce sens. Pourtant, l'attrait des lettres et du droit demeure encore prépondérant parmi les étudiants (2). D'autre part, une décentralisation de cet enseignement, trop axé sur la capitale, s'avère nécessaire. Annoncée en 1976 par le Président Ahidjo, elle a timidement commencé par un Centre Universitaire des Affaires à Douala et une École d'Interprétariat à Buéa. Dschang devrait se spécialiser dans l'agriculture et l'agronomie et Ngaoundéré recevoir certains étudiants de Sciences. Ajoutons, à cet enseignement supérieur, les différents instituts de Recherche Scientifique régis par l'ONAREST devenu DGRST, et pour lesquels un effort de décentralisation est également tenté.

En 1979-80, Yaoundé compte 19 établissements d'enseignement secondaire général et 20 d'enseignement technique (lycées et C.E.T.), groupant 17 500 élèves pour les premiers et près de 9 000 pour les seconds (tabl. 36).

(2) Pour l'année 1978-79, la répartition des étudiants de l'Université de Yaoundé était la suivante :

	Facultés			IRIC	ENS	ESIJY	ENSP	CUSS	Total
	Droit	Lettres	Sciences						
Effectifs	5500	2000	1325	49	444	80	224	520	10.142
%	54,2	19,7	13,1	0,5	4,4	0,8	2,2	5,1	100,0

Tableau 36  
Établissements et élèves  
de l'enseignement secondaire à Yaoundé  
en 1979-80 (Source : MINEDUC)

Types d'enseignement	Enseignement public		Enseignement privé		Ensemble	
	Etablissements	Elèves	Etablissements	Elèves	Ets	Elèves
Second. général	4	6 963	15	10 545	19	17 508
Second. technique	4	2 217	16	6 733	20	8 950
Ensemble	8	9 180	31	17 278	39	26 458

On note que les deux-tiers des élèves du secondaire se trouvent dans des établissements d'enseignement général, bien que les deux branches d'enseignement comptent un nombre équivalent d'établissements. Mais il apparaît aussi que, dans l'une et l'autre branche, les établissements privés forment 80 % du total et scolarisent les deux-tiers des élèves. De toute évidence, l'infrastructure publique ne répond donc pas à la demande, et le relais a dû être pris par l'enseignement privé. Pour une grande partie ces établissements publics se trouvent d'ailleurs fort malencontreusement localisés sur le Plateau Atemengue, lointain héritage de la première école créée par les Allemands sur ce lieu, ce qui oblige les élèves à de longs déplacements vers le sud de la ville (Lycée Technique, Lycées Techniques et Commerciaux de Garçons et de Filles, Collège d'Enseignement Technique, Lycée Leclerc). Pour le privé, le Collège Vogt est encore plus loin vers le sud, à Nsimeyong. Seuls le Collège de La Retraite, près de Carrefour Warda, et l'école technique Charles Atangana, à Nkol Eton, ont une position plus centrale. Le Plan d'Urbanisme de 1963 prévoyait, au nord d'Etoa Méki, la construction d'un lycée qui n'a pas vu le jour, mais le nouveau Lycée Bilingue a été édifié à Mfandéna II, vers le Stade Omnisports, dans une situation encore une fois très excentrée.

Le relais pris par l'enseignement privé pour pallier l'insuffisance du public n'est cependant pas sans poser des problèmes. Les statistiques montrent qu'en 1979-80 on y comptait trois fois plus d'élèves par professeur que dans le public. Cette différence provient avant tout de la prolifération à Yaoundé des établissements privés laïcs qui constitue probablement l'une des originalités de la ville et l'une des raisons de l'attrait qu'elle exerce sur les jeunes de la région. Ils se sont multipliés au lendemain de l'Indépendance et fonctionnent avec un minimum de moyens et un maximum d'élèves : Collège Madeleine, Collège de la Méfou, Collège Montesquieu, Collège Moderne Camerounais, etc. tout en présentant l'avantage d'être souvent dans une position assez centrale. Là se regroupent les élèves refusés par l'enseignement public faute de place, ceux qui ont échoué au concours d'entrée en 6<sup>e</sup> ou encore ceux qu'atteint la limite d'âge. Le trop grand nombre d'élèves, l'insuffisance des moyens pédagogiques déjà sensible dans le public se trouvent encore aggravés dans ces établissements, et le nombre de ceux qui dispensent un enseignement technique (Collège Lissouk, CPMS, IMOTEC, etc.) ne doit pas faire illusion. Les sections industrielles sont surtout celle du bâtiment qui, à Yaoundé, regroupe les deux-tiers des élèves (3), et ces établissements privés

(3) La répartition des élèves entre les autres branches techniques industrielles est la suivante : Métallurgie, Mécanique : 19,3 % ; Mécanique auto : 9,5 % ; Bois : 2,9 % ; Électricité : 1,3 % ; Électronique : 0,5 % ; Froid : 0,2 % (O.I.T., 1979).

dispensent avant tout un enseignement commercial (secrétariat, dactylographie) pour lequel le matériel pédagogique nécessaire est généralement insuffisant. Une telle orientation rend compte du fort taux de féminisation du technique à Yaoundé. Mais on comprend que, dans de telles conditions de formation, les employeurs reprochent à ces diplômés la faiblesse de leur apprentissage pratique et préfèrent embaucher du personnel formé sur le tas. D'une façon générale, le rendement de l'enseignement technique est faible : en 1976, 40 % des élèves seulement terminent leur scolarité normale de 4 années, 22 % avaient abandonné avant la 2<sup>e</sup> année et 18 % au cours de la 2<sup>e</sup> année (O.I.T., 1979), venant grossir l'effectif des demandeurs d'emploi sans qualification.

Ce phénomène n'est cependant nullement propre à Yaoundé ni même à l'enseignement technique. Sans doute découle-t-il en partie d'un faible niveau général dont l'instruction primaire peu adaptée est souvent responsable. Mais il a aussi pour cause l'importante privatisation de l'enseignement qui rend celui-ci fort onéreux pour les familles : la plupart des « semi-scolarisés » qui ont dû abandonner leurs études avant l'achèvement d'un cycle complet l'ont fait parce que plus personne ne pouvait subvenir aux frais de leur scolarité.

Dans ces conditions on comprend fort bien que l'intéressé, venu à Yaoundé pour y acquérir une formation, s'obstine à poursuivre son rêve contre vents et marées et tente, dès qu'il a le temps et l'argent suffisants, de reprendre ou de compléter cette formation pour « décrocher » le diplôme espéré. En réponse à un tel besoin est apparu un foisonnement de « cours du soir » dispensés un peu partout à travers la ville par des établissements privés confessionnels ou laïcs qui connaissent un vif succès (photo 13). Adultes et élèves « descolarisés » les fréquentent assidûment. N'est-ce pas là l'un des mirages qui attirent, plus que celui de l'emploi, les jeunes ruraux vers la capitale : l'espoir d'obtenir un diplôme par un système d'enseignement parallèle et, par-là, de trouver une place stable ou



13. Cours du soir à la Mission catholique de Nlongkak

d'accéder à un poste supérieur ? L'enquête MAETUR montre que 18 % des ménages « participent à un programme éducatif en dehors de l'école et du travail », programme dispensé dans 97 % des cas par les cours du soir.

Il serait intéressant de pouvoir connaître l'origine de ces élèves de l'enseignement secondaire à Yaoundé. Une étude malheureusement ancienne de Y. MARGUERAT (1969) basée sur des statistiques de 1968-69, montrait que Yaoundé recevait alors des élèves de 31 départements répartis sur l'ensemble du pays, à l'exception de l'extrême Nord et des marges occidentales. Depuis cette date, les effectifs scolaires ont plus que doublé et l'on peut penser que, malgré la création de nombreux lycées et collèges dans les petites villes, le mouvement d'immigration scolaire s'est encore amplifié tant à cause du prestige de la capitale, seule ville universitaire, qu'à cause des facilités de rattrapage qu'elle offre. Notons cependant qu'une tendance inverse existe aussi : il est de bonnes familles de Yaoundé où l'on préfère inscrire les enfants loin de la capitale, dans des établissements confessionnels de brousse réputés pour le sérieux de l'enseignement et de l'éducation dispensés, et les éloigner ainsi des tentations du monde urbain.

Dans *l'enseignement primaire*, le secteur public semble mieux répondre à la demande que dans le secondaire, car il continue à l'emporter largement sur le privé : 60 des 81 écoles de Yaoundé et 50 614 des 75 116 élèves de l'année 1979-80 en relèvent. Peut-on conclure pour autant que la situation soit satisfaisante ? Le tableau ci-dessous qui rapproche, pour les deux types d'établissements, le nombre des élèves de celui des maîtres et des classes, démontre l'existence de difficultés certaines.

Tableau 37  
*Le surpeuplement des écoles primaires à Yaoundé*  
(Source : MINEDUC, 1979-80)

Nombre d'élèves	Etablissements publics	Etablissements privés
par maître	50	63
par salle de classe (1)	112	71

(1) y compris les salles de classe en semi-dur et en matériaux provisoires.

Une moyenne de 50 élèves par maître est habituelle, et l'on comprend que, quelle que soit la compétence et la conscience professionnelle de l'instituteur, celui-ci ne puisse obtenir de ses élèves le meilleur rendement. Cette moyenne est plus élevée dans l'enseignement privé, exclusivement confessionnel cette fois ; cela s'explique probablement par une certaine difficulté à recruter les maîtres dont les salaires sont inférieurs à ceux du secteur public. Beaucoup plus grave est le surpeuplement des salles de classe, notamment dans le public, et c'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles les parents choisissent, quand ils le peuvent, l'enseignement privé, bien qu'il soit payant. Le remède trouvé à cette situation est celui d'un enseignement à mi-temps, la même salle étant utilisée par le même maître pour deux classes différentes, l'une convoquée le matin et l'autre l'après-midi. Il est évident qu'une telle solution ne peut permettre qu'un enseignement de bas niveau. La norme devrait être, selon les experts du P.D.U., de

55 élèves par classe. Cependant, les doléances des maîtres et directeurs ne portent pas uniquement sur la surcharge de leurs écoles ; beaucoup, notamment dans les quartiers populeux, déplorent encore le manque de terrains de sports ou de jeux pour leurs élèves, l'inadéquation des bâtiments dépourvus d'eau courante, de toilettes, d'infirmiermes et parfois même de clôture.

A ce niveau d'enseignement, la population scolaire est, elle aussi, gonflée par une immigration d'enfants nés au village et envoyés en ville pour « fréquenter ». Le mouvement est certes plus réduit que dans le secondaire ; il n'en est pas moins réel, non seulement parce que la capitale est réputée avoir les meilleurs maîtres du pays, mais aussi parce que, en résidant déjà sur place, il est plus facile de préparer les examens d'entrée en 6<sup>e</sup> et d'accéder aux établissements d'enseignement secondaire dont les cours sont également estimés d'un meilleur niveau qu'en brousse (4). Cet afflux d'élèves hébergés par un parent ou un ami et rendant de menus services à la maison, est sensible dès les dernières classes du Primaire.

### *Culture, information, loisirs, tourisme, sports*

Bien que la capitale ait jusqu'ici polarisé toute la vie universitaire du pays, le développement d'une infrastructure culturelle n'a pas suivi le même rythme ou, tout au moins, n'a pas pris l'ampleur que l'on aurait pu espérer.

Un effort remarquable est cependant fourni par les Éditions CLE (Centre de Littérature Évangélique) qui publient notamment des récits, pièces de théâtre, poèmes, etc. d'auteurs camerounais dans leur Collection « Abbia », de même qu'une série « Études et documents africains » dont les ouvrages sont écrits par des spécialistes. De son côté, le Centre Culturel et Linguistique Camerounais, implanté au nord du centre ville, édite depuis 1963, mais de façon irrégulière, la revue « Abbia », revue culturelle camerounaise où figurent à la fois des essais et des articles de fond sur des sujets artistiques, littéraires ou ethnologiques, rédigés en français ou en anglais. D'autre part les différentes Facultés de l'Université possèdent leurs revues propres, de même que les Instituts de la DGRST, mais leur diffusion reste dans les limites d'un public très spécialisé. Enfin, seul quotidien d'information, « Cameroon Tribune » ne laisse dans ses colonnes qu'une place réduite à la culture et à l'art, accordant plus d'attention aux événements politiques et sportifs. Très écoutée en ville comme en brousse, et de façon quasi obligatoire pour les fonctionnaires qui en apprennent leurs mutations, Radio-Yaoundé joue probablement un rôle considérable tant dans la diffusion des nouvelles que dans celle des disques à la mode, en attendant l'ère de la télévision dont les travaux d'installation sont en cours.

Les manifestations culturelles ne sont cependant pas rares dans la ville : conférences, rencontres, journées d'études, souvent dues à l'initiative d'universitaires. Elles n'intéressent souvent qu'une « élite » de la population urbaine et la ville ne compte malheureusement que peu de salles adaptées à de telles activités. En attendant l'achèvement du Palais des Congrès qui devrait jouer ce rôle malgré sa position excentrée, le Centre Culturel Français qui présente l'avantage de se

---

(4) L'entrée des enfants dans le cycle secondaire est une préoccupation cruciale pour les parents qui parfois recourent à des passe-droits pour obtenir satisfaction. Il est courant d'offrir dans ce but des cadeaux au chef d'établissement, tels la « chèvre de minuit », expression passée dans le langage courant !

situer en pleine ville et de posséder une vaste salle, accueille souvent de telles manifestations. Comme la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne ouvrent au public leur Centre Culturel, de même que l'Allemagne son Institut Goethe. Ces Centres sont très fréquentés par les étudiants et élèves de la ville qui y trouvent des livres, journaux, disques, expositions, cours de langue, etc. tandis que les expatriés y voient les films de leur pays. Regrettons ici l'absence de toute bibliothèque municipale à Yaoundé : seuls les Centres Culturels, souvent étrangers, jouent ce rôle, auxquels s'ajoute la bibliothèque du Couvent des Dominicains et, pour les étudiants, la Bibliothèque Universitaire. Nul doute qu'un tel équipement, s'il était suffisamment décentralisé pour atteindre les quartiers populaires, connaîtrait un vif succès à Yaoundé où la soif de lire est grande, à la mesure de la scolarisation des citoyens.

Les salles de spectacle, hormis quelques pièces de théâtre souvent montées par des troupes éphémères d'amateurs, sont presque exclusivement consacrées aux séances de cinéma. Dans le centre ville, les mieux aménagées et les plus vastes sont celles du Capitole et de l'Abbia, le cinéma Les Portiques étant devenu bien désuet. D'autres salles ont aussi un grand succès dans les quartiers : le Rex à La Briqueterie, le Djoungolo à Nlongkak, le Fébé à Mokolo, la Méfou à Mvog Mbi. Rares cependant sont les films de valeur présentant un réel intérêt culturel ou artistique ; les films de violence sont ici la majorité.

Dans le même ordre d'idées, il faut déplorer le peu d'attention accordé jusqu'ici par les Pouvoirs Publics à la sauvegarde du patrimoine historique et culturel régional ou même national. Peu d'objets culturels pré-coloniaux ont résisté à la destruction organisée par les Missions religieuses dans le Sud ; ceci rend d'autant plus nécessaire et estimable la recherche et le sauvetage que tentent le petit Musée d'Art Camerounais dû à l'initiative privée des Bénédictins du Mt Fébé (surtout consacré à des objets d'art provenant de l'Ouest), et le Musée d'Art Camerounais qui, en raison de l'intérêt des pièces exposées, mériterait des locaux plus décents.

Dans les quartiers, des « Associations d'originaires » aux appellations variées s'efforcent non seulement d'organiser l'entraide parmi les ressortissants d'une même région mais aussi de garder vivaces les traditions culturelles. Leurs activités sont peu connues hors du cercle des membres adhérents, mais les danses organisées ici ou là par les Bamiléké ou les « Mbamois » témoignent de leur vitalité. Il n'existe malheureusement ni maisons de quartiers ni espaces de jeux susceptibles d'accueillir ces manifestations de la culture populaire.

L'intérêt touristique de la ville en elle-même est des plus réduit, car ses richesses culturelles et humaines pourtant réelles, n'ont guère été mises en valeur, tandis que l'invasion du béton réputé moderne vient peu à peu estomper l'agrément du site : la cité-jardin aux sept collines décrite par les anciens voyageurs n'est plus qu'un souvenir. Yaoundé n'est bien souvent qu'une étape sur la route entre le nord et le sud du Cameroun et le touriste qui gagne rapidement la réserve de faune de Waza et le Massif des Kapsiki ou la plage de Kribi ne s'y attarde pas et n'en connaît que la route qui mène de l'aéroport au Mt Fébé Palace. La quasi interdiction de prendre des photographies en ville, que signalent charitablement les guides touristiques, ne saurait d'ailleurs encourager la visite (5).

Pourtant la ville compte 15 à 20 hôtels de bonne tenue prêts à l'accueillir. En 1980, 10 étaient classés, totalisant 527 chambres, les prix des chambres individuel-

---

(5) Ainsi trouve-t-on, dans le guide édité par Jeune Afrique (1980) la remarque suivante : « Dans les villes, il est déconseillé de prendre des photos sous peine de se faire confisquer les pellicules par les autorités locales. Attention ! » (p. 235).

les s'étageant de 4 000 à 15 900 F CFA. Le plus vaste et le plus prestigieux, le *Mt Fébé Novotel*, à 5 km du centre, est réservé à une clientèle choisie : vue panoramique, 229 chambres ou appartements climatisés de grand luxe, salles de banquets et de conférences, piscine, tennis, golf, night-club. Mieux placés près du centre ville, d'autres hôtels moins luxueux offrent également des chambres climatisées ; citons l'*Indépendance Hôtel* (40 chambres), l'*Hôtel Terminus* (30 chambres) dont la situation sur la future Avenue Triomphale impose une prochaine reconstruction, l'*Hôtel des Députés* (42 chambres), le *Central Hôtel* (26 chambres), *Les Boukarous* (20 chambres), *Le Progrès* (44 chambres), etc. sans oublier bien d'autres hôtels (*Aurore*, *Hôtel de la Paix*, etc.) de moindre importance mais répartis dans toute la ville et offrant moins de confort. De même les possibilités de restauration à Yaoundé sont des plus variées, depuis la cuisine occidentale jusqu'aux plats locaux servis dans des restaurants spécialisés en passant par la cuisine orientale, voire les petits restaurants de quartiers. Construit comme un nid d'aigle tout au sommet du Mt Fébé, le pittoresque Safari Club qui servait les repas dans des salles-musées n'a malheureusement pas survécu à la mort de son propriétaire et tombe aujourd'hui en ruines sans que rien soit tenté pour y parer. Les hôtels possèdent souvent leur propre night-club ; d'autres établissements sont cependant spécialisés dans cette activité, localisés vers le centre ville pour les plus chics, mais dans les quartiers, bien des bars jouent un rôle identique.

Yaoundé s'enorgueillit de posséder, depuis 1972, un grand stade omnisport, baptisé Stade Ahmadou Ahidjo, inauguré lors de la 8<sup>e</sup> Coupe de Football d'Afrique. D'une capacité de 80 000 personnes, sa masse en ellipse domine les quartiers orientaux de la ville. Déjà, cependant, des travaux de réfection s'imposent. Sur le Plateau Atemengue existe un autre stade, plus ancien et beaucoup moins équipé, le « Stade militaire ».

En réalité, ces stades sont consacrés, de façon quasi exclusive, à la pratique du football, sport populaire par excellence, et toute la ville suit avec une passion non exempte de violences, les exploits de l'équipe de Yaoundé, le « Canon », l'une des meilleures d'Afrique. Grâce à l'action de la puissante Fédération FECAFOOT, le football est l'objet de soins attentifs de la part des autorités, de sorte que les autres disciplines sportives font, comparativement, assez pâle figure. Hand-ball, volley-ball et basket-ball sont seulement en cours d'organisation au Cameroun. Mais, même pour la pratique du football, mis à part ce grand stade de prestige de Ngouso et le Stade militaire adaptés aux compétitions nationales et internationales, la ville manque cruellement de petits terrains de sports où les jeunes et les scolaires pourraient s'entraîner à loisir. Une décentralisation s'impose en la matière, pour la promotion du sport comme pour le service de la population urbaine, que les urbanistes devront prévoir dans leurs projets de restructuration ou de création des quartiers populaires.

Parmi les autres sports, le cyclisme intéresse assez peu d'amateurs, malgré l'organisation de certaines courses : Yaoundé-Sangmélina-Yaoundé, Yaoundé-Batchenga-Yaoundé ; il est vrai que la rareté des routes goudronnées ne le favorise guère. Mais les grands absents de l'équipement sportif de la capitale sont les sports nautiques. Il n'existe au Cameroun que deux piscines réglementaires, l'une à Douala, l'autre à Makak. Les deux seules piscines de Yaoundé ouvertes au public, de dimensions fort réduites, sont privées : celle de l'Hôtel de Mt Fébé et celle de l'usine Bastos. Toutes deux, par le prix d'entrée exigé, sont en fait réservées aux classes aisées et aux expatriés. C'est là une autre grande lacune de l'équipement sportif de la capitale. Au centre de la ville, le Lac, que traverse le marigot Mingoa, n'est pas utilisable pour la baignade. Les adhérents du Club Nautique viennent y pratiquer le ski, mais ils ne sont, comme au Club Hippique

ou au Club de Tennis, qu'un nombre très réduit formé surtout d'expatriés.

Force est de constater que l'attention quasi exclusive accordée au football de compétition a conduit, à Yaoundé comme ailleurs, à négliger les autres activités sportives qui manquent cruellement des équipements nécessaires, et aussi à délaisser la création de petits stades ou simplement de terrains de jeux à la portée des jeunes des quartiers populaires.



== 2 ==

## La santé et les soins médicaux

L'équipement médical de la ville (fig. 19, p. 112) ne dessert pas seulement la population urbaine, mais aussi celle des villages environnants. On ne dispose guère, malheureusement, de renseignements sur l'utilisation de ces équipements. Une enquête (1974) nous a montré que les habitants d'un village situé à 20 km à l'ouest de Yaoundé, recouraient en priorité au dispensaire du quartier de Messa. A l'inverse, une autre enquête (1972) révélait que plus du tiers des consultants du dispensaire catholique d'Etoudi provenaient des quartiers nord et ouest de la ville. Pourquoi un tel chassé-croisé apparemment désordonné ?

Une première distinction, fondamentale, doit être faite entre les établissements de soins publics et privés. Les premiers, il faut le reconnaître, n'ont pas bonne réputation, et leur seul avantage est de donner des soins gratuits. Aussi, pour en bénéficier, les malades pauvres n'hésitent-ils pas à franchir de grandes distances et donc à venir de la brousse. Sur les lieux de l'ancien hôpital allemand où se trouvent regroupés l'Hôpital Central, la Maternité Centrale, le Centre de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) et l'Institut Pasteur, affluent donc chaque jour les consultants de la ville et des villages voisins. Dans les quartiers, quelques autres dispensaires publics sont aussi très fréquentés : ceux de Messa, de Mvog Ada, d'Efoulan-Mvolyé doublé d'une maternité. En 1978, la ville comptait un total de 11 maternités en fonctionnement. D'autres établissements sont plus spécialisés : l'Hôpital Jamot au nord de la ville (trypanosomiase, affections pulmonaires et maladies mentales), le dispensaire anti-vénérien de Djoungolo, le dispensaire anti-tuberculeux de Messa.

Vécu quotidiennement par la population, le sous-équipement et l'insuffisance de ces établissements publics est patent. Le cas le plus critique est celui de l'Hôpital Central où la dégradation du service offert est constante depuis une dizaine d'années. Un journaliste dépeint ainsi la situation :

« A la Maternité Principale, elles sont trois à se partager un étroit lit métallique. Trois mamans qui viennent d'accoucher et qui sont obligées de se serrer, une dans un sens, deux dans l'autre, pendant deux jours sur cette couche, dans une salle surpeuplée et crasseuse, en attendant que le médecin les autorise à rentrer chez elles. Non loin de là, à côté de la morgue, une armée de rats gros comme des cochons d'Inde, se disputent des pansements et des paquets innombrables en poussant des couinements perçants. Autour des pavillons aux noms rassurants, des malades ou leurs parents veillent autour de feux de bois. » (Cameroon Tribune n° 1973 du 10 janvier 1981.)

Dans les dispensaires, l'accès à la consultation est toujours subordonné à une très longue attente, parfois la journée durant. Les soins sont, en principe, gratuits, mais il faut parfois « mouiller la barbe » de l'infirmier pour être appelé et soigné, cela d'autant plus que les médicaments les plus élémentaires font généralement défaut.

La médecine privée, bien que payante, a donc dû prendre le relais de la médecine publique, et c'est ce qui explique « l'évasion » des consultants vers des dispensaires privés parfois éloignés de la ville, tels ceux des Missions Catholiques d'Etoudi ou de Nsimalen. Ici les médicaments ne manquent pas et les soins sont réputés plus sérieux. En ville même, les dispensaires privés connaissent une grande fréquentation : Mvolyé, Nlongkak, Etoa Méki, mais ils ne sont accessibles que lorsqu'on a de l'argent « devant soi ». Le danger est donc grand de voir s'installer deux types de médecine, celle du pauvre, gratuite mais peu crédible, et celle du riche, plus efficace parce qu'elle dispose des moyens nécessaires. L'apparition et la multiplication des cliniques et laboratoires privés vont en ce sens : Polyclinique Fouda, et, plus récemment, cliniques créées par des médecins privés groupés ou non. L'absence de tout système de sécurité sociale généralisé rend d'autant plus injuste cette inégalité des populations devant la maladie et l'accès aux soins.

Dans les années 75, pourtant, le gouvernement avait décidé la création d'un nouvel hôpital, l'Hôpital Général de Yaoundé, d'une capacité de 1 500 lits, au nord de la ville. Le contrat passé, pour ce faire, avec une société italienne a dû, à la suite, semble-t-il, de malversations, être dénoncé en 1977 et rien n'a encore été fait aujourd'hui. D'autre part, il semble bien que le C.U.S.S. dispose, de son côté, de matériels très modernes propres à rendre service aux citadins, mais, curieusement, ils restent inutilisés. La capitale souffre donc d'une grave insuffisance quantitative de son équipement médical.

A la date du 31 décembre 1977, le Ministère de la Santé fournissait l'état suivant des formations sanitaires à Yaoundé :

Tableau 38  
*L'équipement sanitaire de la capitale*  
(Source : FOTSO, 1979)

Formations sanitaires	Nombre	Nombre de médecins	Nombre de lits
Hôpital	2	54	755
Dispensaire	9	10	59
P.M.I.	7	5	-
Infirmierie	9	5	-
Clinique	9	13	202
Médecine scolaire confessionnelle	3	2	29
Cabinet médical	5	5	-
Centre de santé développé (C.S.D.)	6	-	70
Total	50	94	1 115

Les longues files d'attente quotidiennes témoignent éloquemment de l'insuffisance de ces équipements. Pour les établissements les plus élémentaires (dispen-

saires, Centres de Santé Développés, Protection Maternelle et Infantile), les experts du P.D.U. estiment que la norme devrait être de un pour dix mille habitants. Dans ces conditions, et simplement pour desservir correctement la seule population urbaine, il aurait fallu, en 1977, 30 dispensaires, 30 C.S.D. et 30 P.M.I., chiffres nullement exagérés quand on sait l'importance de la population infantine à Yaoundé. Encore conviendrait-il de mettre à part, dans le tableau 38 les formations privées, donc payantes et réservées aux plus fortunés ou aux agents de l'État bénéficiant d'une Mutuelle.

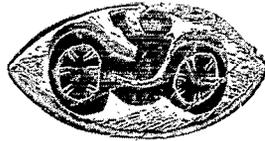
L'enquête M.A.E.T.U.R. montre que la population des quartiers de grande résidence s'adresse dans la moitié des cas au médecin privé et à la clinique privée, tandis que dans les quartiers peuplés, 80 à 100 % des habitants demandent les soins nécessaires à l'Hôpital Central, un tiers s'adressant aussi, souvent parallèlement, à la médecine traditionnelle.

Après celui de l'insuffisance quantitative et qualitative de la médecine publique, le second problème est celui de la répartition des établissements de soins à travers la ville. Alors que l'on constate une concentration « historique » autour de l'Hôpital Central, donc près du centre ville, les quartiers les plus densément peuplés sont, paradoxalement, les moins bien desservis et certains n'ont même aucune formation sanitaire. Ainsi, dans la zone nord-ouest, on ne compte que deux centres de P.M.I. pour 90 000 habitants, et les quartiers de La Briqueterie, Elig Effa, Mokolo, Madagascar et Messa Vallée se trouvent à plus d'un kilomètre de ces deux centres. C'est donc à une multiplication des centres de santé en fonction de l'implantation réelle de la population qu'il importe de procéder aujourd'hui, et l'on doit regretter que les quartiers nouvellement lotis n'aient pas été l'occasion de telles créations.

La même concentration dans le centre urbain préside encore à la localisation des pharmacies, au nombre d'une quinzaine. L'afflux permanent des clients qui s'y pressent à toute heure plaide en faveur de nouvelles ouvertures beaucoup mieux réparties dans la ville.

Les informations précises relatives à l'état sanitaire de la population urbaine nous font défaut. Le va-et-vient incessant des populations urbaine et rurale entre les établissements de soins de la ville et de la brousse rend d'autant plus malaisée leur connaissance. Une récente enquête sur la mortalité infantile a ainsi trouvé que 15 % des accouchements survenus en ville étaient dus à des femmes venues de la brousse (IFORD, 1979). Les premiers résultats, encore partiels, de cette enquête apportent cependant des renseignements inédits.

L'estimation du quotient de mortalité infantile à laquelle les démographes aboutissent, de façon encore provisoire, est de 58,1 ‰. Les décès les plus nombreux (21 % du total) sont ceux du premier mois de vie des enfants prématurés pour qui les équipements adéquats font souvent défaut. Les maladies infectieuses et parasitaires constituent, après le premier mois, la cause de décès la plus fréquente (34,7 %). Plus particulièrement, la rougeole provoque 60 % des décès d'enfants de 8 à 11 mois et 15,7 % de la mortalité infantile totale, précédant les méningites, tétanos, fièvres diverses, intoxications, etc. Signalons enfin que, selon l'enquête de la M.A.E.T.U.R., les problèmes de santé les plus courants à Yaoundé relèvent du paludisme et des maladies intestinales, et que leur fréquence semble plus forte dans la partie semi-rurale du tissu urbain.



## Voirie, transports et communications

On a dit plus haut l'insuffisance et l'état déplorable du réseau routier de Yaoundé. La ville compte 150 km de voies en terre, généralement mauvaises, et 54 km de voies bitumées dont l'état est de moyen à mauvais, hormis quelques tronçons récemment refaits. Depuis trois ans, la commune n'a presque rien réalisé pour améliorer cette voirie. Seul l'État, qui a à sa charge la « grande voirie », avait établi un plan d'aménagement sur 4 ans (1976-1980) qui concernait la réparation des rues existantes et les opérations de grande envergure (Voie Triomphale, boulevard de l'aéroport, boulevard périphérique). Le coût de ce programme, qui portait sur 84 km de routes, s'élevait à 34 milliards de F CFA ; en 1981, 7 % seulement en ont été réalisés, auxquels l'État aurait consacré un peu plus de 5 milliards de F en partie d'origine extérieure (MBONDO-KANGA, 1981).

La voirie serait meilleure si la commune en assurait effectivement l'entretien, mais les fonds que l'État met à sa disposition pour ce faire sont très modiques : 15 millions de F chaque année quand les techniciens estiment à un milliard et demi les sommes qui seraient nécessaires. Aussi ne faut-il pas s'étonner que cet entretien soit quasi inexistant à Yaoundé (6).

On a dit aussi, plus haut, l'insuffisance de l'éclairage public dont seules bénéficient, en dehors du centre ville, quelques grandes artères de prestige. De même en est-il du réseau d'assainissement, en l'absence de système collectif de tout-à-l'égout. Selon l'enquête M.A.E.T.U.R., les eaux usées sont dirigées vers des puits perdus pour 84 % des habitations, vers des fosses étanches dans 10 % des cas (surtout le centre ville) et vers des fosses septiques dans seulement 6 % des cas (quartiers chics et cités).

Le ramassage des ordures ménagères est, en principe, assuré par la Société HYSACAM qui place en ville des bacs généralement de 3 m<sup>3</sup> et en exécute la vidange sur un terrain vague au nord de la ville. Même s'ils ne reçoivent que moins de la moitié de la production d'ordures urbaines (49 % selon le P.D.U.), ces bacs ne sont pas enlevés à une cadence assez rapide et les immondices qu'ils devraient contenir débordent largement aux alentours. Leur nombre, notamment dans les quartiers populaires, devrait être multiplié, si l'on veut qu'ils ne soient pas distants de plus de 135 m l'un de l'autre, selon les normes indiquées par les urbanistes.

Cette insuffisance explique que, pour le cinquième des habitations, les ordures soient simplement déposées dans le ravin le plus proche et aboutissent, tôt ou tard, au gré des pluies, dans le lit du Mfoundi. Une telle situation prévaut non seulement dans les quartiers denses anciens mais aussi dans les nouveaux lotissements (36 % des habitations) : Essos, Nkondongo... au point d'interdire parfois le passage dans certaines ruelles. Les fosses à ordures n'existent de façon

---

(6) En 1982 l'État a refait la partie centrale de la grande voirie à Yaoundé, notamment les liaisons du centre ville avec Tsinga, Bastos et le stade Omnisport, l'accès au nouveau Palais présidentiel et quelques voies dans les quartiers populaires.

fréquente que dans les zones semi-rurales qui ont gardé là une pratique villa-geoise, tandis que, dans les quartiers chics, les poubelles placées près des portails sont vidées chaque jour. La part importante prise par les débris végétaux dans les ordures que rejette la ville donne à penser qu'il devrait être possible et relativement simple d'en transformer une partie en compost utilisable par l'agriculture intra-urbaine ou même rurale.

L'étendue de la ville, la concentration des emplois dans la zone administrative et commerciale, la croissance de nouveaux quartiers vers l'est et le nord, bientôt vers le sud, obligent toujours davantage le citoyen à parcourir chaque jour des distances relativement longues. Pour se rendre au travail, l'habitant de Yaoundé parcourerait en moyenne, selon la M.A.E.T.U.R., une distance de 3,3 km, les plus longs trajets étant faits par les résidents des zones semi-rurales (Biyem Assi, Obili, Nsam...) avec 4,5 km, les plus courts par ceux des quartiers populaires denses, avec 1,3 km, ce qui confirme l'intérêt résidentiel de leur localisation.

De quelle façon les citoyens couvrent-ils ces trajets quotidiens ?

L'observateur est frappé de constater à la fois le grand nombre de personnes qui se déplacent à pied sur les bas-côtés des rues et l'intensité de la circulation automobile à laquelle les taxis prennent une part considérable.

La marche à pied est le mode de locomotion le plus généralement utilisé par la population camerounaise de la ville. L'enquête faite par la S.E.D.E.S. en 1964 montrait que 74 % des actifs gagnaient alors ainsi leur lieu de travail, 94 % des enfants leur école et 99 % des ménagères le marché du quartier. Depuis cette date, la mise en place d'un réseau d'autobus urbains par la S.O.T.U.C. (Société des Transports Urbains du Cameroun), en 1973, a contribué à modifier ces données, sans qu'il soit possible de connaître avec certitude ce qu'elles sont aujourd'hui, car les résultats des enquêtes disponibles diffèrent sensiblement.

Selon la M.A.E.T.U.R., 44 % des déplacements se font à pied, 19 % en autobus, 20 % en taxi, 10 % à l'aide de véhicules personnels et 7 % en moto ou cycle. Une enquête menée au quartier d'Essos fournit des résultats assez différents : 71 % à pied, 8 % en autobus, 9 % en taxi, 10 % en véhicules particuliers et 2 % en moto ou cycle (MBONDO-KANGA, *op. cit.*). Ces chiffres donneraient à penser que la population irait à pied dans une proportion bien proche de celle de 1964. Sans doute faut-il tenir compte, dans cette estimation, à la fois du niveau socio-économique des quartiers et de leur desserte effective par les autobus. Cependant la M.A.E.T.U.R. avance encore, pour les quartiers les plus peuplés, des chiffres assez éloignés de ceux d'Essos : 56 % seulement à pied, 18 % en autobus et 17 % en taxi, 4 % en véhicule personnel et 5 % en moto ou cycle. Les populations prises en compte dans les diverses études n'ont probablement pas les mêmes compositions. On peut cependant conclure qu'environ les deux-tiers de la population de Yaoundé se déplacent à pied, la proportion étant un peu moins forte pour les actifs, un peu plus forte pour les scolaires et beaucoup plus forte pour les ménagères. Une telle proportion ne fait que mieux ressortir la nécessité de doter les voies urbaines de trottoirs pour les piétons.

Taxis et autobus urbains semblent être utilisés de façon à peu près équivalente par les citoyens, mais les autobus sont empruntés de préférence pour les trajets longs (4,4 km en moyenne) et les taxis pour les trajets plus courts (3,4 km en moyenne). Il n'est pas abusif de ranger les taxis dans la catégorie des transports collectifs, car le chauffeur veille à remplir au maximum son véhicule, acceptant ou refusant les clients en fonction de la destination du premier occupant. Le nombre de ces voitures, obligatoirement jaunes (essentiellement aujourd'hui des Lada 201, des Toyota Corolla ou des Renault) n'est pas exactement connu : on avance les chiffres de 900 pour 1977 (BITA, 1977), de 2 000 en 1981 (KANGA-MBONDO, *op. cit.*), de 2 500 en 1978 (information S.O.T.U.C.). Aucune organisa-

tion collective n'existe dans la gestion du secteur. Les clients sont « ramassés » à la demande au bord des routes, ou refusés de façon parfois peu aimable ; pas de stationnement réglementé. Ces taxis appartiennent à de petits propriétaires, souvent bamiléké, conduisant eux-mêmes leur voiture, mis à part quelques « grands » qui possèdent une centaine de véhicules. Le tarif officiel est de 70 F la course (7), tarif théorique en réalité bien souvent dépassé dès que le trajet éloigne quelque peu du centre urbain ou compte plus de 2 km, et, bien sûr, quand il s'agit de mener le client à l'aéroport ou au Mt Fébé.

Moyen de transport indispensable, et ceux qui les conduisent le savent bien, les taxis ne sont cependant généralement pas appréciés par les usagers. On leur reproche leur coût excessif, qui fait préférer la S.O.T.U.C. chaque fois que possible, leur refus souvent inexplicable de prendre le client, les itinéraires étudiés pour rechercher un maximum de clients plutôt que pour satisfaire le premier monté, une façon de conduire souvent dangereuse d'autant que les véhicules sont quelquefois en fort mauvais état.

Il est certain que, sur des longues distances, l'utilisation de l'autobus est plus rentable pour le citadin (35 F la « section » et 50 F la ligne complète) et plus sûr. Cinquante autobus circulent actuellement à Yaoundé, soixante-dix sont prévus pour 1982. En moyenne 70 000 personnes sont transportées chaque jour ainsi et le taux de remplissage atteint (90 %) témoigne de l'utilité d'un tel service urbain qui n'a que trop tardé à être organisé.

Cinq lignes parcourent la ville en 1981, passant toutes par le centre (fig. 21). Certains quartiers sont cependant encore délaissés (Mvog Ada, Nkondongo, Ekounou, Aviation...), mais la S.O.T.U.C. prévoit d'ouvrir bientôt une sixième et une septième ligne. Si l'on admet les normes africaines selon lesquelles il faut offrir 100 places d'autobus par tranche de 2 000 habitants, on constate qu'un total de 225 autobus serait actuellement nécessaire pour répondre pleinement aux besoins des citadins de Yaoundé.

En dépit d'une remarquable organisation du service et d'un succès certain, la S.O.T.U.C. n'équilibre pas son budget. Société d'économie mixte, deux-tiers des capitaux appartenant à l'État camerounais, un tiers à Renault et 1 % à la commune, elle doit faire appel à une subvention d'équilibre s'élevant en moyenne à 80 millions de F par an. Rendent compte de cette situation à la fois le mauvais état de la voirie urbaine qui freine l'extension possible du réseau et use prématurément le matériel (la longévité des véhicules est ici de 6 à 7 ans au lieu de 10 à Abidjan), et une politique gouvernementale qui maintient des tarifs peu élevés tout en augmentant chaque année les salaires versés au personnel (8).

Le relief accidenté de la ville explique probablement qu'une faible partie de la population se déplace à bicyclette, à la différence des habitants de Douala. En outre, pour une population formée en grande partie de fonctionnaires, ce moyen de locomotion manque assurément de prestige. Plus que la moto, trop chère, le vélomoteur est utilisé par ceux qui ne peuvent acheter une voiture, mais l'anarchie de la circulation rend son utilisation fort dangereuse, en l'absence de toute piste cyclable, et aussi, de tels « engins » sont des proies faciles pour les voleurs et les trafiquants.

---

(7) 85 F en 1982.

(8) En même temps que le tarif de la course en taxi passait de 50 à 70 F en 1977, les Pouvoirs Publics ont tenté d'augmenter celui de la « section » d'autobus de 25 à 50 F. Le boycott de ces derniers par la population pendant une semaine a obligé à ramener le prix de la « section » à 35 F.

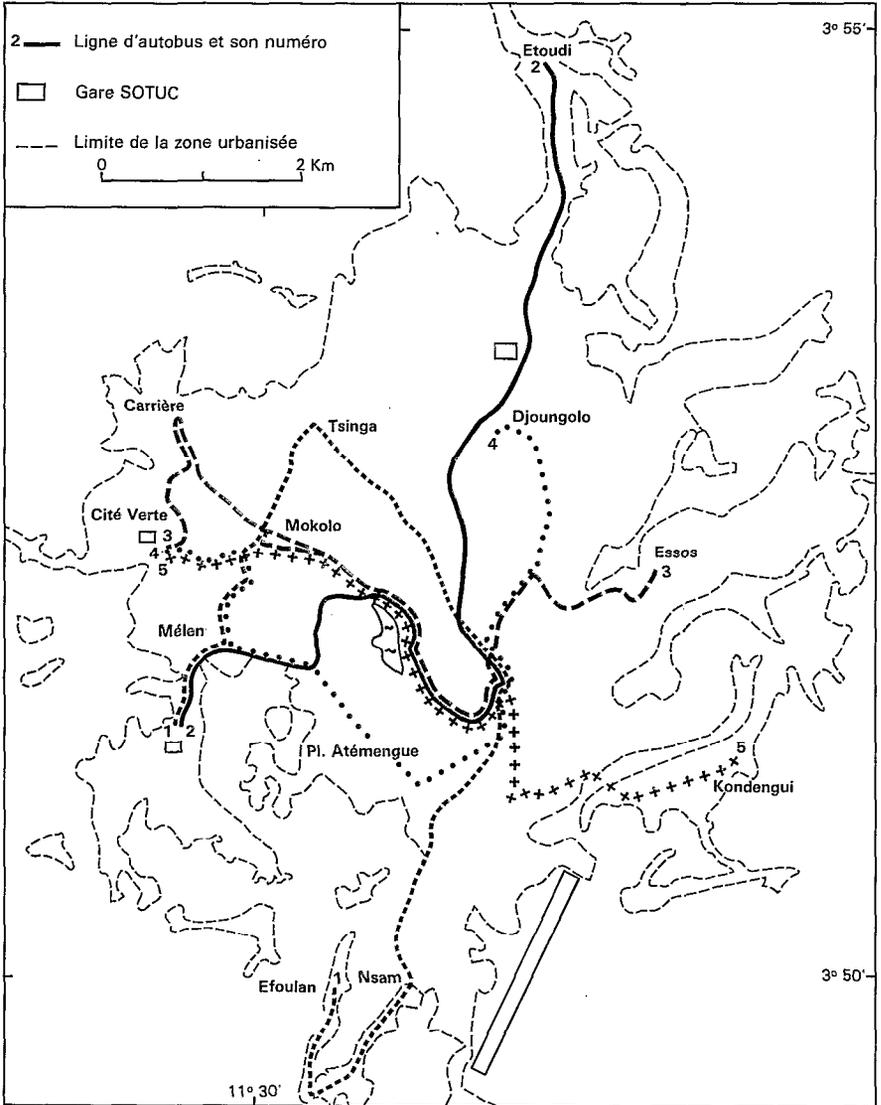


Fig. 21 — Le réseau de la S.O.T.U.C. (1981)

Mentionnons, pour conclure ce paragraphe, l'intéressante analyse tentée par la M.A.E.T.U.R. qui a mis en rapport les modes de transport utilisés à Yaoundé et la distance des lieux de destination. Cette analyse ne concerne cependant que les personnes actives. Pour moins de 2 km, les déplacements sont effectués presque toujours à pied ; entre 2 et 3 km, d'autres moyens de locomotion apparaissent, surtout le taxi. Au-delà de 4 km, 46 % des déplacements utilisent le taxi ou le bus. Nul doute que si le réseau des autobus urbains était plus dense, la part des taxis serait ici de beaucoup inférieure. D'autre part, 23 % des déplacements concernent des distances inférieures à 2 km, 42 % des distances de 2 à 4 km et 26 % des distances supérieures à 4 km qui n'excluent nullement le recours à la marche à pied.

Instrument de communication de plus en plus indispensable dans le monde moderne, le réseau téléphonique est, il faut bien le reconnaître, à l'image du reste de l'organisation relationnelle de ces pays dont l'économie est orientée vers l'extérieur : une excellente liaison avec le reste du monde, mais des difficultés considérables pour correspondre à l'intérieur du pays et même de la ville. La Société INTELCAM (Télécommunications Internationales du Cameroun), créée en 1972 (9) et qui jouit du monopole, permet d'obtenir très facilement et très rapidement par relais satellite n'importe quel pays du monde. La Station Terrienne se trouve à Zamengoué, quelques kilomètres à l'ouest de Yaoundé. Par contre, les liaisons inter-villes et intra-urbaines sont souvent fort difficiles ; le réseau urbain, qui avait été rénové dans les années 70, semble aujourd'hui à la fois très dégradé et saturé, ce qui n'est pas sans poser de sérieux problèmes dans une ville ayant rang de capitale. Cependant, dans la ville de Yaoundé, ce réseau est en cours d'amélioration.

Avec le reste du pays, la route, le rail et l'avion assurent les liaisons à des titres divers. On a dit au début de cette étude quels étaient la disposition et l'état du réseau routier qui diverge à partir de la capitale. L'ouverture de véritables routes qui la relieront aux deux grandes régions économiques du pays, le Littoral et l'Ouest, a enfin été décidée et semble bien devoir constituer l'une des priorités retenues pour les années qui viennent. Le changement introduit sera considérable, même si l'axe Yaoundé-Douala n'est qu'une simple voie à circulation rapide au lieu de l'ambitieux projet d'autoroute initialement envisagé.

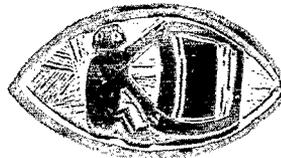
Le réaligement et la reconstruction partielle de la voie ferrée Douala-Yaoundé, raccourciront le trajet de 44 km. Sur les 307 km de voie à moderniser, 185 sont déjà presque achevés et les travaux, une fois réalisés, devraient permettre de relier les deux grandes villes du Sud en quatre heures au lieu de neuf ou dix heures actuellement. Ouvert en 1974, le Transcamerounais, dont les autorails couvrent deux fois par jour la distance Yaoundé-Ngaoundéré en dix heures, a été conçu avant tout pour servir d'épine dorsale entre le nord et le sud du pays. Il est peut-être regrettable que son éventuel rôle régional de liaison entre la capitale et les petites villes restées systématiquement à l'écart de son tracé (Obala, Nanga-Eboko, Bertoua...) n'ait pas été pris davantage en considération. Sans doute aurait-il pu tenir une place plus décisive au moins dans le ravitaillement vivrier de la capitale.

L'étendue du pays et les difficultés jusqu'ici très contraignantes de la circulation routière ont fait que les liaisons aériennes constituent encore le mode de déplacement le plus commode d'une ville à l'autre. La Société CAMAIR (Cameroon

---

(9) Son capital se répartit ainsi : État camerounais 60 %, Compagnie « Française de Câbles sous-marins et Radio » (F.C.R.) 30 %, Compagnie britannique « Cable and Wireless Limited » 10 %.

Airlines) dont le capital est réparti entre l'État camerounais (70 %) et Air France (30 %) assure les liaisons aériennes intérieures surtout à l'aide de Boeing 737, l'aéroport de Yaoundé réalisant le tiers du trafic total. Elle a peine à répondre à la demande intérieure et ses vols nationaux sont généralement très chargés, ce qui rend peut-être discutable la priorité donnée récemment à l'achat d'un gros porteur (Boeing 747) pour développer les liaisons internationales. Pour la capitale, le principal problème est celui de l'exiguïté de l'aéroport, inaccessible aux vols intercontinentaux et dont la piste trop courte est tout juste adaptée aux Boeing 737. Il est, depuis longtemps, question de construire un autre aéroport pour la capitale et plusieurs localisations pourraient convenir à une dizaine de kilomètres de la ville. Bien que le choix n'en soit pas encore fait, il semble qu'un site à proximité de Nsimalen, au sud de la ville, soit le plus indiqué pour recevoir une telle infrastructure.



== 4 ==

## Conclusion

Sans prétendre être exhaustive, cette présentation du « vivre en ville » dans la capitale camerounaise a délibérément voulu mettre l'accent sur quelques points forts qui font problème aujourd'hui. Puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir, il importait de les mettre en évidence avant que ces difficultés ne prennent trop d'ampleur et n'apparaissent alors insurmontables. Les solutions ne peuvent être que le fait d'actions continues et de longue haleine dont certaines sont amorcées dès à présent.

Le ravitaillement de la ville en produits vivriers dépend avant tout de l'intérêt qui sera porté à la culture des vivres locaux pratiquée par les paysans de la région et à l'amélioration des facilités qui leur seront données pour les écouler sur le marché. Les termes du discours du Président AHIDJO à Bafoussam (1980), la reconversion récente des objectifs assignés à la MIDEVIV, indiquent que l'on est à présent dans la bonne voie, même si elle n'est pas la plus spectaculaire.

L'insuffisance des équipements et services essentiels indispensables à toute population urbaine est un mal chronique commun à toutes les villes des pays en voie d'urbanisation rapide. Nul doute que des choix politiques s'imposent ici pour décider de la meilleure orientation à donner aux investissements de façon à les mettre au service du plus grand nombre. En un tel domaine, il ne saurait s'agir d'offrir quelques services rares aux privilégiés de la fortune, mais bien d'étendre à tous les citoyens les avantages du « vivre en ville ».

Cependant, s'il est normal que les Pouvoirs Publics se préoccupent de donner une chance égale à tous les urbains d'accéder aux commodités de la ville, et cela plus particulièrement dans la capitale du pays, il faut bien reconnaître que leur tâche est d'autant plus ardue que la ville doit ici répondre en même temps aux besoins des villages voisins (en emplois, instruction, santé, services variés...), dans la mesure même du sous-équipement du monde rural. Si « vivre à Yaoundé » est souvent un problème pour le citoyen, c'est aussi, il faut le rappeler, un rêve pour le villageois. Et par là se révèle un véritable cercle vicieux dans lequel les Pouvoirs Publics risquent de se laisser enfermer. Leur volonté légitime d'améliorer sans cesse le niveau des services et l'état des équipements offerts aux citoyens

contribue du même coup à accroître l'attrait qu'exerce la ville sur les populations rurales, ce qui repousse toujours un peu plus loin la solution de problèmes toujours à reprendre.

C'est en réalité de l'existence d'une véritable politique de promotion du monde rural que peut dépendre la solution des problèmes urbains, promotion des emplois, des équipements, des revenus... et là encore les Pouvoirs Publics semblent bien prendre aujourd'hui le tournant indispensable, en favorisant la naissance de « communautés villageoises » qui seront les points d'ancrage de l'aménagement du tissu rural. Reste à y consacrer effectivement les investissements nécessaires, peut-être au détriment de projets urbains plus spectaculaires, mais moins décisifs pour l'avenir du pays.

*Les informations concernant les transports urbains doivent beaucoup à l'amabilité de M. de SAINT-ANTOINE, Directeur du Personnel de la S.O.T.U.C.*

## La société urbaine

*A la fois concentration ponctuelle d'hommes et de femmes venus des horizons culturels les plus divers, et irruption ou lente pénétration de références et de valeurs d'origine étrangère, l'urbanisation entraîne, dans la capitale camerounaise, comme dans toute autre grande ville africaine, de profondes mutations de la société. Un nouveau style de vie inhérent aux activités exercées, un nouveau style de relations humaines né du brassage des populations et de la promiscuité caractéristique de la ville, contribuent à façonner un autre type d'homme précédemment inconnu.*

*Mais, bien loin de correspondre à un modèle stéréotypé, la société urbaine africaine, dont les racines plongent dans une histoire propre à chaque région et dans une culture propre à chaque ethnie, présente, même à l'intérieur du Cameroun, des traits complexes spécifiques de chaque ville.*



## Un double clivage social

Yaoundé n'est pas Douala. Ses attributs de capitale politique et administrative, la place tenue par les agents de l'État dans la population urbaine, le niveau d'instruction généralement élevé des habitants, leur appartenance ethnique avec ses langues et ses traditions, lui donnent son originalité. En dépit du climat plus frais, les habitants venus de Douala s'y sentent mal à l'aise et reprochent à ceux de Yaoundé leur attitude guindée symbolisée par le port de la cravate, leur caractère « petit bourgeois », leur façon de se prendre au sérieux et de ne pas savoir « vivre » et s'amuser. Douala est le centre où l'on brasse les affaires, Yaoundé est la cité des responsabilités et des reponsables politiques et administratifs. Ceux-ci ont une claire conscience d'appartenir à « l'élite » du pays, élite du savoir et du pouvoir, et forment un groupe relativement cohérent dans la capitale.

Pourtant, les références plus anciennes n'ont pas disparu. Non seulement les immigrés récents, ceux que l'aventure urbaine a récemment tentés, mais aussi les urbanisés de longue date, nés en ville et de parents parfois déjà eux-mêmes citadins, demeurent fidèles à leurs origines régionale et ethnique. C'est dire qu'il existe en ville deux systèmes de référence sociale, que l'on pourrait dénommer de façon trop caricaturale l'ancien et le nouveau, étroitement imbriqués l'un dans l'autre, et dont la ligne de partage ne passe pas entre des classes ni entre des individus, mais bien plutôt divise plus ou moins chaque citoyen. Cette dualité jalonne la vie quotidienne à Yaoundé.

### *La référence au critère ethnique*

Fort naturellement, les habitants de Yaoundé se regroupent, dans l'espace urbain, en fonction de leur ethnie et de leur région d'origine, les deux coïncidant généralement. C'est là un trait commun à toutes les villes, récentes ou anciennes, mais sans doute plus marqué en Afrique, du fait de l'existence des particularismes ethniques. Or, au Cameroun, le nombre des ethnies est fort élevé (l'Atlas National en distingue près de deux cents) et elles sont suffisamment représentées dans la capitale pour la faire considérer comme un microcosme du pays (DONGMO, 1980).

On a vu plus haut les principales dominantes ethniques des quartiers : Eton au nord, Bamiléké à l'ouest, Ewondo et Bané à l'est. S'agit-il, au vrai, d'une relique, d'un effet de permanence d'une répartition datant des débuts de l'essor urbain, quand les nouveaux arrivés, trop étrangers à la ville coloniale ou bété, se regroupaient par affinités, encouragés d'ailleurs en cela par l'administration ? Ou bien une telle tendance est-elle toujours actuelle ?

D'une part il est certain que des forces agissent pour miner cette homogénéité ethnique des quartiers qui, de toutes façons, n'a jamais été parfaite. Il est de vieux quartiers d'immigration (Nkondongo, Mvog Ada) où les ethnies se sont mélangées depuis longtemps. De même la destruction progressive des quartiers trop denses

et le recasement des habitants dans de nouveaux lotissements éloignés impliquent la dispersion des ethnies et favorisent leur mélange. De même encore, le processus de l'insertion du migrant en ville semble aussi devoir provoquer un tel amalgame : si le nouveau venu s'installe de préférence en milieu connu, près des siens qui l'accueillent durant les premières années de vie urbaine, il prend volontiers ses distances dès qu'il a trouvé un emploi rémunéré et, plus encore, dès qu'il se marie. Il cherche alors à s'installer plus au large et doit donc généralement s'éloigner du quartier de ses « frères ». Un tel comportement, habituellement suivi, devrait avoir pour effet d'entraîner une sorte de dispersion des ethnies à travers la ville, accroissant ainsi l'hétérogénéité des quartiers.

Et pourtant, il n'en n'est pas moins vrai que si les changements de domicile des citadins sont très fréquents, les déplacements réalisés restent d'une ampleur limitée. Dans toute la mesure du possible, ils cherchent en effet à demeurer soit dans le même quartier soit à proximité. Il leur est essentiel de pouvoir aisément recevoir ou donner les nouvelles du village et d'échanger les cadeaux avec ceux qui sont restés là-bas. La proximité des « frères » allant et venant entre la ville et la brousse et qui vivent en majorité dans le même quartier présente, de ce point de vue, un avantage considérable. Et puis, n'est-il pas naturel de vouloir parler la langue de ses pères et s'entretenir des choses du pays sans devoir traverser la ville pour retrouver des « compatriotes » ? Nos enquêtes ont ainsi montré que les trois-quarts des changements de quartiers opérés par des Bamiléké ont eu pour point d'aboutissement un autre quartier déjà peuplé majoritairement de Bamiléké. Pour les Bété (Ewondo, Bané, Eton, Mvélé...), la proportion est de la moitié. La référence ethnique demeure donc prépondérante en ville et se marque non seulement dans le langage courant comme signe de reconnaissance, mais même, et de façon persistante, dans le choix des quartiers de résidence. Cela ne signifie pas que l'intégration du migrant au milieu urbain ne se réalise pas, mais plutôt que celle-ci ne peut être effective que par le truchement de la relation familiale ou, plus largement, ethnique.

De cette même référence procède également la spécialisation professionnelle des citadins. Sans doute cette spécialisation ne saurait-elle être ni totale ni parfaite, mais elle n'en caractérise pas moins le tableau des activités urbaines. Il est certain que les « Sudistes », c'est-à-dire tous ceux qui sont originaires des provinces du Centre-Sud et du Littoral, relèvent en majorité des professions « assises » : fonctionnaires, agents de l'État, employés divers. Ce n'est pas prétendre qu'ils ignorent les métiers manuels, car près d'un cinquième d'entre eux les exercent, surtout parmi les Bété, mais ces métiers ne viennent qu'en deuxième lieu dans la gamme de leurs activités. De façon toute différente, les originaires de l'Ouest se consacrent, dans une proportion proche du tiers, aux métiers du commerce, commerces les plus divers, grands et petits, tandis que les professions « intellectuelles » n'occupent que moins de 15 % d'entre eux. De leur côté, les « Nordistes » dits « Haoussa », relativement peu nombreux mais formant un groupe très typé, sont également commerçants mais dans une proportion beaucoup plus forte (40 %), commerçants d'envergure très variable, depuis le riche marchand de bœufs jusqu'au colporteur. Il serait trop simpliste d'attribuer cette spécialisation professionnelle à une quelconque aptitude ou vocation congénitale aux populations concernées. Elle n'est, dans chaque cas, que le fruit d'une histoire qui leur est propre et surtout de la façon dont chacune a réalisé son entrée dans l'économie urbaine en fonction des atouts dont elle disposait alors et de la liberté d'adaptation que lui laissaient les règles coutumières.

Regroupement spatial dans la ville, tendance à la spécialisation professionnelle sont pour une bonne part la traduction de la persistance et du maintien de la solidarité ethnique et donnent la mesure dans laquelle l'ethnie demeure un

mode majeur d'identification du citoyen. On ne dispose malheureusement pas d'études générales ayant porté sur l'analyse du comportement social des habitants de Yaoundé.

Malgré tout, l'approche qu'en a faite B. DELPECH (1978) pour le quartier de Nkol Eton montre à la fois que plus de la moitié des relations (58 %) ne dépasse pas le cadre du quartier ou de ses abords immédiats (Nlongkak, Mbala) et ne concerne (59 %) que des membres du même groupe ethnique (Eton ou Manguissa). On constate, certes, que le volume des relations inter-ethniques s'étoffe à mesure qu'augmente l'ancienneté dans la ville, mais, au bout de 10 ans de séjour, il ne forme encore que moins de la moitié de l'ensemble du réseau. On peut d'ailleurs penser que, pour les ethnies de provenance plus lointaine et n'appartenant pas comme les Eton à l'univers culturel bété qui est celui du Centre-Sud, la fréquence des relations inter-ethniques est encore plus réduite.

L'utilité et l'efficacité du réseau ethnique se manifeste d'abord, pour le nouveau venu, par l'accueil qu'il reçoit du groupe, accueil que « tout émigré s'estime en droit de rechercher et d'obtenir » (DELPECH, *op. cit.*), tant il est vrai que les « frères » de la ville sont toujours considérés comme relevant d'un même ensemble dont celle-ci n'est qu'une excroissance. Le quartier est un prolongement, une antenne, un poste avancé du lignage ou de la « famille » en direction du monde urbain. Non seulement, grâce au soutien fourni, l'émigré est hébergé et nourri, mais le réseau d'assistance se mobilise pour rechercher toutes les possibilités de travail qui peuvent s'offrir à lui : sur les lieux de travail, de loisir, parmi les amis, sur le trajet quotidien, etc. On ne saurait donc s'étonner de constater que, dans telle entreprise, la plupart des nouveaux recrutés appartiennent à l'ethnie du chef du Personnel ou, dans tel service, à celle du chef de bureau.

Cette recherche de l'emploi n'est que l'une des fonctions assignées à la plupart des associations d'originaires qui regroupent les citoyens et sont les catalyseurs au travers desquels se réalise l'insertion du migrant au milieu urbain. Une fois qu'il lui a été présenté, la « société d'originaires » le prend en charge, l'initie aux pratiques et aux embûches de la ville et aux comportements qu'il convient d'adopter et même, s'il le faut, lui procure un guide qui lui en fait découvrir la configuration et les lieux importants à connaître. A Nkol Eton, 65 % des immigrants interrogés appartiennent à une association, 36 % à deux et 9 % à trois. Sur les vingt-cinq associations signalées dans ce quartier par B. DELPECH, dix-huit ont un caractère clanique ou ethnique. Leur objectif est tantôt très large : « Nouer un lien de reconnaissance entre les membres, créer un esprit d'entente, réconforter ceux des nôtres qui souffrent, "supporter" (i.e. aider) nos compatriotes qui sont dans le malheur » (*op. cit.* : 164), tantôt plus limité : aide à la construction de cases, aide lors des funérailles ou autres fêtes, aide aux frais d'écolage... Mais on note aussi que, à Nkol Eton, même dans les associations qui semblent avoir un caractère plus citoyen et réunissent des adhérents d'origines diverses, dans un but religieux, culturel ou sportif, les originaires de la Lékié constituent toujours, en fait, la majorité des membres. De même les associations à objectif économique, le plus souvent inspirées des Bamiléké, fonctionnent généralement sur la base de l'appartenance ethnique, car la confiance mutuelle qu'elles supposent entre les membres trouve toujours là sa meilleure garantie. Elles appartiennent à deux principaux types : les « tontines » dont les participants, en nombre réduit, versent une cotisation fixe à chaque réunion (souvent de périodicité mensuelle) et en attribuent le total à l'un d'entre eux désigné à tour de rôle, et les mutuelles, de plus grande taille, sociétés d'épargne et de crédit. Les unes et les autres peuvent aussi bien tenir lieu, par elles-mêmes, d'associations, ou encore fonctionner dans le cadre d'une association à vocation plus générale.

Le succès de ce mouvement associatif à Yaoundé témoigne non seulement de

la persistance mais aussi de la vigueur du lien ethnique qui, loin de s'affaiblir avec l'urbanisation, apporte au contraire une réponse adéquate aux besoins que celle-ci fait naître.

L'enracinement ethnique, dont la vitalité et l'efficacité sont évidentes, constitue la clé principale des relations qu'entretiennent les citadins à l'intérieur de la capitale. Ce sont de telles relations qui, en réalité, donnent toute leur vie aux quartiers, mais contribuent du même coup à les enfermer sur eux-mêmes ; ainsi à Nkol Eton où plus de la moitié des relations ne sortent pas de ce cadre spatial. On comprend donc que l'intensité de ces relations internes soit maximale dans les quartiers d'habitat dense, les seuls qui gardent encore réellement une dominante ethnique marquée. L'enquête de la M.A.E.T.U.R. a ainsi trouvé qu'à La Briqueterie, à Mokolo, Mvog Ada, Mélen, Nlongkak, plus de la moitié des habitants (57 %) connaissaient leurs voisins, tandis que cette proportion est nulle dans le centre ville et dans les quartiers chics (Bastos, Lac, Omnisport). De même, toujours dans la peuplée zone nord-ouest, ne trouve-t-on que 5 % des habitants à ignorer tout à fait l'identité des voisins immédiats, tandis qu'une personne sur trois est dans ce cas parmi les résidents des cités et des lotissements nouveaux. Ici, en effet, le choix de résidence est fonction des revenus et non plus de la proximité culturelle. L'aide entre voisins obéit à la même règle : elle est maximale et concerne 60 à 80 % des habitants dans les zones d'habitat peuplé, moyenne (40 %) dans les zones semi-rurales, faible (29 %) dans les cités et les nouveaux lotissements, et nulle dans les quartiers chics où l'individualisme semble régner sans partage.

Il est assez logique de penser que de ce même schéma de relations guidées avant tout par l'origine ethno-géographique découle l'existence et le maintien de liens suivis avec le village ou la zone de provenance des citadins. Qu'en est-il ?

Ces liens avec le pays se manifestent de diverses façons et aussi avec une inégale intensité selon les individus. A Nkol Eton, 85 % des « chefs d'unités résidentielles » immigrés se rendent au moins une fois par an au village natal (DELPECH, *op. cit.*) ; il est probable que la fréquence de ces déplacements est plus élevée pour les épouses ou les dépendants que retiennent moins en ville des activités professionnelles. Cette fréquence est naturellement soumise aux possibilités et aux conditions d'accès au village : distance à parcourir, existence et état des routes, organisation des transports, et aussi plus ou moins grande liberté vis-à-vis des obligations de la vie urbaine. Ainsi, même les Eton ne se rendent pas dans la Lékié, pourtant toute proche, aussi souvent que l'on pourrait le croire et 61 % des enquêtés de Nkol Eton ne font le voyage que moins d'une fois par mois. On conçoit que ceux dont la provenance est beaucoup plus lointaine (Bamiléké, « Nordistes ») le fassent moins souvent encore. Pourtant, en dépit de la distance, les liens ne sont nullement coupés : notre étude à Yaoundé montre que les visites au village, quelle que soit la fréquence, sont rendues par 89 % des originaires de l'Ouest et 90 % de ceux du Centre-Sud. La distance rend seulement un peu moins tangible l'expression de cet attachement au pays.

Non moins significative de la permanence de ce lien est l'obligation d'accueil qu'implique la vie citadine. Non seulement l'émigré se doit de recevoir tout nouveau venu qui tente sa chance en ville, mais il lui faut aussi ouvrir sa porte aux « frères » et « sœurs » qui viennent simplement « en visite » en ville et peuvent y demeurer plus ou moins longtemps. Ainsi, à titre d'exemple, un informateur qui faisait le décompte de ses « visiteurs » nous a-t-il signalé le séjour sous son toit, pour des durées variables, de quatorze personnes en un an, totalisant ensemble vingt-et-une visites, soit presque deux séjours de « visiteurs » par mois.

Tous ces déplacements sont l'occasion d'échanges de cadeaux qui peuvent être aussi bien des « petits cadeaux pour faire plaisir » que prendre des aspects de troc

systematique : l'émigré livre au village les produits dont on manque en brousse (tôles, clous, conserves, casiers de vin ou bière, viande, poisson séché, bougies, pétrole, fournitures scolaires, vêtements, chaussures...) et rapporte en ville vivres, bois, piquets de case... pour les besoins de sa maison ou parfois pour les vendre.

Ce va-et-vient entre le village et la ville ne concerne pas seulement les personnes et les biens, il prend aussi la forme de flux monétaires dont l'évaluation est fort malaisée. Les dons d'argent en faveur de quelque membre de la famille sont pratique courante : à Nkol Eton, 70 % des « chefs d'unités résidentielles » agissent ainsi, apportant ou envoyant, si possible régulièrement, un peu d'argent pour « soutenir » les parents ou les petits frères restés au village. Des enquêtes auprès de salariés d'entreprises de Yaoundé donnent à penser que ce transfert peut porter chaque année sur la valeur d'un mois de salaire environ. A l'inverse existe aussi un flux monétaire qui trouve son origine au village : ce sont les revenus procurés par les plantations de café ou de cacao ou, moins souvent, de produits vivriers que le citadin possède au village natal. Les droits fonciers s'acquérant, dans la majorité des cas, par héritage, c'est naturellement parmi les immigrés les plus âgés que se trouve le plus grand nombre de propriétaires fonciers ruraux. A Nkol Eton, parmi les immigrés enquêtés de plus de 35 ans, 68 % sont propriétaires de terrains au village et 17 % parmi les plus jeunes ; il s'agit, huit fois sur dix, pour les plus âgés, de terrains plantés en cacaoyers tandis que les plus jeunes sont nettement plus attirés par les cultures vivrières, maraichères ou fruitières (50 % des cultures).

Il faudrait, pour mieux approcher la réalité, distinguer plus finement parmi les différents groupes qui constituent la population urbaine. Si la relation affective avec le village et la lignée est bien maintenue de façon quasi générale et uniforme, par contre, la relation économique qu'entretiennent les émigrés avec le pays d'origine est beaucoup plus variable et fait systématiquement intervenir un facteur culturel. Les comportements des deux grands groupes ethno-géographiques constitutifs de la population urbaine s'opposent en effet dans ce domaine. Selon les résultats de nos enquêtes urbaines, les deux-tiers des originaires du Centre-Sud possèdent au village soit une plantation arbustive, soit au moins un terrain ; mais la proportion s'inverse pour le groupe originaire de l'Ouest : 63 % des hommes émigrés ne possèdent au pays aucun droit foncier. La coupure économique avec le village paraît ici la règle générale. Une telle coupure doit être attribuée à un mode d'héritage particulier aux Bamiléké qui n'autorise qu'un seul héritier à la mort du père, tandis que le partage des biens est la règle générale chez les populations du Sud forestier.

Pourtant il serait grossièrement erroné d'en déduire qu'à cette coupure économique correspond une même coupure des relations coutumières, une rupture avec le corps social d'origine. Toutes les études menées sur les groupes bamiléké émigrés (BARBIER, 1971) montrent d'une part que la reconnaissance de la chefferie traditionnelle avec ses règles et ses hiérarchies demeure entière et que les envois de cadeaux et dons parfois considérables ne sont pas une pratique moins fréquente chez eux. Mais aussi elles montrent que, bien loin de tomber en désuétude, les règles de la société coutumière bamiléké sont réintroduites en milieu urbain de sorte que les communautés bamiléké forment en ville autant de nouvelles cellules d'un même corps social qui s'étend par une sorte d'essaimage. A vrai dire, la différence entre les deux grands groupes ne réside pas dans une inégale fidélité au principe ethnique mais bien plutôt dans un comportement spécifique qui en est une traduction originale. Pour les « Sudistes » il consiste à garder vivace l'attachement au village et aux pères, et cet attachement se manifeste par des investissements divers (plantations arbustives, case au village, et souvent retour au moment de la retraite). Pour les Bamiléké, sans être oublié,

le village ne reste pas le point de référence, mais plutôt l'organisation sociale traditionnelle qui accompagne la migration, se maintient et se reproduit quel que soit le lieu.

On peut tenter d'aller encore un peu plus loin dans cet essai d'analyse des différences de comportement que présentent ces deux grands groupes par rapport à la ville. On sait que le modèle social des populations du Sud forestier est celui d'une société acéphale foncièrement égalitaire au sein de laquelle l'autorité politique est détenue collégalement par le groupe des aînés, les anciens. Il n'est guère concevable que puisse se concilier, dans un tel milieu, l'acceptation de la réussite individuelle et sa consécration sociale, et la fidélité à ces relations traditionnelles. A celui qui veut réussir, et, par là, se distinguer dans le groupe, une rupture s'impose, que la plupart des émigrés ne peuvent sérieusement songer à envisager. On conçoit donc que, dans un tel climat social, l'idéal du citadin soit simplement de devenir un « grand » au village, c'est-à-dire un homme respecté, un ancien reconnu pour son expérience et sa sagesse et surtout pour ses largesses envers ceux qui n'ont pas eu la même chance. Seul le village peut consacrer la réussite sociale, mais au détriment de la réussite économique.

Tout au contraire, le modèle social bamiléké fait entièrement appel à l'initiative individuelle, cela en pleine conformité avec la tradition. « Loïn d'être combattue par la coutume, la mobilité sociale constitue la raison d'être et, si l'on peut dire, le moteur de l'ensemble du système d'institutions des Bamiléké. La promotion personnelle est ouverte à tous, dans le cadre des sociétés coutumières de la chefferie » (HURAUULT, 1970). On comprend bien, dans ces conditions, que les opportunités économiques offertes par la vie urbaine permettent aux plus entreprenants d'acquérir, sans contestation du groupe, un statut de leader dans la nouvelle communauté constituée en émigration, et de reconstituer *in situ* la société dont chacun porte en soi le prototype. Cela étant, on conçoit aussi combien les structures sociales et les habitudes de promotion individuelle peuvent constituer, pour les Bamiléké, un terrain presque idéal, propre à favoriser leur adaptation parfaite aux conditions psychologiques que requiert le mode de vie urbain tel que le décrivait L. WIRTH (1938) : individualisme, compétition, créativité, mais aussi organisations volontaires au travers desquelles le citadin exprime et développe sa personnalité.

La différence des destins urbains de l'un et l'autre groupe trouve donc son origine dans la façon dont ils ont pu répondre, à travers un héritage de structures sociales très dissemblables, aux exigences de la ville moderne, et elle s'est traduite, on l'a vu, par des préférences bien marquées dans le choix des activités exercées. Et pourtant la réponse donnée, qu'elle soit vécue par rapport au village pour les uns ou par rapport à la ville pour les autres, demeure cependant dans la continuité d'une référence ethnique toujours perçue et toujours présente dans la ville et qui s'enracine au plus profond de chaque citadin.

Serait-il donc vrai que Yaoundé est surtout une ville africaine, c'est-à-dire que la création de la société urbaine passe d'abord à travers les contraintes des normes et des cadres des sociétés pré-existantes au processus d'urbanisation ? Nul doute que cinquante années de contacts, même suivis, avec le monde occidental n'ont pas suffi à les effacer, en dépit de l'ampleur des destructions culturelles survenues, mais il serait erroné de prétendre qu'elles sont encore et toujours uniquement les seules références.

*La référence  
au critère socio-économique*

La nécessaire cohabitation des ethnies n'est pas la seule originalité de la ville. A toute croissance urbaine correspond une diversification socio-économique de la population, d'une ampleur que le monde rural, en Afrique moins qu'ailleurs, n'a jamais connue. En outre, les disparités de niveaux de vie qu'entraîne cette urbanisation sont peut-être plus marquées encore dans la capitale que dans les autres villes camerounaises.

La M.A.E.T.U.R. (1978) a distingué à Yaoundé trois grands groupes socio-économiques dont le tableau 39 présente la composition et les niveaux de revenus.

Tableau 39  
*Les trois grands groupes socio-économiques de Yaoundé  
(Source : M.A.E.T.U.R., 1978 : T. 6 & 7)*

	Population		Revenu mensuel moyen par ménage (CFA)
	Effectif	%	
Groupe I	219 690	82	48 380 (i = 70)
Groupe II	41 070	15	110 260 (i = 161)
Groupe III	6 120	3	293 000 (i = 428)
Ensemble	266 880	100	68 300 (i = 100)

Ainsi une minorité de la population (3 %) qui ne forme que 2 % des ménages jouit d'un revenu en moyenne six fois plus élevé que la majorité (82 %) qui compte 85 % des ménages, tandis qu'entre les deux un groupe aux revenus moyens ne constitue qu'un effectif réduit dans la capitale : 15 % de la population et 13 % des ménages. La disparité des revenus est donc forte surtout si on considère qu'il s'agit là de moyennes de groupes et non de valeurs extrêmes.

L'accès aux services urbains et leur degré d'utilisation est naturellement en étroite corrélation avec cette hiérarchie des revenus ainsi qu'avec l'espace disponible par habitant. On trouvera en Annexe 8 les statistiques qui décrivent cette inégalité des citoyens devant le « droit à la ville » et à ses commodités.

Ce sont là les données générales les plus récentes qui offrent une analyse de la ville de nature socio-économique. Une disparité à peu près identique existe entre ces groupes quant aux dépenses par ménage. Mais surtout la structure des dépenses est très caractéristique de ces disparités (Annexe 9). Du Groupe I au Groupe III la part consacrée à la nourriture diminue de 38,3 à 26,7 % (l'enquête S.E.D.E.S. (1965) donnait une moyenne de 33,5 %), tandis qu'à l'inverse les dépenses d'éducation augmentent de 4,7 à 28,1 %. Remarquons également que le recours aux « tontines », le système d'épargne du pauvre, disparaît quand les revenus s'élèvent alors que 70 % des personnes du Groupe I l'utilisent, y réservant en moyenne 5 750 F par mois. De façon paradoxale, les dépenses de loyer n'apparaissent pas dans le groupe le plus aisé et pourtant le mieux logé, parce qu'il s'agit de cadres ou d'agents de l'État dont le logement est pris en charge par l'employeur.

L'enquête S.E.D.E.S. « Niveau de vie à Yaoundé » permet une approche de

l'inégalité économique des principaux groupes socio-professionnels tant à partir des revenus qu'à partir des dépenses. En prenant pour base 100 le revenu moyen mensuel ou le budget moyen de dépenses, il est possible d'en donner une évaluation (Annexes 10 et 11). L'écart est de 1 à 36 pour les revenus et de 1 à 34 pour les salaires, de 1 à 17 pour les dépenses. Certes il faut avoir à l'esprit, et la chose est vitale pour une bonne part de la population urbaine, que les catégories les moins favorisées (salariés de boutiques et bars, domestiques chez les Camerounais, salariés de petits commerces) sont surtout des jeunes immigrés, hébergés par quelque parent, qui n'exercent souvent là qu'une activité d'attente. De même l'agriculture n'est-elle ici qu'une activité d'appoint, on l'a vu aussi. Ces cas mis à part, il apparaît que les ménages vivant une situation économique difficile sont ceux des métiers du bâtiment, de l'industrie, du commerce et des transports, c'est-à-dire la majorité de la population active (38 % en 1976). Même en ne tenant pas compte des activités d'appoint précédentes, l'éventail des niveaux de vie reste large : de 1 à 14 pour les revenus, de 1 à 16 pour les salaires et de 1 à 9 pour les dépenses.

Une autre récente présentation chiffrée des niveaux de revenus est encore donnée par l'étude de B. DELPECH sur Nkol Eton. Le revenu monétaire moyen s'élève à 23 000 F par mois, avec une importante dispersion dont témoigne le tableau 40.

Tableau 40  
*Distribution des revenus monétaires à Nkol Eton*  
 (Source : DELPECH, 1978, p. 137)

39 %	des chefs d'unité déclarent gagner moins de 20 000 F/mois
41 %	entre 20 et 30 000 F/mois
7 %	31 et 40 000
6 %	41 et 50 000
5 %	51 et 70 000
2 %	plus de 70 000

L'élite de la fortune est celle des cadres supérieurs de la Fonction Publique, qui formaient en 1976 moins de 1 % de la population active, à laquelle s'ajoutent les membres des professions libérales et assimilées, en tout 11 % des actifs. C'est là la grande bourgeoisie de la capitale dont le comportement a été ainsi décrit : « Les représentants de cette bourgeoisie que le langage populaire désigne sous le nom de "grands types" n'investissent ni dans l'industrie ni dans le commerce. Ils spéculent essentiellement dans l'achat et la vente de terrains, s'octroient des crédits par le truchement de la BCD pour construire des villas qu'ils louent tout de suite à des sociétés ou à des particuliers (notamment européens) » (LOWE : 52). Il semble bien qu'aujourd'hui elle soit rejointe à Yaoundé, au moins dans sa fortune, sinon dans sa culture très occidentalisée, par une bourgeoisie d'affaires qui se taille peu à peu une place au soleil mais demeure cependant une autre entité sociologique.

Dans les catégories sociales intermédiaires, les petits fonctionnaires, techniciens, employés ou même journaliers de l'administration forment un premier groupe qui se distingue des professions manuelles surtout par la garantie d'un revenu régulier, même s'il est peu élevé. Au bas de l'échelle socio-économique sont les manœuvres et ouvriers, souvent temporaires, ceux qui exercent des « petits métiers », chômeurs déguisés ou chômeurs avoués. Ce sont surtout des jeunes. A Nkol Eton, 20 % des actifs de 16-30 ans sont chômeurs ou manœuvres-ouvriers,

contre seulement 9 % au-delà de 30 ans. Pour toute la ville, en 1976, 24 % des actifs de 15-30 ans sont chômeurs et seulement 7 % au-delà de 30 ans. Ce sont les « vendeurs à la sauvette », les « market-boys », les « pousseurs », laveurs de voitures, « motor-boys », etc.

Ainsi apparaît-il que les modalités de l'insertion dans la vie urbaine contribuent à faire naître de nouveaux clivages sociaux et à distribuer la population citadine en fonction de critères d'échec ou de réussite économique. Est-ce à dire cependant qu'il n'existe aucun recoupement, aucune interférence, entre cette nouvelle catégorisation sociale et les clivages ethno-culturels qui ont également gardé toute leur vigueur ?

L'enquête de la S.E.D.E.S. fait ressortir, dès 1965, l'originalité du groupe des Douala, pourtant peu nombreux, qui se distingue par un niveau de revenus et de dépenses nettement supérieur à celui des autres ethnies, au point que la différence va du simple au double entre leur groupe et celui des originaires du Mbam, au bas de l'échelle. Les Douala comptent en effet la plus forte proportion de cadres supérieurs tandis que les catégories marginales n'y apparaissent pas. Cette particularité est à mettre en rapport avec un niveau d'instruction généralement très élevé dans ce groupe, d'ailleurs en contact avec l'Occident depuis plusieurs générations. Les Douala forment à Yaoundé une sorte d'élite intellectuelle, très consciente d'elle-même et souvent maîtresse des rouages administratifs et politiques.

Les autres correspondances qui peuvent exister entre niveaux de vie, catégories socio-professionnelles et appartenance ethnique sont moins évidentes. Certaines n'en existent pas moins dans la mesure où se met en place un système de reproduction sociale qui passe par le truchement de la filière ethnique. Ewondo (et plus généralement Bété) et Bassa se partagent les emplois administratifs de catégorie moyenne et tentent, dans la mesure où c'est encore possible, d'y installer leurs protégés. Dans le domaine des affaires, les choses sont plus aisées pour les Bamiléké. Si le revenu moyen du groupe est, en 1965, inférieur à celui des actifs de la ville, c'est à cause de la grande diversité du secteur dans lequel ils excellent, celui du commerce et de l'artisanat. L'enquête S.E.D.E.S. montre que sur 100 Bamiléké, 25 travaillent dans le secteur privé moderne, 25 autres dans les activités stables (non temporaires) de l'artisanat tandis que 23 autres n'y sont encore intégrés que de façon marginale. C'est en réalité dans ce groupe ethnique que la disparité des niveaux de vie semble bien la plus forte, mais les chances de promotion individuelle le sont aussi, grâce au jeu d'une solidarité très efficace.

Il eût été étonnant que ces clivages de la société soient restés sans retentissement sur l'agencement de l'espace urbain. Les trois grands groupes socio-économiques mis en évidence par la M.A.E.T.U.R. correspondent à des zones d'habitat bien précises. Le Groupe I, au revenu médian de 34 290 F se localise dans les quartiers denses (44 % de la surface résidentielle et 69 % de la population) et les zones semi-rurales. Le Groupe II, au revenu médian de 72 000 F, est celui des nouveaux lotissements, des cités et du centre ville, zones intermédiaires où se côtoient petits fonctionnaires, employés et commerçants. Le Groupe III (revenu médian : 298 000 F) réside dans les quartiers du Lac, Omnisport et Bastos (soit 2 % de la population).

Tenter de présenter une analyse, même sommaire, de la société de Yaoundé n'est pas une tâche simple. Vouloir réduire sa dynamique au jeu antagonique des rémanences de la tradition héritée du monde rural et introduite par les migrants, et des forces nouvelles apportées et imposées d'une façon ou d'une autre par l'Occident et ses références, serait insuffisant. Mais une analyse en termes d'antagonisme de classes sociales qui négligerait les autres clivages de la société n'en constitueraient pas moins une réduction discutable d'une réalité beaucoup

plus complexe. Référence ethnique et hiérarchie socio-économique basée sur l'appartenance socioprofessionnelle se combinent, s'épaulent parfois, mais l'une n'efface pas l'autre. La structuration de la société urbaine se réalise chaque jour en fonction de ces deux grandes lignes de force, mais l'alchimie n'en est pas simple.

Si tel est bien le processus de maturation de la société urbaine, une autre question non moins essentielle se pose encore, celle de la naissance d'un autre type d'homme, celui qui doit chercher sa personnalité au milieu des sollicitations diverses, nouvelles ou anciennes, et souvent, à l'apparence, contradictoires.

— 2 —



## Le citadin à la recherche de son identité

L'habitant de Yaoundé est-il un citadin « détribalisé » et sans racines, un rural désorienté et nostalgique, une victime du choc culturel de l'Afrique et de l'Occident ? Disparition des valeurs ancestrales, délinquance, prostitution, corruption, que l'on rencontre ici comme dans toutes les grandes villes, sont-elles, de façon inéluctable, les conséquences de l'urbanisation selon une vision pessimiste des choses que beaucoup tendent à diffuser ? Faut-il réellement penser que le citadin est devenu un individu sans foi ni loi qui a perdu tout souvenir de son identité et de toute référence à un quelconque système de valeurs ?

Il est prématuré et injuste de porter un tel jugement global dans la mesure où l'homme de la ville africaine vient à peine de naître, est encore à la recherche de sa personnalité et doit décider chaque jour de choix multiples et inédits qui contribuent à la forger. La deuxième génération, celle des citadins nés en ville, émerge à peine, mais son identité ne saurait être ni celle du passé africain ni celle du modèle européen. « L'identité africaine n'est pas un héritage que l'on transmet, mais l'œuvre d'un sujet historique qui se transforme lui-même en transformant le monde où il vit... » (ELA, 1980 : 154).

Dans la mesure où la population urbaine est composite, il est évident que les systèmes de référence et leurs combinaisons sont multiples et varient selon les générations, selon le passé de chacun, le milieu de formation et de vie, le niveau de scolarisation, l'appartenance ethnique, l'activité exercée, le sexe. La diversité actuelle des citadins est infinie. Monde rural et monde urbain, « tradition » et « modernisme » ne sont pas deux pôles antagoniques entre lesquels l'individu est seulement tirailé, mais plutôt deux références dans lesquelles il puise en réponse aux besoins du moment et à partir desquels il tente d'élaborer un comportement cohérent, en les adaptant et en leur donnant un nouveau visage original. Aussi nous semble-t-il assez vain de vouloir présenter une typologie sociale qui serait fonction de la plus ou moins grande intégration du citadin au milieu urbain dont le modèle serait celui de l'Occident. Plutôt que tenter de broser une vaste fresque de la société de Yaoundé, nous nous contenterons de présenter quelques-uns des points forts qui fondent la société africaine et d'en déceler le devenir en ville, sans

prétendre toutefois que les tendances actuellement perceptibles ont valeur définitive.

La suprême référence, commune à toute l'Afrique Noire, est celle du groupe familial, plus ou moins vaste mais bien défini, qui fonde l'identité de l'individu. C'est, au sens très large, la « famille » dont chacun se doit d'assurer la pérennité. Comment est-elle vécue en ville ? Les éléments qui la fondent : mariage, fécondité, éducation des enfants, solidarité lignagère, sont-ils désormais considérés de façon nouvelle ?

### *Le mariage*

L'état matrimonial de la population urbaine est très différent de celui de la population rurale qui l'entoure. C'est une règle générale que confirme le cas de Yaoundé (cf. Annexe 12).

Parmi les hommes comme parmi les femmes, la proportion de célibataires est beaucoup plus forte qu'en brousse (1) : 46,6 % au lieu de 23,2 % pour les premiers, soit le double, et 23,9 % au lieu de 8,7 % pour les secondes, soit trois fois plus. La proportion de la population mariée est plus faible qu'en brousse, notamment chez les hommes, tandis que les villages abritent plus de veuves que la ville, mais moins de femmes séparées de leur mari. Une bonne part de ces divergences est imputable à des structures démographiques très différentes engendrées par l'émigration des jeunes : une population urbaine jeune compte naturellement plus de célibataires, une population rurale vieillie plus d'hommes mariés et notamment de polygames, de veufs et de veuves. Mais cette explication ne rend pas compte de toute la réalité. À âge égal, la disparité des situations matrimoniales subsiste. Ainsi, entre 20 et 29 ans, près des trois-quarts des citadins masculins sont encore célibataires, mais à peine plus de la moitié des villageois du Centre-Sud (cf. Annexe 13). Pour la même tranche d'âge, la proportion des femmes célibataires varie, entre la ville et la brousse, du tiers au quart. L'un des effets les plus évidents de l'urbanisation est donc de retarder l'âge au mariage des citadins.

Pour les jeunes hommes, la conclusion du mariage est en effet subordonnée à cette condition impérative de posséder un emploi, d'être à même de subvenir aux besoins du foyer, condition beaucoup plus difficile à remplir en ville qu'en brousse. Une personne interrogée sur ce sujet à Yaoundé répond ainsi : « Il faut avoir les moyens pour héberger une femme, lui acheter les habits, des vivres, pour s'occuper des enfants lorsqu'ils tombent malades. Si un jeune se marie sans situation, la femme risque de se prostituer pour subvenir aux besoins du foyer. Il faut donc se marier quand on a des moyens » (MEY et SPIRIK, 1975 : 60). Il faut bien remarquer que la raison ainsi mise en avant n'est pas, comme on aurait pu s'y attendre, le paiement de la « dot » ni le temps nécessaire à sa constitution. Mais il convient ici de bien préciser de quelle situation matrimoniale il s'agit.

Il existe en réalité trois sortes de mariages au Sud-Cameroun : coutumier, officiel et religieux. Le mariage coutumier, par consentement des deux familles, est symbolisé par le versement et l'acceptation de la « dot », compensation matrimoniale remise par le gendre à la belle-famille. Cette « dot » est à la fois preuve du consentement des familles, garantie de la stabilité de l'union, com-

---

(1) Les comparaisons sont établies avec la population rurale de la Province du Centre-Sud, sur la base du recensement de 1976.

pensation donnée au groupe et assurance de la filiation des enfants (BINET, 1959). Faut-il croire que cette coutume tend à disparaître en ville et que les citoyens « éclairés » la considèrent de plus en plus comme une méprisable transaction commerciale d'autant moins respectueuse de la femme qu'elle est devenue fort dispendieuse ?

Selon l'enquête de MEY et SPIRIK, 74 % des personnes interrogées estiment qu'« elle ne peut jamais finir », même si la proportion de ceux qui l'approuvent sans réserve est nettement plus faible (41 %). Une analyse du degré d'acceptation en fonction de l'âge montre que c'est à l'âge du mariage (20-24 ans) qu'elle est le plus fortement contestée, mais qu'aux âges où le problème ne se pose pas (15-19 ans) ou quand l'intéressé est en mesure d'en bénéficier grâce au mariage de ses filles, les points de vue changent ! Beaucoup, il est vrai, considèrent aussi qu'elle contribue à consolider le mariage (sa rupture oblige au remboursement par la belle-famille) ou à renforcer l'autorité du mari, voire qu'elle confirme la valeur de la femme, car plus la femme est instruite, plus la « dot » est élevée.

Quand la belle-famille juge le paiement de la dot suffisamment avancé, le gendre est autorisé à faire « l'acte », c'est-à-dire à envisager le mariage à l'État Civil qui n'est, en réalité, qu'une simple commodité administrative. L'ultime étape, conditionnée par la précédente mais qui est rarement atteinte, est celle du mariage religieux. La plupart des couples le désirent et en rêvent, surtout les femmes qui se trouvent dès lors à l'abri de la polygamie admise par l'État Civil. Le mariage religieux est, en quelque sorte, la consécration d'un mariage réussi, vision peu conforme aux conceptions habituelles des Églises chrétiennes dont la rigidité dogmatique est ici mise à rude épreuve (cf. ELA, *op. cit.*). Sa célébration est liée à un fastueux déploiement de richesses et de libations destiné à asseoir le couple dans la hiérarchie sociale ; aussi n'a-t-elle souvent lieu que 10 ou 15 ans après le début de la cohabitation ou bien n'a-t-elle jamais lieu.

Le mariage légitimé, cette course d'obstacles à trois degrés que peu de couples arrivent à franchir en totalité, n'est donc pas à la portée de tous et l'on comprend que les statistiques enregistrent une proportion de célibataires plus forte en ville qu'en brousse. La conséquence en est une pratique fort répandue de la cohabitation par simple consentement mutuel. Sans ingérence des familles et souvent menacées d'instabilité, ces unions sont difficiles à définir : mariage à l'essai, fiançailles (ce qui supposerait un début de paiement de la « dot »), concubinage les désignent également ou, plus simplement, hébergement par un(e) ami(e). Cette pratique semble très courante, mais on manque de données pour la mesurer. Peut-on dire qu'il s'agit là de comportements déviants par rapport à la coutume ?

MEY et SPIRIK ne le pensent pas. La réponse doit être nuancée, car la coutume n'est pas la même pour tous les citoyens. Observons d'abord que de telles unions ne sont pas désapprouvées par l'opinion publique, même si toutes n'aboutissent pas à des mariages légitimés. La liberté des partenaires reste entière et, pour les filles, de la répétition de plusieurs unions successives à la prostitution caractérisée, la marge est assez étroite. On trouve pourtant autant de personnes à répondre : « c'est mieux de vivre ensemble avant l'acte de mariage » (45 %) que : mieux vaut « conclure le mariage sérieusement avant de vivre ensemble » (44%) ; les femmes, souvent victimes, sont cependant plus nombreuses que les hommes à partager cette dernière opinion. En réalité, le degré d'acceptation de ce type d'union est surtout fonction de la norme traditionnellement en vigueur dans les différentes ethnies présentes à Yaoundé. Les Bété, chez qui la tradition admet les relations sexuelles avant le mariage, acceptent cette cohabitation (55 %), tandis que les Bamiléké la refusent en majorité conformément à la coutume. Il faut donc admettre, avec R. CLIGNET (1972), que « l'urbanisation ne crée pas nécessairement un type de mariage et un type de relations conjugales uniforme. En fait, c'est dans

le milieu urbain que se systématisent souvent les divergences culturelles préexistantes à l'expérience coloniale ».

Pourtant cette pratique, même lorsqu'elle ne rompt pas avec la coutume et même si elle aboutit à une légitimation dans les normes admises, relève d'un choix par consentement mutuel qui est bien, semble-t-il, un élément nouveau. Elle consiste, en effet, à mettre les « vieux » devant le fait accompli et non plus à considérer le mariage comme étant d'abord l'alliance de deux familles. Notons pourtant que la tradition bété n'ignorait pas cette stratégie, appelée « mariage par rapt », mais son usage était relativement rare. En ville, deux conceptions ont cours, de façon presque équivalente. Celle qui valorise le rôle de la famille étendue est surtout partagée par les plus anciens (60 % des plus de 40 ans) et les personnes les moins scolarisées. A peine moins fréquente est la conception plus nuancée, celle selon laquelle « les jeunes doivent se choisir eux-mêmes, mais les vieux doivent consentir ». Ce n'est donc pas une position individualiste intransigeante qui ferait fi de l'avis des anciens, mais une solution « aménagée ». Elle est d'autant plus répandue que le niveau d'instruction et le statut social est plus élevé et, même parmi les fonctionnaires et les cadres, la conception « individualiste » du mariage n'est pas prépondérante. Nouvel exemple de cette symbiose des héritages reçus que tente le citadin (2).

L'infléchissement que fait subir l'urbanisation à la conception coutumière du mariage se marque-t-il aussi, comme on l'a parfois affirmé, par un recul de la polygamie et une généralisation des unions monogamiques ?

Le tableau 41, basé sur les données du recensement de 1976, établit pour Yaoundé et la province du Centre-Sud la comparaison des types de mariages.

Tableau 41  
*Comparaison des types de mariage  
en ville et en « brousse » (1976)*

		Monogames	Polygames			Total
			2 femmes	3 femmes	4 femmes ou +	
Yaoundé	Nombre	34 196	4 110	712	228	5 050
	%	87,1	10,5	1,8	0,6	12,9
Centre-sud (pop. rurale)	Nombre	119 841	17 571	3 738	1 526	22 835
	%	84,0	12,3	2,6	1,1	16,0

La proportion des polygames est, certes, un peu moindre en ville qu'en brousse, ce qui pourrait être interprété comme une désaffection pour cette tradition africaine. La différence est cependant faible. Il faut se rappeler qu'une bonne part de la polygamie traditionnelle est de caractère familial : forme originale d'assistance familiale, elle consiste souvent à recueillir dans un foyer déjà existant soit l'épouse d'un frère décédé et ses enfants, soit la ou les veuves

(2) L'enquête de MEY et SPIRIK donne les proportions suivantes (p. 75) : Conception traditionnelle : 39,2 % ; Conception traditionnelle modérée : 36,7 % ; Hostile à la tradition mais on se plie à elle : 7,6 % ; Individualiste : 16,5 %.

d'un père polygame décédé. La structure de la population rurale, plus vieillie, peut donc fort bien expliquer, par le jeu même de ce vieillissement, que le taux de polygamie soit plus élevé dans les villages et plus faible en ville, sans que ce soit là le résultat d'une évolution réelle des mœurs urbaines.

Quant à l'autre forme de polygamie, celle qui consiste à prendre plusieurs épouses lorsque l'on est riche, il n'est nullement certain qu'elle soit moins pratiquée en milieu urbain. Il existe cependant des raisons qui donneraient à le penser : la polygamie est surtout utile en brousse où elle augmente le nombre des bras disponibles pour l'agriculture, et donc la richesse du mari. Elle trouve donc ici une justification économique relevant d'une forme de production propre au milieu rural, tandis qu'en ville son seul effet serait d'augmenter le nombre de bouches à nourrir. Mais la persistance d'une production vivrière assurée par les citadines et dont on a vu le rôle important, conduit à apporter une première nuance à ce jugement. D'autre part, il semblerait bien que cette moindre propension à la polygamie en milieu urbain ne soit que la conséquence d'une situation économique plus difficile, car, les catégories sociales les plus aisées acceptent et pratiquent souvent une polygamie urbaine, en invoquant le respect des valeurs africaines traditionnelles. Ainsi M. P. de THE remarque-t-elle que chez les Eton, Ewondo, Manguissa, Mvélé, on constate « un accroissement de la petite polygamie dans la mesure où les revenus grandissent et où la source des revenus est régulière » (1965 : 269). Chose plus étonnante encore, il semblerait que le citadin masculin, sensible à la vie chère, est en général moins favorable à la polygamie que le villageois ; au contraire les femmes de la ville l'acceptent beaucoup plus volontiers que celles de la brousse (WEEKES-VAGLIANI, 1976). Ici en effet cette coutume n'apparaît plus comme pure et simple exploitation d'une main-d'œuvre féminine considérée uniquement comme « instrument de production et de reproduction » (De THE, 1966). Au contraire, être femme d'un polygame pourvu d'une bonne situation en ville donne une certaine liberté vis-à-vis du mari qui, parfois, habite un autre quartier urbain. La préférence des femmes va au statut de première épouse, traditionnellement la mieux considérée, mais il semble bien que les « petites femmes », celles qui ont un autre rang, exercent souvent un emploi rémunéré dans le secteur moderne, ce qui suppose une certaine instruction ; de cette façon elles « compensent l'infériorité de leur statut domestique par la supériorité de leur statut social » (CLIGNET, *op. cit.* : 310).

Toutes ces indications demanderaient à être affinées, mais il semble bien que, en définitive, la « modernisation » et l'urbanisation de la femme n'implique pas nécessairement une moindre acceptation de la polygamie.

Faut-il penser que le choix « modulé » du partenaire dans le mariage correspond aujourd'hui en ville à un autre type, qui serait également nouveau, de relations et de rôles pour chacun des époux ?

Les résultats obtenus par MEY et SPIRIK montrent que, de façon fort traditionnelle, les citadins estiment, en majorité, que la première qualité d'une épouse doit être la soumission et la fidélité. On peut cependant supposer que la proportion des réponses obtenues en ce sens (45 %) eût été encore plus élevée en brousse et aurait laissé moins de place encore à d'autres qualités telles que « l'esprit moderne » (7 %) ou « l'amour » (17 %). Pourtant la moitié des répondants sont d'avis que l'instruction de la femme constitue une menace pour le foyer, et cette crainte non seulement est la même quels que soient les âges mais elle est aussi partagée de façon identique par les femmes et par les hommes ! La fille qui a fait des études cumule bien des désavantages : elle est réputée plus « têtue », i.e. moins volontiers soumise à son mari, sa « dot » est nettement plus élevée, et elle est jugée dépensière et peu sérieuse parce que trop frottée à la vie urbaine.

Dans l'ensemble apparaît « la volonté de la majorité des hommes de conserver

les attributions traditionnelles des rôles par sexe, tandis que les femmes souhaitent une redéfinition partielle des tâches » (*op. cit.* : 84). Pour ces dernières, les qualités du partenaire idéal sont, à équivalence, l'esprit moderne, l'amour, le respect et la compréhension. De telles revendications contribuent à les démarquer du milieu rural et sont probablement déterminantes tant dans le choix du partenaire que dans les ruptures d'unions. Nous y reviendrons à propos de « l'émancipation » de la femme.

On peut supposer que le côtoiement des ethnies en ville et la plus grande liberté de choix des époux conduisent les citadins à contracter fréquemment des mariages inter-ethniques. Les données globales sur cette caractéristique de la population font défaut, car la notion d'ethnie est désormais bannie des recensements. De telles unions ne doivent cependant pas être inhabituelles car 44 % des citadins enquêtés n'y voient pas d'inconvénients et seulement 26 % y sont résolument opposés (MEY et SPIRIK, *op. cit.*). Cette opposition résolue relève d'ailleurs plus de motifs pragmatiques que d'une volonté de respecter la tradition : on redoute surtout l'éventuelle existence de coutumes incompatibles, d'habitudes alimentaires trop différentes ou encore des relations trop difficiles avec la belle-famille (3). Mais le fait que les jeunes émigrés, une fois trouvé l'emploi stable recherché en ville, préfèrent choisir comme épouse une villageoise, limite en pratique le nombre de ces unions inter-ethniques, au moins pour la première génération des urbains.

### *La fécondité*

Le rôle de l'urbanisation sur le niveau de la fécondité en Afrique est un vaste sujet de controverses. On présume qu'à l'instar des pays occidentaux l'urbanisation provoque sa réduction progressive, mais on sait également que de meilleures conditions d'hygiène tendent à faire croître la natalité. A vrai dire, en dépit de l'obligation de déclaration des naissances, les statistiques sont d'autant plus difficiles à établir que bon nombre d'entre elles, enregistrées en ville, doivent être partiellement rapportées à la population rurale avoisinante.

Il n'est cependant pas sans intérêt de consigner ici les résultats obtenus par l'enquête sur la famille à Yaoundé qui révèle ce que les citadins pensent du problème. Le nombre d'enfants désirés, pratiquement identique pour les hommes et pour les femmes, est en moyenne supérieur à cinq. Un tiers des personnes enquêtées souhaitent avoir autant d'enfants que possible, cette opinion étant plus fréquente chez les hommes (40 %) que chez les femmes (26 %). Il ne se trouve que 8 % des interrogés à ne vouloir que 2 ou 3 enfants, mais 21 % à en désirer 4 ou 5 et 15 % à souhaiter un nombre supérieur.

Ces résultats sont confirmés par l'étude de W. WEEKES-VAGLIANI selon laquelle la moitié des parents souhaitent avoir au moins cinq enfants. Le problème d'une éventuelle limitation des naissances n'est cependant pas ignoré : on trouve à Yaoundé plus de partisans d'une certaine limitation (43 %), surtout parmi les femmes (la moitié du total), que de personnes qui y sont opposées (32 %). L'opinion que caricature cette phrase : « Tant que la femme peut donner, qu'elle donne ! » est surtout soutenue par les générations les plus anciennes (plus de 40 ans) et celles qui n'ont été que peu scolarisées, les deux se confondant d'ailleurs. Au

---

(3) L'enquête de M. P. de THE sur les Bêti de Yaoundé (1965) montre qu'un peu plus de la moitié des femmes ont épousé un homme de leur ethnie.

contraire, plus de la moitié des personnes de moins de 25 ans ont une attitude positive vis-à-vis du problème, les principaux arguments avancés étant à la fois les contraintes d'argent et le souci de la promotion des enfants (4). Mais, dès que la réussite économique lève de telles contraintes réapparaît le souhait d'une nombreuse progéniture : « Une limitation des naissances sera toujours gouvernée par le niveau de vie. Si on a assez d'argent, pas question de limiter les naissances » (*op. cit.* : 111). Cela s'appelle d'ailleurs « faire le Blanc ». Mais, de plus, bien des réactions montrent que le problème n'est nullement posé par tous en termes économiques : « Avoir des enfants est plus important qu'être riche. Si on est riche, on n'est pas toujours heureux » (*ibid.*).

On ne saurait donc affirmer que le désir de limiter les naissances procède d'un choix inspiré d'une philosophie nouvelle qui nierait la valeur traditionnelle de la fécondité. Il semble plutôt qu'une certaine limitation est ressentie comme imposée par les conditions de la vie urbaine, cela notamment par les personnes les plus instruites, mais le niveau de fécondité souhaité, même par celles-ci, reste élevé, de sorte que ces attitudes ne sauraient faire attendre un changement rapide de la fécondité en ville.

### *La femme en ville*

C'est là un sujet favori des conversations masculines, tant pour les jeunes que pour les vieux, et l'un de ceux qui fait aussi couler beaucoup d'encre. La femme et son « émancipation » sont couramment accusées d'être à l'origine de tous les maux de la société, comme elles le furent d'ailleurs partout et de tout temps. Et cependant, pas plus qu'il ne saurait y avoir un seul type de citadin, il n'y a une seule et unique image de la femme urbanisée.

Observons d'abord que, dans leur grande majorité (64,6 %), non seulement les citadines vivent un mariage légitime, mais aussi qu'elles sont venues en ville parce que leur mari les y appelait. Leur proportion est même un peu plus élevée qu'en brousse (Annexe 12). Les deux grandes différences qui distinguent les structures matrimoniales féminines de la ville et de la brousse portent sur la population des veuves et celle des célibataires.

Le vieillissement de la population rurale et la surmortalité masculine font que le nombre de femmes veuves est toujours élevé dans les villages. Revenues au pays après le décès du mari, elles vivent souvent misérablement de la culture de quelques petits champs, à moins qu'elles ne soient hébergées par un enfant ou un membre de la belle-famille. Les contraintes de la vie urbaine leur sont beaucoup plus dures encore qu'en brousse et bien peu demeurent en ville après la mort de leur mari ; de toutes façons, les personnes âgées y sont peu nombreuses.

Les femmes célibataires âgées de plus de 20 ans sont, au contraire, en nombre considérable à Yaoundé : près du quart de l'effectif féminin total et trois fois plus qu'en brousse. Plusieurs explications rendent compte de cette particularité. Intervient ici, à n'en pas douter, l'influence de la scolarisation croissante des filles, même au-delà de 20 ans. On a vu que l'ampleur de la scolarisation, tant générale que féminine, est l'un des traits spécifiques du Sud-Cameroun. En 1976, quelque trois mille femmes appartenaient encore, entre 20 et 24 ans, à la population

---

(4) L'enquête montre que les moyens préventifs ne semblent guère connus et que le recours à l'avortement et à la stérilisation sont ceux que l'on envisage le plus spontanément.

scolaire ou universitaire, et même un millier d'autres au-delà de 24 ans ; elles entrent pour 7 % dans l'effectif de la population féminine de 20 ans et plus et sont probablement en majorité célibataires.

La seconde explication de cette situation, outre les particularités d'une structure démographique urbaine et donc jeune, relève de ce phénomène de plus en plus commun aux grandes villes d'Afrique et que l'on a dénommé « les femmes libres » (VANDERSYPEN, 1977), ou plutôt, à Yaoundé, « les filles libres ». Un tel phénomène est, en quelque sorte, secrété par les évolutions en cours et les contradictions dans lesquelles se trouvent piégées les jeunes citadines.

On a vu qu'une fois « éduquées », les filles rejettent, beaucoup plus fréquemment que les hommes, le modèle traditionnel des relations conjugales et posent des exigences de respect et d'amour auxquelles leurs partenaires éventuels sont nettement moins sensibles. Incapables d'imposer leurs propres aspirations que ni les hommes ni même les femmes des autres générations n'acceptent, elles se trouvent en réalité rejetées vers le célibat, tandis que les citadins même « éduqués » épousent des filles de la brousse, moins exigeantes. Ainsi R. CLIGNET (*op. cit.*) observe-t-il que, dans un groupe de citadins éduqués de Yaoundé et de Douala, celui des enseignants de l'école primaire publique, 36 % des institutrices de plus de 35 ans sont restées célibataires et seulement 16 % des instituteurs de même âge.

Outre le fait d'avoir poussé des études au-delà du cycle primaire, la citadine instruite se singularise aussi par son désir d'exercer une activité rémunérée. Malgré l'appréciable complément que peut apporter une telle activité aux ressources du foyer, peu de maris acceptent que leur femme fasse autre chose que le travail des champs. D'une part, ils y voient une atteinte à leur autorité, à leur prestige, le chef de famille étant celui qui apporte l'argent. Mais ils y voient surtout un risque d'indépendance de la femme et une menace pour la stabilité du foyer. Les opinions sont ici unanimes, et WEEKES-VAGLIANI les résume ainsi : « Lorsque les femmes travaillent à l'extérieur, il n'y a plus ni amour ni respect ; une femme qui gagne beaucoup d'argent ne s'occupe plus de son mari et cela conduit au divorce » (*op. cit.* : 46-47).

Au divorce ou à une mésentente continuelle, beaucoup de citadines préfèrent donc le célibat, mais un célibat qui n'est nullement exclusif de la présence d'enfants, car la fécondité demeure, pour elles comme pour les autres, chose essentielle de la vie. « Le sentiment de la maternité est totalement dissocié du mariage. Le mariage est un moyen éventuel, tandis que la maternité est un besoin dont les femmes ne peuvent se passer » (De THE, 1965). Dans ce contexte culturel, la « libération de la femme » ne passe nullement par son affranchissement de la maternité.

Les hommes qualifient facilement, et abusivement, ces femmes libres de « prostituées ». Il s'agit en réalité de familles matrifocales, formées de célibataires ou encore de veuves ou de divorcées, car la ville sert aussi de refuge à ces dernières. Les avantages qu'elles tirent de cette façon de vivre compensent les inconvénients : liberté de quitter le conjoint en cas de conflit, pas de dot à rembourser, pas de problème d'argent avec le mari, et possibilité de garder des relations sans restrictions avec la famille.

Ce type de relations est en effet souvent l'occasion de problèmes dans les ménages. Les statistiques montrent que la moitié des couples entretiennent avec la famille élargie des relations régulières ; les autres ont tendance soit à les limiter, soit à les couper (MEY et SPIRIK). La coutume de la « dot », dont le paiement peut s'échelonner sur presque toute la vie d'un homme, entâche d'ambiguïté ces liens avec la belle-famille et provoque bien des disputes conjugales. Or il apparaît que les femmes mariées tiennent, dans la plupart des cas, à garder un contact étroit

avec leur propre famille et R. CUGNET n'hésite pas à écrire à ce propos : « La solidarité qui la lie à sa propre famille d'origine continue, nous semble-t-il, de prévaloir sur la solidarité conjugale. Les femmes continuent de faire davantage confiance à leur père, leur oncle, leurs frères ou leurs cousins qu'à leur mari. » Ainsi, vivre en femme libre permet de maintenir ces relations suivies sans problèmes. De même en est-il, peut-être plus paradoxalement, pour les épouses de polygames qui peuvent se faire remplacer temporairement dans les tâches ménagères par leurs co-épouses, ou encore pour celles qui ont une activité rémunérée et peuvent ainsi mieux faire accepter par le mari l'hospitalité qu'elles offrent sous le toit conjugal à leurs parents venus du village.

Ainsi, tandis que, pour les hommes, la fondation d'un foyer stable assorti d'une famille, nombreuse si possible, demeure un projet vital, pour les citadines, le projet est davantage celui d'une promotion personnelle, toujours fidèle aux valeurs de fécondité et de solidarité lignagère comme pour les hommes, mais dégagée des contraintes imposées par le mariage traditionnel. Scolarisation et christianisation se sont conjuguées, dans le sud du Cameroun, pour conduire à cet affranchissement et les propos des femmes recueillis par J.F. VINCENT prouvent combien les intéressées en sont conscientes. « Le christianisme a donné la parole aux femmes, dit ainsi l'une d'elles ; avant le christianisme, il n'y avait pas de chemin entre le mari et la femme, pas moyen de s'exprimer. Les femmes n'avaient pas la bouche, le christianisme leur a donné la parole » (1976 : 69). Ajoutons que la scolarisation leur a donné la possibilité d'une indépendance économique et que les missionnaires n'avaient sûrement pas imaginé ouvrir la porte à une telle liberté.

Mais il serait bien faux de prétendre que la prostitution caractérisée est inexistante à Yaoundé. Des enquêtes démographiques ont avancé des chiffres : 2 700 en 1967. Il est en réalité fort difficile de cerner les limites du phénomène car il ne faudrait le confondre ni avec celui des familles matrifocales où l'homme est interchangeable, ni avec celui des « mariages à l'essai », même instables, et même si toutes les transitions sont imaginables qui conduisent de l'un à l'autre. On manque ici de données précises et les statistiques des recensements ne reposent que sur des impressions subjectives des enquêteurs. Il existe d'une part une prostitution « classique », par racolage aux sorties de cinémas, dans les bars et les boîtes de nuit, particulièrement lors des week-ends. Il existe aussi une prostitution occasionnelle, celle qui permet d'arrondir les fins de mois difficiles ou encore une prostitution « de circonstance » qui sert à régler les dépenses exceptionnelles (BARBIER *et al.*, 1978 : 82-83), et mieux vaudrait, à ce propos, méditer sur la misère urbaine que sur le relâchement des mœurs. « C'est ainsi, écrivent les mêmes auteurs, que le chômage féminin, l'inflation (des prix) des produits vivriers, les besoins nouveaux nés du contact avec la "société de consommation" et un certain désir d'aventure et d'affranchissement social sont les facteurs principaux de l'offre sur le marché de la prostitution en ville. La demande, favorisée par le déséquilibre entre les sexes, le retard dans l'âge au mariage, le goût de l'aventure et le tourisme "administratif" ou international est non moins importante. Il en résulte une pratique presque banale de la prostitution féminine en ville. »

### *L'éducation des enfants*

Les problèmes liés à l'éducation des enfants à Yaoundé ont été abordés par l'enquête qu'ont menée MEY et SPIRIK. Depuis une dizaine d'années se répand à Yaoundé une pratique du vagabondage et du « banditisme » de jeunes et d'enfants dont le développement fut d'ailleurs plus tardif ici qu'à Douala. C'est le

fait d'enfants de 10 à 15 ans, parfois plus jeunes, plus ou moins organisés en bandes, qui s'offrent à garder les voitures garées en ville, à porter les cartons des ménagères au marché, et menacent de réelles représailles celles qui tenteraient de refuser cette « aide » imposée. C'est aussi le fait de jeunes gens qui attaquent les passants, parfois arrêtent les voitures et dépouillent leurs occupants. Pour l'Européen comme pour l'Africain, Yaoundé n'est plus une ville où l'on peut se promener en toute sécurité le soir, et la faiblesse de l'éclairage urbain y contribue.

De telles exactions ne semblent pas nécessairement dues à des jeunes abandonnés par leur famille. Il semble plutôt s'agir soit d'orphelins recueillis ou d'enfants confiés en ville à une sœur, un oncle ou quelque autre parent qui n'arrive pas à les « suivre », soit de jeunes dont les parents sont eux-mêmes citadins mais désormais sans prise sur l'éducation de leurs enfants.

Il ne fait pas de doute que la multitude des influences auxquelles la vie urbaine expose les enfants (école, rue, cinéma, radio...) exige de nouvelles formes d'interventions éducatives que la tradition est impuissante à offrir. De ce point de vue les citadins hésitent et ne savent plus quelle attitude prendre ni vers quelle référence se tourner. L'opinion la plus commune est que la famille doit continuer à jouer un rôle déterminant dans l'éducation des enfants. C'est du moins ce que pensent plus de la moitié des répondants de l'enquête de MEY et SPIRIK. Mais leur désir se trouve en quelque sorte contredit par les réalités de la vie urbaine qui, en pratique, réduisent l'univers familial au groupe du foyer restreint et ajoutent bien d'autres instances de formation. Il est d'ailleurs des parents, dépassés par les faits, et pour qui le seul recours éducatif consiste à se tourner vers les spécialistes ou les institutions extrafamiliales, voire la police ! Il en est aussi, en moindre proportion, qui constatent leur totale impuissance à comprendre leurs enfants et à agir sur eux ; ils démissionnent de leur rôle et renoncent à tout projet éducatif.

Ces différentes attitudes ne sont pas sans rapport avec le degré d'instruction des parents. Les moins scolarisés sont ceux pour qui la famille élargie devrait avoir le rôle éducatif essentiel, mais ils comptent aussi le plus de « démissionnaires », faute de pouvoir réaliser un tel vœu. Les parents d'instruction moyenne souhaitent plutôt concilier harmonieusement les influences de la famille restreinte, du milieu urbain et de l'école, tandis que les plus instruits se tournent davantage vers les institutions spécialisées, peut-être parce qu'ils en connaissent mieux l'existence et ont les moyens d'y recourir.

Mais l'opinion prévalente demeure que la « grande famille » doit, ou devrait, toujours guider l'éducation des enfants, et ce décalage entre la pratique urbaine et cette conception générale plutôt traditionnelle est la source d'un fréquent sentiment d'échec. La multiplication des influences non contrôlables, la situation matérielle difficile des foyers urbains, les besoins toujours grandissants, la crise de l'autorité née du renversement des rôles socio-économiques, provoquent une totale inadaptation des images directrices de l'éducation que portent en eux les citadins. Les vertus prônées par la tradition et que les parents s'efforcent de transmettre à leurs enfants : respect, politesse, hospitalité, obéissance... se trouvent chaque jour contredites, sinon niées, par les nouveaux critères du monde urbain. La réussite économique et sociale passe par l'individualisme, la compétition, la sélection, et c'est là « l'école de la ville » dont les adultes ne peuvent préserver leurs enfants.

Le double clivage qui partage la société urbaine et chacun des citadins appelle encore ici à une conciliation que chacun tente au mieux, pour soi comme pour ses enfants. Certains la réussissent, d'autres échouent totalement. Il n'y a plus aujourd'hui un seul et unique code de comportement valable tant sont inédites les situations vécues.

La société de Yaoundé est aujourd'hui un tissu de contradictions, un « potentiel de conflits », pour reprendre l'expression de MEY et SPIRIK. Partout, les rôles et les fonctions sont redistribuées. Les changements ne sont ni linéaires ni harmonieux et des déséquilibres souvent dangereux pour la société comme pour l'individu apparaissent à tout moment. La société urbaine se cherche encore. Sans disparaître, les anciennes structures et références s'adaptent, de façons d'autant plus diverses qu'elles ne sont pas les mêmes pour tous les citoyens. Elles prennent, avec des degrés variables de réussite, des formes nouvelles et font peu à peu éclore une société originale, celle d'une ville africaine.

### Annexe 8

*Les disparités d'accès aux commodités  
et aux consommations de la ville  
selon les groupes socio-économiques (Source : M.A.E.T.U.R.)*

	Accès aux services urbains (%)				Niveaux de consommation (%)		
	Branchement privé eau	Branchement privé élec.	Ramassage ordures	Voierie carross.	Eau L/P/J	Electr. Kwh/P/Mois	Espace m <sup>2</sup> /habitant
Groupe I	10,8	22,2	48,9	46,6	23,3	1,2	45,9
Groupe II	76,8	75,9	54	84,1	65,1	8,6	80,9
Groupe III	100	100	100	100	46,8	29,6	277,7

### Annexe 9

*Structure des dépenses  
selon les groupes socio-économiques  
(Source : M.A.E.T.U.R.)*

Nature des dépenses (%)	Groupe I	Groupe II	Groupe III
Nourriture	38,3	34,5	26,7
Loyer	8,8	11,8	-
Energie	6,0	9,4	7,4
Transport	6,1	9,3	8,4
Vêtement	5,9	6,6	9,5
Loisirs	9,5	7,8	9,9
Santé	5,3	4,3	5,5
Education	4,7	6,4	28,1
Aide famille	5,1	5,1	4,5
Tontine	10,2	4,8	-

Annexe 10  
*Classement des catégories socioprofessionnelles  
selon le niveau des revenus moyens mensuels par ménage  
(Source : S.E.D.E.S., 1965)*

Catégories	Classement selon le revenu	Classement selon le salaire
Cadres supérieurs de l'Administration	698	838
Fonctionnaires A, B et assimilés	544	712
Cadres secteur privé moderne	329	428
Fonctionnaires C, D et auxiliaires	220	280
Taxis, petits cars	170	
Journaliers de l'Administration	97	102
Employés commerce et transports	91	103
Artisans	88	
Patrons boutiques, bars	82	
Employés bâtiment, T.P., industrie	64	78
Prostituées	54	
Services domestiques chez Européens	48	50
Petit commerce	33	
Services domestiques chez Camerounais	28	34
Salariés boutiques, bars	24	24
Agriculture	19	
Moyenne par ménage	100	100

Annexe 11  
*Classement des catégories socioprofessionnelles  
selon le niveau des dépenses par tête et par mois  
(Source : S.E.D.E.S., 1965)*

Catégories	Classement selon les dépenses
Cadres formés à l'étranger	356
Fonctionnaires A et B	316
Gendarmes et militaires	167
Fonctionnaires C et D	127
Artisans	111
Journaliers de l'Administration	105
Prostituées	104
Salariés boutiques, bars	95
Employés commerce et transports	95
Employés bâtiment, T.P., industrie	92
Taxis, petits cars	91
Divers secteur privé moderne	89
Patrons boutiques, bars	80
Divers inactifs	69
Domestiques chez Camerounais	68
Services divers	49
Petit commerce	46
Domestiques chez Européens	37
Chômeurs	33
Agriculteurs	20
Moyenne par tête	100

Annexe 12

*État matrimonial de la population âgée de 20 ans et plus :  
Yaoundé et population rurale de la province du Centre-Sud  
(Source : B.C.R., 1976)*

		Hommes								Femmes				
		Cél.	Monog.	2 f.	3 f.	4 f. et +	Vf	Div. Sép.	Total	Cél.	Mar.	Vve	Div. Sép.	Total
Yaoundé	Nbre	35487	34196	4110	718	228	543	942	76218	13702	37029	4276	2276	57283
	%	46,6	44,9	5,4	0,9	0,3	0,7	1,2	100,0	23,9	64,6	7,5	4,0	100,0
Centre-Sud rural	Nbre	48727	119841	17 571	3738	1526	9223	9262	209886	23942	169495	64464	7963	274864
	%	23,2	57,1	8,4	1,7	0,7	4,5	4,4	100,0	8,7	61,8	23,5	3,0	100,0

Annexe 13

*État matrimonial de la tranche d'âges 20-29 ans :  
Yaoundé et population rurale de la Province du Centre-Sud  
(Source : B.C.R., 1976)*

		Hommes								Femmes				
		Cél.	Monog.	2 f.	3 f.	4 f. et +	Vf	Div. Sép.	Total	Cél.	Mar.	Vve	Div. Sép.	Total
Yaoundé	Nbre	29706	9813	339	25	3	16	111	40013	10159	19492	161	459	30271
	%	74,3	24,5	0,8	0,1	-	-	0,3	100,0	33,6	64,4	0,5	1,5	100,0
Centre-Sud rural	Nbre	21635	15035	1104	65	10	71	460	38380	12791	35929	573	928	50221
	%	56,3	39,1	2,8	0,6	-	0,1	1,1	100,0	25,5	71,6	1,1	1,8	100,0

# Conclusion

## Population et emplois

Même avec les 450 à 500 000 habitants qu'elle compte vraisemblablement aujourd'hui, Yaoundé demeure, en apparence, une ville d'importance moyenne, comparée à d'autres capitales africaines qui approchent ou dépassent le million d'habitants. Elle donne, en outre, l'impression d'une croissance démographique jusqu'ici assez lente et harmonieuse et donc, peut-on imaginer, sans effet dévastateur sur son arrière-pays. En ce sens, elle serait, dans le sud du Cameroun, une ville plus « sage » que Douala, la grande ville du pays par excellence, et, contrairement à celle-ci, elle aurait ainsi pu échapper aux problèmes vite insurmontables d'une croissance trop rapide.

Pourtant l'apparence est trompeuse. Même s'il est vrai que Yaoundé a commencé son décollage démographique plus tardivement que Douala, le rythme de la croissance de sa population est aujourd'hui équivalent. Bien plus, cette croissance est dangereusement artificielle parce qu'elle ne repose pas, à la différence de Douala, sur des activités réellement productives. Elle a bien, par le volume et le développement de sa population, une allure de grande ville, mais elle se trouve dépourvue d'activités propres à étayer son gonflement démographique et à le justifier. Elle est, en ce sens, une ville fragile.

Doubleant sa population tous les sept ou huit ans, elle pèse d'un poids démographique croissant sur son environnement régional et national (tabl. 42) et les projections avancées par les experts sont, à cet égard, inquiétantes.

Tableau 42  
*La population de Yaoundé  
dans l'ensemble régional et national (en %)*

Années	Département de la Méfou	Province du Centre -Sud	Cameroun
1965	40,6	10,2	2,0
1969	55,7	14,0	2,8
1976	-	20,3	3,9
1980 (1)	-	26,9	5,2
2000 (1)	-	( 49,7 ( 69,4	( 9,6 ( 16,0

(1) Projections Banque Mondiale, deux hypothèses pour l'an 2000

Dès 1969, elle concentrait plus de la moitié de la population du département de la Méfou, avant d'en être détachée pour former celui du Mfoundi. En 1976, le cinquième des habitants de la Province du Centre-Sud y vivaient et, aujourd'hui, probablement plus du quart. De même ne cesse de progresser la part de sa population dans l'ensemble national, jusqu'à en constituer 10 à 15 % en l'an 2000.

L'urbanisation du Cameroun méridional ne touche donc plus seulement la région côtière avec le développement de la ville de Douala, mais s'étend de plus en plus largement à celle de l'intérieur. A long terme apparaît là une source de déséquilibre pour le pays : à un Sud dont la population serait en majorité urbanisée s'opposera un Nord demeuré en grande partie rural, mais dont la production agricole serait cependant bien incapable de subvenir à l'approvisionnement des villes devenues trop grandes. L'ouest du Cameroun (Moungo, Pays bamiléké), avec sa forte urbanisation, préfigure en quelque sorte, le résultat de cette évolution en cours.

D'un point de vue plus régional, la croissance démographique continue de la ville n'est pas sans rapport avec la stagnation de l'économie cacaoyère du Sud que les Autorités, malgré leurs efforts, ne parviennent pas à relancer. L'attrait de la grande ville est désormais trop fort pour ne pas l'emporter sur les éventuels avantages que pourraient offrir les campagnes aux jeunes générations. Entre les deux milieux de vie, l'urbain et le rural, le déséquilibre, qui touche tous les aspects de la vie économique et sociale, est désormais trop profondément marqué. Seule, une reconversion des activités agricoles qui seraient non plus orientées exclusivement vers les marchés extérieurs, mais vers une symbiose, avantageuse aux deux parties, avec la vie urbaine, pourrait relancer l'activité des campagnes. C'est le prix qu'il faudra mettre si l'on veut réussir à contenir l'émigration rurale avant qu'elle ne devienne rapidement « exode » généralisé.

Le jeu de plusieurs types de mécanismes a jusqu'ici permis une insertion relativement satisfaisante des immigrés dans l'économie urbaine. Pour les uns, ceux qui viennent du Sud forestier, la proximité du village d'origine avec lequel d'étroites relations sont gardées, permet de pallier, vaille que vaille, aux difficultés de l'existence en ville. Le village approvisionne, dans toute la mesure du possible, le foyer urbain en produits vivriers d'ailleurs parfois cultivés par l'épouse, et il reste lieu de refuge en cas d'adversité (chômage, faillite...) et avant le retour définitif à l'heure de la vieillesse. Il n'en sera probablement plus de même pour la seconde génération des immigrés, celle qui ne saurait plus concevoir d'autre milieu de vie qu'urbanisé. Mais aussi, la croissance de la ville est désormais, et de plus en plus, le fait d'une immigration d'origine plus lointaine, en majorité bamiléké, dont l'une des caractéristiques, comparée à la précédente, est l'esprit de non-retour. Certes le secteur de l'artisanat, celui du commerce où excellent ces immigrés, ont réussi jusqu'à présent à absorber les flux de ces migrants grâce aux effets d'une solidarité tribale restée entière. Il n'est nullement certain qu'une telle filière d'insertion urbaine puisse fonctionner encore longtemps et répondre à la demande de nouveaux venus toujours plus nombreux.

Déjà certains secteurs artisanaux (textiles, bois) sont saturés. Il n'existe pas ici d'industries susceptibles d'offrir des emplois en grand nombre. Le bâtiment et les travaux publics sont, dans la conjoncture actuelle les principaux domaines d'emploi dans le secteur secondaire (8 %), suivis par les petites industries de transformation et les industries alimentaires. Mais, dans l'ensemble, le secteur secondaire n'offre que deux emplois sur dix à Yaoundé quand l'informel en fournit trois et le tertiaire les cinq autres. Services et Administration sont donc encore sources des revenus de la majorité des citoyens. C'est là, à la fois, l'effet du rôle de capitale administrative et politique du pays dévolu à la ville et celui d'une scolarisation d'une ampleur inhabituelle en Afrique : dans le Centre-Sud, 92 % des enfants de 6 à 15 ans sont scolarisés et même 94 % pour Yaoundé.

Mais en même temps, les progrès de la scolarisation secondaire et technique des filles, de plus en plus généralisée, contribuent à féminiser nombre de ces emplois de bureau jusqu'alors réservés aux hommes. Peu à peu, ceux-ci se trouvent évincés de ce secteur tertiaire privé et surtout public qui avait si bien

assuré la promotion sociale des précédentes générations. Ainsi, non seulement le décollage démographique de Yaoundé n'a pas été accompagné de créations d'emplois d'importance comparable et suffisamment diversifié, mais l'évolution sociale tend, en outre, à venir aussi réduire les chances des jeunes hommes sur le marché du travail.

## Doter le Cameroun d'une véritable capitale

Certes aujourd'hui, et pour une dizaine d'années encore, les activités liées au bâtiment battent leur plein à Yaoundé, car la ville est actuellement en totale transformation et veut recomposer son cadre de façon nouvelle et planifiée.

Envisagée et commencée voici une bonne quinzaine d'années, la transformation du tissu urbain s'est récemment accélérée et impose à la morphologie de la ville une véritable mutation. Les changements en cours présentent deux grands aspects. L'un consiste à restructurer, en les desserrant, les peuplés quartiers d'immigration dans lesquels les densités de population et l'entassement des cases ont atteint la limite du supportable. C'est le cas de toute la zone nord-ouest de la ville (Mokolo, Messa, La Briqueterie) et, plus généralement, de la couronne presque complète des quartiers entourant le centre ville historique : Mvog Ada, Mvog Mbi, Nkondongo, Awaé, Nlongkak déjà en partie détruit. Faute de pouvoir être relogés sur place, les habitants ainsi « déguerpis » se voient proposer, lorsqu'ils sont légalement propriétaires, un lot où ils peuvent construire dans l'un des quartiers nouveaux de la ville. Les premiers créés furent ceux de l'est de la ville : Essos, Nkondongo, mais d'autres s'édifient au nord : Mbala, Nkomkana, Carrière. D'un standing nettement plus élevé, les « cités », souvent construites par la Société Immobilière du Cameroun, proposent des logements en dur : la plus récente est celle de la « Cité Verte » à l'ouest de la ville tandis que l'opération Biyem-Assi, au sud-ouest, est actuellement en plein chantier, notamment sous l'impulsion de la M.A.E.T.U.R. Le principal problème de ces quartiers neufs, outre leur éloignement du centre ville où se concentre encore la majorité des emplois, est celui de leur sous-équipement en services essentiels (voirie très sommaire, ramassage des ordures non assuré, absence de dispensaires, de terrains de jeu, etc.).

Le second aspect de la rénovation urbaine en cours, le plus spectaculaire et pour l'instant le plus avancé, consiste en une véritable reconstruction du centre ville jugé trop vieillot et indigne d'une capitale nationale. La vallée où se situait l'ancienne gare ferroviaire devient peu à peu, au prix de considérables travaux de terrassement, une « Voie Triomphale » comparable aux Champs-Élysées. Les commerçants sont invités de façon pressante à construire en hauteur et à moderniser les façades et vitrines tandis que les Pouvoirs Publics recherchent des architectures originales et parfois grandioses pour les nouveaux bâtiments ministériels ou administratifs. Aujourd'hui et pour quelque temps encore, le centre ville fait l'effet d'un immense chantier de reconstruction.

Cette transformation générale va de pair avec la mise au point d'un nouveau S.D.A.U. en cours d'élaboration. Un nouvel agencement des voies urbaines est prévu qui permettra de décongestionner la circulation automobile. Le principe retenu serait celui de deux boulevards circulaires concentriques, l'un entourant le

centre de la ville et dont la Voie Triomphale est le premier élément, l'autre circonscrivant l'espace actuellement urbanisé et permettant de détourner le trafic de transit. En attendant l'aboutissement probablement lointain de tels projets, on constate que la voirie urbaine est aujourd'hui très dégradée, rendant la circulation fort dangereuse ; la ville ne dispose pas des moyens nécessaires à son entretien.

Ainsi, la conjonction de ces diverses opérations, qui visent à la fois à embellir la capitale et à la rendre plus fonctionnelle, devrait la mettre mieux à même de soutenir avantageusement la comparaison avec d'autres villes de même rang.

## Au service de la population et du pays

Mais il ne suffit pas, pour construire une ville, de tracer des avenues et d'édifier des bâtiments. Outre une activité productrice dont on a vu la faiblesse ici, toute ville se définit par la prestation d'un certain nombre de services à la disposition tant des citoyens que des habitants de la région.

Or les commodités et services qu'offre Yaoundé sont, d'une façon générale, en deçà des besoins de la population tant urbaine que rurale. Les équipements proprement urbains (voirie, éclairage, adduction d'eau...) sont insuffisants, les équipements sociaux (enseignement, santé, etc.) sont surchargés et généralement vétustes. De toute évidence, mis à part un enseignement supérieur souvent à vocation inter-africaine, ce n'est pas à ce type d'investissements que l'on a accordé la priorité.

Enfin, même s'ils n'ont pas été concluants, les efforts réalisés pour tenter d'améliorer le ravitaillement vivrier de la capitale ont récemment conduit à reconsidérer le problème de façon plus réaliste et dans toute son étendue : celle d'une réorientation et d'une réanimation de la production paysanne dont les résultats ne seront perceptibles qu'à long terme. Dans l'immédiat, l'inflation continue des prix des produits alimentaires, difficilement contrôlables, pèse de plus en plus lourd sur les budgets des citoyens les plus démunis. On estime que 80 % des ménages y consacrent 40 % de leurs ressources et sont ainsi obligés de renoncer aux commodités attendues du milieu urbain : logement décent, soins, services essentiels. La société urbaine est en effet fondamentalement inégalitaire, de sorte que seule une minorité réduite appartenant le plus souvent à l'aristocratie de l'Administration (les « Grands » selon le langage populaire), bénéficie réellement des avantages du « vivre en ville ».

Régissant toute l'administration et la politique du pays, Yaoundé renforce sans cesse, et de façon quasi naturelle, son pouvoir d'attraction régional et national. Aucune des petites villes du Sud n'a réussi à échapper à son emprise et à garder quelque autonomie économique : leur stagnation démographique reflète combien la capitale draine vers elle la quasi totalité de l'émigration rurale.

L'imperfection des infrastructures de transport limite cependant Yaoundé dans ses relations et ses échanges. Avec le reste du monde : l'aéroport dont la piste est trop courte et que le relief du site ne permet pas de modifier, ne peut accueillir les vols de gros porteurs. Avec le reste du pays et notamment les deux grandes villes les plus proches, Douala et Bafoussam : la rénovation ou même la reconstruction des voies de communications (rail et route) sont en cours ou prévues à brève échéance, mais leur insuffisance notoire explique en partie la stagnation

économique de la ville et le désintéret des industries à son égard ; le Transcamerounais qui la relie à Ngaoundéré ne saurait suffire à y remédier car les échanges avec le Nord, très spécialisés, ne portent que sur un volume réduit.

Avec sa région proche, les relations de la ville, multiples, sont de domination plus que d'échanges. La campagne, sous-équipée et incapable de répondre aux aspirations des générations actuelles, voit ses habitants se tourner vers la ville dont ils attendent des emplois et utilisent les services, en dépit de leur insuffisance. Elle est, pour la ville, réserve de main-d'œuvre, que l'on commence pourtant à trouver trop nombreuse, et source de produits vivriers d'ailleurs jugés trop onéreux. Si la ville attend ainsi de la campagne qu'elle pourvoie à ses besoins essentiels, on ne peut cependant parler ici d'échanges véritables. Boissons, cigarettes, pain, produits importés et trop chers pour les paysans : la gamme des biens offerts par la ville est des plus limitée, et les diplômés qu'elle forme ne reviennent pas au monde rural. Elle n'a pas su jouer, jusqu'ici, le rôle d'animation d'une région que l'on pouvait attendre d'elle : elle s'est contentée d'utiliser sa région, d'en tirer parti.

Pourtant les limites de cette absence d'une politique qui serait conçue au niveau régional et dont le pôle d'impulsion serait Yaoundé, semblent aujourd'hui reconnues et le problème du ravitaillement vivrier de la ville en a fait toucher du doigt le danger. Une autre orientation semble se dessiner, annoncée dans les intentions mais encore discrète et hésitante dans les choix qu'elle implique (reconversion agricole, organisation de villages-centres offrant aux ruraux les équipements indispensables, développement économique des petites villes...). Même devenue ville prestigieuse et grandiose, la capitale camerounaise aura, sans doute plus que jamais, besoin d'un arrière-pays prospère dont les bases économiques soient solidement assurées et où les hommes aient plaisir à vivre.

*Achères, septembre 1981.*

# Bibliographie

## La capitale et son environnement

- Amtsblatt für das Schutzgebiet Kamerun. Berlin.  
ASSOUMOU (J.), 1977. - L'économie du cacao. P. Delarge. 351 p., Paris.  
CHAMPAUD (J.), 1966. - L'économie cacaoyère du Cameroun. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. III, n° 3, pp. 105-124.  
Deutsches Kolonialblatt. Berlin.  
FRANQUEVILLE (A.), 1968. - Le paysage urbain de Yaoundé. *Cah. d'Outre-Mer* n° 82, avril-juin, pp. 113-154.  
LABURTHE-TOLRA (P.), 1970. - Yaoundé d'après Zenker (1895). *Ann. Fac. Lettres et Sc. Hum. de Yaoundé*, n° 2, 113 p.  
MORGEN (C. von), 1893. - A travers le Cameroun du sud au nord. Trad. P. Laburthe-Tolra, 2 t., 1972. Yaoundé.  
MYENG (E.), 1963. - Histoire du Cameroun. Présence Africaine. Paris.

## La population Croissance et structures démographiques

- BILLARD (P.), 1955. - Yaoundé, étude de géographie urbaine. D.E.S., 50 p. dact., Grenoble.  
Bureau Central du Recensement (B.C.R.), s.d. - Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976. Vol. I, t. 2. Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale. Ministère de l'Économie et du Plan. Yaoundé.  
Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1980. - Projet de Développement Urbain (P.D.U.) : Yaoundé - Douala. Étude de factibilité. Rapport définitif. 7 vol. Halcrow Fox & Partners.  
DONGMO (J.-L.), 1980-a. - Le dynamisme bamiléké. Essor démographique, expansion spatiale et réussite économique. Thèse. Ed. provisoire. Paris X.  
DONGMO (J.-L.), 1980-b. - L'attraction migratoire nationale des deux capitales camerounaises Douala et Yaoundé. *Cah. d'Outre-Mer* n° 129, janv.-mars, pp. 49-64.  
FRANQUEVILLE (A.), 1979. - Croissance démographique et immigration à Yaoundé. *Cah. d'Outre-Mer* n° 128, oct.-déc., pp. 321-354.  
S.E.D.E.S. - Direction de la Statistique générale : s.d. - Résultats du recensement de la ville de Yaoundé (1957). Population autochtone. Ministère des Affaires Économiques. État du Cameroun. 151 p. *multigr.*, plan.  
Service de la Statistique, 1963. - La population de Yaoundé en 1962. Ministère de l'Économie nationale. 137 p. *multigr.*, annexes.  
Service de la Statistique et de la Comptabilité nationale, 1970. - La population de Yaoundé en 1969 - Résultats principaux. 116 p. *multigr.*  
VENNETIER (P.), 1976. - Les villes d'Afrique tropicale. Coll. Géographie. Masson. 192 p.  
ZENNGUELE (R.), 1972. - Problèmes démographiques de la croissance urbaine à Yaoundé. *Colloques internationaux du CNRS n° 539 : La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, pp. 1089-1103.

## L'espace urbain

- BOPDA (A.), 1979-80. - La transformation du centre ville de Yaoundé. Mém. Maîtrise. 142 p. *multigr.*, Yaoundé.  
Bureau Central du Recensement (B.C.R.), s.d. - Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976. Vol. I, t. 2. Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale. Ministère de l'Économie et du Plan. Yaoundé.  
DEPRUN & TCHAKOUNTO, 1979. - La S.I.C. va-t-elle pouvoir enfin construire ? *Équipement Informatiques* n° 3. Janvier-février-mars (24-25).  
Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1979. - Rapport d'enquêtes socio-économiques à Yaoundé. Service des Études et des Statistiques. 36 p. *multigr.*

- Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1980. - Projet de développement urbain (P.D.U.) : Yaoundé-Douala. Étude de factibilité. 7 vol. Rapport définitif. Halcrow Fox & Partners.
- Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat. - Compte-rendu de réunion du 25 novembre 1980 et du 30 janvier 1981. Cellule d'Urbanisme.
- DOUANDJU (J.-L.), 1977. - Les problèmes d'aménagement de Yaoundé (assainissement et habitat). Thèse 3<sup>e</sup> cycle. École d'art et d'architecture. 2 t. 80 et 40 p. *multigr.*, Marseille-Luminy.
- EYANGO-KOUO (Ph.), 1970. - L'évolution de l'habitat traditionnel africain (diagnostic et cadre de réaménagement à Yaoundé). Thèse 3<sup>e</sup> cycle. Paris Sorbonne. 277 p. *multigr.*
- FRANQUEVILLE (A.), 1968. - Le paysage urbain de Yaoundé. *Les Cahiers d'Outre-Mer* n° 82 (113-154). Bordeaux.
- KIET SRANG, 1972. - Hydrologie d'un bassin versant en zone urbaine : le bassin versant de Yaoundé. 26 p. *multigr.*, ORSTOM Yaoundé.
- LABURTHE-TOLRA (Ph.), 1970. - Yaoundé d'après Zenker (1895). *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines* n° 2, 113 p.
- LEROY (D.), 1971. - Le centre commercial de Yaoundé. Étude de géographie économique. Mém. Maîtrise. 106 p. *multigr.*, Yaoundé.
- M.A.E.T.U.R. : 1978. - Enquête sur les caractéristiques socio-économiques des ménages et les conditions actuelles d'habitat à Yaoundé. 3 vol.
- MAXIMY (R. de) et MOUGOUE (B.), 1980. - L'habitat à Yaoundé. 16 p. *multigr.* et carte à 1/20 000.
- MBONO-SAMBA (M.), 1971. - Mvog Mbi, Awaé, Etam-Bafia, quartiers de Yaoundé. Étude géographique. Mém. D.E.S. Yaoundé.
- N'DIFO (M.E.), 1966. - Contribution à l'étude des problèmes d'urbanisme et d'habitat du plus grand nombre en Afrique : le cas concret de Yaoundé. 3 vol. 364 p. *multigr.*, annexes, plans. Institut d'Urbanisme. Paris.
- SALOMON (A.), NOUAFU (E.), ROUX-DUFORT (R.), 1963. - Ville de Yaoundé, Plan d'Urbanisme. Carte 1/10 000 et règlement.
- YOUANA (J.), 1980. - La Briqueterie : Habitat et logement, une étude de géographie humaine. Mém. Maîtrise. 81 p. *multigr.*
- X., 1920. - Rapport Annuel du Gouvernement Français sur l'Administration sous mandat des Territoires du Cameroun.
- X., 1977. - Aménagement du centre ville de Yaoundé. *Construction-Urbanisme Cameroun* n° 2 (49-59).

## *Activités et emplois*

- AHIDJO (A.), 1980. - Rapport politique. 3<sup>e</sup> Congrès de l'U.N.C., 13 janvier. Bafoussam. *Multigr.*
- BEUGAM (P.M.), JOVER (J.), POUYMIROU (J.-M.), TANGNINGE, 1976. - Étude du secteur menuiseries. Enquête Douala-Yaoundé. Mission A.F.C.A. auprès du C.A.P.M.E. 114 p., Douala.
- B.I.T., 1979. - Emploi et développement au Cameroun, perspectives sectorielles, 169 p. et annexes. Addis-Abeba.
- BRAAKHUIS (N.), LACHAUD (J.-P.), METTELIN (P.), 1979. - Recherches sur les activités informelles à Yaoundé. Centre d'Études d'Afrique Noire. Institut d'Études Politiques. 491 p. Bordeaux.
- Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1978. - Les activités à Yaoundé en 1978. 12 p. dact. inédit.
- Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1979. - Rapport d'enquêtes socio-économiques à Yaoundé. 36 p. mult. et tableaux. Rapport partiel.
- Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1980. - Projet de développement urbain (P.D.U.) : Yaoundé-Douala. Étude de factibilité. 7 vol. Rapport définitif. (Halcrow Fox & Partners).
- Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1980. - Note de synthèse sur la promotion de l'emploi. Extrait du rapport de synthèse provisoire. 3 p. mult. (Halcrow Fox & Partners).
- Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1980. - La zone sud de Yaoundé. Plan Directeur. 115 p. et annexes. (Halcrow Fox & Partners).
- Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1980. - Les emplois dans l'espace urbain de Yaoundé et de Douala. Situation et perspectives. Rapport d'avancement des études. 2 vol. pagin. multiple, annexes et cartes. Cellule d'Urbanisme & S.E.D.E.S.
- JOVER (J.), POUYMIROU (J.-M.), TANGNINE (E.), 1976. - Étude du secteur boulangerie : Enquête Douala-Yaoundé. Mission A.F.C.A. auprès du C.A.P.M.E. 123 p. *multigr.*, Douala.

- M.A.E.T.U.R., 1978. - Enquête sur les caractéristiques socio-économiques des ménages et les conditions actuelles d'habitat à Yaoundé. 3 vol.
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 1980. - Le marché camerounais. N° spécial, 7 nov., n° 1826 (2709-2939).
- METTELIN (P.), 1979. - Le secteur informel de la menuiserie. In : BRAAKHUIS *et al.* : Recherches sur les activités informelles à Yaoundé (122-346).
- Ministère de l'Économie et du Plan, s.d. - IV<sup>e</sup> Plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1976-1981). 597 p.
- NOUPEWOU (S.), 1978. - La restauration populaire à Yaoundé (étude géographique). D.E.S. 114 p. et annexes. Université de Yaoundé.
- O.I.T. (1978). - Enquête sur les petites et moyennes entreprises à Yaoundé. Enquête sur 285 petites et moyennes entreprises à Yaoundé.
- TCHANA (S.J.P.), 1978. - Le bois à Yaoundé. Approvisionnement et commercialisation. D.E.S. 112 p. Université de Yaoundé.

### *Vivre à Yaoundé : l'approvisionnement de la ville*

- Banque des États d'Afrique Centrale (B.E.A.C.) : Rapport d'activité. Exercice 1976-77.
- BARBIER (J.-C.), COURADE (G.), GUBRY (P.), 1978. - L'exode rural au Cameroun. CESS.CGN. I.S.H. ONAREST. *Travaux et Documents* n° 11. 113 p. *multigr.*
- BOUTRAIS (J.), 1978. - Deux études sur l'élevage en zone tropicale humide (Cameroun). *Trav. et Doc. de l'ORSTOM* n° 88, 194 p. Paris.
- BRAAKHUIS (N.), LACHAUD (J.-P.), 1979. - Les activités des marchés. In : Recherches sur les activités informelles à Yaoundé. CEAN. Bordeaux (347-480).
- Cameroon Tribune : Révolution verte, 1981. - Le bond en avant. N° spécial Comice Agro-Pastoral de Bertoua. 5-8 février. 80 p.
- CHAMPAUD (J.), 1965. - Atlas Régional Sud-Ouest 2. 10 cartes 1/500 000<sup>e</sup> et commentaire 85 p. *multigr.* ORSTOM Yaoundé.
- CHAMPAUD (J.), 1973. - Mom, terroir bassa. Atlas des Structures Agraires au sud du Sahara n° 9. ORSTOM-Mouton. 56 p. annexes.
- Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat (D.U.H.), 1979. - Rapport d'enquêtes socio-économiques à Yaoundé. Sce. des Études et de la Statistique. 36 p. *multigr.*
- DUPRIEZ (H.), 1980. - Paysans d'Afrique noire. *Terres et Vie*. 253 p. Nivelles.
- EBANGA METE (P.), 1980. - L'électricité à Yaoundé. Approche à travers la consommation en basse tension et l'approvisionnement de la ville. Mém. Maîtrise. Départ. de Géographie. Université de Yaoundé. 60 p. *multigr.*
- EDJOA (F.), 1978. - L'approvisionnement de Yaoundé en denrées alimentaires produites au Cameroun. D.E.S. Départ. de Géographie. Université de Yaoundé. 116 p. *multigr.*
- FRANQUEVILLE (A.), 1972. - Les relations ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 3 (337-387).
- FRANQUEVILLE (A.), 1976. - L'évolution du Marché Central de Yaoundé. Comparaison de deux enquêtes. In : Recherches sur l'approvisionnement des villes. *Mémoire CEGET*. (117-125). Bordeaux.
- LOWE (E.), 1970 ? - Passage de l'habitat individuel à l'habitat collectif au Cameroun. Mém. fin d'études. Institut d'Urbanisme de Paris. 149 p.
- M.A.E.T.U.R., 1978. - Enquête sur les caractéristiques socio-économiques des ménages et les conditions actuelles d'habitat à Yaoundé. 3 vol.
- MOREL (Y.), 1978. - Tableaux économiques du Cameroun. Collège Libermann. 232 p. *multigr.*, Douala.
- MORINIERE (J.-L.), 1972. - La région maraîchère intra et péri-urbaine de Yaoundé. In : Dix études sur l'approvisionnement des villes. *Travaux et Documents du CEGET* n° 7 (47-81). Bordeaux.
- N'SANGOU AROUNA, 1977. - Secteur refuge et développement économique au Cameroun. CESS. I.S.H. ONAREST. *Travaux et Documents* n° 6. 50 p. *multigr.*
- N'SANGOU AROUNA, 1977. - Offre et demande des produits vivriers dans la région de Yaoundé. CESS. I.S.H. ONAREST. *Travaux et Documents* n° 8. 77 p. *multigr.*
- Projet de Développement Urbain (P.D.U.) : 1980. - Yaoundé-Douala. Étude de factibilité. 7 vol. Halcrow Fox & Partners. D.U.H. Rapport définitif.
- PROVENT (A.), RAVIGNAN (F. de), 1977. - Le nouvel ordre de la faim. Ed. du Seuil. 150 p.

- S.E.D.E.S. : 1965. - Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé. MINEP. Sc. des Statistiques.
- SONEDIC, 1963. - Étude de l'approvisionnement de la ville de Yaoundé en produits vivriers et maraichers.
- TCHANA (J.-P.), 1978. - Le bois à Yaoundé. Approvisionnement et commercialisation. D.E.S. Départ. de Géographie. Université de Yaoundé. 112 p. *multigr.*
- TISSANDIER (J.), 1969. - Zengoaga (Cameroun). Atlas des Structures Agraires au sud du Sahara. ORSTOM - Mouton. 88 p.
- WEBER (J.), 1977. - Structures agraires et évolution des milieux ruraux : le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XIV, n° 2 (113-119).
- WENEZOUÏ (L.), 1979. - L'évolution d'une communauté éton dans un village proche de Yaoundé : Nkongmessa (Centre-Sud du Cameroun). Thèse 3<sup>e</sup> cycle, 2 vol. annexes. ORSTOM-EHESS. 507 p. *multigr.*

### *Vivre à Yaoundé : les équipements et leur utilisation*

- Annuaire National 1980. - République Unie du Cameroun. Ed. SOPECAM. Yaoundé. 405 p.
- B.I.T. : 1979. - Emploi et développement au Cameroun, perspectives sectorielles. 169 p. et annexes. Addis-Abeba.
- BITA MINSILI (D.), 1977. - Transports collectifs à Yaoundé. Mémoire de l'École Nationale Polytechnique. Yaoundé. (Cif. MBONDO-KANGA).
- Bureau Central du Recensement, s.d. - Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976. Vol. I, tome 2. Dir. de la Stat. et de la Comptabilité nationale. Ministère de l'Économie et du Plan.
- Bureau des Statistiques Scolaires : Statistiques Scolaires 1979-1980. Ministère de l'Éducation Nationale, Yaoundé (communication personnelle).
- Cameroun Tribune : n°s du 10 janvier 1981 et du 4 février 1981.
- DEBEL (A.), 1980. - Le Cameroun aujourd'hui. Ed. J.A. Paris. 255 p., 2<sup>e</sup> édition.
- Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat : 1980. - Projet de Développement Urbain (P.D.U.) : Yaoundé, Douala. Étude de factibilité. 7 vol. Rapport définitif. Halcrow Fox & Partners.
- FOTSO (E.), 1979. - Croissance urbaine et développement économique et social (cas de la ville de Yaoundé au Cameroun). Colloque de Démographie, Abidjan 21-26 janvier. O.N.U.-IFORD-CIRES. 31 p. *multigr.*
- FRANQUEVILLE (A.), 1972. - Les relations ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 3 (337-387).
- I.F.O.R.D., 1979. - Enquête sur la mortalité infantile et juvénile. Réunion d'un Groupe de Travail (Yaoundé, 22-26 octobre 1979). Document de travail inédit. 23 p. *multigr.*
- M.A.E.T.U.R., 1978. - Enquête sur les caractéristiques socio-économiques des ménages et les conditions actuelles d'habitat à Yaoundé. 3 vol.
- MARGUERAT (Y.), 1969. - Problèmes géographiques de l'enseignement au Cameroun. ORSTOM, Yaoundé. SH n° 58. 82 p. *multigr.*
- MARTIN (J.-Y.), 1978. - Différenciation sociale et disparités régionales. Le développement de l'éducation au Cameroun. I.I.P.E. 106 p. *multigr.*
- MBONDO-KANGA (Th.), 1981. - Le secteur des transports urbains au Cameroun. Communication à la Conférence sur les Transports urbains dans les pays en voie de développement. Institut de Recherche des Transports. 30 mars-2 avril 1981. Palais de l'UNESCO. 14 p. *multigr.*
- NGWE (E.), 1979. - L'enquête sur la mortalité infantile et juvénile à Yaoundé. Colloque de Démographie, Abidjan 21-26 janvier. O.N.U.-IFORD-CIRES. 23 p. *multigr.*
- S.E.D.E.S. : 1964. - Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé. Ministère des Affaires Économiques et du Plan.

### *La société urbaine*

- BARBIER (J.-C.), 1971. - Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang. Aspects sociologiques de l'émigration bamiléké en zone de forêt, dans le Département du Nkam. ORSTOM, Yaoundé, 303 p. *multigr.*

- BARBIER (J.-C.), 1971. - Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang. Aspects sociologiques de l'émigration bamiléké en zone de forêt, dans le Département du Nkam. ORSTOM, Yaoundé, 303 p. *multigr.*
- BARBIER (J.-C.), COURADE (G.), GUBRY (P.), 1978. - L'exode rural au Cameroun. *Travaux et Documents de l'I.S.H.* n° 11. ONAREST, Yaoundé, 113 p. *multigr.*
- BINET (J.), 1959. - Le mariage en Afrique Noire. Ed. du Cerf. Coll. Foi Vivante. 176 p.
- Bureau Central du Recensement : s.d. - Recensement général de la population et de l'Habitat d'avril 1976. Vol. I, t. 2. Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale. Ministère de l'Économie et du Plan.
- CLIGNET (R.), 1972. - Quelques remarques sur le rôle des femmes africaines en milieu urbain : le cas du Cameroun. *Canadian Journal of African Studies.* 6 (2) (303-315).
- DELPECH (B.), 1978. - Du village au quartier. Les originaires de la Lékié à Yaoundé (Nkol Eton). *Travaux et Documents de l'I.S.H.* n° 10. ONAREST, Yaoundé, 220 p. *multigr.*
- DONGMO (J.-L.), 1980. - L'attraction migratoire nationale des deux capitales camerounaises Douala et Yaoundé. *Cah. d'Outre-Mer* n° 129. Janv.-Mars (49-64).
- ELA (J.-M.), 1980. - Le cri de l'homme africain. Ed. L'Harmattan. 173 p.
- HURAUULT (J.), 1970. - Essai de synthèse du système social des Bamiléké. *Africa*, vol. XV (1), janv.
- LOWE (E.), 1970 ? - Passage de l'habitat individuel à l'habitat collectif au Cameroun. Mém. fin d'études. Institut d'Urbanisme de Paris. 149 p.
- M.A.E.T.U.R. : 1978. - Enquête sur les caractéristiques socio-économiques des ménages et les conditions actuelles d'habitat à Yaoundé. 3 vol.
- MEY (G.), SPIRIK (H.), 1975. - La famille africaine en milieu urbain. Enquête socio-économique à Yaoundé (Cameroun). 210 p. *multigr.*
- S.E.D.E.S., 1967. - Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé, 1964-65. 3 fasc.
- THE (M.P. de), 1965. - Influence des femmes sur l'évolution des structures sociales chez les Bété du Sud-Cameroun. *Mémoire EPHE*, mars. 311 p. *multigr.*
- THE (M.P. de), 1970. - Des sociétés secrètes aux associations modernes (la femme dans la dynamique de la société bété). 1887-1966. Thèse 3<sup>e</sup> cycle, EPHE. 477 p.
- VANDERSYPEN (M.), 1977. - Femmes libres de Kigali. *Cah. d'Ét. Africaines*, n° spécial : Des femmes sur l'Afrique des femmes. Vol. XVII n° 65 (95-120).
- VINCENT (J.-F.), 1976. - Traditions et transition. Entretiens avec des femmes bété du Sud-Cameroun. *L'Homme d'Outre-Mer. Mém. ORSTOM.* Berger-Levrault. 167 p.
- WEEKES-VAGLIANI (W.), 1976. - Vie et structures familiales dans le Sud-Cameroun. Études techniques. Centre de Développement de l'O.C.D.E. Paris. 97 p.
- WIRTH (L.), 1938. - Urbanism as a way a life. *The American Journal of Sociology.* Vol. XLIV (1), july (1-24).

# Table des illustrations

## Liste des figures

	Pages
Fig. 1. Carte de situation .....	4
Fig. 2. La croissance de la population de Yaoundé .....	13
Fig. 3. Pyramide des âges de la population de Yaoundé en 1976 .....	16
Fig. 4. Les modifications de la pyramide des âges entre 1957-1976 .....	18
A. : entre 1957 et 1962 ; B. : entre 1962 et 1964 ; C. : entre 1964 et 1969 ; D. : entre 1969 et 1976.	
Fig. 5. Évolution de la structure par âges de la population de Yaoundé .....	20
A. : groupes d'âges décennaux ; B. : âges moyens	
Fig. 6. Immigrés et natifs du Mfoundi par grands groupes d'âges (1976) .....	21
Fig. 7. Origine des immigrants à Yaoundé (1976) par département de naissance .....	23
Fig. 8. Variations de l'origine des immigrants entre 1967 et 1976 .....	24
Fig. 9. Le site de Yaoundé .....	30
Fig. 10. Les principaux quartiers de Yaoundé .....	32
Fig. 11. Les grandes dominantes ethniques de l'immigration par quartiers .....	36
Fig. 12. Densité de la population de Yaoundé en 1976 .....	38
Fig. 13. Le tissu urbain de Yaoundé 1980 .....	44
Fig. 14. La nature du bâti à Yaoundé en 1980 .....	48
Fig. 15. Types de cases d'habitation .....	56
Fig. 16. Types de logements en location .....	57
Fig. 17. Les projets d'urbanisme .....	63
Fig. 18. A. Taux d'activité masculine par groupes d'âges en 1964 et en 1976 ; B. Répartition de la population active de 15 ans et plus .....	76
Fig. 19. Principaux équipements urbains : marchés, santé, enseignement .....	112
Fig. 20. Évolution de la consommation d'électricité à Yaoundé .....	127
Fig. 21. Le réseau de la S.O.T.U.C. 1981 .....	148

## Liste des photographies

	Pages
1. La zone nord-ouest de Yaoundé .....	41
2. Le lotissement d'Essos .....	43
3. Ancienne case de type colonial .....	50
4. Extension de la ville vers le sud-est .....	50
5. A Mokolo : case enfoncée dans les alluvions de l'Abiergue .....	52
6. Studios en location à Nkondongo .....	59
7. Nouveaux bâtiments ministériels au bord du lac .....	64
8. Construction du nouveau palais présidentiel .....	71
9. Au centre commercial : rue et carrefour de l'Intendance .....	87
10. Au centre commercial : avenue de l'Indépendance .....	87
11. Le « Marché des Femmes » .....	115
12. Bois à vendre au bord d'une route à l'est de Yaoundé .....	129
13. Cours du soir à la Mission catholique de Nlongkak .....	137

Sources : Les photographies sont de l'auteur à l'exception des n<sup>os</sup> 1 et 2.

## Liste des tableaux et annexes

	Pages
Tableau 1. La croissance de la population de Yaoundé .....	12
Table des illustrations .....	187

Tableau 2.	Le rythme de la croissance démographique .....	12
Tableau 3.	Évolutions de la composition par sexes (%) et du taux de masculinité à Yaoundé .....	15
Tableau 4.	Origine de la population de Yaoundé (1976) .....	21
Tableau 5.	Province de naissance des immigrés à Yaoundé (en % de chaque recensement) .....	24
Tableau 6.	Projections démographiques : taux constants .....	26
Tableau 7.	Projections démographiques : taux décroissants .....	27
	ANNEXE 1. Répartition de la population de Yaoundé par sexes et par groupes d'âges quinquennaux en 1976 .....	27
Tableau 8.	Les types de constructions à Yaoundé (1978) .....	49
Tableau 9.	Répartition des unités d'habitation urbaines suivant le mode d'occupation et le nombre de personnes concernées (1976) .....	54
Tableau 10.	Situation foncière de la zone nord-ouest de Yaoundé : propriétés de plus de 1 hectare .....	58
Tableau 11.	La taille des logements et leur occupation (1976) .....	59
Tableau 12.	Évaluation des besoins prévisibles en surface urbaine à Yaoundé .....	60
Tableau 13.	Évolution en pourcentages de la population masculine active et inactive de Yaoundé âgée de 15 ans et plus .....	74
Tableau 14.	Les inactifs masculins de 15 ans et plus en 1976 .....	74
Tableau 15.	Évolution en pourcentages de la composition de la population inactive masculine de 15 ans et plus .....	75
Tableau 16.	Évolution des taux d'activité des jeunes adultes masculins entre 1964 et 1976 .....	77
Tableau 17.	Évolution entre 1964 et 1976 des principaux types d'inactivité masculine entre 15 et 24 ans .....	77
Tableau 18.	Taux d'activité féminine par grands groupes d'âges en 1962, 1969 et 1976 .....	78
Tableau 19.	Effectifs de la population par grands secteurs d'activité en 1957, 1962 et 1976 .....	80
Tableau 20.	Répartition des emplois par grandes catégories .....	81
Tableau 21.	Répartition des emplois industriels .....	82
Tableau 22.	Répartition des emplois du « Tertiaire moderne » .....	85
Tableau 23.	Situation dans l'emploi de la population active de 15 ans et plus à Yaoundé (1976) .....	89
Tableau 24.	Les grands types d'activités artisanales à Yaoundé .....	89
Tableau 25.	Répartition des entreprises artisanales par grandes branches .....	90
Tableau 26.	Origine géographique, en %, des artisans et de la main-d'œuvre des métiers de l'habillement .....	92
Tableau 27.	La progression de quelques établissements de restauration .....	97
Tableau 28.	Principales activités commerciales du secteur non structuré .....	98
Tableau 29.	Perspectives d'évolution de la population active de Yaoundé .....	103
	ANNEXE 2. Répartition de la population de 15 ans et plus selon la situation d'activité en 1976 .....	104
	ANNEXE 3. Répartition de la population masculine de 15 ans et plus selon l'âge et la situation d'activité en 1976 .....	105
	ANNEXE 4. Répartition de la population masculine de 15 ans et plus selon l'âge et la situation d'activité en 1976, en fonction des critères utilisés pour les recensements précédents (actifs = occupés) .....	106
	ANNEXE 5. Répartition de la population féminine de 15 ans et plus selon l'âge et la situation d'activité en 1976, en fonction des critères utilisés pour les recensements précédents (actifs = occupés) .....	106
	ANNEXE 6. Effectifs de l'artisanat répartis d'après le statut professionnel .....	107
Tableau 30.	Évolution des prix (en %) de quelques produits alimentaires entre 1972 et 1975 .....	118

Tableau 31. Modes d'approvisionnement en eau à Yaoundé .....	124
Tableau 32. Prix de revient mensuel des différents combustibles pour une famille de huit personnes .....	128
ANNEXE 7. Photocopie d'un article de « Cameroon Tribune » .....	131
Tableau 33. Les effectifs scolaires de Yaoundé en 1976 et leur taux de féminisation ..	133
Tableau 34. Taux de scolarisation par sexes et âges à Yaoundé (1976) .....	134
Tableau 35. Le niveau de scolarisation des adultes de 25 ans et plus à Yaoundé (1976)	134
Tableau 36. Établissements et élèves de l'enseignement secondaire à Yaoundé en 1979-80 .....	136
Tableau 37. Le surpeuplement des écoles primaires à Yaoundé .....	138
Tableau 38. L'équipement sanitaire de la capitale .....	143
Tableau 39. Les trois grands groupes socio-économiques de Yaoundé .....	159
Tableau 40. Distribution des revenus monétaires à Nkol Eton .....	160
Tableau 41. Comparaison des types de mariages en ville et en « brousse » (1976) .....	165
ANNEXE 8. Les disparités d'accès aux commodités et aux consommations de la ville selon les groupes socio-économiques .....	172
ANNEXE 9. Structure des dépenses selon les groupes socio-économiques .....	172
ANNEXE 10. Classement des catégories socio-professionnelles selon le niveau des revenus moyens mensuels par ménage .....	173
ANNEXE 11. Classement des catégories socio-professionnelles selon le niveau des dépenses par tête et par mois .....	173
ANNEXE 12. État matrimonial de la population âgée de 20 ans et plus : Yaoundé et population rurale de la province du Centre-Sud .....	174
ANNEXE 13. État matrimonial de la branche d'âges 20-29 ans : Yaoundé et population rurale de la province Centre-Sud .....	174
Tableau 42. La population de Yaoundé dans l'ensemble régional et national (en %) ..	175

*Jetons pour jeu de dés « Abia », en coques de fruit gravées au couteau : collection Musée de l'Homme, clichés Lamoureux.*

# Table des matières

AVANT-PROPOS .....	5
LA CAPITALE ET SON ENVIRONNEMENT .....	6
LA POPULATION : CROISSANCE ET STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES	
1. Le rythme de la croissance démographique et son mécanisme ....	11
2. La composition de la population urbaine .....	14
<i>La composition par sexes</i> .....	15
<i>La composition par âges</i> .....	15
3. L'origine géographique de la population .....	17
4. Projections démographiques .....	26
Annexe 1 .....	27
L'ESPACE URBAIN	
1. Une topographie contrastée .....	29
2. La genèse de l'espace urbain .....	31
<i>La création du centre</i> .....	31
<i>La création des quartiers d'immigration</i> .....	34
<i>Les villages et leur extension</i> .....	35
3. Les densités urbaines .....	36
4. Le tissu urbain .....	40
5. Le bâti : les types de construction .....	47
6. Statut d'occupation et statut foncier .....	53
7. La reconstruction d'une capitale .....	60
<i>Le réaménagement des voies urbaines</i> .....	61
<i>La restructuration du centre ville et des quartiers péri-centraux ..</i>	65
<i>L'extension du tissu urbain</i> .....	66
8. Conclusion : quels espaces pour quels besoins ? .....	68
ACTIVITÉS ET EMPLOIS	
1. Activité et inactivité à Yaoundé .....	73
<i>Activité et inactivité masculines</i> .....	73
<i>Activité et inactivité féminines</i> .....	78
2. Les grands secteurs de l'activité urbaine .....	79
3. Les emplois dans la ville .....	80
<i>Une industrialisation très modeste</i> .....	81
<i>Le poids considérable du tertiaire moderne</i> .....	85
<i>Les activités artisanales</i> .....	88
<i>Un petit commerce très composite</i> .....	98
4. Conclusion : Emploi et croissance urbaine .....	101
<i>Le secteur informel a-t-il un avenir ?</i> .....	101
<i>Les perspectives de l'emploi à Yaoundé</i> .....	102
Annexes 2 - 3 - 4 - 5 - 6 .....	104-107
VIVRE A YAOUNDÉ : L'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE	
1. L'approvisionnement alimentaire .....	109
<i>Les produits consommés et leur provenance</i> .....	109
<i>Les lieux de ravitaillement des citadins</i> .....	113
<i>Les problèmes de l'approvisionnement urbain et leurs solutions ..</i>	117
2. Les autres services essentiels : eau et énergie .....	124
Annexe 7 .....	131
VIVRE A YAOUNDÉ : LES ÉQUIPEMENTS ET LEUR UTILISATION	
1. L'équipement scolaire, culturel et sportif .....	133
<i>La fréquentation scolaire et le niveau de scolarisation</i> .....	133

<i>Les établissements d'enseignement et leur utilisation</i> .....	135
<i>Culture, information, loisirs, tourisme, sports</i> .....	139
2. La santé et les soins médicaux .....	142
3. Voirie, transports et communications .....	145
4. Conclusion .....	150
<b>LA SOCIÉTÉ URBAINE</b>	
1. Un double clivage social .....	153
<i>La référence au critère ethnique</i> .....	153
<i>La référence au critère socio-économique</i> .....	159
2. Le citoyen à la recherche de son identité .....	162
<i>Le mariage</i> .....	163
<i>La fécondité</i> .....	167
<i>La femme en ville</i> .....	168
<i>L'éducation des enfants</i> .....	170
Annexes 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 .....	172-174
<b>CONCLUSION</b>	
Population et emplois .....	175
Doter le Cameroun d'une véritable capitale .....	177
Au service de la population et du pays .....	178
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	181
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	187
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	191

Composition : P.F.C. Dole  
Impression : SIDEC Imprimerie - 52005 Chaumont  
Dépôt légal : 4072 - Juillet 1984

*Géographe de l'ORSTOM, André FRANQUEVILLE a, jusqu'à présent, consacré la plus grande partie de ses recherches et publications au Cameroun où il a séjourné de façon continue pendant dix ans. Après y avoir réalisé des travaux de cartographie régionale, s'est plus spécialement attaché à l'étude des relations ville-campagne dans la partie méridionale de ce pays et des problèmes dus à la récente croissance de la seconde ville du pays, Yaoundé. A soutenu en 1983 sa thèse de Doctorat d'État intitulée : « Une Afrique entre le village et la ville, les migrations dans le sud du Cameroun. » Travaille actuellement, dans le cadre du Département E de l'ORSTOM, sur les problèmes de l'indépendance alimentaire du Tiers-Monde en rapport avec son urbanisation.*

Cet ouvrage, le premier d'une série sur les villes africaines, présente les principaux aspects de la capitale du Cameroun et les problèmes nés de sa croissance rapide : de 30 000 habitants dans les années 50, elle atteint les 100 000 dans les années 60, les 300 000 en 1976 et dépassera le million avant la fin du siècle.

« Une manière commode de faire connaissance d'une ville est de chercher comment on y travaille, comment on y aime et comment on y meurt. » Sans suivre à la lettre cette réflexion d'Albert Camus, l'auteur offre cependant bien plus qu'une simple description du paysage urbain et des activités des citadins. Le plan suivi est certes commun à toutes les études de la même collection : Population — Espace urbain — Activités et emplois — Équipements — Société urbaine, mais l'ouvrage est l'occasion de rendre proche au lecteur ce qui constitue la vie quotidienne des habitants de cette capitale dont l'embellissement fut l'une des préoccupations du gouvernement Ahidjo.

Qui sont les citadins, comment se nourrissent-ils, comment se soignent-ils, comment instruisent-ils leurs enfants, en quoi la ville façonne-t-elle une société nouvelle et comment celle-ci se distingue-t-elle du modèle élaboré par la tradition ? Enfin à ces questions ne manque pas de s'ajouter l'interrogation plus fondamentale et pourtant souvent occultée : quelle ville faut-il construire et au service de qui doit-elle être conçue ?